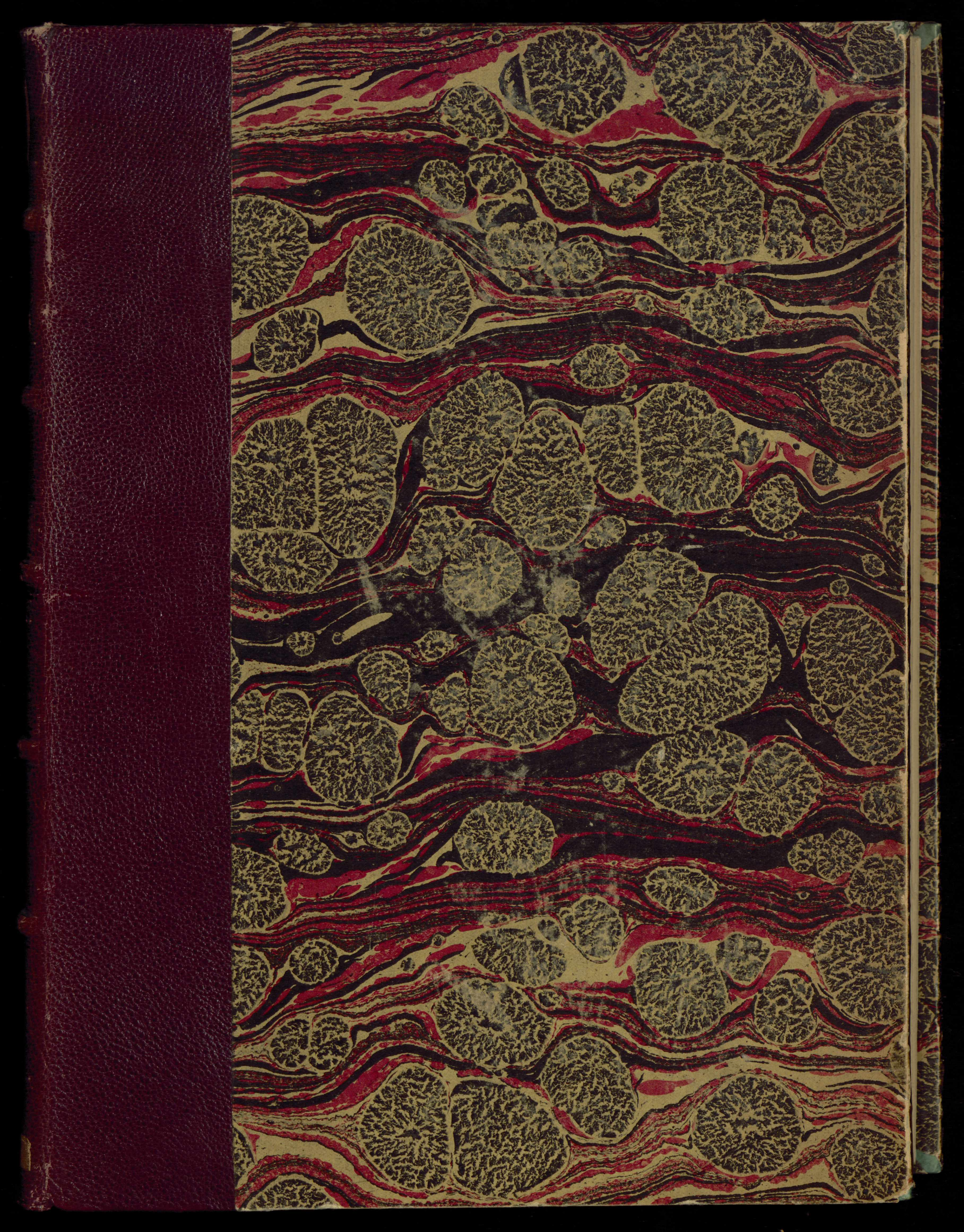
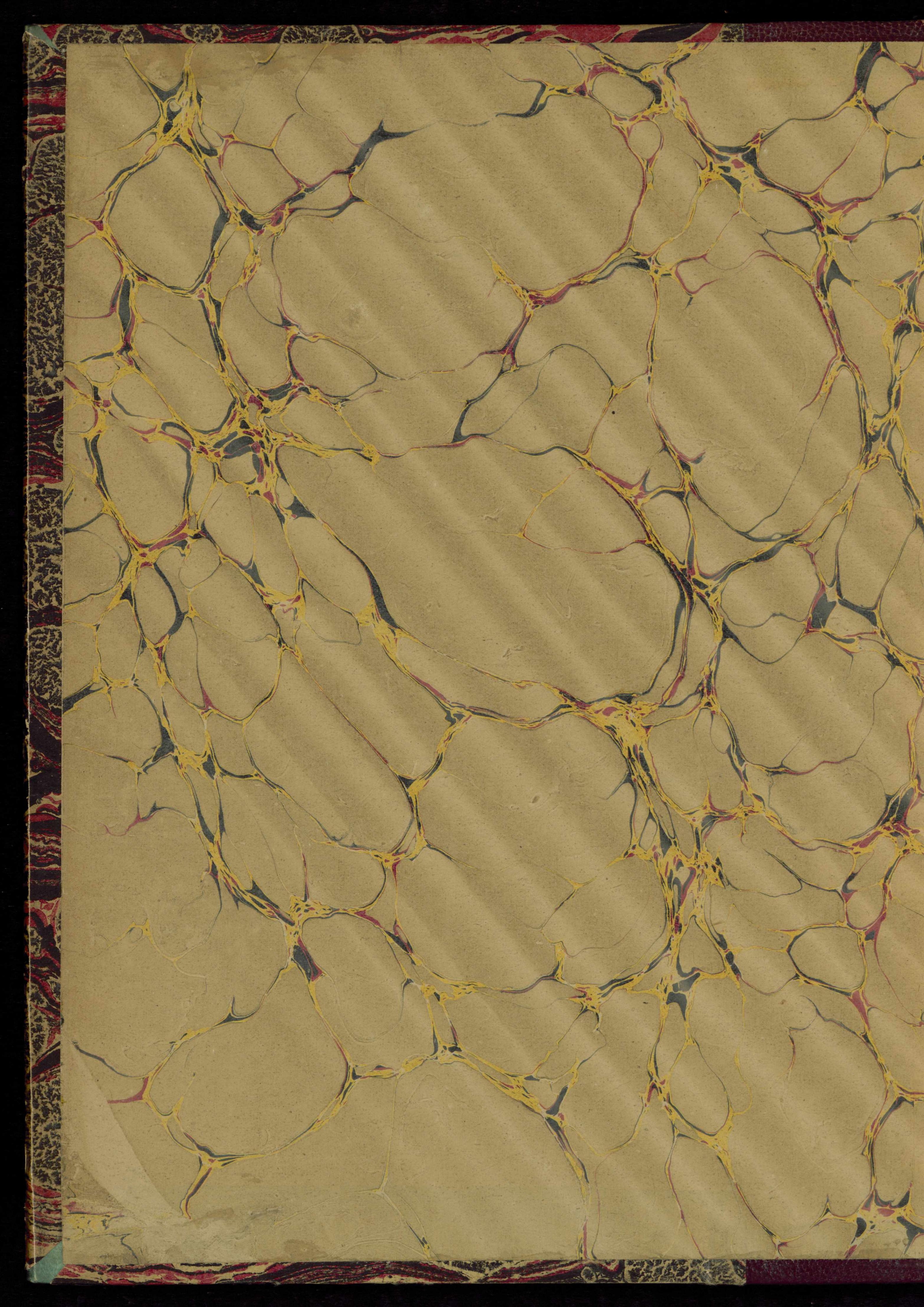
P. HUGUENIN

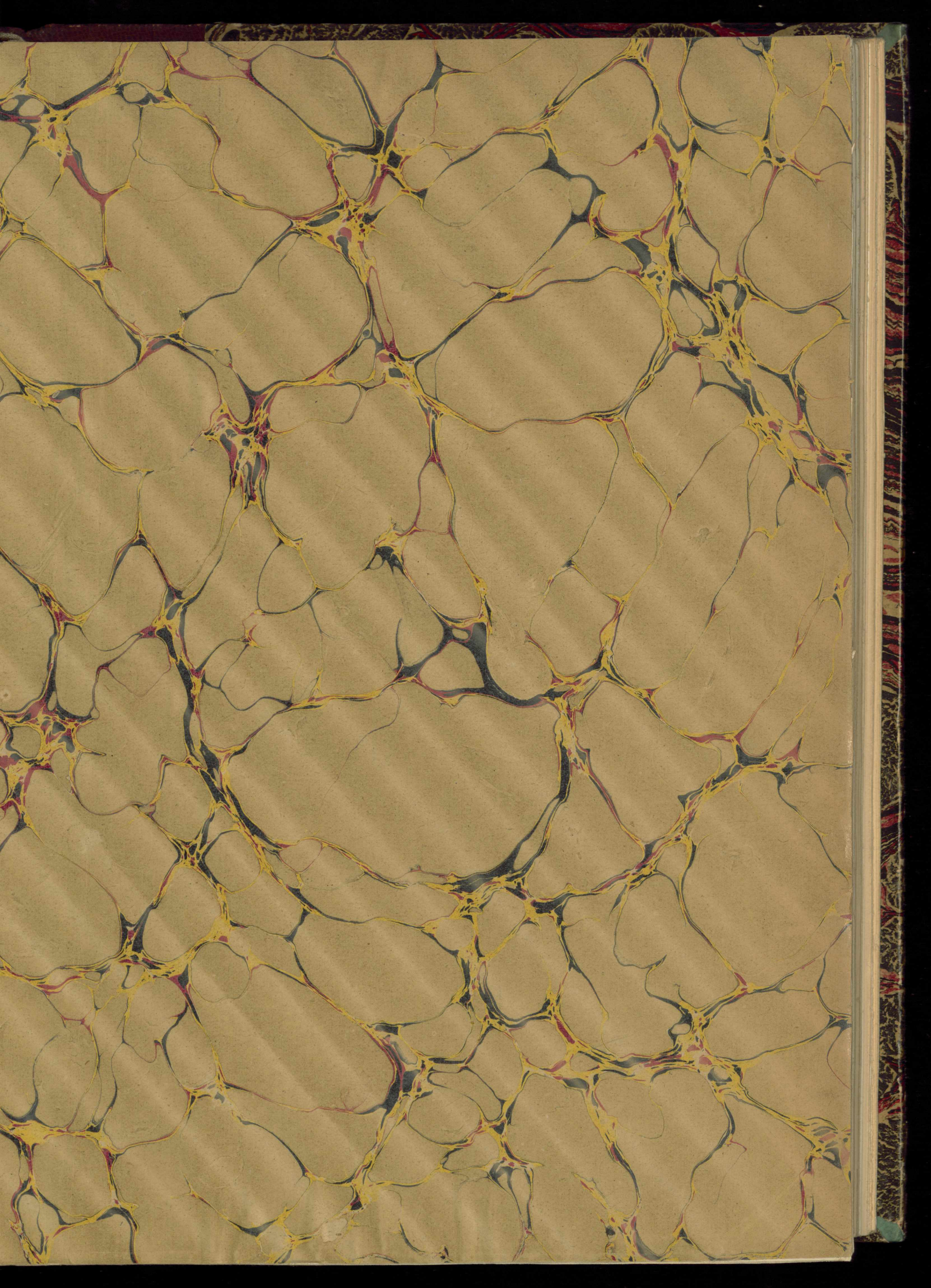
RAIATEA
LA SACRÉE

1902





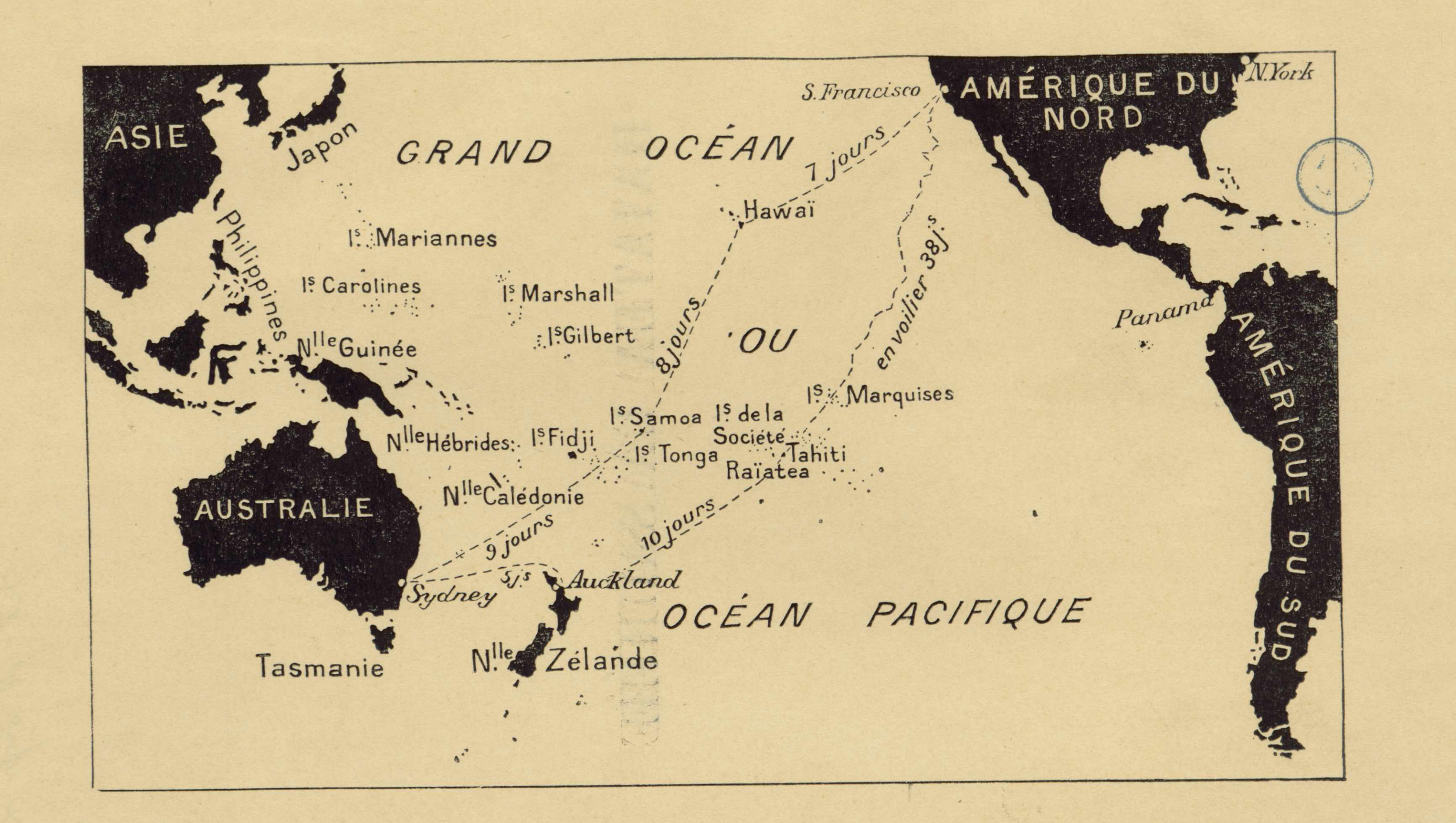




RAIATEA LA SACREE

V. ATTINGER SC.

RAIATEA LA SACRÉE


ASIE
Japon
GRAND OCÉAN
S. Francisco
AMÉRIQUE DU NORD
N. York
7 jours
Hawaï
Philippines
Is Mariannes
Is Carolines
Is Marshall
Is Gilbert
8 jours
OU
en voilier 38js
Panama
AMÉRIQUE DU SUD
Nlle Guinée
Is Marquises
Is Samoa
Is de la Société
Nlle Hébrides
Is Fidji
Is Tonga
Tahiti
Raïatea
Nlle Calédonie
AUSTRALIE
9 jours
10 jours
5 js
Auckland
Sydney
OCÉAN PACIFIQUE
Tasmanie
Nlle Zélande

PAUL HUGUENIN

Ancien Directeur des Écoles des Iles sous le Vent.

LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE
DE PARIS

RAIATEA LA SACRÉE

ILES SOUS LE VENT DE TAHITI

(OCÉANIE FRANÇAISE)

AVEC

24 PLANCHES EN COULEUR, REPRODUCTION DES AQUARELLES ORIGINALES DE L'AUTEUR
8 DESSINS A LA PLUME DE F. HUGUENIN-LASSAUGUETTE,
D'APRÈS DES CROQUIS DE L'AUTEUR, DE NOMBREUSES REPRODUCTIONS DE DESSINS ET LAVIS,
ET DE PHOTOGRAPHIES DE MADAME HOARE, A TAHITI;
DES CARTES DRESSÉES PAR MAURICE BOREL; DES CHANTS NOTÉS PAR H. PLUMHOF
ET A. ROTH DE MARKUS, A VEVEY.

NEUCHATEL
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER
20, Avenue du Premier-Mars, 20
1902

Extrait du Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. Tome XIV. 1902-1903.



Papeete (Tahiti) 1899.

Dans le lointain, l'île de Moorea.

A

Monsieur HENRI DESAILLE

Administrateur colonial

EST DÉDIÉ

RAIATEA LA SACRÉE

Hommage reconnaissant de l'Auteur.

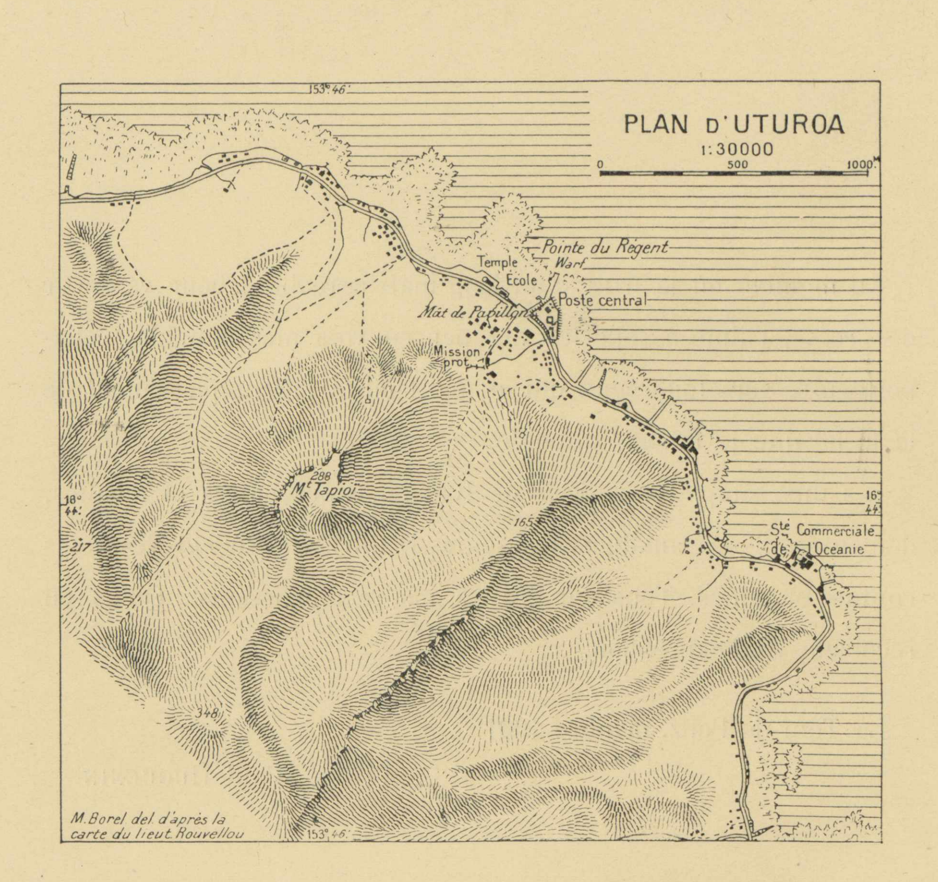
IMPRIMÉ PAR PAUL ATTINGER A NEUCHATEL
CLICHÉS DES ATELIERS DE PHOTOGRAVURE V. ATTINGER A NEUCHATEL
PLANCHES HORS TEXTE EN NOIR ET EN COULEURS
DE L'OFFICE POLYGRAPHIQUE A VEVEY

Au moment où le fruit d'un long mais agréable labeur va sortir de presse, j'aime à reporter ma pensée vers mes aimables collaborateurs, vers tous ceux qui m'ont facilité l'accomplissement de la tâche que je m'étais imposée.

Les uns, simples indigènes de Raiatea, âmes naïves et incultes, demeureront des auxiliaires obscurs. D'autres possèdent des noms connus et aimés. Tous ont droit à ma reconnaissance. Qu'ils en reçoivent ici l'expression.

La Tour-de-Peilz, octobre 1901.

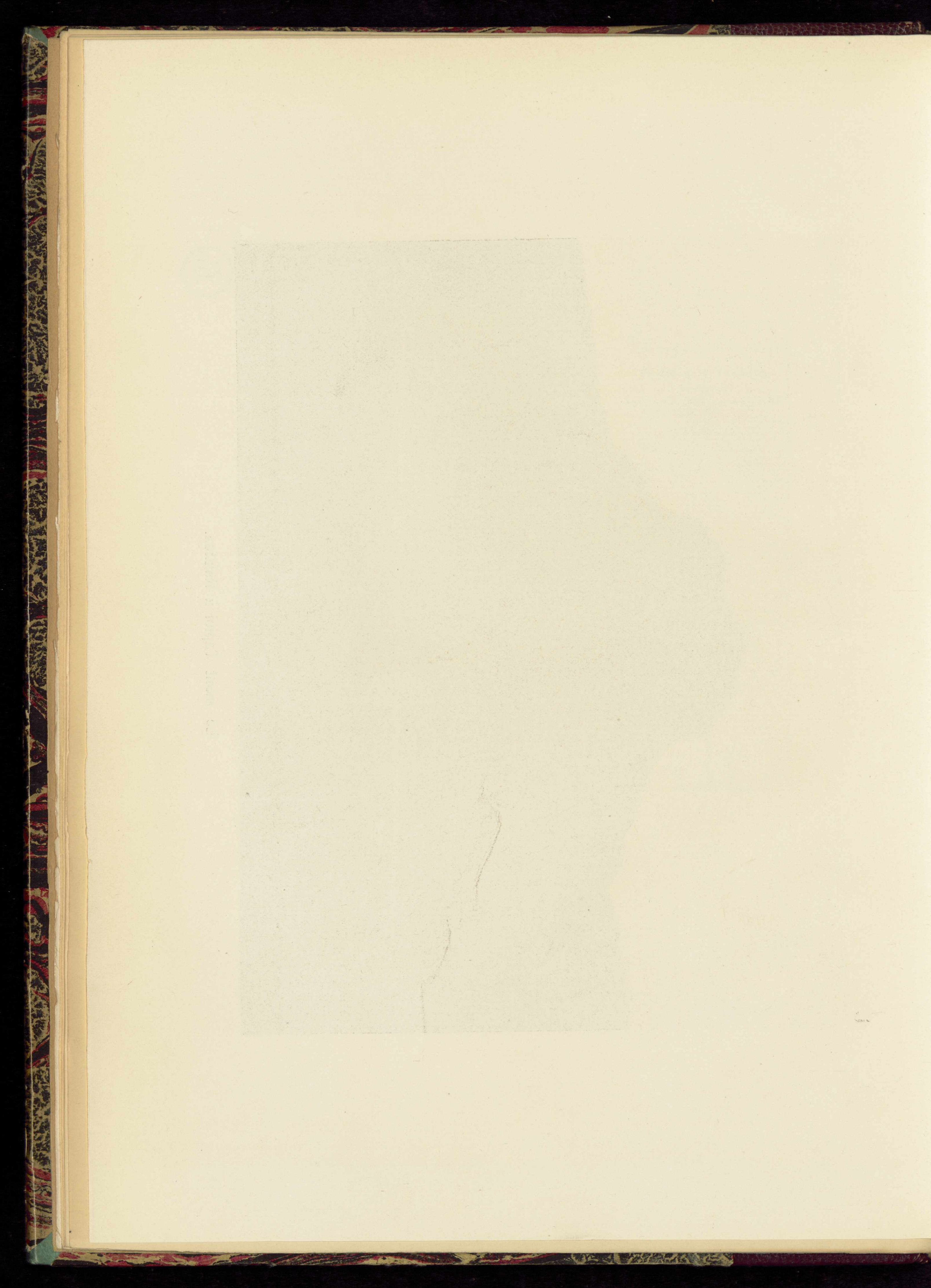
Paul HUGUENIN.


PLAN D'UTUROA
1:30000
0
500
1000
153° 46'
Pointe du Régent
Temple
Warf
Ecole
Poste central
Mât de Pavillon
Mission prot.
288
Mt Tapioi
18° 44'
217
165
16° 44'
Ste Commerciale de l'Océanie
348
M. Borel del. d'après la carte du lieut. Rouvellou
153° 46'

I.

Le mont Tapioi à Raiatea.





RAIATEA LA SACRÉE

AVANT-PROPOS

Le voyageur qui, d'Amérique, se rend aux Iles de la Société sur l'un des trois petits voiliers[1] faisant le service mensuel entre San Francisco et Papeete[2] a, comme le lièvre de la Fable, du temps de reste pour « manger, dormir et écouter d'où vient le vent ». Mais il a mieux à faire ; il lui est loisible de s'initier déjà quelque peu au monde nouveau dans lequel il se trouve transporté en questionnant les officiers, les boys tahitiens du bord et en consultant les ouvrages géographiques et les Atlas dont il a eu la précaution de se munir avant son départ. Ces renseignements préliminaires lui permettront de s'orienter plus vite et de comprendre plus facilement tant de choses étranges et inédites qui vont bientôt s'offrir simultanément et confusément à ses regards étonnés.

Il apprendra qu'on se tutoie en tahitien et que cette langue, très riche et difficile à s'assimiler, ne doit pas être confondue avec le tahitien de la plage, sorte de petit nègre à l'usage des fonctionnaires

[1] *Tropic Bird*, *City of Papeete* et *Galilée*.

[2] Le XX[e] siècle a vu s'inaugurer un nouveau service de bateaux à vapeur qui font en douze jours le trajet de San Francisco à Papeete, ce qui réduit le voyage Paris-Tahiti à 28 jours au lieu de soixante au moins qu'il durait jusqu'en 1900.

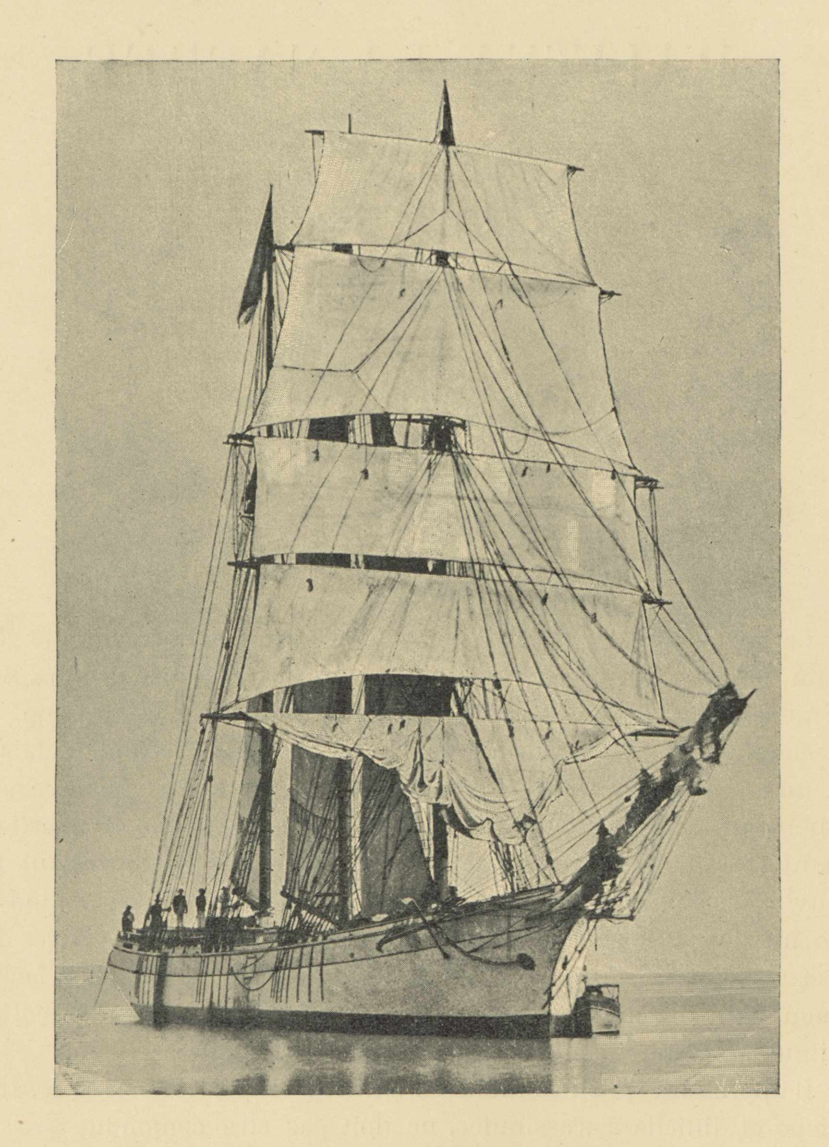


Fig. 1. — Le trois-mâts goélette *Tropic Bird.*

Ce voilier fit pendant plusieurs années (1883-1889) le trajet San Francisco et retour. La plus courte traversée fut effectuée en 17 jours et la plus longue en 55 jours.

et des touristes en général. Mais s'il désire apprendre à l'avance quelques mots de la langue tahitienne, il y perdra son latin en s'adressant aux boys du bord dont la prononciation est absolument inintelligible. Il apprendra seulement que bonjour se dit : *ia orana*, viens : *haere mai*, assieds-toi : *parahi*, manger : *amu*, et c'est tout : *tirara*.

C'est là qu'en restent la plupart des étrangers qui ne séjournent que deux ou trois ans dans les îles. Le bon tahitien ne se parle guère que dans les temples et dans les fêtes solennelles du peuple où les Chefs, grands et petits, débordent d'éloquence et de faconde, et ne se lit que dans la Bible, seul monument écrit de cette langue qui n'a pas d'alphabet spécial.

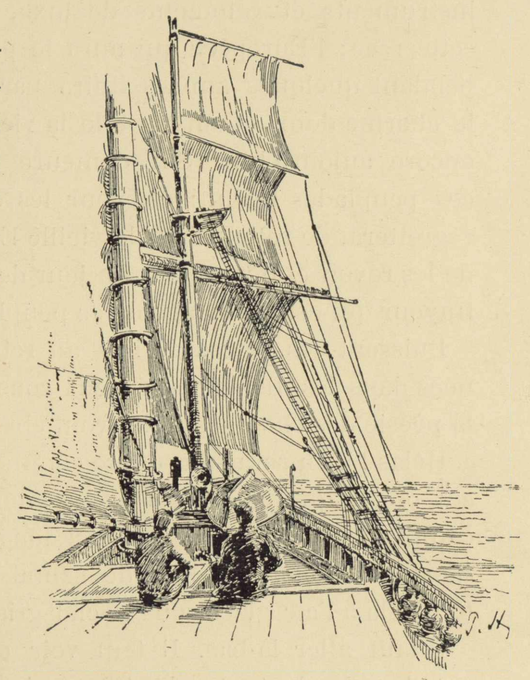


Fig. 2. — Flâneries à bord sur l'Océan Pacifique.

Pendant les longues journées de calme en mer, les passagers cherchent à tuer le temps en jouant de la mandoline, en lisant, en pêchant et même en chassant à coups de canardière de rares albatros.

Encore une génération et il deviendra inutile de se rendre aux Iles de la Société pour recueillir d'anciennes traditions, de vieux contes populaires, des données historiques quelconques. Les anciennes traditions, les vieilles légendes et les vieux contes se défigurent, se perdent de plus en plus et les récits qu'on peut obtenir actuellement des adultes n'en sont que de pâles reflets : des récits touffus, pleins de détails oiseux, de pléonasmes et d'expressions inutiles.

Par contre, les mœurs se modifient moins rapidement. Le Tahitien vit heureux au jour le jour, et, comme en dehors de la capitale, Papeete, il a conservé beaucoup de ses anciennes coutumes et de ses habitudes, il offrira de ce côté un large dédommagement à celui qui,

fuyant notre civilisation, désire se faire une idée de la vie d'un peuple enfant. Ce peuple, jusqu'au commencement du XIXe siècle, en était encore à l'âge de la pierre, puisque les métaux n'existent pas dans les îles. La transformation opérée par l'introduction du Christianisme, de certaines de nos idées et de beaucoup de nos instruments et vêtements de luxe, n'a pas modifié le génie de cette race; l'Européen qui aura le privilège de vivre à son contact pendant quelques années finira par comprendre toute la poésie, le charme doux et enivrant de la vie tahitienne telle qu'elle existe encore aujourd'hui. S'il demeure assez longtemps au milieu de ces peuplades primitives, pour les comprendre et les aimer, il les regrettera, de retour dans la vieille Europe. Son plus cher désir sera de les revoir et d'y mourir un jour de la même mort paisible et sans frayeur qui est le partage de ce peuple.

Puissent ces pages écrites au retour d'un séjour de quatre années dans les Iles sous le Vent conserver un peu du parfum et de la poésie des choses qu'elles vont chercher à dépeindre.

Hélas ! il en sera sans doute comme de ces couronnes fanées et de ces objets que j'ai rapportés avec moi. Quand j'ouvre mon coffre de camphrier pour les contempler longuement, les fins parfums des *tiare,* du *monoi,* du bois de santal s'en échappent timidement et tout cela a l'air glacé sous le ciel gris de nos hivers septentrionaux.

Il faut aller là-bas. Il faut voir ce beau ciel bleu s'embrasant vers le soir de toutes les teintes de l'arc-en-ciel tant que le disque rouge du soleil n'a pas encore tout à fait disparu sous la nappe brillante de l'Océan infini; puis vient la brume, suivie rapidement de la nuit; les canots rentrent lentement, chargés de poisson: les feux s'allument sur la grève; les couples amoureux couronnés de fleurs blanches passent graves et heureux dans ce printemps éternel.

L'île de Raiatea.

Vue du récif de corail.



CHAPITRE PREMIER

EN VOYAGE

Des Marquises à Tahiti.

La courte escale du voilier à Taiohae sur la côte méridionale de Nouka-Hiva, Iles Marquises, ne peut donner une idée bien nette ni bien exacte des impressions que ressentira le voyageur au terme de son voyage. Les Iles Marquises, au milieu desquelles le voilier nous promène pendant deux jours, surgissent brusquement de la mer, les unes après les autres, sans grève, sans ceinture de corail, en falaises sauvages.

La brise n'est plus assez forte pour permettre l'accès de la baie de Taiohae. Une baleinière s'avance montée par des insulaires tatoués, aux lèvres épaisses, recouvrant des dents de loup, avec des yeux injectés de sang qui sortent du visage. Quelques-uns de ces sauvages, agiles comme des chats, grimpent à bord pour amarrer un câble, les autres tendent leurs biceps vigoureux et nous voilà remorqués dans le petit port dont aucun bruit ne vient troubler la tranquillité.

Des cocotiers sur le rivage, des arbres aux feuilles larges et profondément découpées que les naturels appellent *maiore,* abritent de misérables cabanes formées d'une enceinte de piquets quadrangulaires et surmontées d'un toit de chaume. De l'unique ouverture, fort basse, sort une fumée nauséabonde; des groupes de femmes

peine vêtues de quelques misérables loques, le visage au teint jaune encadré dans des cheveux noirs et graisseux, les jambes couvertes de plaies, fument des cigarettes du pays pendant que de rares enfants tout nus se vautrent dans une terre noire et rouge. Ce sont là les Marquisiens, à peine sortis de l'anthropophagie, puisque l'un d'eux emporta le nez d'un gendarme d'un coup de dent, il n'y a pas plus d'une dizaine d'années.

Une mission catholique entourée d'un beau verger est installée ici. Je crois que les missionnaires ne sont pas très contents de leurs ouailles. Depuis peu, l'importation des liqueurs est défendue, mais

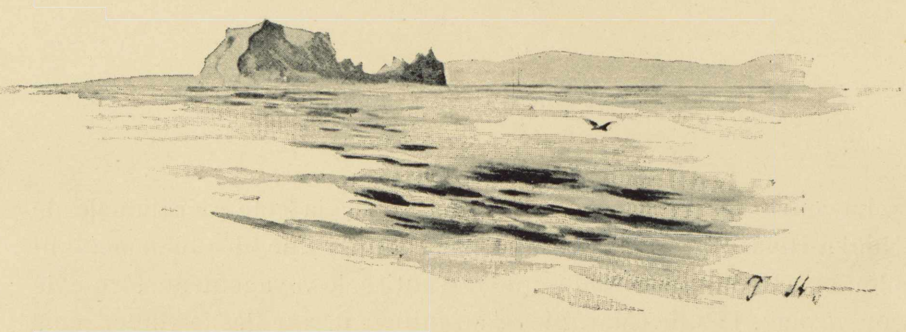


Fig. 3. — L'une des Iles Marquises : Tatu-Hiva.

Cette île, qui émerge comme une tour du sein des eaux azurées, est la première terre que le voyageur aperçoit après un mois de solitude dans l'Océan.

les indigènes savent encore fabriquer le kawa [1] et s'en griser à devenir fous.

Quand un certain nombre de jeunes hommes sont tatoués on se arssemble dans la montagne, en grand secret; on boit du kawa et l'on procède à des danses nationales plus que sauvages [2].

On est bien aise de retrouver sa cabine après une courte descente à Nouka-Hiva et de reprendre la route de Tahiti.

On ne tarde pas à côtoyer les *Tuamotu* ou *Paumotu* [3] qui s'étendent du S.-E. au N.-O., au nombre de 80 environ.

[1] Le *Kawa* est une liqueur fabriquée avec le jus d'un poivrier.

[2] Les hommes dansent absolument nus.

[3] Les indigènes les appellent Tuamotu, les îles de la vaste mer, car Paumotu signifie îles dépouillées par la guerre; ce nom rappelle sans doute quelque invasion dont ils ne sont pas fiers.

Ces îles sont des *atolls* avec lagon intérieur entouré d'un immense circuit madréporique. Cette ceinture peut avoir 160 à 180 kilomètres de longueur, comme à Fakarava et à Rangiroa, sur 400 à 500 m. de largeur; elle est couverte en partie de cocotiers, de pandanus et d'un buisson appelé *mikimiki*. Les habitants s'y adonnent exclusivement à la pêche de la nacre et les seules ressources

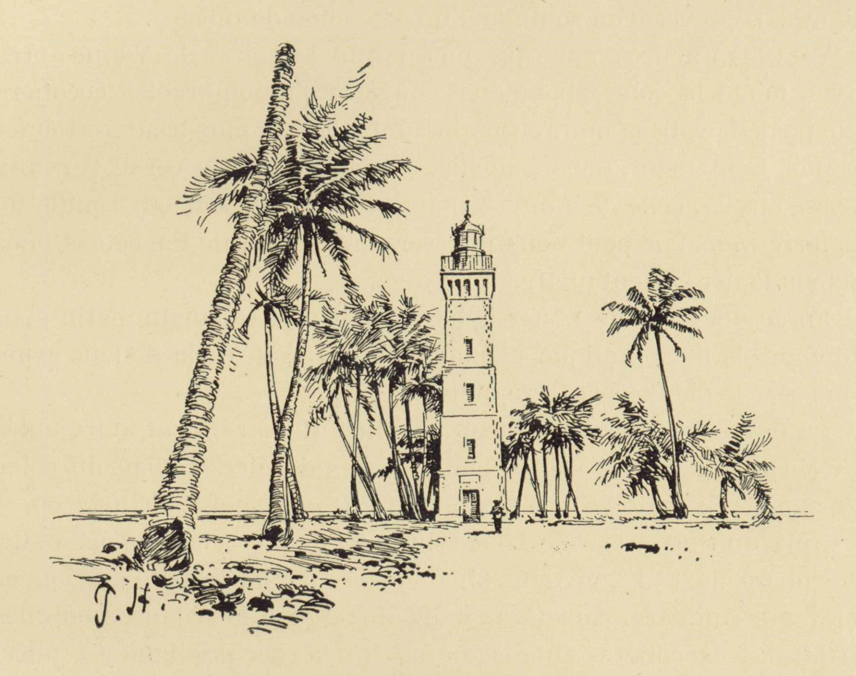


Fig. 4. — Le phare de la pointe de Vénus.

C'est l'unique phare des Iles de la Société. Il a été édifié par les Français, à l'extrémité Nord-Ouest de Tahiti, cette nouvelle Cythère, en un endroit qui a reçu le nom poétique de Pointe de Vénus.

alimentaires indigènes sont l'amande du coco et le poisson qu'on mange généralement cru. De nombreux cotres visitent ces îles pour y apporter des provisions, beaucoup de rhum, malheureusement, et pour en emporter les nacres et les perles. Ces îles peu peuplées nourrissent des représentants de toutes les religions et de toutes les sectes: catholiques, protestants, adventistes, boudhistes et disciples de Confucius, mormons de diverses sortes, etc., etc. C'est du reste la situation de toutes ces belles îles de l'Océanie.

On passe à 500 ou 600 mètres de plusieurs îles; on ne s'y arrête pas et l'on met le cap sur le S.-O. pour arriver au bout de 4 ou 5 jours en vue de Tahiti.

Il est midi lorsque la vigie signale dans le Sud une masse bleue sortant de l'onde : Tahiti ! L'île ne tarde pas à se dessiner plus nettement sous la forme d'une pyramide à large base, aux arêtes rectilignes, recouverte au sommet d'un capuchon de nuages.

Vers les 4 heures, nous passons devant la pointe de Vénus après avoir longé la côte sablonneuse couverte d'innombrables cocotiers au pied de vallées ombreuses et profondes du plus beau vert émeraude. Lentement, nous franchissons la barrière de corail par une passe étroite, celle de Taunoa, mais la brise du soir qui souffle de la terre (*hupe*) ne peut nous pousser vers le port de Papeete et nous jetons l'ancre à cent mètres du rivage.

Force nous est de rester à bord jusqu'au lendemain matin pour attendre la libre pratique et pour subir la visite de la douane avant de poser le pied sur la terre nouvelle.

La nuit est sereine; à l'Ouest, la silhouette hardiment tourmentée de Moorea se profile vaguement dans les derniers rayons du soleil couchant; les étoiles resplendissent au ciel; nous distinguons la « Croix du Sud »; la voie lactée, beaucoup plus éclatante dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal projette une douce et vague lumière, qui permet de distinguer le balancement des palmes de cocotiers. Autour du navire, la mer prodigue ses phosphorescences; la brise de terre tempère l'atmosphère et nous apporte des parfums mystérieux et suaves de frangipaniers, de gardenias et de roses. Par moments, une musique étrange et saccadée trouble seule le silence. C'est la nuit de Tahiti.

Restons-en à cette première impression et, au lieu de nous attarder dans la demi-civilisation de Papeete, prenons un bateau, n'importe lequel, nous avons le choix, et partons de suite pour Raiatea la Sacrée.

II.



Rivage d'Uturoa (Raiatea).

De Tahiti à Raiatea.

Justement un des trois-mâts venus de Bordeaux pour le commerce du coprah et l'importation à petite vitesse d'articles français a affiché à la poste son départ pour demain à midi.

La Compagnie qui envoie deux ou trois fois l'an ces gros navires[1] offre gracieusement le passage gratuit aux voyageurs qui se rendent de Tahiti à Raiatea.

Nous nous embarquons donc avec tous nos bagages. A la nuit tombante, nous pouvons admirer encore une fois l'effet merveilleux de ce soleil rouge plongeant derrière l'île de Moorea et accrochant à chaque pic, à chaque rocher fantastique de longs rayons verts ou rouges qui enflamment encore le ciel après la disparition de l'astre du jour. Un rayon, comme une flèche, traverse même un rocher percé d'un gros trou rond. Il paraît qu'un ancien dieu de Tahiti, Oro, s'amusait un jour à lancer des flèches de Taravao[2]; ses flèches portaient si loin qu'elles traversaient les montagnes de Moorea. Cet Oro était sans doute parent des anciens Gaulois qui lançaient leurs flèches contre les nuages en temps d'orage.

Pendant que nous contemplons l'embrasement du ciel derrière Moorea, Tahiti apparaît vers le Nord comme une immense pyramide bleue, au-dessus de laquelle se lève la magnifique constellation d'Orion, comme une gigantesque « Croix du Nord ». Quant à la Croix du Sud, elle a beaucoup moins d'éclat et se distingue plus difficilement des autres constellations.

La nuit vient très vite, sous les tropiques, moins vite cependant que je ne l'avais supposé d'après des récits entendus précédemment. Peut-être que les vastes eaux reflètent plus longtemps la lumière du couchant que la terre ferme.

La brise d'Est, le vent alizé qui règne 300 jours par an en

[1] *Colbert*, *France-Chérie* et *Président Thiers*.

[2] Taravao est l'isthme qui unit la grande Tahiti à la presqu'île de Taiarapu.

moyenne[1] tandis que les autres vents ne soufflent que les deux autres mois de l'année, la brise d'Est est assez forte et le capitaine nous promet d'être au point du jour devant Raiatea.

A l'aurore, nous montons sur le pont où le plus beau coup d'œil nous attend :

A gauche, la plage de Huahine d'où s'élèvent lentement les fumées de feux invisibles : le repas du matin que l'on prépare, et là, au loin, à 40 kilomètres à l'Ouest, trois îles bleues sortent majestueusement de l'immensité des ondes ; c'est Raiatea la Sacrée, puis Tahaa, puis ce rocher isolé qui se dresse comme une tour : Bora-Bora ; nous sommes au milieu des Iles sous le Vent.

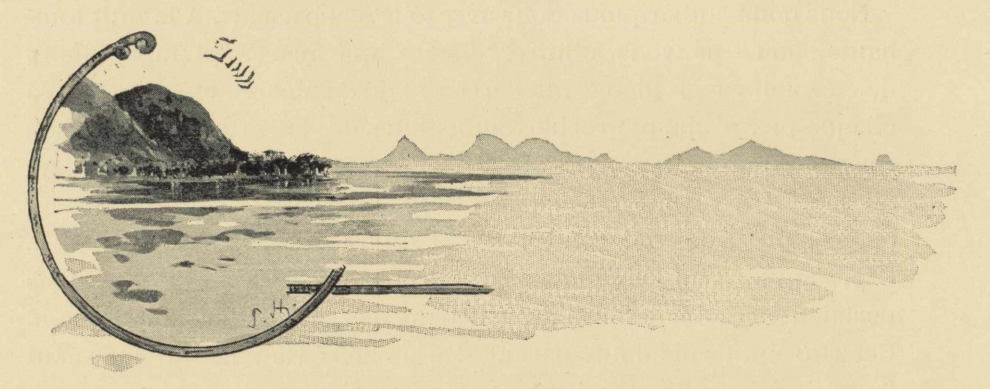


Fig. 5. — Les Iles sous le Vent vues de Huahine.

Lorsque le bateau à vapeur arrive au lever du soleil devant la plage de Huahine, tout le groupe des Iles sous le Vent s'offre au regard : Raiatea d'abord, puis Tahaa à sa droite et enfin Bora-Bora. Quant à Maupiti, elle est trop basse et trop éloignée pour être aperçue de ce point, mais on la distingue des sommets de Raiatea.

Nous mettons le cap sur l'extrémité Nord de Raiatea, masquée par le mont Tapioi, espèce de pyramide tronquée que l'on distingue très bien.

Nous ne tardons pas à ouïr le bruit des vagues se brisant contre le récif de corail qui enserre Raiatea et Tahaa.

Que de générations ont été bercées au bruit de ce sauvage mugissement semblable à la plainte infinie qui, sans cesse, monte

[1] Cette quasi-permanence du vent d'Est qui se dirige de Tahiti vers les Iles sous le Vent explique suffisamment le nom de celles-ci.

de la terre depuis que l'homme est là pour souffrir, aimer et mourir !

Mais les vaines agitations de nos vieux peuples civilisés, les cris de ceux qui luttent pour la vie viennent aussi mourir sur le lointain récif de Raiatea et l'heureux peuple qui l'habite peut sourire du berceau à la tombe sous son ciel toujours bleu que troublent à peine de rares orages ou de fugitifs nuages.

On aperçoit maintenant, entre deux îlots verdoyants, la passe par laquelle nous allons pénétrer à l'intérieur des récifs pour chercher le port dont les flots de la vaste mer ne viennent plus troubler le calme et la limpidité. C'est la passe Teavapiti, anciennement Teavarua, ce qui signifie la même chose : la passe double ; en effet, il existe une petite passe à côté de l'îlot de gauche. La principale n'a pas cent mètres de largeur. Il s'agit donc de bien manœuvrer pour un vaisseau de 80 mètres que la moindre saute de vent jetterait sur le corail. Pareil accident est déjà arrivé : témoin la carcasse déchiquetée que l'on voit sur la grève de l'îlot gauche. Aussi le capitaine fait-il hisser un petit pavillon noir avec un carré blanc au milieu : On demande le pilote.

Le pilote arrive sur une longue baleinière montée par de solides gars, moins grimaçants que ceux de Taiohae et point tatoués du tout. Le vieux pilote Otare a les cheveux blancs, la peau parcheminée, de petits yeux obliques et fuyants ; il s'appuie sur un bâton et monte péniblement à bord. Il ne parle que sa langue maternelle, mais le vieux loup de mer se fait comprendre à merveille de l'homme de barre par quelques signes de la main gauche et, prenant son alignement sur une balise du rivage et sur un piton, il nous fait entrer magistralement par la grande passe. Nous jetons l'ancre devant le village d'Uturoa, autrefois nommé Teavarua par les géographes, sans doute à cause de la passe. Une embarcation nous emporte à la pointe du Régent et nous touchons le sol de Raiatea par 153°47' de long O. et par 16°50' de latitude Sud.

CHAPITRE II

LES ILES

Description géographique.

Les Iles de la Société forment un ensemble d'une parfaite homogénéité : quatorze îles taillées sur le même type et groupées de l'Est à l'Ouest sur un vaste plateau dont la profondeur moyenne est de mille mètres au-dessous du niveau de la mer.

Ce plateau, de la forme d'un ovale allongé quelque peu déformé, commence à l'Est de Mehetia pour se terminer 800 km. à l'ouest de Scilly et de Bellingshausen. Il est dessiné assez exactement par l'emplacement des îles Mehetia, Maiaoiti, Maupiha, Scilly, Bellingshausen, Motu-iti et Tetiaroa. Les grandes îles se trouvent dans le milieu de cet ovale : Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea-Tahaa, Bora-Bora et Maupiti.

Ces dernières, plus Maiao-iti sont des îles élevées et entourées d'un récif madréporique. Mehetia a 435 m. d'altitude, mais, à l'instar des Iles Marquises, elle n'est pas entourée de récifs.

Tetiaroa, Maupiha, Motu-iti, Scilly et Bellingshausen sont de simples agglomérations de *motu*, îlots bas madréporiques, avec lagon intérieur, semblables à ceux des Tuamotu.

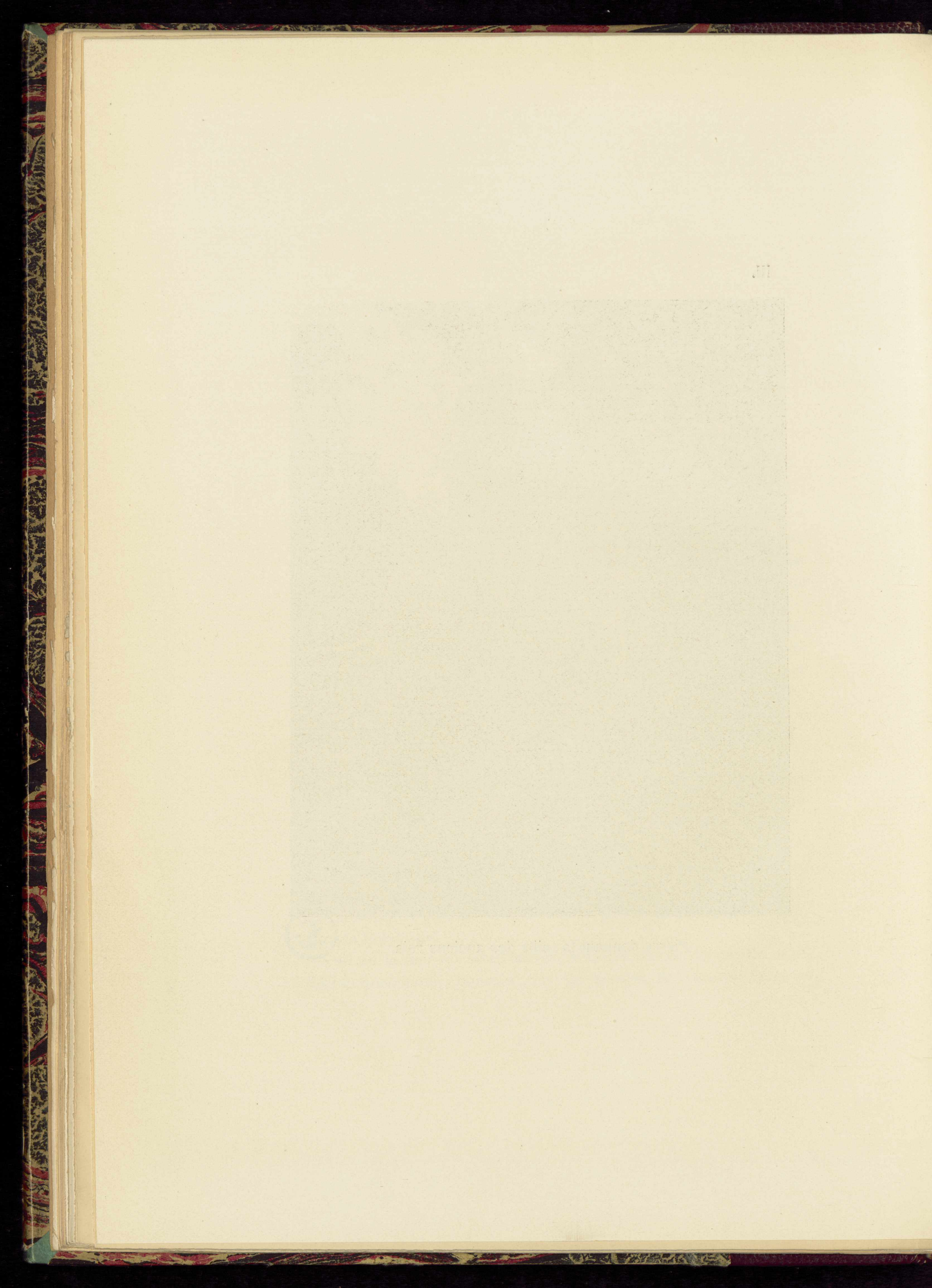
L'ensemble renferme donc les trois types d'îles qui se rencontren dans la Polynésie.

Vue de la mer au soleil levant, couverte sur la rive d'une végétation luxuriante, tapissée, sur les pentes, de courtes fougères

III.



Pierre donnant la taille des anciens rois.



brûlées par le soleil, Raiatea, au lever du soleil, apparaît toute dorée comme une île de contes de fées. Il en est de même de Tahiti vue de la pointe de sa presqu'île, Tautira. La terre sacrée des Iles sous le Vent a reçu le nom poétique de *Raiatea* qui signifie « ciel à la douce lumière », et le chantre indigène la nomme :

Raiatea, fenua rupe-rupe,
Raiatea, terre luxuriante.

Tahiti est désignée poétiquement : *Tahiti-nui-marearea*, « la grande Tahiti la dorée ».

Ua hiti te mahana ite tara o Maire
E mou a teitei o te rata
Oti' otihia e te tere, te ra' au ri'i
Tahiti-nui-marearea
Ua rau te oto o te manu e. [1]

Le soleil se lève sur la pointe du Maire,
La haute montagne des châtaigniers,
Transperçant dans sa course les petits arbustes
De la grande Tahiti, la dorée.
Infinis sont les chants des oiseaux.

Le nom de l'île de Raiatea, qui fut aussi appelée *Joretea* « le rat blanc » ou *Uri-e-tea* « le chien blanc », peut aussi se traduire par : « le Ciel éloigné », de *ra'i:* le ciel; *atea:* éloigné, lointain. C'est sans doute ainsi que l'avaient voulu les émigrants des anciens âges qui abordèrent sur cette terre primitivement appelée Havai'i par leurs prédécesseurs. De même que les émigrants européens ont baptisé leurs cités lointaines de noms rappelant la mère patrie : Nouvelle-Orléans, New-York, Nouvelle-Galles, etc., etc., de même les Polynésiens ont donné les noms des pays qu'ils avaient quittés aux terres qu'ils découvraient. On peut suivre ainsi pas à pas leurs migrations à partir de l'Indonésie, le Hawaiki primitif. Nous les voyons s'arrêter aux Samoa (*Savai'i*), à Raiatea (*Havai'i*), à Fakarava (*Havaiki*),

[1] *Journal of the Polynesian Society*, sept. 1898, p. 147.

aux Sandwich (*Havaï'i*). Les indigènes de Rarotonga (Iles Cook) appellent le groupe des îles Tahiti : *Avaiki-runga:* Avaiki au vent, du côté du vent, et l'appellation générale pour les Samoa, les Fidji et les Tonga est *Avaiki-raro*, Avaiki sous le Vent[1].

De même, paraît-il, les gens de Rarotonga désignaient autrefois la Nouvelle-Zélande par *Avaiki-tautau. Tau tau* (*tahhu tau* en tahitien) signifie produire du feu d'une manière répétée, cette épithète rappelant probablement les volcans de la Nouvelle-Zélande[2].

Outre le nom usuel, Raiatea la Sainte possède, comme toutes les autres îles du Pacifique, un nom poétique qui est *Havaï'i-matapee-moe-te-Hiva*, littéralement *Havaï'i-oeil-prompt-et-oublier-le-clan*, sans doute que le premier coup d'œil sur le rivage enchanteur de cette nouvelle *Havaï'i* fit oublier bien vite le vieux clan, la vieille tribu que l'exilé avait quittée.

De nos jours, les indigènes donnent encore à leurs bateaux les anciens noms de leurs îles. Me trouvant un jour en route pour Bora-Bora, sur un petit cotre appelé *Upolu,* je demandais au capitaine indigène Pitomai la signification de ce nom : C'est l'ancien nom de Tahaa, me répondit-il ; celui de Raiatea était *Havaï'i*, celui de Huahine *Atiapi'i* et celui de Maupiti, *Maurua* ou *Mauati*. A la plupart de ces noms, on ajoutait *atea*, signifiant éloignée, lointaine. C'étaient donc la *Vavau* lointaine, l'*Upolu* lointaine pour les émigrants arrivant des Samoa où ces noms existent encore.

Raiatea.

La superficie de *Raiatea* est de 200 km² environ ; elle mesure 22 km. sur 15 dans ses plus grandes dimensions. C'est la plus éten-

[1] Ces termes de *runga* et *raro* servent, chez les Polynésiens, à désigner la direction d'où viennent les vents généraux. A Tahiti on dit *i nia* (pour runga), et *i raro* Une des questions d'usage en se rencontrant est de se demander : *Haere oe hia ?* Où vas-tu ? — On répond toujours : *Haere i raro*, ou bien : *Haere i nia :* vais à l'ouest, vais à l'est.

[2] *Journal of the Polynesian Society,* N° 28 déc. 1898, S. Percy Smith, Hawaiki, the whence of the Maori.

due des Iles sous le Vent et la plus importante à tous les points de vue. Elle fut le berceau des croyances et des coutumes religieuses des Iles de la Société. Comme les autres îles montagneuses, elle provient certainement d'anciens soulèvements volcaniques ainsi qu'en font foi la forme de es montagnes, les basaltes compacts noirs ou gris. les pierres poreuses [1] qui composent son sol. Les madrépores qui l'ont enserrée de leur réseau de corail ont dû prendre ces soulèvements comme point d'appui pour se propager tout autour. C'est le contraire qui s'est produit pour les îlots ou *motu:* les madrépores ont trouvé un soulèvement plus ou moins rapproché du niveau de l'eau ; ils ont édifié patiemment au-dessus de ce fondement jusqu'à ce que le contact de l'air ait arrêté leur croissance. Mais un grand nombre d'îlots surpassent de plusieurs mètres la surface du sol; à Mauki, au Sud-Est de Raiatea, les masses madréporiques émergées atteignent plus de 10 mètres d'altitude: est-ce soulèvement subséquent des fondements rocheux sur lesquels ont bâti les madrépores, ou bien les vivants, sous l'eau, ont-ils exhaussé leurs frères morts sur leurs têtes [2] ?

Quoi qu'il en soit, un récif-barrière, large de 15 à 20 mètres, entoure complètement les îles de Raiatea et de Tahaa, à une distance du rivage qui varie de 1 à 3 km. Ce récif est coupé en face des vallées les plus importantes. Les passes [3] ainsi formées sont généra-

[1] Lave éteinte, semblable à celle de l'Auvergne, et que les indigènes emploient pour construire leurs fours. L'alumine manque complètement, pas moyen de trouver de l'argile.

[2] Le corail mis à nu à marée basse ne périt pas, mais bien celui qui est exposé constamment à l'air.

[3] A quel phénomène faut-il attribuer les passes ? Le madrépore ne peut se reproduire dans une eau dont la température est inférieure à + 20 degrés centigrades. Les passes se trouvant en face de l'embouchure des principales rivières, il me semble naturel d'admettre que c'est le courant de ces rivières, dont l'eau descend certainement au-dessous de 20 degrés, s'avançant parfois au loin, à la saison des pluies par exemple, qui a entravé la croissance des coraux et permis la formation des passes. On ne peut guère les attribuer à l'action du vent ; le vent alizé soufflant 300 jours sur 365, les passes devraient se trouver toutes dui même côté, ce qui n'est pas le cas.

Ce serait plutôt le courant et le contre-courant, la lutte entre la mer et l'eau douce, qu aurait arrêté le travail des polypiers. On admet que les vagues brisant sur le bord extérieur du récif y favorisent la croissance des madrépores, ce bord extérieur étant généralement le plus élevé. Peut-être ce fait expliquerait-il la formation des *motu*, le mouvement des vagues

lement flanquées d'un ou deux motu, l'un à droite, l'autre à gauche. Ces *motu* s'élèvent de 3 à 5 mètres au-dessus de l'eau; ils sont plats, couverts de brousse, de cocotiers, pandanus. *miro, tamanu, hutu,* etc. De nombreux autres motu s'échelonnent contre le récif extérieur et le récif intérieur ou frangeant qui enserre capricieusement les rivages, laissant la mer profonde s'avancer au loin dans les baies ou la refoulant devant les pointes. Il n'y a qu'un ou deux mètres d'eau sur le récif intérieur; du reste, la profondeur à laquelle s'arrêtent les coraux est très variable. L'eau est ainsi colorée des nuances les plus diverses et les plus intenses et des collines surplombant l'Océan les îles paraissent enchâssées dans une vaste plaine aux teintes nacrées et changeantes à la moindre brise. A un ou deux mètres de profondeur la teinte naturelle des coraux : rose, blanc, jaunâtre, violacé, rougeâtre, apparaît nettement; jusqu'à 3 mètres, c'est du vert émeraude, du vert de champ d'orge au printemps, avec des taches violettes formées par des pâtés de coraux ramassés en touffes semblables à des arbustes ou aux fleurs de neige que la gelée dessine sur nos fenêtres des pays du Nord, mais plus épais. Dans les branches de ces arbustes se pourchassent de tout petits poissons jaunes, rouges, bleu ciel, verts, bigarrés, coupés de barres noires et blanches.

Enfin, aux grandes profondeurs, l'eau devient de plus en plus bleu outremer pour passer au noir. Les indigènes sont très attentifs [1] à ces différentes colorations qui leur indiquent les endroits où ils doivent faire passer leurs canots ou leurs bateaux.

La terre ferme plonge rarement dans le bleu; elle est presque toujours précédée d'un marchepied de corail. Aussi est-on obligé de construire de longs appontements ou wharf (*Uafu*) pour permettre aux navires de débarquer directement. Il n'y a dans le village prin-

devenant tourbillonnant au point où le récif s'arrête et où se produit la lutte entre l'eau douce et l'eau de la mer. Quoi qu'il en soit, les *motu* sont toujours élevés de 3 à 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la mer et entourés d'un vaste marchepied de corail, sauf du côté des passes.

[1] Dans les endroits difficiles, un des nautoniers est debout devant le foc et ne quitte pas des yeux la surface aqueuse. D'un geste, d'un mot brusque, il indique à l'homme de barre le coup à donner.


RAIATEA
ET
TAHAA
153°54'
153°39'
1: 180000
0 2 4 6 8 10 Kil.
V. Attinger sc.
I. Tautu
0–3m
Ruutia
Dt. Iripau
Mt. Ohiri 590m
Dt. Ruutia
Mt. Maunaroa
District
I. Mahea
Passe Toahotu
I. Toahotu
I. Motea
Passe Paipai
Pte. Mamora
Pte. Tiaimahara
Vaitoare
Debarcadère
I. Fatu Fatu
Grand banc central
I. Toatoatu
Uturoa
Pointe du Regent
Passe Teavapiti
I. Taoru
I. Tahunaoe
Passe Rautoanui
I. Torea
Teveitoa
District de Teveitoa
I. Tipaemau
Passe Iriru
I. Iriru
I. Hinahuruvi
Avera
Pierre blanche
I. Horea
Passe Tiano
I. Tiano
I. Teautavaha
I. Oohi
Passe Teavamoa
I. Oatara
Dt. de Faarepa
Vallée de Faaroa
District d'Opoa
Dt. Hotopuu
I. Toamaro
Passe Toamaro
Retranchement
Motu Tapute
Motu Pariu
Motu Nuutere
Motu Roa
District de
Tumaraa
District de Vaia
Passe Punaeroa
I. Haaio
Pte. Putete
I. Naonao
Passe Naonao
de 0m à 4m

cipal (Uturoa) qu'un seul petit quai de 50 à 100 mètres où les grands navires puissent accoster.

La mer intérieure (entre les récifs) est plus ou moins balisée et les échouages de petits bâtiments sont fréquents, surtout quand l'équipage est ivre. Mais les bateaux sont vite remis à flot: la mer est le véritable élément de l'indigène.

Le rivage s'élève insensiblement jusqu'au pied des montagnes où il n'a guère que 5 mètres d'altitude. Il est sablonneux d'abord, puis, aussitôt qu'il a atteint 2 mètres, il est formé d'alluvions et de bonne terre végétale mélangée au sable et à la poudre de corail[1]. Cette zone, d'une largeur très variable, est la seule habitée avec

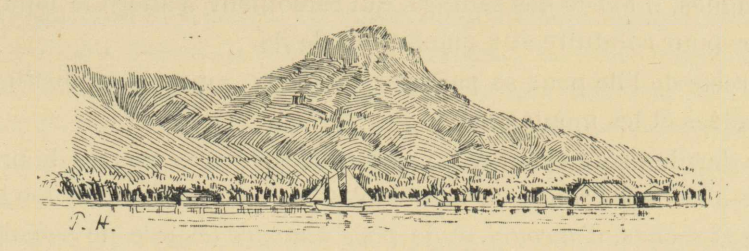


Fig. 6. — La goëlette *Harriet* passant devant Uturoa.

Le service postal est « assuré » (c'est-à-dire qu'il ne l'est pas) par quelques goëlettes qui font le trajet Raiatea–Tahiti en un espace de temps variant entre 20 heures et 15 jours, selon les caprices des vents.

l'embouchure des rivières et le bas des vallées. On ne trouve presque nulle part des habitations à plus de 500 mètres de la rive.

Cette coutume de ne pas s'éloigner du rivage s'explique facilement.

D'abord l'indigène qui vit presque exclusivement du produit de sa pêche joint à l'alimentation végétale a mille avantages à se trouver près de la mer. Le cocotier, l'arbre à pain, le taro ne prospèrent guère que sur cette première zone, moitié sablonneuse, moitié formée d'humus. Les montagnes sont dénuées de végétation utile. Il est vrai que les bananiers, les fei, les ignames se plaisent mieux

[1] Cette première zone est parfois marécageuse et permet la culture du taro. Le marécage provient du sous-sol coralligène qui empêche l'eau de s'écouler avec une rapidité suffisante et la maintient dans la couche de terre noire très fertile provenant d'alluvions.

dans les vallées. Mais la nuit! Que deviendrait-on s'il fallait coucher dans la vallée ? Rien qu'à cette pensée les cheveux se dressent sur la tête du Tahitien ; n'y a-t-il pas les esprits, les revenants, les *tupapa'u*. Il suffit qu'un mauvais plaisant, caché derrière un buisson, crie de nuit *tupapa'u* pour que les passants s'enfuient à toutes jambes.

C'est donc sur le rivage que se trouvent les habitations bordant la route, l'unique route qui ne fait pas même le tour de l'île à l'heure qu'il est. On comprend la nécessité de voyager par eau, ou plutôt c'est ce moyen de communication beaucoup plus facile qui a empêché jusqu'ici la construction des routes. Pour traverser les montagnes, il existe des sentiers qui remontent d'abord le fond des vallées pour conduire aux plantations de *fei*.

Le reste de l'île peut se partager en deux zones bien distinctes: les vallées et les montagnes.

Ces dernières s'élèvent très rapides, dénudées, couvertes de broussailles aux fleurs rouge vif semblables à des aigrettes, de fougères dures et sèches, d'*aerouri,* et de *pope haavare* (espèce de sensitive). Par places, la végétation manque et le sol crayeux blanc, jaune ou rouge foncé se montre à nu, raviné par les violentes érosions de la saison des pluies.

Sur les sommets où l'altitude tempère un peu la chaleur torride et où les nuages se traînent fréquemment, il se dépose toujours, le soir et le matin, une très forte rosée qui entretient une végétation plus nourrie qu'à mi-côte, et la marche au travers d'une brousse qui dépasse même la tête des chevaux devient très difficile et très lente. Il faut toute une escorte d'indigènes armés de haches et de longs couteaux pour se frayer un chemin et la vue est presque nulle, tant on est enfoui dans des buissons touffus semblables à des buis gigantesques. Les pandanus nains sont nombreux là-haut et leurs racines adventives sont trompeuses; elles cassent sous le pied qui essaie de les escalader. Mais si l'on parvient, en dépit des piquants qui hérissent son tronc et ses racines, à escalader un pandanus, quelle vue incomparable s'offre aux regards du voyageur!

Je n'oublierai jamais le coucher du soleil vu du Mehani (800 mè-

tres) : toutes les montagnes hardiment découpées, embrasées de rayons rouges, avaient l'air d'être en feu[1]. Des vallées enfouies dans une vapeur violette s'élevaient verticales les fumées du soir. De tous côtés la mer infinie, baignant les îles de ses flots perlés dont la rumeur arrivait à peine jusque là-haut. Et le ciel ! le ciel flamboyait de toutes les teintes imaginables..... Le soleil disparut ; instantanément lui succéda le rayon vert qui ne dura qu'une seconde ou deux pour faire place à un véritable « Alpenglühn » embrasant toutes les îles. Un grand oiseau blanc, le phaéton, avec sa plume rouge à la queue, planait seul à des hauteurs immenses, semblable à une colombe de paix. On entendit l'appel de la tourterelle et du coq sauvage, puis tout se tut. La rosée baignait déjà chaque ramille et un véritable frisson de froid nous étreignit. La nuit venait de succéder au jour. Alors commença une joyeuse descente au clair de lune, les hommes chantant de leurs voix gutturales des *himene* qui avaient une vague parenté avec les « iodlés » de nos bergers alpestres.

Mais ce n'est pas la vue que les indigènes viennent contempler sur le Mehani. Ils y montent quelquefois en longues troupes, au grand soleil de midi, suçant des oranges le long du chemin. Le soir ils se couchent dans l'enfoncement d'un rocher bien connu, font un grand feu et chantent toute la nuit assis en rond pour conjurer les *tupapa'u* et autres esprits (*ivi*,*mateivi*). A la pointe du jour, ils continuent leur ascension et vont visiter de vastes précipices où s'engouffrent des torrents et où les grosses pierres rebondissent dix fois avant que le son ne se perde. C'est au fond de ces trous qu'habitent certains de leurs dieux[2]. Ce pieux pèlerinage terminé, ils s'en vont deux à

[1] C'est ici que le sentiment de l'inrendable s'empare du peintre, comme devant les paysages égyptiens dont il faut renoncer à reproduire les colorations par les procédés actuels de la peinture.

[2] Et c'est aussi sur le Mehani que se réfugient les âmes des morts. Elles se rassemblent auprès de trois pierres nommées : *Ofaiarâriorio*, *Ofaireiriorio*, *Ofai maue raa*, et de là se rendent sur le Temehani. On raconte aussiqu'il existe à Papeari, à Moorea deux pierres, l'une *Ofaiora,* la pierre de vie, l'autre *Ofaipohe*, la pierre de mort parce que les âmes y volaient à la mort apparente du corps ; seulement elles revenaient de Ofaiora, mais pas de Ofaipohe. Les âmes qui y arrivaient périssaient et ne retrouvaient jamais la vie.

deux cueillir une jolie fleur blanche veloutée, semblable à notre Edelweiss, mais plus grande, les quatre pétales rangés d'un seul côté, et croissant sur des buissons. C'est une fleur sacrée. Chacun en fait son petit bouquet, puis l'on se couronne et on redescend en chantant et en suçant des cannes à sucre sauvages qui abondent sur ces hauteurs. On s'arrange, cela va sans dire, à rentrer avant la nuit.

Quand la reine de Bora-Bora venait à Raiatea avec sa cour formée de jeunes sauvages des deux sexes, elle faisait sa petite excursion au Mehani pour y saluer l'âme de l'un de ses ancêtres. A son retour, elle s'arrêtait au bas d'une vallée ombreuse, sous un bosquet d'orangers où, depuis quelques jours, du jus d'oranges fermentait dans de vastes calebasses *(hue)*. Et l'on faisait la noce avec du vin d'oranges, on dansait la *upaupa* et l'on chantait jour et nuit jusqu'à ce qu'il n'y eût plus une goutte à absorber et que le dernier danseur fût plongé dans un profond sommeil lequel pouvait durer un jour ou deux.

Le Mehani n'est pas la plus haute montagne de Raiatea, mais son sommet est le plus accessible. Le Faneuhi (1033 mètres) et la montagne sainte (*Te Mou'a mo'a*) qui domine le village sacré d'Opoa sont bien plus remarquables comme élévation et comme découpures, mais sont parfaitement inaccessibles. C'est pourquoi les Tahitiens en ont fait la demeure des dieux. Enfin le Tapioi[1], à peine haut comme la tour Eiffel, dresse sa silhouette de volcan éteint à l'extrémité nord de Raiatea, au-dessus du chef-lieu actuel, Uturoa.

Des chaînes principales de l'île descendent des chaînons en dos d'âne, à pente très régulière jusque dans le voisinage de la côte où ils tombent un peu plus brusquement. Ces chaînons dénudés encadrent de nombreuses et fertiles vallées (*Faa*). Les principales, en partant de Tapioi et en continuant vers Opoa pour revenir par Tevaitoa, sont : la vallée de Vaipau (eau tarie), de Tepua, de Vairua,

[1] Le Tapioi a un galbe tout à fait antique et ressemble d'une façon frappante à l'Acropole d'Athènes. Mais la race indolente qui habite ce pays charmant n'a jamais esssayé d'en couronner le sommet de temples magnifiques. Aussi bien le marbre lui eût-il manqué.

Marae de Tevaïtoa.



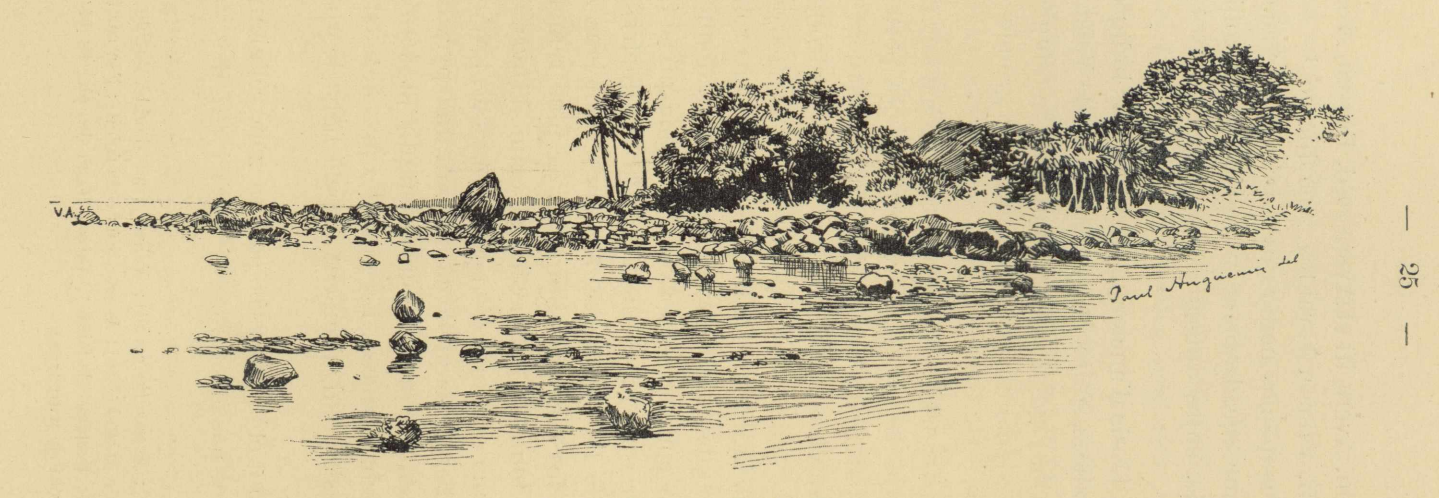


Fig. 7. — Le Marae de Maupiti.

de Hamoa, Vairahi, Avera iti et Avera rahi, Faaroa, Toahiva, Opoa, Faatemu, Vaihuti, Vaiaau, Tevai toa, Apooiti, etc.[1]

Les baies ont les mèmes noms que les vallées. Plusieurs, par leur profondeur et leur encadrement entre de hautes collines, ressemblent à des fiords, entre autres celles de Faaroa et de Faatemu à Raiatea.

A signaler des débris d'anciennes fortifications indigènes *(pâ, pâri)* dans plusieurs vallées, entre autres dans celle de Vaiaau où les derniers défenseurs de l'indépendance nationale se réfugièrent en 1897 sous le commandement d'une femme, une grande cheffesse, la Faterehau.

Un monument historique non moins curieux est une pierre énorme qui se trouve dans la vallée d'*Averarahi* et qui porte des inscriptions bibliques par lesquelles le chef du mouvement anti-français, Terahupoo, affirmait sa conviction que jamais les troupes françaises n'atteindraient ce point. Cette pierre a ceci de particulier qu'elle indique, paraît-il, la mesure de la taille des anciens rois de Raiatea. La photographie que nous reproduisons ici peut donner une idée de cette taille par la comparaison avec l'indigène qui se tient à côté de la pierre et qui mesure lui-même 175 à 178 centimètres.

Le pourtour de l'île est semé de débris d'anciens *marae*, autels servant jadis à des sacrifices humains. Le plus remarquable et le plus célèbre de toute la Polynésie est celui d'Opoa. Ces marae se composaient d'une enceinte d'énormes blocs de lave, de basalte ou de corail au milieu de laquelle se dressait une pyramide tronquée sur laquelle montait le prêtre pour accomplir le sacrifice. Le marae était entouré d'arbres sacrés : les gigantesques *hutu* (Barringtonias), le *miro* (Thespesia), vulgairement appelé bois de rose, le *tahinu*, c'est-à-dire oint.

Si les marae ont été renversés par un zèle religieux iconoclaste, leurs débris n'ont pas été utilisés jusqu'ici par des mains profanes

[1] Vaipau (eau tarie) ; Tepua (le corail) ; Vairua (eau double, double cascade) ; Hamoa (prière sainte) ; Vairahi (grande eau) ; Avera (brûlée du soleil) ; Faa roa (la grande vallée) ; Opoa (nom du village) ; Faatemu (la feinte) ; Vaiaau (l'eau des pierres du marae) ; Tevaitoa (l'eau du corail) ; Apooiti (le petit trou).

pour faire de la chaux ou pour construire des routes[1]. Les indigènes les respectent et les vénèrent encore en secret. On exhume parfois des ossements dans ces antiques lieux de sépulture. On se rassemble alors dans le plus grand secret au milieu d'une forêt et les ossements sont brûlés dans une vaste excavation. En 1897, je suis survenu pendant une de ces cérémonies, trop tard malheureusement pour en noter les rites.

Les plus beaux marae que l'on retrouve encore à Raiatea sont, après celui d'Opoa, ceux de Tevaitoa (tout au bord de la mer), de Vairahi, de Hamoa (à l'ombre des grands châtaigniers indigènes) *mape* (Inocarpus edules), d'Avera, d'Apooiti, de Vaiaau, etc.

On pénètre à l'intérieur du récif qui entoure les îles de Raiatea et de Tahaa par onze passes, dont deux pour Tahaa, les passes Toahotu et Paipai. Les passes *(ava)* de Raiatea sont: la passe double (Teavapiti ou Teavarua) qui donne accès au principal village; la passe Iriru, devant le village d'Avera, la Teava mo'a, la Sainte, devant la Mecque tahitienne (Opoa); les passes Naonao, Punaeroa, Toamaro, Tiano et Rautoanui. Celle-ci, ainsi que les quatre premières, sont les seules fréquentées par les navires, les autres ne livrant passage qu'à de petits cotres.

Les habitations sont groupées le long du littoral en petits hameaux. Il n'y a guère que quatre ou cinq agglomérations qui méritent l'épithète de village: Uturoa, le chef-lieu, avec 300 habitants, Avera, Opoa, Tevaitoa et Tumaraa.

Raiatea compte actuellement 2138 habitants (1899). Elle était et reste encore divisée en petits clans ou districts *(mataeinaa)*, ayant chacun à sa tête un chef ou petit roi. Les mataeinaa de Raiatea sont: Uturoa, Tufenuapoto, Tufenuaroa, Avera, Tevaitoa, Tumaraa, Opoa, Farepa, Hotopuu, Vaia.

[1] Il est curieux d'observer, dans un grand nombre de contrées, l'emploi que les générations postérieures ont fait des monuments élevés par leurs ancêtres. Fréquemment des pierres décorées de bas-reliefs magnifiques ont servi à faire de la chaux. (En Arabie entre autres.)

Tahaa.

Tahaa (Tahanga pour les Maori), la sœur de Raiatea (Rangiatea), à 9 ou 10 kilomètres (au nord) de celle-ci et enserrée dans la même ceinture de corail, possède aussi son petit nom poétique: *Tahaanui-marae-atea,* la Grande Tahaa du marae lointain.

De ce lointain marae où l'on portait la dépouille des grands chefs, leur âme s'envolait vers l'Upolu ou la Havai'i métropolitaine.

Tahaa offre un contour presque circulaire, mais déchiqueté, avec de nombreuses baies dont trois très profondes; celles de Hamene, d'Hurepiti et d'Apu se rejoignent presque et découpent deux presqu'îles. L'île est plus montagneuse que sa voisine; les plages y occupent un espace moindre; pas de ruisseaux, mais de simples ruisselets descendant très rapidement des monts Fareura (460 mètres), Ohiri (590 mètres), Mauna Roa (417 mètres) [1].

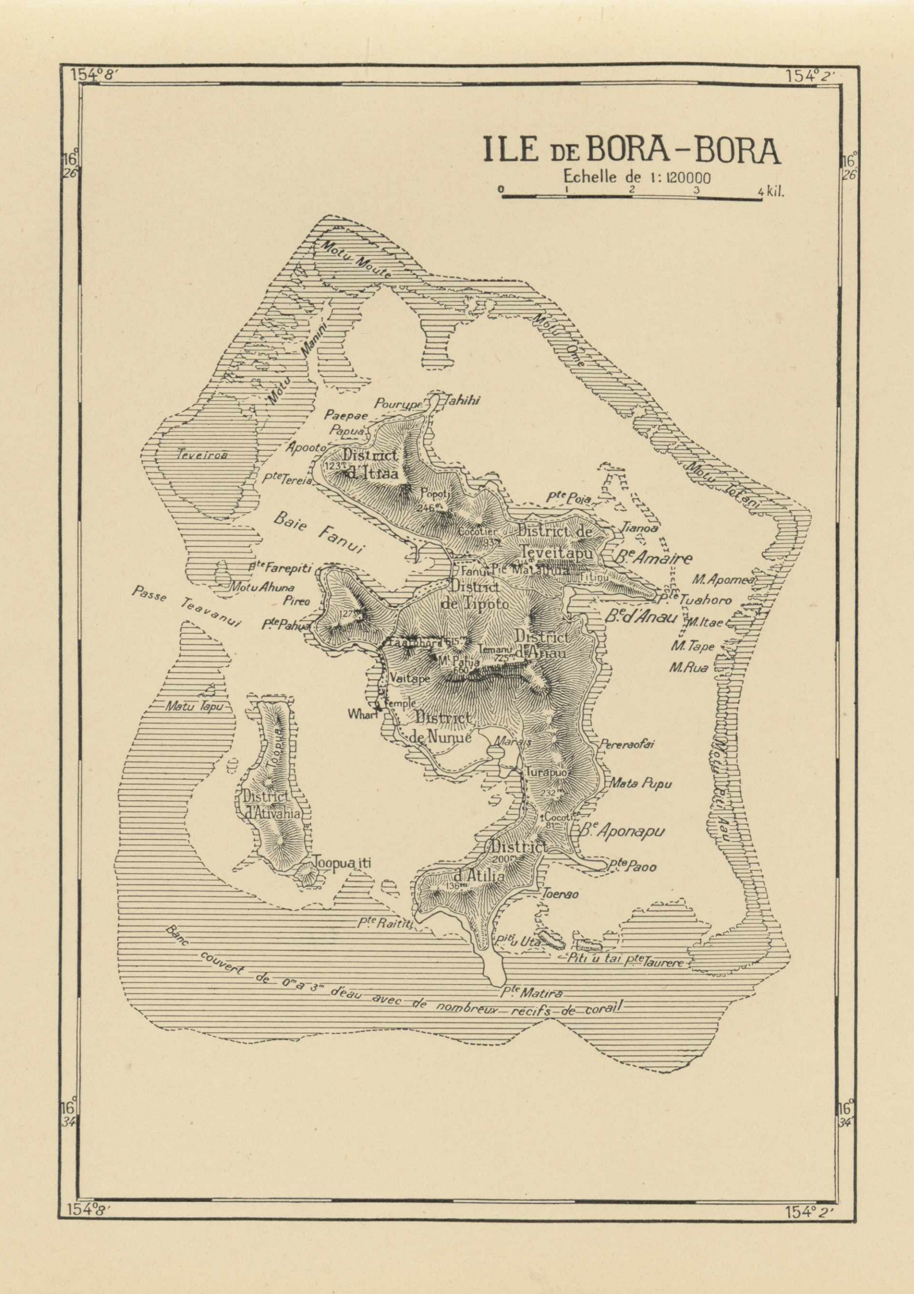
Le récif du côté nord est bordé d'une soixantaine de motu boisés (cocotiers et pandanus).

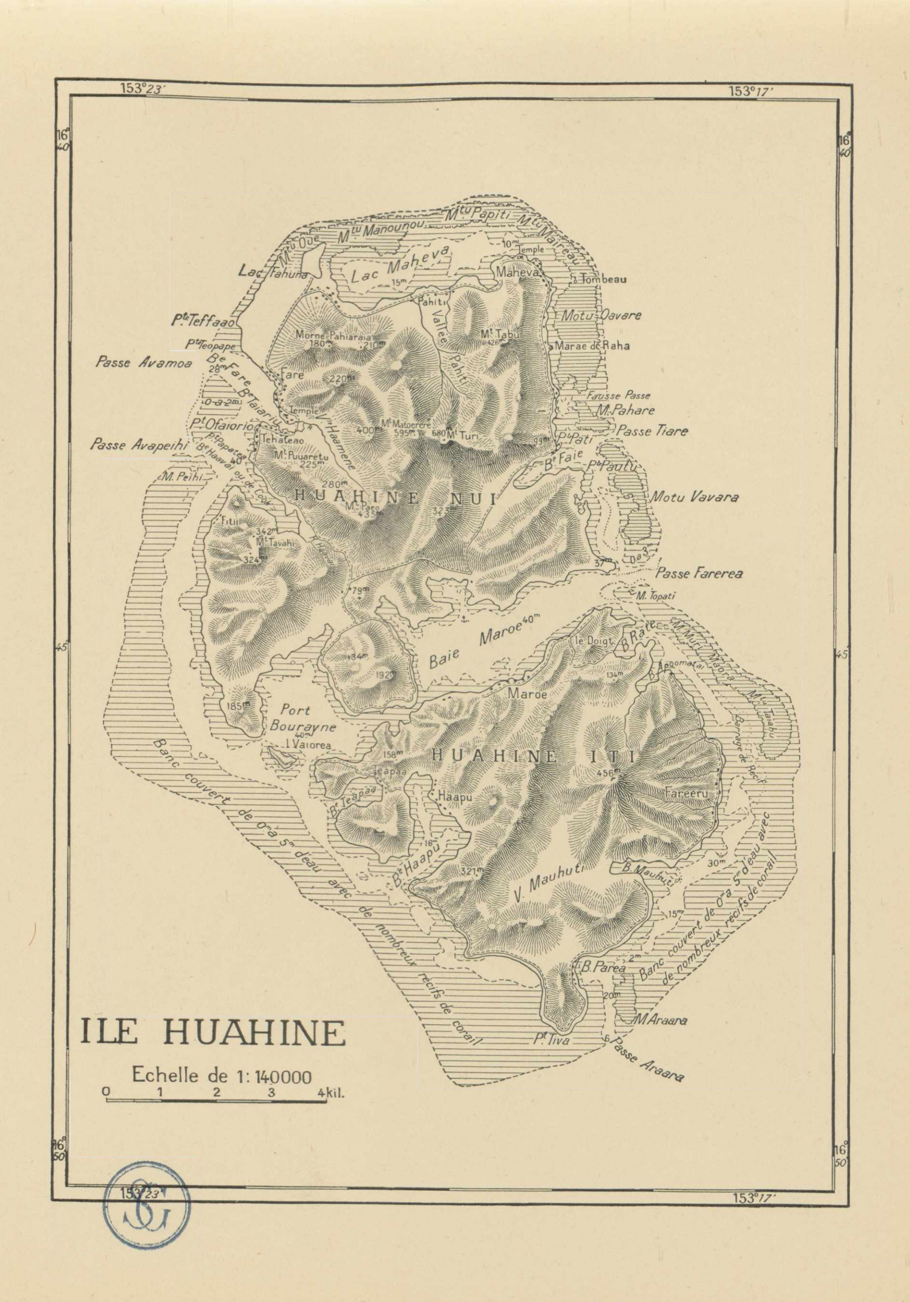
Le principal village est Vaitoare, en face d'Uturoa. L'île compte 1099 habitants qui ont la réputation d'être de mauvaises têtes, mais des gens plus travailleurs et plus commerçants que leurs voisins. C'est Tahaa qui fournit Raiatea de vivres, même de poisson. On y cultive surtout le Maranta indica qui donne beaucoup d'arrow-root, l'igname, la patate, le tabac et le coton.

Bora-Bora.

Bora-Bora (anciennement Vavau) avec son pic, le Pahia (660 mètres), et sa tour, Temanu (725 mètres), surgit de la mer à 45 km. au Nord-Ouest de Raiatea. C'est une petite île de forme capricieuse, à

[1] Une des principales montagnes des Sandwich porte le même nom : Mauna loa (4200 mètres).


ILE DE BORA-BORA
Echelle de 1: 120000
0 1 2 3 4 kil.
154°8′
154°2′
16° 26′
16° 34′
Motu Moute
Motu Mamini
Motu Ome
Motu Tofari
Teveiroa
Pouruye
Tahihi
Paepae
Papua
Apooto
Pte Tereia
District d'Itraa
Popoti
Baie Fanui
Pte Poia
District de Teveitapu
Tianoa
Be Amaire
Pte Farepiti
Motu Ahuna
Pireo
Passe Teavanui
Pte Pahua
District de Tipoto
Pte Tuahoro
M. Apomea
Be d'Anau
M. Itae
M. Tape
M. Rua
District d'Anau
Vaitape
Temple
Wharf
District de Nunue
Matu Tapu
Toopua
District d'Ativahia
Pererao fai
Mata Pupu
Turapuo
Be Aponapu
Toopua iti
District d'Atilia
Pte Paoo
Toerao
Pte Raititi
Piti u Uta
Piti u tai
Pte Taurere
Pte Matira
Banc couvert de 0m a 3m d'eau avec de nombreux recifs de corail


ILE HUAHINE
Echelle de 1: 140000
0 1 2 3 4 kil.
153°23′
153°17′
16° 40′
16° 45′
16° 50′
Mtu Papiti
Mtu Manounou
Lac Tahuna
Lac Maheva
Maheva
Tombeau
Pte Teffaao
Motu Oavare
Marae de Raha
Passe Avamoa
Fare
Passe Tiare
M. Pahare
Fausse Passe
Passe Avapeihi
Pte Ofaioria
Tehateao
M. Peihi
Motu Vavara
HUAHINE NUI
Passe Farerea
M. Topati
Baie Maroe
Maroe
Port Bourayne
I. Vaiorea
HUAHINE ITI
Haapu
Fareeru
V. Mauhuti
B. Mauhuti
B. Haapu
B. Parea
Pte Tiva
M. Araara
Passe Araara
Banc couvert de 0m a 5m d'eau avec de nombreux recifs de corail

profondes découpures, entourée d'un récif qui, au Sud. se maintient à fleur d'eau sur une largeur de 2 kilomètres et ne s'ouvre qu'en un seul endroit, à la passe Teavanui (la grande) laquelle regarde à l'Ouest. Entre ce récif semé de nombreux motu boisés et la rive se trouve un double motu montagneux qui est plutôt un soulèvement faisant partie du reste de l'île et qui se nomme Toopua nui et Toopua iti. Ces deux motu sont séparés par un chenal étroit et peu profond au fond duquel on aperçoit d'énormes pierres. L'une d'entre elles, qui affecte vaguement la forme d'une pirogue. est connue dans les légendes indigènes sous le nom de Barque de Hiro (*Te va'a no Hiro*). Ce dieu, un des plus célèbres de la mythologie tahitienne, a laissé sur les rochers qui surplombent le chenal en question l'empreinte de ses doigts puissants. Le roc calcaire ressemble, en cet endroit, à la pâte durcie dans laquelle un géant aurait imprimé ses doigts longs de dix mètres : c'est la main de Hiro (*te rima no Hiro*). Il a eu soin de laisser là aussi les osselets avec lesquels il jouait étant enfant : ce sont également de grosses pierres. Enfin, un autre bloc a la curieuse propriété de rendre un son vraiment métallique lorsqu'on le frappe avec un bâton ou avec une pierre : c'est la cloche de Hiro (*te o'e no Hiro*).

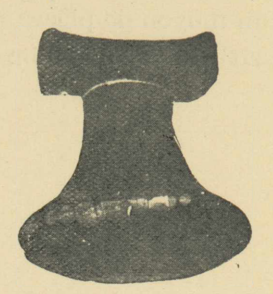


Fig. 8. — Pilon en basalte de Maupiti.

Cette île étant la seule qui possède des trachytes et basaltes compacts a le monopole de la fabrication des pilons (*penu*).

Le village principal, Vaitape, s'étale en face de la passe. Outre la maison de la reine, on y remarque des Farehau monumentales mesurant jusqu'à 50 mètres de longueur (voir Farehau au chapitre concernant l'habitation). Des pentes abruptes des montagnes descendent de courts ruisselets. L'île est insuffisamment arrosée et le fei y manque totalement. Elle possède deux autres centres de quelque importance : Faanui et Anau. Bora-Bora ne compte que 1264 habitants parmi lesquels deux ou trois Européens et quelques Chinois. Une bonne route fait le tour de l'île. Jusqu'ici Bora-Bora a gardé toute sa couleur locale, étant, ainsi que Maupiti, passablement en dehors du passage des Blancs. Les fêtes s'y célèbrent dans toute

leur antique solennité. On a fait venir plusieurs fois à Tahiti les gens de Bora-Bora pour exhiber leurs anciens costumes aux fêtes du 14 juillet. On y fabrique encore la *tapa* (étoffe indigène en écorce) et les plus curieuses guirlandes, couronnes et décorations en paille tressée.

Les habitants de Bora-Bora sont des fêtards et des discoureurs doublés de paresseux hors ligne. Quand la faim les talonne, ils montent les grandes pirogues doubles de l'ancien temps et rentrent le soir chargés de poisson. De la haute mer, où ils ne craignent pas de s'aventurer dans leurs pirogues doubles, ils font des signaux au moyen de pièces d'étoffe au bout d'un bâton, qui indiquent aux riverains le nombre de gros poissons pris.

Maupiti.

Maupiti n'est qu'un énorme rocher avec une courte plage, entouré d'un vaste récif dangereux au travers duquel un étroit chenal livre passage aux petits cotres. Encore faut-il attendre le vent favorable pour se risquer dans cette passe. Pour ne l'avoir pas fait, un cotre y a sombré, en 1899, et neuf femmes ont été noyées. Une fois à l'intérieur du récif on y est prisonnier de la mer. Il faut attendre qu'elle ne s'engouffre plus dans la passe, y formant une barre, et que le vent contraire vous permette d'en sortir. Aussi cette île est-elle peu visitée. Un Blanc y habite par intermittence pour y vendre les pareu, les conserves, le thé, le sucre et le rhum dont les indigènes raffolent. Les 536 habitants de Maupiti sont restés les types les plus purs de la race tahitienne et c'est là qu'on devrait faire un séjour prolongé pour noter les anciennes coutumes. Ce sont eux qui fournissent les autres îles de ces gracieux pilons en trachyte, les *penu* dont on se sert pour écraser le manioc ou les plantes médicinales dans les bassins de bois *(umete)*.

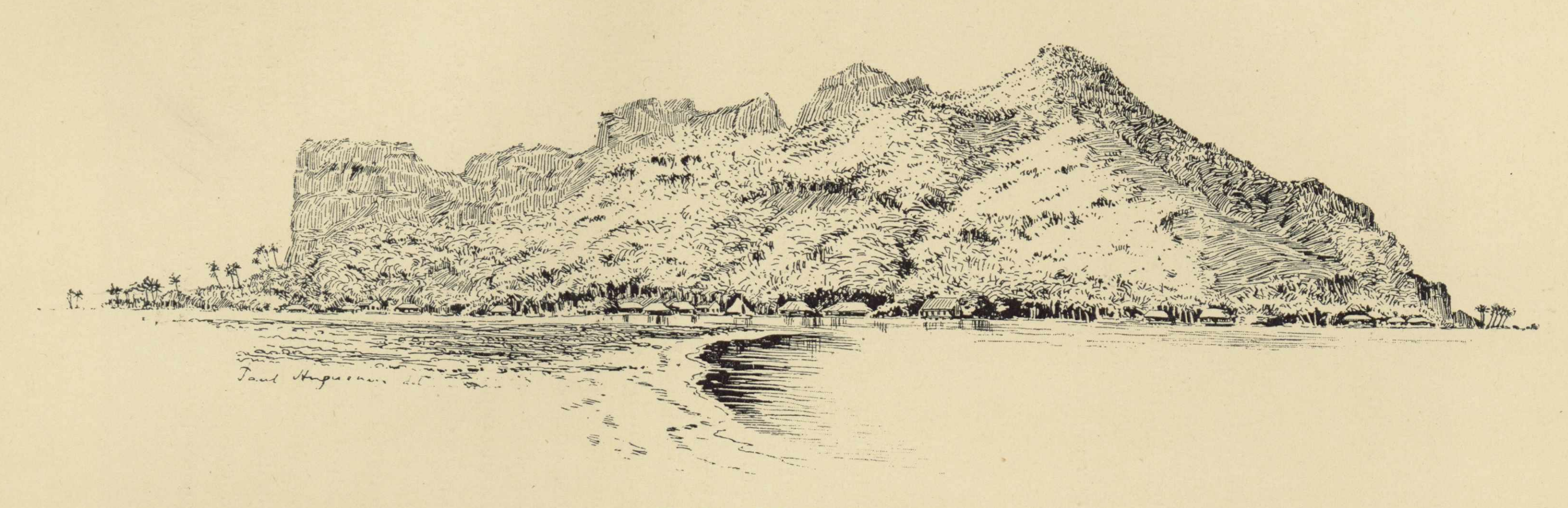


Fig. 9. — L'Ile de Maupiti.

La dernière (à l'Ouest) des îles habitées du groupe (500 habitants)

Motu-iti et Maupihaa.

Deux îles inhabitées, Motu-iti et Maupihaa sont situées dans le voisinage de Maupiti et de Bora-Bora, tandis que les îlots perdus de Scilly et de Bellingshausen se trouvent beaucoup plus à l'Ouest. Ces plages sont couvertes, à certaines époques, d'œufs d'oiseaux de mer et l'on y pêche de magnifiques et abondantes tortues. Mais elles sont plutôt visitées pour la pêche de la nacre.

Huahine.

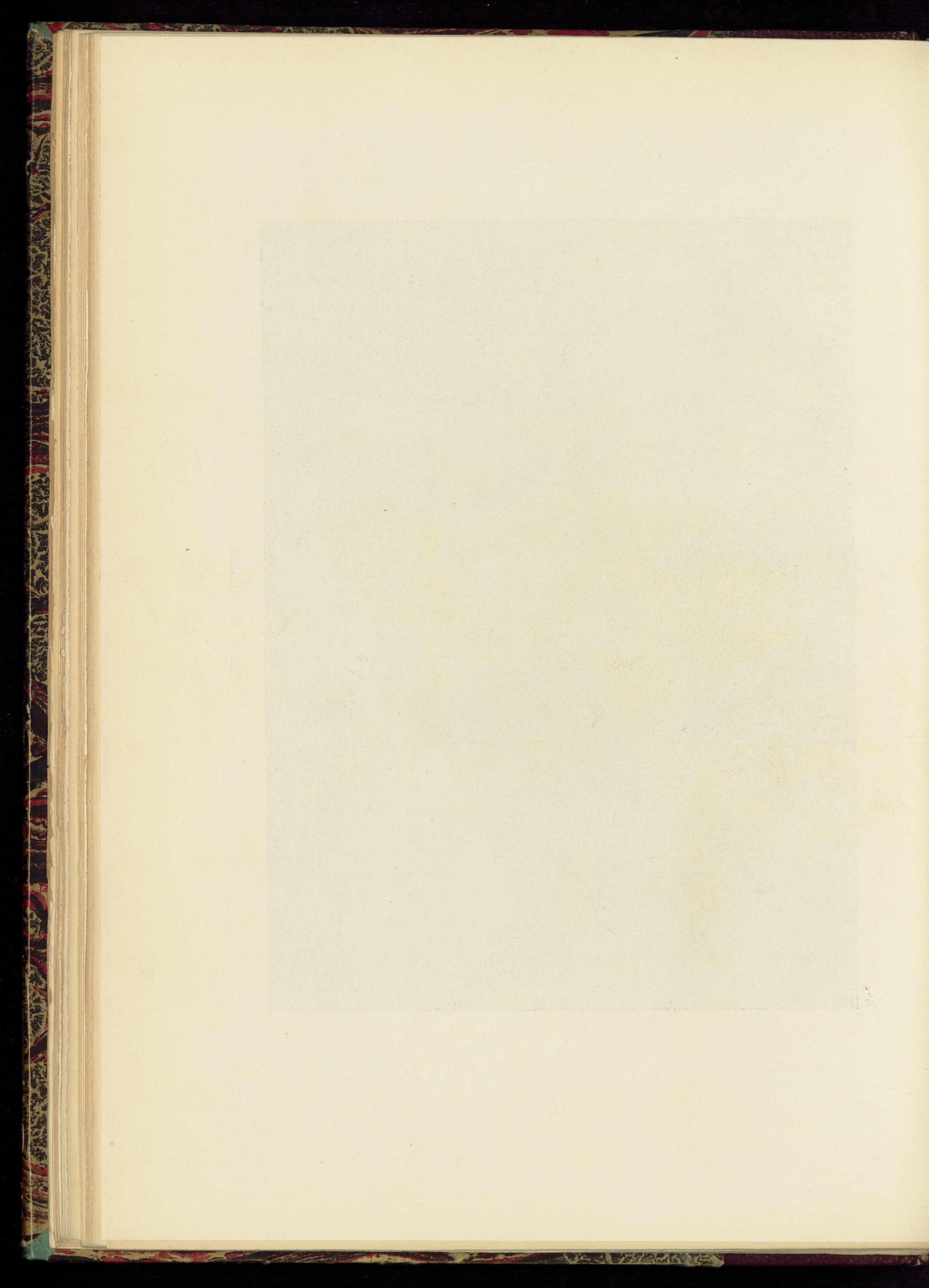
A l'Est de Raiatea, un peu dans le Nord, se trouve la grande île double de Huahine, Huahine nui et Huahine iti, séparées par un chenal guéable de 40 à 50 mètres de largeur.

Les principaux sommets atteignent 680 mètres (Mont Turi), 595 mètres (Mont Matoerere), 435 mètres (Paeo). Dans le Nord de Huahine rahi se trouvent deux lacs, le grand lac Maheva ou Fahuna-rahi dont l'eau est saumâtre et le petit lac Fahuna-iti dont l'eau est douce. Le grand lac mesure un kilomètre sur 4 ou 5 et communique avec la mer par un chenal de même longueur où sont établis de nombreux barrages pour la pêche d'excellents poissons qui y sont très abondants. Le plus renommé est l'*ava*, espèce de saumon blanc. Les bords marécageux de ces lagons sont peuplés de canards sauvages (*moora oviri*).

Cinq passes donnent accès au rivage, celle d'Ava Mo'a (la sainte) conduisant au chef-lieu ; Fare ou, pour dire tout au long, Farenuiatea, c'est-à-dire la grande maison lointaine, toujours des souvenirs de l'émigration; celle de Avapeihi menant à la baie de Cook; la passe Farerea qui conduit dans la vaste baie Maroe et les passes Tiare et Araara qui ne peuvent servir que pour de petites embarcations.

Marae de Huahine.





Cette île, dont la population égale à peu près celle de Bora-Bora (1237 habitants), rappelle d'importants faits historiques : les marae de Maeva à la pointe Nord-Est où remontent toute l'histoire et toutes les généalogies de Huahine ; le marae religieux de Manuunuu sur l'autre rive du lac, près duquel se trouve le tombeau de six Français tués à Maeva en 1846 et enfin le marae de Tiva à la pointe sud. C'est près de ce dernier que le grand prêtre de Hiro enterra les outils du charpentier de Cook dans l'espoir de les voir fructifier.

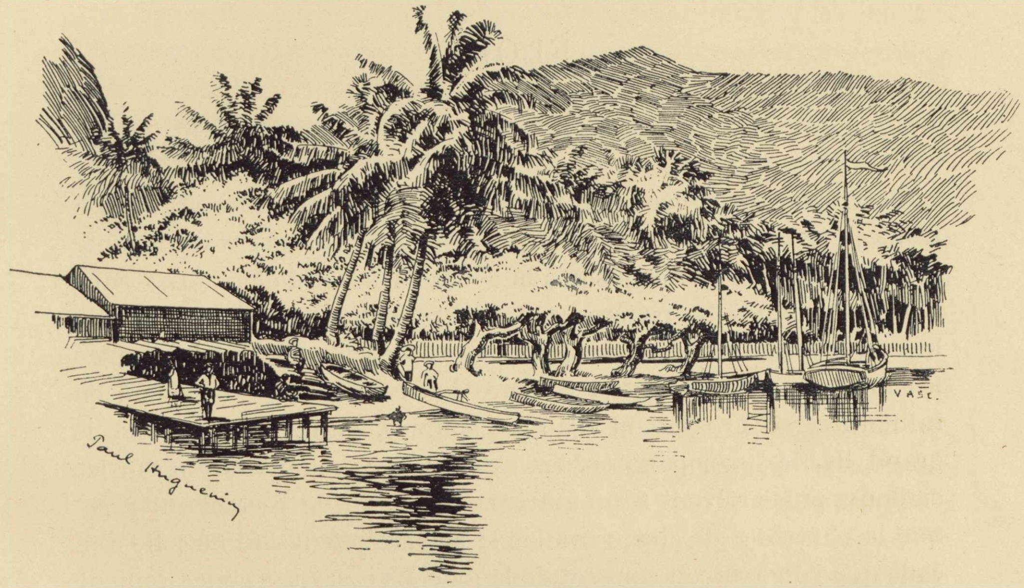


Fig. 10. — Débarcadère de Fare à Huahine.

Situé au fond d'une baie ombragée dont les eaux sont assez profondes pour donner accès à des vaisseaux de fort tonnage qui y débarquent les produits de la Nouvelle-Zélande et y prennent le coprah, les oranges, les ignames et les ananas.

Enfin, pour clore la série des Iles sous le Vent, il faut citer la petite île de Tubuai-Manu ou Maiao-iti située à l'Est de Huahine et qui n'a que deux collines dont la plus élevée, celle de l'Est, atteint 50 mètres seulement. Comme à Maupiti, la passe est dangereuse et les indigènes doivent remorquer les cotres dès qu'ils sont engagés dans le chenal. La population se maintient au chiffre de 200 âmes. (Ces détails, comme les chiffres relatifs à la population, sont empruntés à l'Annuaire de Tahiti pour l'an 1899.)

CHAPITRE II bis

FLORE

C'est dans les vallées que se développe la luxuriante végétation tropicale, recouvrant les ruisseaux de sa voûte humide et verdoyante et remontant les pentes jusqu'à la source des cours d'eau. Les ruisseaux et les petites rivières (*vai*, *pape*) prennent le même nom que les vallées. Ils sourdent au pied des escarpements rocheux, entre les fougères arborescentes, coulent doucement dans un vallon en miniature, se grossissent d'autres sources, entre les fougères, le grand lis, les scolopendres, les safrans, (*rea*), murmurent sur les cailloux, puis arrivent à un autre escarpement de rocher qui marque la naissance de chaque vallée et se précipitent en une jolie cascade que l'on aperçoit souvent de la mer. La cascade a généralement creusé un bassin plus ou moins vaste dans le roc. Ces frais bassins se tapissent de la verdure la plus luxuriante, à l'ombre de rochers noirs décorés de plantes grimpantes et de lianes qui ne laissent pas le soleil réchauffer leur eau. De paisibles chevrettes et de jeunes truites sont les seuls habitants de ces petits lacs où l'on aime à venir chercher la fraîcheur délicieuse d'un bon bain et la tranquillité d'un sauvage décor.[1]

Le ruisseau ne tarde pas à devenir torrent sur les rocs éboulés couverts de mousse verte ; il passe maintenant à l'ombre des gigan-

[1] Parmi les plus connus de ces bassins, il faut citer ceux de la Faataua à Tahiti.

tesques mape, dont les troncs ressemblent à des colonnes gothiques flanquées de colonnettes et dont les fruits offrent de l'analogie avec nos châtaignes. Sur les deux pentes ombreuses, des plantations de fei, de bananes, d'ignames, alternent avec des arbres sauvages, des bosquets de bambous et des essences d'importation plus ou moins récente : l'oranger, le citronnier, qui, avec le goyavier, importé en 1808, devient une vraie peste. Par-dessus tout cela courent d'innombrables plantes grimpantes, entre autres une passiflore, la barbadine, dont les larges feuilles en cœur, les fleurs d'un violet rouge et les énormes fruits jaunes forment la plus superbe décoration sur le vert feuillage des mape. Nous approchons du bas de la vallée[1]. De vastes plantations de vanille sur les goyaviers qu'on laisse comme tuteurs et comme abri léger, puis des ananas sans nombre croissent parmi la brousse, enfin l'arbre à pain (*maiore* ou *uru*) dans chaque enclos et le cocotier, la richesse du pays, se juche jusque dans les pierres et l'eau salée qu'il semble même préférer à l'eau douce[2]. D'innombrables pandanus couvrent aussi les rivages, autour des estuaires que forment tous les ruisseaux ; leur feuillage sert à de multiples usages : toitures, nattes, chapeaux, paniers, cigarettes.

Le *tamanu* ou *ati* (*Callophyllum*) est un arbre superbe, au bois rouge très dur, employé à la construction des pirogues. Le *hutu* (*Barringtonia*) aux feuilles plus larges, ainsi que le *to'u* et le *miro* (*Thespesia*) sont employés pour le même but.

Parmi les arbres fruitiers, il faut citer en premier lieu le manguier, représenté par plusieurs variétés et qui produit des fruits de qualités différentes, depuis la mangue semi-sauvage à forte odeur de térébenthine jusqu'à l'énorme mangue cultivée qui atteint la grosseur d'un œuf d'autruche. Les indigènes prétendent que les mangues

[1] Les piments (oporo) y poussent en buissons à hauteur d'homme et sont couverts d'innombrables petits fruits d'un rouge vif qu'on est bien tenté de porter à sa bouche, mais gare ! ils sont aussi forts que le poivre de Cayenne.

[2] Depuis dix ans le cocotier souffre d'une maladie que les indigènes appellent *manu* (l'oiseau ou insecte). C'est en effet un insecte, cousin du phylloxera, qui s'attaque au cocotier et à d'autres arbres fruitiers et les fait sécher complètement en commençant par le cœur et les palmes.

donnent des ascarus à leurs enfants qui en mangent des quantités considérables à la saison[1].

Le figuier, la vigne (grimpante), la pomme cannelle, la pomme rose (*ahia*), la chèremoille, la pomme épineuse, la grenade se rencontrent dans les jardins particuliers, mais sont d'importation récente. Le dattier n'a jamais fructifié ici. Il pousse cependant très facilement. Un arbre très décoratif dont on borde les routes à cause de son bel ombrage, c'est le flamboyant (*atae, erythrina*) qui porte des grappes serrées de fleurs d'un rouge éclatant, semblables de près à des capucines[2]. On rencontre aussi de charmants lauriers-roses en bordure sur les routes. Le faux-caféier est employé avec succès à former autour des habitations des haies impénétrables aux regards indiscrets. Le faux-cotonnier (*tirita*), semblable à l'arbre bouteille, pousse un tronc nu aux branches horizontales couvertes d'un rare feuillage qui est remplacé à la saison par de grosses gousses bourrées d'un grossier coton sauvage dont les indigènes remplissent de préférence leurs matelas[3].

Le vrai cotonnier a été cependant cultivé ici, mais la valeur commerciale du coton tahitien ayant baissé, les plantations ont été abandonnées à l'état de brousse.

Sur les collines, comme des arbres échevelés, se dressent les superbes *aito* ou *toa* (l'arbre au bois de fer, *casuarina*). La densité de ce bois est de 0,850. Le *mara* est un bois dur, blanc, imputrescible.

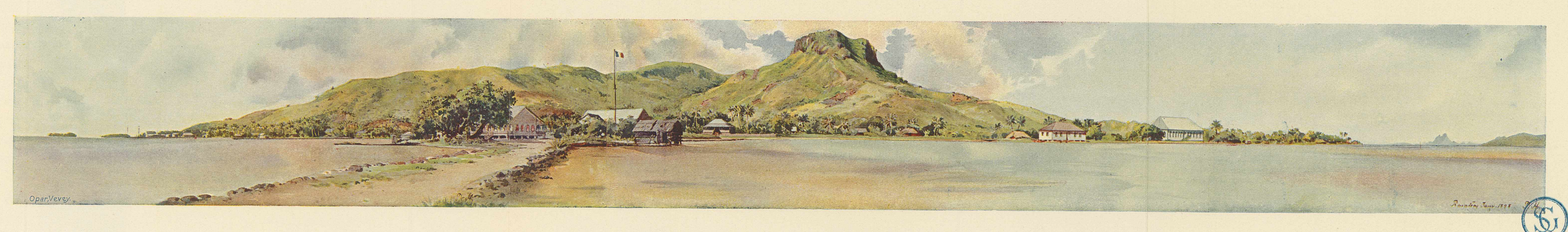
Dans les vallées, on rencontre un arbre remarquable, très haut de port, avec des fleurs blanches ; il est vénéneux ; c'est le *reva* dont la sève servait autrefois à empoisonner les flèches. Le bancoulier ou *ti'airi*, très grand arbre aussi, a des feuilles ressemblant à celles de nos platanes ; il porte des espèces de noix vénéneuses. L'*avao* est aussi un arbre vénéneux.

Différentes parties de ces arbres sont employées dans la médecine indigène.

[1] L'avocatier donne des fruits exquis, semblables à de grosses poires.

[2] On aperçoit des flamboyants en fleurs sur le panorama de Papeete. Voir la planche.

[3] Cet arbre se rencontre dans toute la zone tropicale jusqu'à Ceylan.



Panorama d'Uturoa (Raiatea) 1899.

La famille des Malvacées compte plusieurs représentants ; le *burau* (*Hibiscus tiliaceui*) dont il existe plusieurs variétés à fleurs jaunes ou rougeâtres. L'*Hibiscus* à fleurs rouges ou panachées de rose, blanc, rouge, est un arbuste d'ornement dont les indigènes se font des guirlandes autour de la tête.



Fig. 11. — Arbre à pain à Raiatea.

L'arbre à pain (*maiore, uru*) fournit le principal aliment aux populations équatoriales de l'Inde à l'Océanie. Cet arbre atteint une grande hauteur ; il porte des feuilles larges et profondément découpées, des fruits qui atteignent la grosseur de la tête d'un homme et dont on fait deux récoltes par an.

L'écorce de plusieurs arbres sert à fabriquer des tissus ou des vêtements. Ainsi l'*Ava* ou *ora, ore Aoa*. La tradition rapporte que cet arbre crût d'abord dans la lune d'où un oiseau en rapporta des semences.

Le *maiore* ou *uru* (arbre à pain et le burau sont les principales espèces employées à la confection des vêtements.

Le *ti* (*Darcaena terminalis*) n'est qu'une plante dont on mange la racine sucrée, cuite au four. La tige unique porte un bouquet de belles feuilles ressemblant à celles du scolopendre. C'est ce bouquet de feuilles que le sorcier emploie pour frapper le

four et conjurer les esprits dans la célèbre cérémonie du passage sur le feu appelée umu-tî (four du *ti*).

Les indigènes distinguent avec soin les différentes variétés du même arbre et leur attribuent des noms spéciaux : ainsi on distingue le *pandanus paoo, onao*, *uru*, *atu* (chapeaux et nattes fines) *para, omao*, *oao, faeore* (pour les nattes), une vingtaine au moins de variétés d'*arbres à pain : maiore*, *uru*, *maore, ohinuhinu, otea, paifee, panafara*, *patu, puero, purreru, tatara, tiatea, tohetopou,* etc.

Le bois de goyavier, celui du burau, du manguier sont les plus employés comme combustibles.

Le santal (*ahi*) existe, mais il est très rare. Une plante herbacée possède des racines appelées aussi *ahi* et dont l'odeur rappelle beaucoup celle du santal. Les femmes en placent des touffes dans leur linge.

Il n'y a pas de champignons dans les forêts tahitiennes. Seule une espèce de fungus donne lieu à un certain commerce d'exportation.

La mer contient différentes variétés d'algues échevelées, et le récif est couvert d'un tapis d'algues courtes et transparentes, d'un beau vert pâle, semblables à des mousses. La mousse tapisse également les pierres des torrents et les moisissures s'attaquent à tout ce qui est cuir, linge, étoffe, pendant la saison des pluies surtout, avec une rapidité prodigieuse. On trouve alors chaque matin ses souliers couverts d'une épaisse couche blanche de moisissure.

CHAPITRE III

FAUNE

Si la mer nourrit une quantité et une variété prodigieuse d'animaux, les terres polynésiennes en nourrissent relativement peu, et le manque de variété n'est pas racheté par la quantité des individus comme pour la flore, si l'on en excepte les désagréables rats et les non moins désagréables fourmis et tourlourous.

Une remarque générale qu'il est facile de vérifier c'est que, plus on monte l'échelle animale, plus les représentants des différents ordres se font rares.

Pendant que tous les ordres d'invertébrés sont représentés, sur terre et sur mer, par d'innombrables spécimens, que les poissons de mer sont déjà moins nombreux, les reptiles ne le sont plus que par la tortue (*honu*) et le lézard (*moo*)[1], les oiseaux surtout par les oiseaux de mer, quelques rares échassiers, une tourterelle, un pic, un ou deux passereaux, et c'est tout. Les perruches que l'on trouve à Tahiti ne se rencontrent guère aux Iles sous le Vent; la poule[2], le paon, le dindon, le canard sont d'importation récente et ne font pas

[1] Un certain lézard est appelé *mootaifare* (*moo :* lézard, *tai:* pleurer, *fare :* à la maison) à cause de son cri dans la maison, cri qui appelle le vent.

[2] Les coqs ont la curieuse habitude de chanter à toutes les heures de la nuit dès 9 heures du soir.

plus partie de la faune indigène que le bœuf, le chien, le chat, le cheval, la chèvre, le mouton et le porc.

Le cheval et le porc sont certainement d'importation ancienne; ils sont peut-être venus avec les premiers habitants, mais la vache, à laquelle les herbages des îles conviennent du reste médiocrement, provient directement de la Nouvelle-Zélande[1]. Les indigènes éprouvent une grande répugnance pour le lait de vache ou de chèvre.

Les mammifères, cet ordre supérieur et le dernier venu dans la Création, sont aussi très faiblement représentés dans les Iles de la Société.

Pas d'insectivores (et leur absence, comme celle des oiseaux nocturnes, se fait vivement sentir); pas de lémuriens, comme à Madagascar, ni de singes, ni de chauves-souris.

Les autres ordres ne comptent que les animaux domestiques énumérés plus haut.

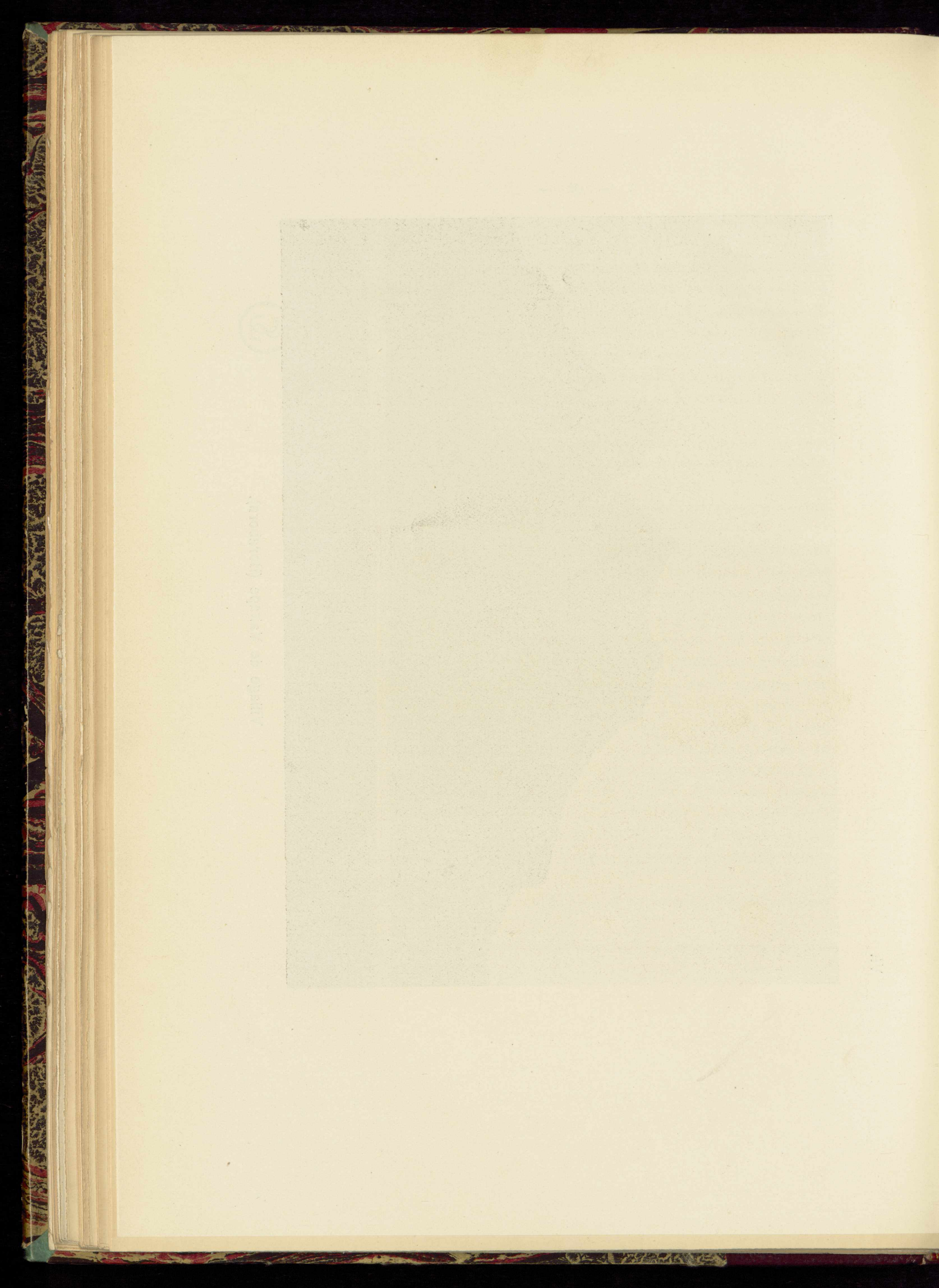
Un fait bien digne de remarque, c'est que la rage est complètement inconnue dans ces îles du Pacifique et que ni les chiens ni les chats ne mordent l'homme. L'inimitié entre le chien et le chat existe cependant comme ailleurs, mais tout se borne à quelques aboiements et à un gros dos..... on n'en vient jamais aux pattes..... ni aux griffes et les animaux ont cela de commun avec les Polynésiens lesquels de nos jours se battent bien rarement. Il faut une ivresse furieuse, très rare, pour que deux hommes en arrivent aux coups. De même, les enfants s'injurient parfois, crient beaucoup, se montrent le poing très près du visage, mais ne se battent jamais. Cela n'exclut du reste pas du tout le sentiment de la cruauté qui reparaît assez facilement malgré la douceur des mœurs actuelles. L'absence de combats, de coups et blessures tient plutôt à l'absence de causes suffisantes pour provoquer une grande colère. Nous y reviendrons du reste en parlant de l'homme. Pour le moment, retournons à nos moutons, aux animaux.

Les chiens ne sont d'aucune race, d'aucun sang; ils ressemblent

[1] Comme la chèvre et le mouton. Cependant la chèvre est redevenue sauvage aux Marquises.



Village de Vaitape (Borabora).



vaguement aux terriers anglais et descendent probablement aussi de compagnons des premiers explorateurs. Le chat, hôte obligé de tous les navires où il est presque aussi sacré qu'en Égypte et mieux soigné encore, a multiplié considérablement dans les îles et vit à l'état semi-sauvage. On comprend qu'il soit vénéré, le rat ayant débarqué en même temps que lui et pullulé dans ce pays riche où les rats d'église même deviennent gros et gras. Le cheval tahitien est craintif, mais doux. Il se contente facilement d'une herbe que nos ânes dédaigneraient parfois et paît tranquillement, attaché à un piquet par une longue corde, comme une chèvre.

Le véritable animal domestique du Tahitien, c'est le cochon (*te puaa*)[1]. C'est l'animal indigène par excellence, comme son nom l'indique. Il est ordinairement noir; les femelles sont moins estimées que les mâles que l'on mutile pour les engraisser ensuite.

Tout petit, et même tout gros, le cochon se cuit entier au four tahitien. C'est le mets national et un *amuraamaa* (festin) n'est pas complet si le petit « indigène » n'y fait son apparition. (Voir plus loin, festins, *amuraamaa*, cuisine, etc.). Le cochon tahitien ressemble passablement au Babiroussa des Indes occidentales. Revenu à l'état sauvage dans la brousse, il ne tarde pas, au bout de quelques générations, à acquérir de fort belles défenses et il devient presque aussi dangereux, lorsqu'il est blessé, que le sanglier. Un indigène, Teofira, eut la rotule emportée par un cochon sauvage furieux. Le cochon est probablement arrivé dans ces îles avec les indigènes.

Pour déterminer le sexe des animaux, les Tahitiens emploient les mots *oni* (mâle) et *ufa* (femelle) qu'ils ajoutent au nom de l'animal : *puaa oni, puaa ufa*, de même que nous disons, nous, éléphant mâle, éléphant femelle. Ils ajoutent même les expressions analogues de *tane* (homme) et *vahine* (femme) aux noms de personnes en géné-

[1] Les Tahitiens appellent du nom de *puaa* tous les mammifères à sabots, fourchus ou non; ils nomment *urii* les mammifères à griffes, sauf le rat, la souris.

Ainsi, le cheval : *puaa horo fenua* (animal courir terre); le cochon : *puaa maohi* (animal indigène) ; le bœuf: *puaa toro* (animal taureau); la chèvre : *puaa niho* (animal dents); le mouton : *puaa mamoe* (animal mouton); tandis que le chien : *te urii* (animal); le chat : *te urii iore* (animal rat) ou *urii fare* (animal maison).

ral et signent de leur nom suivi soit d'un *t*, soit d'un *v*, Tavana t., Tavana v.

Mais quittons les mammifères terrestres d'importation plus ou moins récente et revenons aux plus humbles représentants de la vie animale.

Ceux qui ont vogué sur ces vastes océans par une nuit noire et tourmentée n'oublieront jamais ces gerbes d'étincelles qui jaillissent tout autour du vaisseau et laissent derrière lui une longue traînée lumineuse, une vraie queue de comète; ce sont les Noctiluques, des infusoires, qui produisent cette phosphorescence. Leurs voisins par la taille, ce sont les infatigables constructeurs de polypes, *madrepora muricata*, les créateurs des 80 îles des Tuamotu (atolls) et qui sont venus enceindre et protéger les rivages des Iles de la Société et d'un grand nombre d'autres îles de la Polynésie. Ces madrépores, qui n'ont ni la consistance ni la couleur du corail de la Méditerranée, ne doivent pas être confondus avec lui bien que souvent appelés corail. Les madrépores affectent la forme d'arbustes délicats, de mousses, de lichens. On en rencontre de toutes les formes et de teintes variées. Ces teintes disparaissent toujours quand le corail a été exposé, pendant quelque temps, au soleil et à la pluie. Certaines variétés sont très friables; d'autres plus solides servent à élever des murs, même à faire des pilons, comme celui qui est figuré ici.

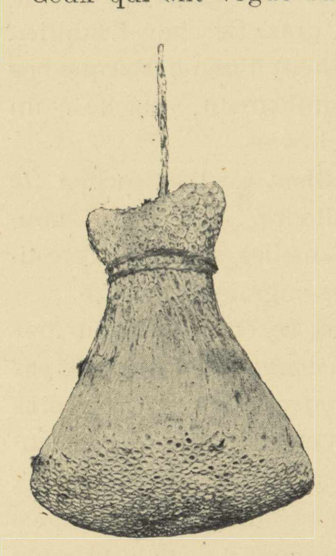


Fig. 12. — Pilon en corail.

Exemplaire très rare de corail façonné au moyen de la hache en pierre.

Les indigènes n'ont pas établi de classifications scientifiques. Chaque fois qu'éclate la richesse de leur langue, c'est dans des distinctions qui ont une utilité spéciale pour eux, dans leur économie domestique. Ainsi, si l'indigène distingue 15 ou 20 espèces de vents et donne des noms spéciaux au même poisson suivant sa taille, son

âge, il ne distingue guère les différentes espèces de corail énumérées dans nos classifications scientifiques. Pour lui tout cela est du *to'a*. Cependant une masse ronde de corail se dit *to'a ati, to'apu*, une masse à branches *uruhi, uruana*, un banc de corail *to'a, aau*, une masse émergée au-dessus de l'eau est du *to'a raa*, une masse submergée *to'a faa ruru*, une masse sur laquelle la vague court *to'a auau*.

Il distingue encore deux espèces, l'une corrosive, qui irrite la peau au toucher, le *ahifa*, l'autre empoisonnée par une plante appelée *hara*, c'est le *to'a harahia*. Enfin les mots *pua* et *ofai* (pierre) s'emploient aussi quelquefois pour désigner le corail en général.

Les habitants cuisent les blocs de corail dans un grand four et obtiennent une chaux excellente avec laquelle ils blanchissent leurs barrières ou leurs murailles en planches.

Les Rayonnés sont aussi représentés par quelques éponges (*remu, rimu)* d'une valeur commerciale nulle, mais surtout par des astéries et de nombreux oursins dont les piquants hérissent les fonds sablonneux ou qui se fixent entre les branches des polypes. Leur piqûre est vénéneuse. On trouve sur les récifs barrières de grands oursins en forme de reine-marguerite : un centre violacé, formé de petits piquants serrés et dressés, entourés d'une couronne de bâtonnets calcaires semblables à des bélemnites. Ces bâtonnets sont employés comme crayons d'ardoise par les petits enfants.

Les Mollusques figurent au grand complet dans la faune des mers et des terres océaniennes. Parmi les bivalves, l'huître (*te tio*) qui affecte une forme plus tourmentée qu'ailleurs et qui se fixe solidement en grappes sur les rochers. On en trouve des quantités au fond des principales baies de Raiatea Tahaa : Opoa, Faaroa, Apooiti, etc.

L'huître perlière, l'avicule (*pârau*) donne lieu aux grandes pêcheries ; elle est plus abondante à Maupihaa, à Bellingshausen que vers les grandes îles où l'on pêche plus fréquemment le jambonneau ou pinna. Les moules abondent sur les bancs de coraux émergés à marée basse ; vers les 5 heures du soir, on voit des bandes d'enfants se diriger vers ces bancs et prendre l'apéritif en moules (*uu*) qu'ils

ouvrent très habilement. Les bucardes, les limes, les peignes, les solens, les vénus, et surtout d'élégants *bénitiers* (tridachnes) abondent dans ces parages. Parmi les Gastéropodes marins, il faut citer, en première ligne, les *porcelaines* (poreho) qui ont de superbes représentants aux Iles sous le Vent; sans parler du Cauris, il y a de magnifiques porcelaines tigrées et la très rare porcelaine aurore se rencontre sur les récifs de Bora-Bora. On s'inscrit une année à l'avance chez la reine pour en obtenir une. Les splendides Conques ou *pû* (onomatopée) servent de trompette de guerre ou d'appel pour la pêche; on les perce d'un trou rond sur le côté, vers la pointe et l'on en tire des sons sauvages et puissants. Un autre coquillage, le Casque de Huahine, sert aussi de trompette. Plusieurs peuplades de l'Océanie percent le pû à sa pointe et l'emmanchent dans une embouchure de bois ou d'os travaillé. Le Murex ou rocher est pêché pour la vente; c'est le *pûtaratara* (pû à épines) ou Murex scorpion. Le Bigorneau (*paoaa, maoaa*), a sa coquille recouverte d'une épaisse couche de calcaire que les indigènes savent faire dissoudre dans du jus de citron. Alors elle apparaît brillante comme de la nacre. Le bigorneau clôt sa coquille par un petit opercule en forme de disque que les fillettes emploient dans leur jeu de char.

Les coquillards trouvent dans ces îles un champ à souhait pour leurs recherches: les espèces et variétés de Gastéropodes marins sont innombrables et beaucoup sont peu connus. Plusieurs ont amassé des collections de milliers et milliers d'espèces.

Les limaces de terre sont peu nombreuses ; on en rencontre par contre d'énormes et de hideuses sur les fonds marins. De petits escargots couvrent les fougères dans les vallées. Les fillettes en fabriquent des couronnes pour leurs chapeaux ou des colliers qui font plusieurs fois le tour du cou.

La poulpe, la gigantesque pieuvre, guette aussi sa proie dans les eaux de Raiatea. On la pêche à la *pâtia* (harpon) et les indigènes en estiment beaucoup le goût.

Un autre Céphalopode, le Nautilus, arrive par bandes vers le mois de janvier. La mer est couverte de ces corpuscules transparents et bleu marin; les fillettes courent joyeuses le long du rivage en criant:



Plage d'Uturoa (Raiatea)

A gauche, la maison d'Ecole et le Fort, dans le lointain, l'île de Tahaa.

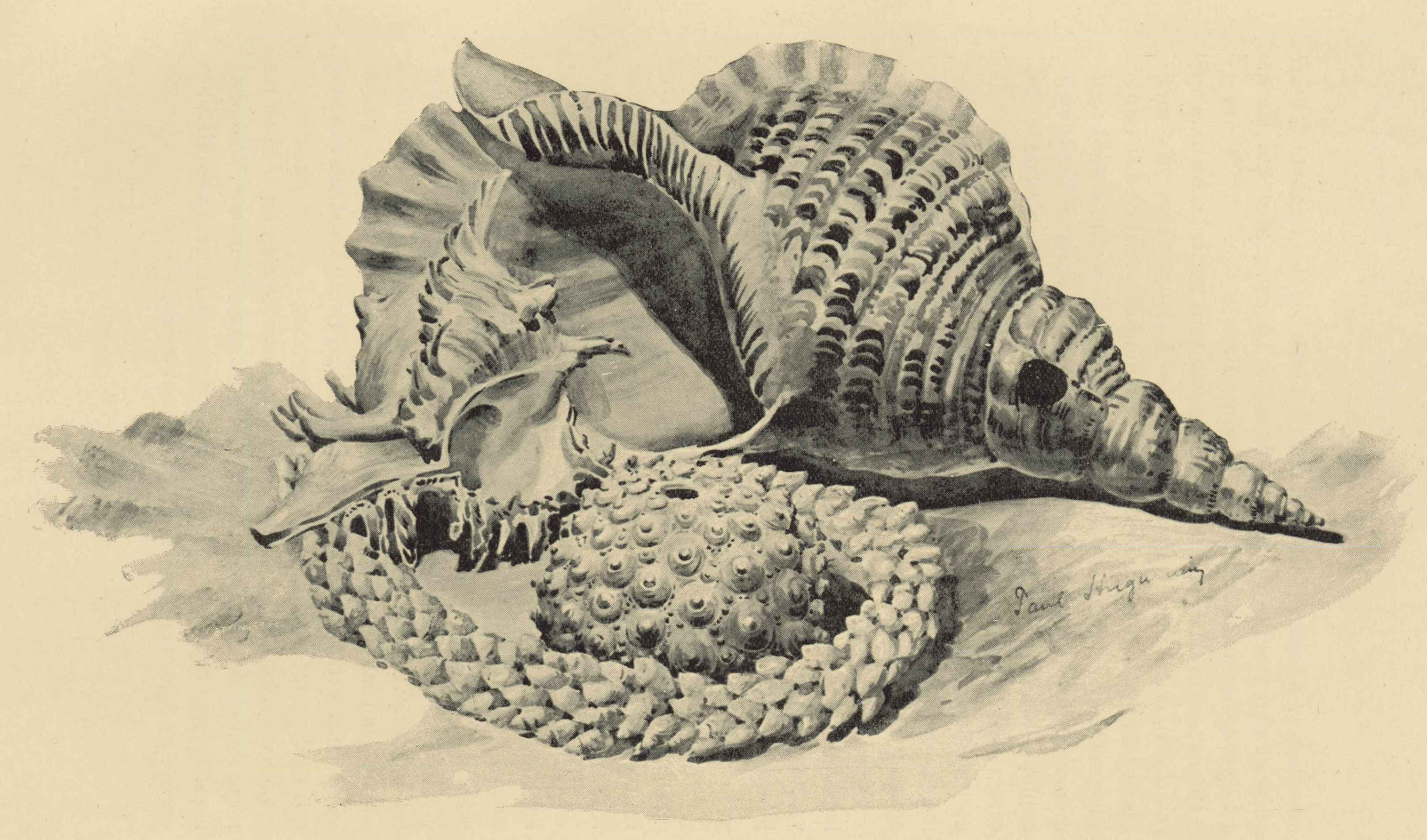


Fig. 13. — Conque, oursin, murex et couronne de coquillages.

La conque est percée et sert de trompe d'appel pour la guerre comme pour la pêche. Le son puissant et sauvage de cet instrument primitif s'entend parfois d'une île à l'autre. Les coquillages employés pour confectionner des couronnes se ramassent sur les fougères arborescentes. Les fillettes les percent d'un petit trou qui permet de les enfiler six à six en hexagone. Ces petites étoiles de six sont ensuites ajoutées l'une à l'autre en chapelet. Cette couronne relativement lourde se fixe autour du chapeau et le maintient sur la tête malgré la violence du vent.

hemahema ! Elles enfilent les Nautilus desséchés, les teignent à leur guise et s'en font des couronnes, légères et transparentes, qui parent avec grâce leurs cheveux noirs flottant au vent.

Quant aux crustacés, une espèce, le gécarcin ruricole ou tourlourou (*tupa*), crible les rivages de ses trous de taupe. J'en ai compté jusqu'à 40 par mètre carré. Le tourlourou enfouit tout ce qui tombe à la portée de son trou, même, cela va sans dire, le linge qu'il commence par lacérer en se l'arrachant avec ses congénères. C'est ce qui explique les désastres dont la blanchisseuse indigène n'a pas honte, certes; ça la fait rire. Si le tourlourou rend de précieux services en nettoyant la plage, il dévore aussi les poussins et les canetons. Pas moyen, du reste, de lutter contre ce puissant envahisseur. Les indigènes mangent cette bête repoussante.

Mais les crustacés ont de plus dignes représentants: le homard, les crabes (*oura miti*) de toute espèce, la langouste et la petite chevrette (*oura pape*) des ruisseaux qui ressemble beaucoup plus à une jeune langouste qu'à une écrevisse. Le crustacé le plus apprécié des gourmets, et les indigènes en connaissent le prix, c'est une espèce d'ibacus ou *varo* qui possède deux pattes en peigne à moustache et qui se plaît dans les trous de sable. Les gamins le chatouillent avec un roseau armé d'hameçons recourbés et le tirent facilement de son trou.

Les crabes, les langoustes, les crevettes muent fréquemment. On les voit, à la pleine lune, sortir entre deux pierres leur corps mou de sa carapace par un très petit trou situé sous l'abdomen, entre le corselet et la queue. La carapace reste intacte de forme et de couleurs et l'animal va s'en créer une nouvelle. La fécondité des chevrettes est colossale. Elles pullulent dans toutes les eaux douces. Les petites sont employées comme amorces pour la pêche à la ligne.

Un petit crustacé rouge vif, le Bernard l'Ermite, est un parasite qui vit dans les coquilles abandonnées.

Les vers sont représentés par le lombric (*toe*), et par d'autres moins intéressants encore: le ver solitaire (*toe ponapona*) ; *ponapona* signifie: ayant des nœuds comme la canne à sucre, le bambou, et encore *ponaponao*, ayant un appétit insatiable.

Parmi les myriapodes, les iules ou cent-pieds, (*veri*) font une piqûre douloureuse, ainsi que les scorpions (*otorepa, pata*), seuls représentants des arachnides avec de grosses araignées ventrues qui se sauvent en emportant leur sac blanc rempli d'œufs, un sac plus gros que leur corps (*tiatia rahonui, tutui rahonui*).

Les insectes sont fort désagréables; ce sont d'abord les cafards, les cancrelats (*popoti*) qui rongent vêtements, cuir, papier et se défendent en projetant un liquide des plus nidoreux. Les fourmis (*roo*) de toute espèce s'introduisent partout et s'entassent avec leurs œufs dans les endroits humides et frais, pendant que les guêpes (*manu pâtia*) se groupent en essaims dans les manches de veste, dans les portefeuilles, après avoir tourbillonné par milliers dans les appartements. L'invasion des guêpes se produit vers la fin d'avril et, chaque après-midi, entre 2 et 5 heures, des essaims bruyants et dangereux vont se jucher partout et inondent votre moustiquaire. C'en est fait du repos et de la sécurité nocturnes pendant quelques semaines : votre moustiquaire, votre lit sont le refuge de guêpes, cancrelats, scorpions, cent-pieds, fourmis et mouches maçonnes.

Ces misérables mouches maçonnes, dont il existe deux espèces, remplissent tous les trous d'une boue faite de sable et de terre avec laquelle elles construisent des cellules pour leurs larves. Les serrures, les porte-plumes, le dos des livres, le goulot des théières, les moindres fentes leur paraissent propices à ces constructions. La mouche commune (*te rao*) abonde aussi à Tahiti. Le moustique (*naonao, nono* aux Marquises) est le grand transporteur d'infections purulentes. Il est moins abondant au bord de la mer que dans la brousse qu'il rend parfois inhabitable. Inconnu sur les montagnes, il est plus fréquent à la saison des pluies qu'à la saison sèche. On est plus ou moins vite vacciné contre ses piqûres et bien des colons dorment sans moustiquaire.

Le tableau de tous ces êtres charmants ne serait pas complet sans les poux (*ûtu*) qui infestent principalement la chevelure féminine. On voit des femmes étendues sur leurs vérandas occupées des journées entières à chercher ces parasites sur la tête des petits

enfants ou d'une voisine complaisante avec laquelle elles partagent ensuite le butin.

Il y a très peu de papillons (*pepe*) et de chenilles (*he, hape*) aux Iles sous le Vent. Un gros papillon nocturne vient fréquemment tourbillonner avec bruit autour des lampes. Les enfants ont la cruelle habitude d'allonger la trompe des papillons en les tenant par cet appendice et en les faisant voleter devant eux.

Le grillon (*peretei* ou *vivivivi*) fait entendre continuellement son

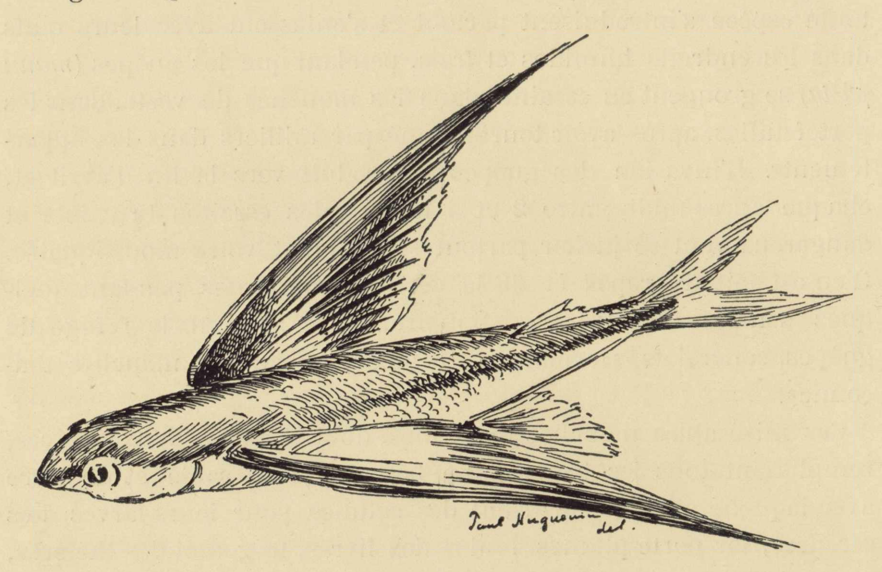


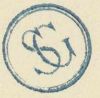
Fig. 14. — Poisson volant (exocet).

Les indigènes consomment le poisson volant, surtout à Huahine.

cri monotone (*peretei*). Une espèce de grillon ou plutôt de cigale verte (*peretei*) de la montagne vient parfois frotter ses ailes avec bruit près des habitations. C'est signe d'une nouvelle bonne ou mauvaise. Si l'on ajoute quelques pâles libellules et de rares puces (*tutua, tiatua*), on en aura fini avec la nomenclature des insectes de ces contrées.

Quant aux poissons, toutes les espèces marines ont des spécimens dans les eaux de Raiatea et de Tahaa. Bien connus et décrits dans des ouvrages spéciaux, il n'ont, en général, rien de très particulier à

7. Arbre à fer au bord de la baie de Haamoa.



ces contrées. Une simple nomenclature des principales espèces que l'on y rencontre suffira.

Parmi les Cartilageux, nombreux requins (*mao*) provoquant cependant très peu d'accidents, les pirogues ne prenant pas, en général, la haute mer. Beaucoup d'anguilles, quelques poissons abdominaux, mais surtout des acanthoptérygieus, l'exocet (poisson volant), le tranchoir, le chabot, la bonite (*ahopu* ou *atu*), la perche, la carangue, le maquereau, le thon, le rouget, le dangereux hémitriptère (*nohu*) possèdant des épines très venimeuses dont la piqûre peut être mor-

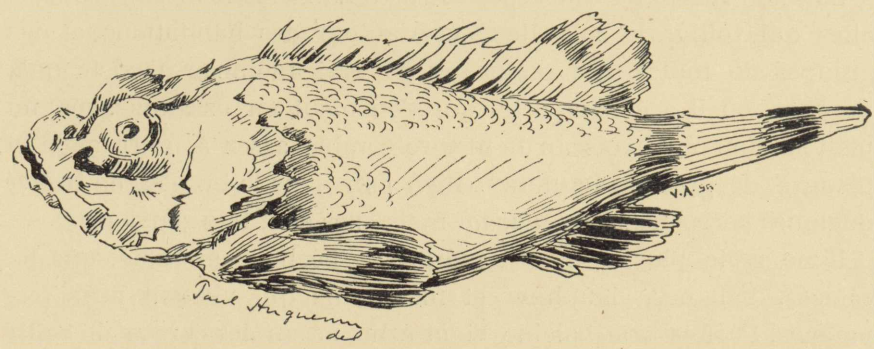


Fig. 15. — Le Nohu.

Poisson dangereux à cause de ses piquants qui contiennent une substance toxique laquelle, introduite sous la plante du pied, peut donner le tétanos.

telle, des coffres, balistes et des poissons à houpe qui ont peut-être donné naissance à la légende d'après laquelle certaines baies de Raiatea (Faaroa, Opoa) seraient hantées par des poissons possédant une tête humaine avec des cheveux.

Les oiseaux n'abondent pas dans les forêts luxuriantes de Raiatea. Il y a trop peu de graines et d'insectes. La plupart sont silencieux. Pas de ces gais chants de printemps qui font le charme de nos forêts. Seulement l'appel de la tourterelle sauvage (*uupa*), le cri strident du pic (*otatare*) qui vient de crever l'œil à un poulet, ou, le soir, le rappel du coq sauvage. Les palmipèdes et les échassiers sont naturellement plus nombreux, trouvant une nourriture plus abondante et pouvant se transporter plus aisément. L'albatros, le fou, le goéland, la gonie suivent les navires au large, mais disparaissent un

jour avant l'arrivée à terre, soit à 400 ou 500 kilomètres des terres habitées.

Par contre les mouettes (*tarara*), les hirondelles de mer, les phaétons, oiseaux blancs avec une plume rouge à la queue, les sarcelles (*moora oviri*), grues (*ao*), courlis, bécassines (*torea*), râles, abondent sur toutes les plages. On chasse la sarcelle et la bécassine dans toutes les baies, surtout à Mana, Apooiti, Opoa, Faaroa, etc. Une espèce de héron gris nommé *utuu* fréquente les plages et semble être le même oiseau qui figure dans les dessins japonais et chinois.

Enfin on rencontre une espèce de petite hirondelle (*opea*) à courtes ailes qui voltige le soir silencieuse autour des habitations, et des groupes de tout petits moineaux (le vrai moineau n'existe qu'à Papeete, où il a été importé) qui s'envolent en essaims avec un petit sifflement. Un oiseau de mer ressemble assez à notre aigle et plane à de grandes hauteurs. Bien loin dans la brousse on trouve quelques perruches (*aau, aavao*) mais elles sont très sauvages.

Il ne reste plus à mentionner, dans l'échelle animale, que les cétacés, baleines, dauphins et marsouins qui visitent aussi ces parages. Parfois une baleine vient échouer sur les coraux de Scilly et Bellingshausen où l'on retrouve ensuite ses ossements blanchis. Ces dernières îles plus éloignées du reste du groupe sont habitées uniquement par de très nombreux oiseaux, des palmipèdes ou des échassiers, qui y pondent sur le sable des quantités prodigieuses d'œufs.

En résumé, la vie animale est beaucoup plus puissante dans la mer que sur la terre où la première impression est une impression de mort et d'abandon, surtout quand on s'éloigne des rivages et que l'on s'enfonce dans les montagnes de l'intérieur.

CHAPITRE IV

CLIMAT

Nos quatre saisons sont inconnues en Polynésie. Il n'y a au fond que deux saisons, la saison sèche et la saison humide. La première correspond aux températures minima et aux jours les plus courts; elle s'étend de juin à octobre, avec quelques écarts sensibles d'une année à l'autre, les pluies ne commençant pas toujours en novembre et finissant quelquefois avant le mois de mai.

Pendant cette saison humide, la température ne dépasse cependant guère 33 degrés centigrades à l'ombre et, pendant la saison sèche, elle ne s'abaisse jamais au-dessous de 15 degrés centigrades. Les grands vents n'ont aucune action sur le thermomètre. Il n'en est pas de même de la brise de terre (*hupe*) qui parfois, en juillet, amène cette température de 15 degrés vers 4 heures du matin. C'est la saison sèche, l'hiver tahitien, *poai*[1]. Alors on voit l'huile de coco (*monoi*) se figer et les indigènes trouvent qu'il fait très froid *(toetoe)*; ils toussent et attrapent des pneumonies à ce moment-là, d'autant plus facilement que c'est l'époque des fêtes nationales où l'on passe ses nuits à chanter. Ils appellent aussi cette saison *tauanuanu*, la saison froide (saison : *anotau, tau anotaro*) et désignent la saison humide

[1] Les missionnaires anglais qui ont ajouté à la langue tahitienne beaucoup de mots nécessaires à la traduction de la Bible en les tahitiennisant, ont tiré du grec *eheima* le mot *heima* (hiver).

ou plus particulièrement la fin de décembre et le mois de janvier par *uruauhune* ou *ururahune*, ce qui signifie la saison où il y a abondance d'*uru* (le fruit de l'arbre à pain). C'est notre « temps de la moisson », car tous les fruits donnent une récolte, la principale, en ce moment-là : l'ananas, l'*uru*, la patate, le taro, le melon d'eau, la goyave, etc. Beaucoup d'espèces produisent deux ou plusieurs récoltes, l'uru en particulier. L'orange mûrit de mai à septembre. L'époque de maturité des fruits n'est pas tout à fait la même aux Iles sous le Vent qu'à Tahiti où elle est en avance de quelques semaines.

Pour désigner la saison des fruits qui ne produisent qu'une fois l'an, on emploie le mot *hotutau* (*hotu:* porter du fruit). La première récolte d'uru se faisant vers octobre, ce moment est appelé *manavahoi.*

Les Tahitiens ont donné des noms au jour le plus court et au jour le plus long de l'année ; le solstice de juin s'appelle *Ruapoto* (*Rua,* dieu tahitien, *poto,* court) et le solstice de décembre, *Rua maoro* (*rua,* dieu, *maoro*, longtemps). Au solstice de juin, le soleil se lève à 6 heures 32 minutes du matin et se couche à 5 heures 28 minutes ou 5 heures 30 minutes du soir ; au solstice de décembre, il se lève à 5 heures 20 ou 5 heures 27 du matin et se couche à 6 heures 30. Les jours varient donc entre 11 et 13 heures. Les poules se couchent dès 6 heures du soir et les cops chantent toutes les heures à partir de 9 heures.

La distinction entre saison des pluies et saison sèche n'est pas nettement tranchée ; il pleut aussi de juin à octobre, mais beaucoup moins (m. 0,16, 0,18) que de novembre à mai (jusqu'à 1 m.) [1]. Les mois les plus secs paraissent être juillet et octobre.

On a remarqué qu'il pleut (la pluie : *ua*) un peu moins pendant le jour que pendant la nuit. Les averses sont violentes, mais ne durent généralement pas longtemps ; elles font rapidement place au soleil. Les orages (*vero*) sont rares. Les coups de foudre (*patiri*) sont très sonores et les éclairs (*uira*) très brillants. Un ciel où les éclairs éclatent de tous côtés se dit *uira hoahoa* (éclairs excités). La foudre

[1] *Annuaire de Tahiti*, 1899.

ne tombe jamais sur les maisons qui sont basses et sans saillie et entourées de nombreux cocotiers et autres grands arbres qui la détournent. Les éléments ne paraissent pas impressionner les indigènes qui se plaisent sur mer dans la tourmente et l'orage.

Le vent le plus constant est l'alizé, qui souffle presque toute l'année de directions différentes, avec de courtes interruptions de contre-

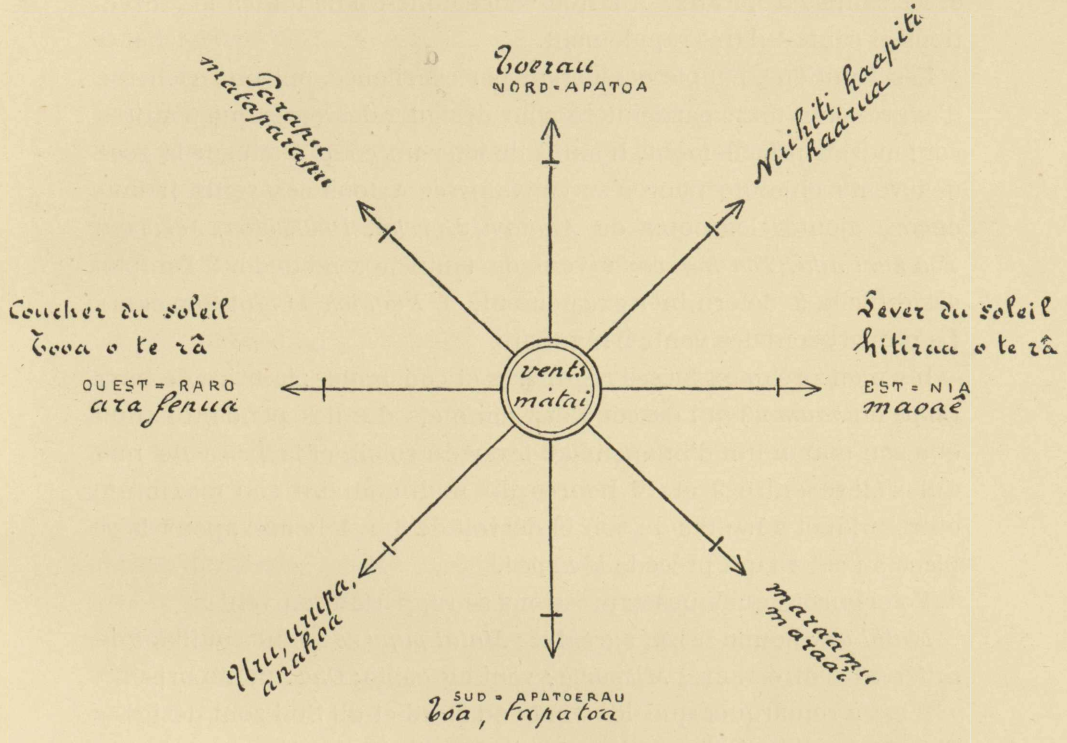


Fig. 16. — Rose des vents tahitiens.

alizés ou de vent du Nord. De mai à août, l'alizé souffle du Sud-Est, c'est le *Maraaï* (le nom plus moderne est *Maraamu*). De septembre à décembre surtout de l'Est (*Maoaê*). C'est cette direction de l'alizé qui a valu à Raiatea et aux îles voisines le nom d'Iles sous le Vent de Tahiti. Cette position rend le voyage par voilier de Raiatea à Tahiti très long (il peut durer 8, 9, 10 ou 12 jours) tandis que le retour s'effectue en 16, 20, 24, 30 heures. Aussi les navigateurs raiatéens

attendent-ils généralement une saute de vent au Nord ou à l'Ouest pour partir de Raiatea. Ce vent du Nord ne dure quelquefois que 24 heures, tandis que, de fin décembre à mai, pendant la saison des pluies, il souffle plus régulièrement. C'est lui, le *Toerau,* qui amène les ondées équatoriales, les Iles de la Société (par 16°, 17° de lat. Sud) se trouvant, dans la zone agitée, entre les calmes équatoriaux et les calmes tropicaux. Aussi le vent souffle-t-il de toutes les directions et saute-t-il très rapidement.

Les Tahitiens, peuple navigateur par excellence, ont une richesse d'expressions toute particulière pour désigner des vents que d'autres confondraient facilement. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la rose des vents ci-jointe pour s'en convaincre. A tous ces vents il faut encore ajouter les noms de *Anauru*, *Morehu*, *Puaheetoa, Aerorau, Toa huri nihi*, *Toa huripapa* (vent de tempête), mots dont l'emploi est difficile à déterminer exactement, et *Puahiohio* (vent tournant). La plupart sont des vents irréguliers.

Il y a encore deux brises régulières et constantes: la brise de terre (*hupe* ou *haumoe*) qui descend des sommets des îles pendant la nuit et a son maximum d'intensité au lever du soleil, et la brise de mer qui s'élève entre 9 et 10 heures du matin, atteint son maximum entre midi et 2 heures du soir et décroît de 3 à 4 heures, pour faire place au calme qui précède le *hupe*[1].

Voici encore quelques expressions se rapportant au vent :

Matai oa : bonne brise, agréable; *Matai pupu ee :* vent soufflant de différentes directions ; *Mihoorie :* vent agréable; *Ona :* petite brise.

Il est à remarquer que les vents du Nord et du Sud sont désignés d'après la direction vers laquelle ils soufflent. Le *Toerau,* vent du Nord, parce qu'il souffle dans la direction de *l'Apatoerau* (Sud), le *Toa* ou *Tapatoa,* vent du Sud, parce qu'il souffle dans la direction de l'*Apatoa* (le Nord). Cela est logique de la part de ces navigateurs qui disaient:

Tera te Toerau : voilà le *Toerau,* c'est-à-dire le vent qui poussera notre navire vers le Sud.

[1] Un temps calme et chaud propice à la pêche vers les récifs s'appelle *avatufâ*.

Rarement les vents de cette partie du Pacifique tournent en ouragans. Les îles Samoa furent, le 16 mars 1889, le théâtre d'un ouragan terrible, où périrent, dans la baie d'Apia, plusieurs vaisseaux de guerre américains, allemands et anglais avec de nombreux marins. Cet ouragan fut ressenti dans les Iles de la Société, mais avec beaucoup moins de violence et l'on n'eut pas à déplorer la perte de vies humaines. Des cyclones s'étaient déjà fait sentir en décembre 1879 et le 8 février 1875.

On cite aussi quelques raz de marée, en février 1883 et février 1888 [1]. Ces perturbations, comme on le voit, se produisent pendant la saison des pluies, sous l'influence des vents du Nord ou du Nord-Est.

Les plus grandes marées (*nanumiti*) ne dépassent pas 50 centimètres. La marée est très régulière; elle atteint son maximum vers midi et minuit; la marée basse survient à 6 heures du soir et à 6 heures du matin.

L'état de la mer (*miti*) est observé avec soin par l'indigène. Il appelle *tai, taiaro, tairoto* la mer circonscrite entre la rive et le récif-barrière, ou bien le lagon intérieur. *Tua, aehaa, tuateaeha* est la vaste mer qui s'étend jusqu'aux bornes de l'horizon; *moana*, désigne les grandes profondeurs, *moana haa uriuri,* les profondeurs azurées, *moana tumatuma* (ou *timatima*) les profondeurs noires, *moana farere, faroaroa, moana reva,* les profondeurs insondables, *moana topa tô* un abîme soudain, *moana faoaoa*, une mer trouble et *moana tere ore hia* une mer où l'on n'a pas essayé de naviguer. La mer calme comme un miroir est appelée *mania taeahaa, mania tooue;* la mer calme par places et agitée à d'autres: *mania tiputaputa.* Les vagues, *are, ari, aru;* les vagues longues, *araurau,* les grandes et hautes vagues, *vavea,* les vagues très longues, *tua tea,* les vagues se brisant, *aru fetoitoi,* le creux de la vague, *ta fare*, la vague qui se soulève et retombe, *tatitia*, la pointe des vagues, *mataare,* l'écume, *uha, ufa, uhauha, ufaufa.*

Les arcs-en-ciel (*taputea, anuanua, anuenue*) et les trombes (*ureuretumoana, ureure, tia moana*) sont fréquents; mais, pas plus que

[1] *Annuaire de Tahiti*, 1899.

les autres phénomènes de la nature, ils ne semblent impressionner l'âme indigène.

Le baromètre oscille entre 756 et 762 millimètres; la pression maximum se produisant vers 10 heures du matin et 10 heures du soir et la pression minimum à 4 heures du matin et à 4 heures du soir[1].

[1] *Annuaire de Tahiti*, 1899.

Cocotiers agités par le vent à Tevaïtoa.



CHAPITRE V

ÉTOILES, CIEL, FIRMAMENT

Le Tahitien considère le ciel à deux points de vue : 1° par rapport à la navigation ; 2° pour y lire des présages. Il n'y place ni ses dieux ni ses mânes ; toute la mythologie habite dans les montagnes, les vallées, les précipices dont les âmes s'écartent plus ou moins. S'il a donné des noms à quelques étoiles, c'est que celles-ci étaient très visibles et pouvaient le diriger dans la navigation nocturne.

Les différents états du ciel sont dépeints avec beaucoup de soin par la langue tahitienne.

Le ciel, *te ao, te rai, te reva* (atmosphère) peut être serein : *rai-atea.* C'est cette qualité qui a valu son nom à l'île de Raiatea.

E hau marû, e marû to oe rai
E topara, te mahana
I Ra'i-atea nei !

dit un chant très populaire :

Plein d'une douce paix, serein est ton ciel.
D'une clarté douce la lumière
A Raiatea ici.

Le ciel est sombre aussi, *rai poia, poiri,* menaçant, *rai maemae,* nuageux, *parutu,* sans nuages, *moere, aparai,* couvert de nuages

annonçant le vent, *tutai vi*; pommelé de nuages argentés, *rai utiuti.* Si les nuages (*ata*) sont blancs, ce sont des *pua arai;* noirs, *mata atao,* et ces *mata atao* sont des colonnes de nuages surgissant de l'horizon, autrefois un présage de guerre. Il y a aussi des *raiarii* (roi du ciel) qui étaient de bien mauvais augure. Les nuages rouges à l'horizon sont dits *tutai;* ceux qui se trouvent à l'horizon, mais sans y ajouter la qualité de rouge, *maire fatutu;* d'autres petits nuages rouges ou fragments d'arcs-en-ciel, comme on en voit fréquemment, sont des *tohu ura* (une prophétie rouge). Les nuages qui entourent le sommet des montagnes sont appelés *ohu;* ceux qui descendent plus bas et se traînent en brouillards sur les collines, *mahu.* La nuit, c'est *te po*, *te rui;* la nuit obscure : *po rumaruma;* le jour, *te ao* (lumière), *te mahana* (durée); l'aurore, le point du jour se dit *aahiata;* le moment qui précède le lever du soleil *marumaru ao* (*marumaru :* pénombre), la couleur jaune du ciel à ce moment est *rea rea ao* (jaune jour), le lever du soleil : *te hiti* (*a*) *o te râi;* les rayons du soleil : *te hii o te râ.* Quand le soleil arrive à son zénith : *ua tanini upoo te râ.* Lorsqu'il est entre le zénith et l'horizon c'est le *râ tunuu.* Un coucher de soleil, *tooa o te râ,* peut être sans nuages; ce phénomène, assez fréquent et de bon augure, est nommé *heepuenui;* le crépuscule du soir : *marumarupô.*

Voici maintenant la nuit. La lune, *te marama* (*te avae*) se lève (*ua paata te avae*); elle monte (*ua eero, ua eeva te marama*); il fait clair de lune (*vaevae*); minuit approche (*fetui*); la lune disparaît (*ua mairi te avae*). Maintenant on aperçoit les étoiles (*fetia, fetu*); Mars, *fetia ura* (étoile rouge). *Matarii,* les Pléïades (les petits yeux). Vénus, *Taurua.* Les trois étoiles du milieu d'Orion : *Hui tarava;* la Croix du Sud : *Tauhâ.* Deux étoiles brillantes près de la Croix du Sud, qui servent de guides aux navigateurs indigènes : *Namatarua.* Puis l'étoile du matin, qui est tantôt Vénus, tantôt Jupiter : *Horopoipoi, Fetiapoipoi,* ou encore *Fetiatai ao.* Une tache noire dans le ciel près de la Croix du Sud se nomme *Ooiri.* Les comètes sont des *fetia ave* (étoile à queue), les étoiles filantes et les météores, *pao, opurei, patau, pitau.*



Fig. 17. — Clair de lune à Raiatea.

CHAPITRE VI

POPULATION

Origine des Polynésiens. — Résumé des hypothèses. Les sources historiques.

Les idiomes polynésiens ne possèdant pas d'écriture, les annales de ces peuples n'ont pu être fixées avant l'arrivée des Blancs, c'est-à-dire il y a un peu plus d'un siècle, puisque Cook découvrit Tahiti en 1769.

C'est à cette époque-là qu'il eût fallu recueillir avec soin toutes les traditions polynésiennes. On a malheureusement attendu que la diminution effrayante de ces populations menaçât de les effacer de la carte pour rassembler et publier quelques-unes de leurs traditions. Ce n'est que vers 1850 que parut le premier Dictionnaire [1] de la langue tahitienne et la première traduction complète de la Bible n'est pas de beaucoup antérieure. Ellis venait de publier ses *Polynesian Researches;* Moerenhout, Fornander, de Quatrefages ont réuni des matériaux considérables qu'il serait impossible de se procurer actuellement. Ceux qui écrivaient au milieu du XIXe siècle se plaignaient déjà que les traditions et les coutumes s'effaçaient, que l'usage de l'ancienne langue s'en allait. Ils assuraient que les vieil-

[1] *A Tahitian and English Dictionary*, printed at the London Missionary Society's press, 1851.



Lever de soleil sur Raiatea.
(Indigènes amenant leurs coqs pour le combat.)

lards pouvaient parler entre eux sans crainte d'être compris des jeunes gens. Que dire de l'état actuel? A Tahiti, la vieille langue tahitienne trop difficile à manier fait place au « tahitien de la plage, espèce de «petit nègre» dont se contentent la plupart des Européens en séjour. Il faut fuir aux Iles sous le Vent, il faut aller dans les districts reculés de Raiatea, ou bien à Bora-Bora, à Maupiti pour retrouver encore quelques bons vieux mots, quelques antiques expressions. C'est là aussi qu'on retrouve occasionnellement l'antique costume et bien des pratiques superstitieuses, dernier reflet de la religion abandonnée il y a 80 ans à peine. Ce sont les observations faites dans ce milieu moins contaminé par notre civilisation qui ont fourni la matière de ce volume. Nous avons voulu dépeindre ces îles enchanteresses et leurs habitants tels que nous les avons vus dans les dernières années du XIX[e] siècle. Ce qui existe trouve son explication dans ce qui a existé. Nous avons cherché à donner cette explication en jetant quelques coups d'œil rétrospectifs au moyen des renseignements que nous avons recueillis sur place, de la bouche des indigènes surtout. Ceux qui nous ont le plus renseigné soit sur les mots, soit sur les coutumes, traditions et légendes, méritent au moins une mention de reconnaissance. Ce sont en particulier *Taumihau*, patron de cotre à Uturoa, parent de la famille royale des *Tahitoe* et le vieux *Mataute*, ancien chef de *mataeinaa*. Le premier a écrit de sa main les chants et légendes qu'on trouvera à la fin de ce volume.

Tous ceux qui s'intéressent à ces populations primitives prêtes à disparaître, à leur histoire et à leurs légendes attendent avec impatience un ouvrage très important promis depuis longtemps: *L'Histoire de Tahiti* par Miss Teuira Henry. Miss Henry, qui habite actuellement les îles Sandwich, est la petite fille de l'un des premiers missionnaires anglais qui se rendirent à Tahiti, le Rev. J.-M. Orsmond. Celui-ci avait rassemblé de nombreux matériaux qui vont paraître maintenant et qui constitueront un vrai trésor relatif à la mythologie et aux légendes tahitiennes. Il serait à souhaiter qu'on publiât une édition française de cet ouvrage.

Grâce à ces documents et à ceux que publie le *Journal of the Poly-*

nesian Society de nouvelles clartés viennent éclairer le problème de l'origine des Polynésiens et en rendent la solution de plus en plus possible. Nous ne nous occuperons que des principales hypothèses et des principaux arguments qui ont été produits relativement à la route que ces peuples ont suivie dans leurs migrations successives.

Mais d'abord, voyons de quelle manière s'est conservée et se conserve encore le souvenir des faits historiques chez les Océaniens?

1° Il y a d'abord l'histoire des dieux, *Te Rohu Atua*, qui se transmettait autrefois par les prêtres (*Tahua pure*), espèces de druides des *Marae* polynésiens. Cette histoire des dieux, c'est en même temps l'histoire des anciens rois, car la généalogie de ceux-ci, lorsqu'on remonte une vingtaine de générations en arrière, se confond avec l'histoire des dieux, spécialement de *Hiro*, d'*Oro*, de *Taaroa*, etc.

2° Une source historique qui restera longtemps encore en honneur, ce sont les généalogies (*te aufau fetii*). Ces généalogies sont conservées avec d'autant plus de soin qu'elles constituent en même temps les droits des familles à certaines terres. Lorsqu'une contestation s'élève relativement à une terre, on se rend devant les juges indigènes et chacun de réciter sa généalogie et de citer le nom de ses ancêtres qui ont été propriétaires de la dite terre. Il arrive souvent que celui qui peut remonter le plus haut et donner les plus copieux détails sur ses ascendants l'emporte sur son adversaire [1].

Il va sans dire que les chefs et rois attachent encore plus d'importance à ces généalogies qui, malheureusement, se transmettent oralement. En 1899 commença la discussion générale relative aux terres des Iles sous le Vent. Autrefois, toutes les terres appartenaient aux rois qui les donnaient en apanage pour ainsi dire définitif sous le nom de *Taura oire,* lots de ville. Comme le chef-lieu seul de Raiatea avait reconnu la domination française depuis dix ans, les terres du chef-lieu avaient été données en apanage à des partisans de la France. Maintenant que toutes les îles lui sont soumises, les anciens propriétaires (*fatu*) viennent réclamer et ce sont des complications

[1] Voir note du *Tahitian and English Dictionary*.

infinies pendant lesquelles les *aufau fetii* jouent un grand rôle. On a vu, pendant l'année 1899, les descendants des rois de Tahiti, le Prince Hinoï, la reine Mârau, le grand chef Tati, la reine de Bora-Bora à tour de rôle faire la tournée des villages, rassemblant partout la population pour essayer de persuader les indigènes de leurs droits royaux. Mais à peine le premier avait-il tourné le dos, sûr d'être admis comme propriétaire général, qu'un compétiteur survenait et renversait les arguments de son adversaire. On ne sait comment tout cela finira. Il faudra sans doute une décision des juges français passant par-dessus les *aufau fetii*.

3° Ensuite viennent les contes, les récits légendaires (*aai, aamu*) relatifs à de puissants personnages et à leurs hauts faits décrits dans le langage le plus hyperbolique.

4° Les Tahitiens ont aussi essayé d'immortaliser leurs guerres, leurs victoires en leur donnant des noms particuliers. Il suffit de prononcer le nom de *te tamai i te hoo roto, te tamai huri aua* pour éveiller le souvenir de sanglants combats entre les guerriers de Huahine et de Raiatea, de Raiatea et de Bora-Bora [1].

5° Les petits faits relatifs à l'histoire des particuliers, chefs, rois ou simples mortels sont, à l'heure qu'il est encore, commémorés par un changement de nom.

Il n'y a *pas de noms de famille*. A sa naissance, chaque individu reçoit de ses parents un nom significatif, celui d'un grand roi, d'un dieu, ou bien un nom rappelant une circonstance relative à la naissance, comme *Tetua*, le dos, *Mahuru*, le bébé qui tette, *Te tua ite roi*, le dos dans le lit, *Ruru*, trembler, *Taiu*, le nourrisson, *Aru*, la fin d'un désir, *Teuira*, l'éclair, *Mauiui*, douleur, *Teuru*, le maiore, *Te rou*, la perche pour cueillir le maiore, *Terao*, la fourmi, etc.

Dès que l'enfant est né, il se présente une commère pour l'adopter en lui donnant un autre nom, plus pompeux que le précédent : *Terii*, le roi ; *Tehaamana*, le puissant, *Taaroa* (nom d'un dieu), *Hina* (nom d'une déesse), etc.

Dès lors, l'enfant est connu sous ces deux ou trois noms auxquels

[1] *Tahitian and English Dictionary.*

on ajoute celui du père ou du père adoptif au moyen de la particule copulative *a*. Ainsi : *Teipo* (la chérie) a *Taumihau ; Terii* (le roi) *a Mahuru*. Quand vient l'époque du mariage, un vieux chef se lève au repas de noce ; il prononce un petit « speech » et décerne un nouveau nom aux époux, ainsi : *Temauarii* (les rois)[1].

S'il a enterré sa femme dans un cercueil de bois de *tamanu*, il prendra peut-être le nom de *Piha-ati* (cercueil en *ati*). Un vieillard qui fut autrefois un joueur enragé appelé *Pere* (joueur) se mit à trembloter ; on le désigna désormais sous le nom de *Haumani* (fatigué, sénile). Ayant observé une ressemblance partielle entre le visage du vieux chef Mataute et celui d'un parent Européen, nous le lui dîmes. Il s'enquit alors du nom du Blanc auquel il ressemblait. Le même jour, le vieux chef changea de nom et s'appela Viriamu, traduction tahitienne de William. Chacun connaît l'origine du nom de *Pomare* ; le roi de Tahiti ayant été saisi d'une toux brusque après une nuit passée sous les armes prit le nom de *Po-mare* (nuit-toux). Le dernier roi de Raiatea, *Tamatoa*, abdiqua plutôt que de consentir à se soumettre à la domination de la France. Il adopta aussi un nouveau nom, celui de *Arii mate* (roi mort) pendant que l'individu qu'il désigna pour le remplacer au trône de Raiatea (et qui n'est pas de sang royal) prit celui de *Tavana mono* (vice-chef).

6° Enfin, un moyen populaire de perpétuer le souvenir des faits, consiste à les chanter dans des épopées plus ou moins héroïques, des *pehe* ou *himene* (chants). (*Pehe* est l'ancien mot ; *himene* vient de l'anglais *hymn*).

Nous avons ainsi assisté à la création d'un *pehe* chantant la conquête de *Tahaa* par les Français. Le barde était un homme de Raiatea, *Tupaia*.

Mais ordinairement ces chants célébraient des victoires ou bien se rapportaient à des événements domestiques, individuels ou de tribus. Ils étaient occasionnels et n'ont guère été conservés.

Les différentes sources historiques énumérées plus haut n'auraient guère fait avancer la question de l'origine des Polynésiens. Il existe

[1] L'époux perd sa femme : il prend le nouveau nom de *Paoaa* veuf.

IX.

Plantation de cocotiers sur la plage de Moorea.



un bon nombre de traditions orales; toutes font venir les Polynésiens de l'Ouest. C'est aussi la conclusion qui s'impose actuellement et l'hypothèse qu'ils seraient venus d'Amérique ne peut plus trouver de défenseurs.

Nous avons vu comment, dans leurs migrations successives, les Polynésiens ont donné le nom de la mère patrie *Havaiki* à toute une série d'îles. Quelle est cette *Havaiki* ? La meilleure étude qui ait été faite sur ce sujet est tout à fait récente.

Elle a paru dans les N[os] 27, 28 et 29 de septembre 1898 à mars 1899 du *Journal of the Polynesian Society*, sous le titre *Hawaiki, the whence of the Maori*, par L. Percy Smith. Au point où en est la question, il est même inutile de rappeler les anciennes hypothèses. Voici maintenant les principaux fils conducteurs qui permettent de suivre les migrations des Polynésiens.

Chacun sait que les populations comprises sous cette dénomination générale occupent les îles de l'Océan Pacifique, de la Nouvelle-Zélande aux Sandwich, des Samoa à Tahiti, aux Marquises et jusqu'à l'Ile de Pâques. Tous ces peuples sont les rameaux d'un même tronc; ils ont occupé ces îles petit à petit, en un long espace de siècles, une première vague en découvrant quelques-unes, les occupant, donnant des noms, perdant de vue la mère patrie, fondant des colonies autour d'elle. Des siècles se passent. Une deuxième vague, puis, par places, une troisième, envahit les territoires déjà occupés, soumet les habitants, apporte des mots nouveaux, des noms nouveaux aussi. Tous ces faits s'expliquent, à l'heure qu'il est, assez facilement. Ainsi s'établirent des castes, les derniers et plus forts envahisseurs devenant les rois (*Arii*); après eux les *Raatira* (chefs) puis la plèbe, les *manahune*. C'est ainsi que se justifie la pluralité de termes pour désigner une seule et même chose, comme *toa* et *aito* (bois de fer), *pô* et *rui* (nuit), *ao* et *rai* (ciel), *tai, miti* et *tua* (la mer), *piti* et *rua* (deux), etc.

La fréquence des vents d'Est (les alizés) n'est pas du tout un obstacle à une migration venant de l'Ouest. Comme nous l'avons vu, les indigènes attendent encore, à l'heure qu'il est, le vent occasionnel d'Ouest ou du Nord (*Toerau*) pour se rendre dans les îles situées à

l'Est, certains qu'ils sont d'un prompt et facile retour. Les émigrants d'autrefois devaient agir de même.

On prétend retrouver chez les Tahitiens des coutumes sémitiques et même des analogies dans le vocabulaire et la grammaire avec les langues sémitiques. Il faut qu'à un moment donné les Polynésiens aient été en contact avec les Arabes ou les Hébreux.

On présume donc que les Polynésiens sont originaires de l'Inde. Ils auraient habité les plaines qui s'étendent entre l'Hymalaya et le Golfe Persique. Ainsi le pense M. L. Percy Smith. Un temps vint où les Aryens firent leur apparition aux Indes; leur capacité mentale était supérieure et ils étaient probablement plus nombreux que les Polynésiens. Devant cette invasion, ceux-ci se retirèrent, mais graduellement. Il y eut sans doute une période où ces deux races se croisèrent par mariage et cohabitation. On ne peut déterminer combien de temps aurait duré ce contact, mais peu à peu la race aryenne aurait refoulé les Polynésiens vers le Sud et vers la mer où ils acquirent des connaissances étendues comme navigateurs. Ils commencèrent des voyages vers l'Est, du côté de l'Indonésie où ils trouvèrent établis des Négritos, peut-être les mêmes que les Papous. Pressés par derrière par les Aryens s'accroissant en nombre, les Polynésiens connaissant déjà les îles de l'Indonésie s'y portèrent en plus grand nombre ; leur supériorité intellectuelle aidant, ils ne tardèrent pas à s'en rendre les maîtres. Mais la nation n'aurait pas émigré tout entière; on a des raisons de croire que certaines tribus des collines de l'Inde seraient les restes des Polynésiens primitifs (?). Donc ces Polynésiens fixèrent d'abord leurs pénates dans les îles nombreuses de l'Indonésie. Ils purent y demeurer des siècles et, de là, organiser des expéditions au loin dans le Pacifique et dans le Nord. Il est à penser que les noms d'*Atea, Hawaiki*, *Varinga, Vavau*, *Herangi* doivent être cherchés dans ces régions. Des irruptions d'autres races ont remplacé ces noms primitifs par de nouvelles appellations. Vers le premier et le deuxième siècles de notre ère, les Polynésiens entrèrent en communication avec une nouvelle vague ethnique, la race malaise, venant de l'Ouest et du Nord-Ouest. Les même faits

se reproduisirent qu'avec la race aryenne : guerres, paix, échange de coutumes, de mots, mariages.

La pression de la race malaise finit aussi par chasser les Polynésiens vers l'Est. Mais, devenus navigateurs experts, l'inconnu leur souriait. Ils devaient déjà être divisés de toute antiquité en tribus avec leurs *Arikis*, et celles de ces tribus qui se trouvèrent le plus pressées par les Malais quittèrent l'Indonésie, emportant avec elles leurs dieux et leurs coutumes.

Il est probable que quelques tribus changeant d'itinéraire général rétrogadèrent vers l'Ouest et atteignirent Madagascar où leurs descendants, les *Hovas*, vivent encore aujourd'hui [1].

Mais la majeure partie prit la route du *Hitinga* (soleil levant) [2].

Comme acquisition de mots malais, on peut citer les suivants, d'après le *Tahitian English Dictionary :*

	Malais	Tahitien et Polynesien
feu	api	ahi, auahi
dix	pulu	ahuru
manger	inakanan	ai (vieux mot)
je	aku, ku	au
terre	benua	fenua
poil	bulu	huruhuru
poisson	ikan	ia, ika
pierre	batu	patu, vatu
chef	rangatira, Radja (Indou)	raatira
front	dae, rae	rae
ciel	langit	rai, rangi
corail	bunga	pua, buna
jaune (d'oeuf)	halea	rea, lea
main	lima	rima, lima, ima
trou	qua	rua
pleurer	tangis	tai, tangi

[1] Les Hovas, en effet, parlent une langue maléo-polynésienne.

[2] *Hiti o te râ*, en tahitien.

	Malais	Tahitien et Polynésien
oreille	talinga	taria, taringa
sourd	tuli	turi, ruli, tuli
pluie	ujan	ua, uha
igname	ubi	uhi, ufi
pou	rutu	utu, ugutu, kutu
vent	hana, hawa	mehau, hau

Il est probable que cette première migration en Océanie longea le Nord de la Nouvelle-Guinée, les Salomon, les Nouvelles-Hébrides et les Fidji, îles déjà occupées par des peuples Papous et Mélanésiens et atteignit enfin les Samoa ou Hawaiki comme tout ce groupe reste appelé par les Polynésiens: *Hawaiki-raro* (sous le vent), pendant que Tahiti et les archipels voisins sont nommés: *Hawaiki-runga* (au vent). Sans doute, cette première migration s'étendit fort loin et on peut penser que les *Menehune* de Tahiti et de Hawaii, les premiers habitants de la Nouvelle-Zélande semblables aux *Mori-ori* actuels de l'Ile Chatham, ainsi que les premiers Marquisiens s'y rattachaient. Des noms, remplacés plus tard par d'autres, furent donnés à beaucoup d'îles. Une deuxième migration se produisit ensuite sous la pression constante de la race malaise. Ceux qui ne quittèrent pas l'Indonésie se réfugièrent dans les montagnes où leurs descendants vivent encore[1].

Cette seconde migration paraît avoir été formée de peuples plus

[1] Ceux qui se sont conservés le plus pur parmi ces Indonésiens sont:

1. Les Atchinois au N. de Sumatra.
2. Les Battaks, au S. des précédents (les Hovas de Madagascar seraient les descendants des Battaks).
3. Les Dayaks, intérieur de Bornéo.
4. Les Sondéens, le quart occidental de Java.
5. Les Javanais, pénétrés considérablement de Malais et d'Hindous, centre de Java.
6. Les Madurais, E. de Java.
7. Les Macassar, S.-O. des Célèbes (deux types, l'un indonésien pur, l'autre mélangé de malais).
8. Les Boughis, centre de Célèbes, deux types.
9. Les Bisayas et les Tagalas (Philippines) très mélangés de Malais.



Le mont Tapioi (Raiatea)

guerriers et plus conquérants que la précédente, ces peuples ayant subi fortement l'influence malaise. Elle suivit le chemin de la première migration jusqu'au groupe des Fidji. A cause de leur aversion naturelle pour la race noire, ils ne se mélangèrent guère en route avec les habitants des Salomon, des Nouvelles-Hébrides, etc., mais bien avec les Mélanésiens des Fidji, peuple plus navigateur et plus aventurier.

Durant cette occupation des Fidji, ils firent des excursions aux Samoa et aux Tonga, ainsi que le font ressortir les traditions de ces deux pays. Ils occupèrent de vive force les Samoa entre le Xe et le XIIe siècle et se répandirent, de là, sur tout le Pacifique jusqu'aux îles Sandwich où ils se fixèrent définitivement. Ils se tournèrent aussi vers Tahiti, les Paumotu, les Marquises, Rarotonga et durent arriver en Nouvelle-Zélande vers 1350. Ceux-là furent les Maori qui refoulèrent les Mori-ori dont il ne reste actuellement qu'une vingtaine aux [Iles Chatham pendant que les Maori sont encore 40 000 environ en Nouvelle-Zélande. Cette migration eut pour conséquence de donner aux îles des rois et des chefs (*hui arii, hui raatira*), tandis que les habitants primitifs furent réduits à une condition inférieure, celle de *manahune*. L'émigration polynésienne s'étendit beaucoup plus loin que les Tuamotu et les Gambier. Elle occupa, au Sud, les Tubuai et Rapa où elle fonda la colonie de Rapa nui ou de l'Ile de Pâques par 27° 10'S et 109° 26'O, à mi-distance entre Tahiti et la côte de l'Amérique du Sud. L'origine polynésienne des habitants de l'Ile de Pâques est aujourd'hui bien établie par la similitude des langues. Si les habitants de l'Ile de Pâques ont sculpté ces statues colossales en pierre qui décorent leur île, c'est qu'ils ont trouvé des matériaux sur place et que le bois leur faisait défaut. Pendant que les Marquisiens, les Tahitiens, les Maori de la Nouvelle-Zélande fabriquaient des idoles de bois, les Polynésiens de l'Ile de Pâques taillaient d'énormes blocs de pierre volcanique, les statues informes qu'on voit encore se dresser par centaines sur ce sol inculte. Quoique ces statues aient quelque ressemblance avec celles des Maya du Yucatan, il est peu probable qu'aucune relation ait jamais uni ces peuples, à moins que les Polynésiens n'aient poussé leurs colonies jusque dans l'Amé-

rique du Sud et l'Amérique centrale[1]. Seule, la comparaison des inscriptions gravées sur les colosses de l'Ile de Pâques et sur les monuments Maya pourrait jeter quelque lumière sur ce fait[2].

En signant, en 1770, le traité d'annexion à l'Espagne avec don Philipe Gonzalez, les chefs de Rapanui employèrent des signes ou totems très semblables à ceux dont les chefs Maori de la Nouvelle-Zélande firent usage en 1840 pour signer le traité de Waitangi avec l'Angleterre. (Voir H. Vere Barclay's *Proceedings R. G. S. d'Australasia*, Vol. III.)

On ne saura jamais non plus sans doute s'il n'a pas existé un continent dont bien des îles de la Polynésie ne seraient que les débris. Il est, en effet, difficile de comprendre comment les quelques

[1] Cependant les indigènes des deux Amériques parlent aussi des langues agglutinantes.

[2] L'idiome de l'Ile de Pâques s'en va plus rapidement encore que les autres idiomes polynésiens puisqu'il n'est plus parlé que par quelques centaines d'individus àpeine, la mortalité dépassant la natalité. Mais les noms de lieux montrent assez que ce langage appartient aux langues polynésiennes :

Pointe	Papetehara	Pt. Mokuroa
»	Motukau	Baie Tahoroa
»	Hiarika	Pt. Pokokoria
Baie	Hetonga	» Piumotu
»	Anakara	Ile Marotiri
Pointe	Uremamore	Baie Manganui
Baie	Hangaone	Pte. Tama
Baie	Akahonga	Mt. Ranakoraka
Pointe	Koe Koe	» Kaurea
Baie	Hongatoe	» Tuatapu
Pointe	Kikiriroa	» Punapau
Ile	Mutu Raukau	» Teraai
»	Mutu Niu	» Mataviri
Baie	Hanga Piko	» Munga munga
Pointe	Hangaroa	» Mutu
Baie	Tahai	» Kao
Pointe Tiepoko		» Puaka tika
» Makake Temoa		» Rotatake
Mont Rana aroi		» Hanapa
Mont	Opui	» Poika
»	Hipa	» Puku, Biki Puku

Les noms primitifs de *Rapanui* furent *Tepilofenua* (la terre au milieu de la mer) puis Waïhu.

habitants connus de l'Ile de Pâques auraient sculpté ces statues gigantesques que toutes les forces réunies de leurs descendants ne parviendraient pas à détruire. Comment expliquer aussi que les distances énormes qui séparent la Nouvelle-Zélande des Fidji, celles-ci des Sandwich, des Iles de la Société, etc., aient été franchies sur les petits canots, même sur les plus vastes pirogues doubles à moins que des chaînes d'îles aujourd'hui disparues n'aient relié plus étroitement tous ces archipels.

Et cependant, d'un autre côté, on peut également admettre que ces vastes espaces séparateurs ont toujours existé, à preuve les différences actuelles des idiomes et des mœurs dans une seule et même race.

La race. — Le type tahitien.

Une des preuves les plus solides du passage des Tahitiens à travers l'Indonésie, c'est, avec les racines malaises demeurées dans la langue, les traces que le sang malais, mélanésien, même papou ont laissées parmi les populations polynésiennes. Aussi rencontre-t-on plusieurs types assez caractérisés. Il existe d'abord un type royal, car les familles d'Arii ou de grands chefs ont bien un type à part[1]. Les membres de ces familles se distinguent toujours par une taille au-dessus de la moyenne[2], une propension marquée à l'obésité, une peau plus claire que celle des Tahitiens en général. Les yeux mêmes ne sont pas noirs. J'ai pu observer que ceux de la famille royale de Raiatea (les *Tamatoa*) et de celle de Huahine sont clairs, avec des

[1] Ce fait s'explique 1° par la raison que les Arii seraient les derniers arrivés, les derniers conquérants; plus forts et plus intelligents, ils auraient subjugué la caste supérieure des huiraatiraa et le menu peuple, les manahune. Il s'explique 2° par le soin que mirent les Arii à éviter les mésalliances, un grand mépris pesant sur le fruit des mésalliances.

[2] On voit, dans une vallée voisine d'Opoa (à Vaiatea), une pierre très haute réputée être la taille des anciens rois de Raiatea. (Voir la photographie.)

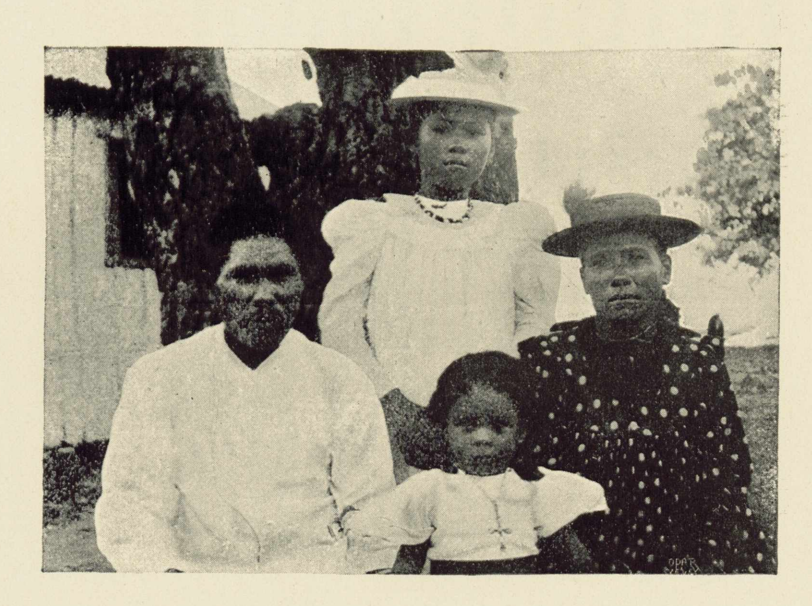
reflets bleuâtres; la barbe et les cheveux sont beaucoup plus clairs aussi et tirent même sur le roux. L'obésité se remarque déjà chez de jeunes garçons de douze ans. Les membres de la seconde famille royale de Raiatea, les Tahitoe, sont très grands et très gros aussi, le nez est plutôt aquilin, les lèvres épaisses, les yeux beaux, vifs, violents parfois, le crâne exigu; la peau est plus claire que chez leurs anciens sujets.

Les Pomare de Tahiti n'appartenaient pas à ce type. Leur peau était plus foncée que celle des autres indigènes; ils avaient le nez en pied de marmite, le menton effacé et la bouche épaisse comme chez les Tahitiens en général.

Le type tahitien comporte une taille élevée et un penchant général à l'obésité. On rencontre des femmes énormes dont le poids doit dépasser 150 kilos. Le crâne est brachycéphale, autant que nous pouvons en juger de visu, sans avoir pris de mesures. L'os occipital est fréquemment aplati. Je ne crois pas que ce soit là une déformation crânienne, bien que l'habitude de coucher sur une simple natte ou sur un petit tabouret posé sur le sol ou sur les planches puisse contribuer à cet aplatissement de l'occipital[1]. Comme le frontal est généralement bas, le crâne affecte souvent la forme d'un pain de sucre. Le front n'est cependant pas fuyant; il est vertical et dénote de l'intelligence. Les arcades sourcilières sont bien marquées; les pommettes sont peu saillantes et les yeux, légèrement obliques, sont assez enfoncés chez l'homme. La paupière inférieure est souvent d'une couleur bleu noirâtre. Le nez est, en général, un peu écrasé, en pied de marmite, les narines très ouvertes en avant; les lèvres ne sont pas très épaisses; elles ont une coloration bleuâtre; la bouche est grande, très bien dessinée, le bord des lèvres présentant une légère saillie; la bouche a généralement une expression dédaigneuse qui se change instantanément en un aimable sourire dès que l'indigène sent le regard de l'Européen se fixer sur lui. Le corps est très bien pris, et, malgré les maladies

[1] Les indigènes disent cependant que les mères comprimaient autrefois le front et l'occiput des enfants destinés à devenir des guerriers. Autrefois les nourrices écrasaient le nez des bébés, pour les rendre plus jolis.

X.



Taumihau et sa famille.

XVI.



Jeune marchand de fruits et légumes.



variées qui le déforment, on trouverait dans ces îles de nombreux types classiques pour le dessin d'académie [1].

Jusqu'à l'âge de 18 ans, les femmes ont une poitrine superbe. Les seins sont fermes, hémisphériques, d'un beau brun clair comme le reste du corps, le mamelon d'un noir bleuâtre fait saillie et se remarque même sous le costume. Mais l'allaitement et l'obésité ne tardent pas à faire pendre les seins et à les faire ressembler au pis de la chèvre. Le mamelon devient alors presque digitiforme.

Les hommes ont parfois les pectoraux si développés qu'on les prendrait de loin pour des femmes.

Le ventre, les cuisses, les mollets, les pieds et les mains gardent, en général [2], des proportions admirables. Les vieillards sont souvent maigres, quand ils ne sont pas atteints d'éléphantiasis.

Le système pileux est peu développé. Les cheveux sont légèrement ondulés, quelquefois frisottants, d'un beau noir avec reflets bleuâtres, mais jamais crépus. Les femmes en ont le plus grand soin et passent des heures à se peigner et à les imbiber d'huile indigène (*monoi*).

Les hommes ont la barbe rare, ainsi que la moustache. La poitrine est aussi dégarnie de poils et ceux-ci ne sont pas abondants sur les autres parties du corps. Il y a cependant des types plus foncés que la généralité dont tout le corps est couvert de fins poils noirs. Les femmes ont rarement des poils sur la lèvre supérieure.

La peau est brun clair ou olive, avec une pointe de carmin chez les hommes. Elle est souvent jaunâtre chez les femmes; peut-être qu'elles se frottent comme les Marquisiennes avec du jus de curcuma (safran indien, *rea*) pour se faire pâlir la peau. Les jeunes gens, qui

[1] Les principaux défauts sont: les pieds dirigés en dedans; les jambes trop courtes par rapport au torse (défaut assez fréquent) Chez les enfants, le nombril mal coupé sort énormément. Les petits enfants ont aussi le ventre extrêmement ballonné, grâce peut-être à l'alimentation. Pieds-bots rares, bossus rares aussi (2 °/₀ environ).

[2] Les orteils sont particulièrement libres et développés. Le gros orteil peut presque s'opposer aux autres doigts ; il en est très séparé. Les indigènes se servent facilement de leurs doigts de pied comme organe de préhension. C'est par ce moyen qu'ils cueillent les cocos ; ils en saisissent la courte tige entre le gros orteil et le suivant et donnent une secousse que précipite le coco à terre.

courent à la mer presque toujours nus, ont la peau très colorée ; celle des vieillards pâlit considérablement et n'est souvent pas plus colorée que celle de nos vignerons en hiver. Peu de gens ont la peau du visage unicolore. Elle est très souvent marquée de grandes taches très claires qui ne sont pas des cicatrices et se retrouvent en abondance sur d'autres parties du corps, la poitrine, le dos, etc.



Fig. 18. — Profil du pasteur indigène Malakai.

Malakai, le vieux pasteur de Bora-Bora a le type des îles Australes. Il est atteint d'ichtyose, ce qui ne l'empêche pas de se bien porter.

Le Tahitien ne rougit pas. Cependant, j'ai pu observer une coloration subite et générale de la peau du visage suivie d'une pâleur produite par un sentiment qui pouvait être de la honte, mais plutôt le désappointement d'un mensonge éventé. La colère fait pâlir le Tahitien, mais, en général, sa figure reste impassible. Le moindre effort physique ou intellectuel produit une transpiration abondante qui ne paraît pas fatiguer l'individu.

Le sentiment de la pudeur est assez différent du nôtre. Une femme tahitienne cache rapidement ses seins à l'approche d'un étranger, mais laisse voir ses jambes jusqu'au milieu de la cuisse; c'est sans doute par habitude de relever la robe en marchant dans l'eau. Les jeunes filles ont une grande habileté pour monter en pirogue ou marcher dans la mer sans se découvrir plus haut que le genou. Elles ramassent leur robe entre leurs cuisses et en saisissent le pan d'une main, le faisant également passer entre les cuisses. Elles courent ainsi dans l'eau sans se mouiller ni se défaire, en lançant leurs tibias de côté; ce mouvement ingénieux, qui fait décrire un arc de cercle à la jambe, ne produit aucune éclaboussure. Il leur permet d'avancer rapidement et de ne pas effrayer le poisson quand on pêche au harpon (*patia*). Les jeunes gens font de même.

Les Tahitiens sont beaucoup plus libres entre eux que devant les Blancs et ils n'en sont pas plus impudiques. Les plus petits enfants assistent à la conception et à l'accouchement. Toutes ces scènes se passent dans des cases composées d'une seule pièce où dorment souvent 10 ou 15 personnes. Si les femmes se sauvent quand un Blanc s'approche de leur bain, c'est qu'elles savent depuis longtemps que le regard du Blanc n'a pas l'indifférence de celui du Tahitien accoutumé à la nudité.

Les vahine tahitiennes ont une façon spéciale d'appeler leur galant. Elles guettent l'heure du bain des hommes, et, tandis qu'un groupe de jeunes gens plongent dans un frais bassin de la vallée, l'un d'eux reçoit tout à coup une espèce de pomme aigre *(nono)*. Ce projectile est le signal d'une bonne fortune (ou d'une mauvaise quand il est lancé par une vieille cheffesse à laquelle il faut bien obéir) et l'élu quitte le cercle joyeux des baigneurs pour poursuivre dans la brousse la belle qui ne se fait pas attendre longtemps.

Le tatouage est d'origine essentiellement polynésienne. Le mot même vient du tahitien *tatau*. Mais, pendant qu'il se pratique encore couramment aux Marquises, il a presque disparu des habitudes tahitiennes. On ne se tatoue guère plus que ne le font les matelots européens. On ne rencontre que des vieillards qui portent encore de jolies traces de tatouage. L'instrument qui servait à tatouer s'appelait *uhi* ;

c'était, en général, une dent de requin de forme triangulaire, garnie de pointes acérées, avec laquelle on traçait sur la peau des dessins variés en la piquant. Tracer ces dessins s'appelait *papai*, mot qui signifie actuellement écrire. Ce fut bien là, en effet, la première écriture des Tahitiens. Le tatouage prenait différents noms selon qu'il se pratiquait sur la face (*aro*), sur les reins et les fesses (*aie*), sur



Fig. 19. — Profil de vieille femme tatouée.

Le tatouage bleu pâle n'a guère laissé que des rides dans la figure. Il est plus visible aux bras et aux jambes, mais la vieille indigène a honte de sa maigreur et n'a pas voulu se laisser photographier. Elle est un des derniers représentants des individus tatoués.

la poitrine (*nanao*). Dans ces piqûres, on versait une poudre faite de charbon de *ahitutu*, un arbre odoriférant ressemblant peut-être à l'ahi (sandal). Ceux qui n'étaient pas tatoués étaient appelés *tohepere*, c'est-à-dire dont les *fesses* ne sont pas tatouées. Actuellement, les *Marquisiens* mâles se tatouent juste la moitié du corps. C'est là, paraît-il, une condition indispensable pour plaire aux vahine dans la danse nue qui se pratique encore, malgré les défenses administratives.

XI.





Spécimen de tatouage australien.

Le tatouage est bleuâtre et sans relief. Il diffère complètement de celui que pratiquent actuellement les aborigènes australiens. Ceux-ci se soulèvent la peau et introduisent dans la blessure du sable qui maintient l'irritation. Ils ont ainsi la poitrine, les bras, couverts de boutons allongés et espacés régulièrement. En guise d'ornement, ces aborigènes australiens désarticulent l'olécrane chez les enfants et leur procurent ainsi un coude factice très proéminent.

Nous n'avons trouvé aucune trace de déformation de ce genre dans les Iles de la Société.

Outre les deux types décrits ci-dessus, il en existe encore un troisième mélangé de sang malais ou papou. Les cheveux sont crépus, les lèvres plus épaisses, le front plus fuyant et le menton plus proéminent que dans le type précédent. La taille est plus petite, les membres plus secs et nerveux, et la peau plus foncée. Les enfants tahitiens désignent leurs camarades de ce type par l'appellation injurieuse de *taata ereere* (nègre) ce qui met ceux-ci dans une grande colère[1].

Tous les Tahitiens ont les dents éclatantes de blancheur; je ne sache pas qu'ils emploient de dentifrice pour les maintenir dans cet état.

On rencontre quelquefois des albinos à la peau d'un blanc rosé, aux cheveux plus blonds que ceux des Frisons de Hollande, aux yeux bleu clair. Ce sont cependant de purs Tahitiens sans croisement avec des Blancs. [2]

L'indigène a une allure superbe. Il n'est pas nécessaire de monter

[1] Cependant la blancheur de la peau est, à leurs yeux, un indice de faiblesse et une peau très colorée un indice de force. On se servait des os des ennemis tombés sur le champ de bataille pour fabriquer des hameçons, des couteaux et l'on choisissait de préférence les os des hommes à peau foncée. Un proverbe disait : « *Taata ereere, ivi maitai tona* » ! (homme noir, bons os).

[2] Denique in pago Bora-Bora vidi hermaphroditum. Qui tunica indigenarum modo vestitus erat per quan aperte cernebantur mammæ. Plus triginta minus quadraginta annos natus videbatur; paulum barbæ, longos capillos gerebat. Alia virilitatis signa a magistratu censum populi agente comperta erant. Videbatur pudore confusus et pagum raptim transibat cum baculo. Quem cum omnes indigenæ cognoscerent, res ita rara est ut vocabulum ad eam rem significandam nullum habeant.

jusque dans les familles royales pour rencontrer des démarches princières où la noblesse du mouvement s'allie à la lenteur de la marche et à la grâce du geste de la main qui salue. Les plus petites fillettes lancent un baiser aussi gracieusement qu'une Espagnole. J'ai retrouvé ces mêmes gestes à Colombo parmi les petites Cingalaises.

Les Tahitiens possèdent aussi l'art de se draper dans un lambeau d'étoffe. Un simple *pareu* (pièce de calicot à fleurs voyantes qui constitue le principal costume), se moule à leur corps et forme un vêtement plus décent et plus approprié au pays que nos horribles pantalons dont ils s'affublent de plus en plus. Les femmes saisissent les deux coins supérieurs du *pareu*, le tendent derrière elles et le ramènent vivement sur la poitrine, enroulant le bord supérieur de manière à en retenir les coins; elles sont drapées depuis le mamelon des seins jusqu'aux genoux et plongent, ainsi habillées, du haut des rocs dans les verts bassins, leurs cheveux dénoués flottant au vent. Par-dessus ce pareu, elles portent une longue jupe de calicot blanc fixée aux épaules, avec de larges dentelles comme volant et enfin une robe de mousseline d'indienne, de satin même, tout d'une pièce, de la façon des robes dites « empire ». Ces robes ont une petite collerette de dentelle ; des dentelles figurent également au bas des manches et au bas de la robe. Les Tahitiennes se nattent les cheveux en deux belles tresses qu'elles nouent parfois sur le front quand elles vont se baigner ou qu'elles exécutent un ouvrage. C'est là tout leur costume avec un chapeau tressé avec soin et garni de rubans voyants.

Sans être en deuil, les femmes âgées adoptent, pour se rendre au culte, une robe de mousseline noire et un chapeau de paille teint en noir.

Le costume masculin se compose essentiellement du pareu[1] qui se noue autour des reins et pend gracieusement jusque sur les talons. Pour travailler ou pour pêcher, on relève le pareu en enroulant le bord supérieur sur lui-même. Les jeunes gens passent aussi deux des coins entre leurs cuisses et nouent ces coins au milieu de la

[1] Les pareus se fabriquent en Angleterre, et en Suisse aussi (à Zurich).



Fig. 20. — Spécimen de pareu.

Ces pareu qui se fabriquent en Europe d'après les indications fournies par des dessins indigènes ou par les plantes du pays sont ordinairement rouges et blancs, rouges et jaunes ou bleus et jaunes, comme celui dont nous donnons la photographie.

ceinture devant et derrière. Leur pareu prend ainsi la forme d'un caleçon de bain court. C'est la ceinture qui sert de poche et de porte-monnaie. Un pareu et un chapeau de pandanus aux larges ailes forment le costume ordinaire des hommes et des enfants. Il s'y ajoute, selon les températures et les cérémonies, une camisole ou une chemise aux couleurs voyantes qu'on laisse pendre sur le pareu et par-dessus laquelle on endosse même une veste de marin à boutons d'or, relique de quelque matelot. Parfois on réussit à se procurer une vieille redingote ; on s'en affuble par-dessus la chemise et l'on complète le tout par un vieux chapeau haute-forme et une paire de gros souliers que l'on se hâte d'enlever dans le temple aussitôt l'entrée triomphale effectuée. Heureusement que les indigènes ne sont pas toujours si grotesques. Mais ils se mettent à porter le pantalon de coutil bleu ou de toile blanche, souverainement heureux quand ils ont pu obtenir la défroque complète d'un marin ou d'un fonctionnaire.

On oblige bien à tort les jeunes garçons à venir à l'école en pantalons. On les voit arriver portant leurs pantalons sous le bras et l'enfiler au moment d'entrer dans le sanctuaire où on leur apprendra à oublier leur langue... mais à apprendre les 350 sous-préfectures de France et les grandes villes d'Europe. Il est juste de dire qu'ils quittent ce travestissement dès la sortie de l'école et que la langue tahitienne reprend aussi tous ses droits. Nous parlerons plus loin des costumes anciens. Nous dirons seulement, pendant que nous en sommes au costume actuel, que ce peuple a un goût très prononcé pour la parure. La véritable parure était le tatouage. De nos jours, il est remplacé par les bijoux de camelote que les marchands européens ou américains vendent très cher aux indigènes : boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles de chapeaux, rubans, dentelles, cravates, etc. On ne fabrique plus de costumes nationaux si ce n'est pour obtenir, à la fête du 14 juillet, les prix offerts par le gouvernement français. Le seul article de toilette sur lequel s'exerce encore le goût indigène c'est le chapeau et la couronne qui doit l'orner. Ce goût de la parure se manifeste aussi dans l'habitude, vivace heureusement, de se couronner de fleurs, de branches et de fougères.

XII.



Type de jeune Tahitien.

XIII.



Type de jeune Tahitienne.

Chaque habitation est entourée de son petit jardinet de fleurs : roses, gardenias, tipaniers, *tiare*, jasmins, basilics, menthes. Le *tiare* est soigné tout spécialement. Dès l'aube, les jeunes filles en enferment les fleurs dans une petite gaîne de feuilles, afin de les conserver closes et parfumées pour le soir. Au crépuscule, elles les cueillent et en forment une charmante couronne blanche (*te hei*) en les enfilant



Fig. 21. — Groupe de danseurs à Raiatea.

Les « vahine » ont noué un fichu autour des hanches et s'apprêtent à danser la *upaupa* au son du tambour et des claquements de mains.

bout à bout. Auparavant, elles prennent un bain, passent leur plus jolie robe, nattent leurs cheveux inondés de fin *monoi*; elles posent alors délicatement la couronne blanche sur leur front et sortent à la recherche des *tane* (mâles) qui ne se font pas attendre longtemps. On voit alors les couples s'en aller dans la pénombre. On se rassemble devant la baraque du Chinois qui vend du café, du thé et des liqueurs. On s'y groupe en rond et la *upaupa* commence, la danse du ventre.

L'orchestre se compose d'un accordéon qui a supplanté dans ces *upaupa* du soir l'orchestre des grandes fêtes. Il y a deux sortes de danses :

1. la danse assise avec mouvements des bras et du torse ; 2. la danse debout avec gestes exprimant les passions.

Une fille se noue solidement un foulard au-dessous des crêtes iliaques, met les mains sur les hanches et commence en mesure des contorsions des fesses accompagnées de mouvements d'écartement et de rapprochement des jambes, mouvements qui s'accélèrent



Fig. 22. — Danse assise à Raiatea.

Mimique plutôt que danse. Cette figure et la suivante donnent une idée des mimiques qui étaient autrefois savantes et compliquées et dont la composition et le rythme se sont passablement altérés de nos jours sous l'influence de nos danses européennes.

avec la musique et les beuglements sourds des chanteurs masculins pour durer deux ou trois minutes. Au bout de ce temps, la danseuse est épuisée de fatigue et remplacée par une autre ou par un *tane*. Petit à petit les groupes se dispersent dans l'ombre favorable et tout rentre dans le silence après que le tambour de 9 heures du soir, vieille coutume maintenue, a battu le couvre-feu.

L'immoralité de ces peuples a, paraît-il, dépassé toute description et l'opinion des auteurs qui ont parlé de cette race, c'est que cette immoralité n'a pas diminué. Elle a seulement changé de caractère et a appris des Blancs à devenir vénale. Nous en reparlerons à propos de la famille et de l'infanticide.

Ce n'est pas sans cause que Tahiti fut appelée la Nouvelle Cythère [1].

Quand les indigènes viennent vous demander des médecines, ils vous décrivent l'état de leurs entrailles de la manière la plus nette, et, si vous ne comprenez pas, ils suppléent à la parole par le geste. Ils ne manquent pas d'appeler les choses par leur nom. Leur langue se prête aux mauvais calembours que les enfants trouvent avec une remarquable facilité et qui excitent au plus haut degré leur hilarité.



Fig. 23. — Danse debout à Raiatea.

Il est manifeste que les enfants sont initiés, dès l'âge de 4 ou 5 ans à tout ce dont on fait mystère aux jeunes Européens de 15 ou 16

[1] Sodomia sive puerorum amor quoque in iis insulis in usu est inque ejus generis sontes ab indigenis non tantum sæviebatur quantum in adulteros deprehensos. Accidit ut suspicandum sit quosdam in Europa natos pueros indigenas stuprare. Nuper, cum de rumoribus anquisitio facta esset, magistratus quidam punitus est.

Masturbandi vitium quoque comitti eo demonstratur quod *titoi* appellatur.

Lascivorum juvenum utriusque sexus caterva mulieres nobili loco ortæ stipari gaudent. Quarum una juvenem jubet se semper sequi meretricis modo vestitum, habitumque maxime effeminatum ostentantem, alteriou autem comes puerorum concubitum appetere vulgo dicitur.

Denique lenociniim puellarum faciunt sua causa Sinæ et in eorum domibus fiunt quæ satius est nescire.

Vocantur menstrua mulieris *vari* id est lutum vel *repo* id est sordes; quibus ut primum puella afficitur, in publicum refertur.

ans. Comment en serait-il autrement avec la cohabitation de tous les instants entre jeunes et vieux, la grossièreté de langage des adultes et la nudité presque habituelle de tous. L'âge calme les instincts animaux ; cependant les vieux membres de l'Eglise avouent, en riant de plaisir, qu'ils ont aussi dansé la *upaupa* dans leur jeune temps, et pour eux le nombre des années ne met pas toujours un frein à l'immoralité. L'année dernière encore un vieux pilier d'Eglise (qui a sa chaise réservée au temple) eut un enfant de la fille de sa seconde femme. Celle-ci le quitta, mais il continua de vivre tranquillement avec la jeune fille, entouré de la considération publique. On voit aussi, dans ces îles, des commerçants blancs vivre avec deux femmes et avec les enfants d'une de ces femmes qui leur donnent des enfants à leur tour. Les demi-Blancs sont, paraît-il, pires que les indigènes, ayant greffé tous les vices européens sur les vices tahitiens.

Si les Tahitiens se sont facilement approprié nos vices, ce qui est bien aisé, ils n'en ont pas fait de même de nos vertus. Ils n'ont pas, dans leur langue, de mots correspondant à ces vertus. Comment les comprendraient-ils ? Il faudrait, pour les leur inculquer, pour qu'ils les fissent leurs, une longue éducation de plusieurs générations. Il faudrait sortir l'enfant du milieu où il est appelé à vivre ; il faudrait qu'adolescent, il ne puisse rentrer dans ce milieu. Ces conditions n'ayant pu être remplies jusqu'ici on n'a pu faire saisir à ces gens que le côté extérieur du christianisme et on en a fait des Pharisiens. Il faudra bien du temps encore pour que les vertus chrétiennes aient transformé ces peuples.

Cependant on ne saurait être sévère à leur égard. Il n'y a qu'à considérer l'exemple que les Blancs leur donnent trop souvent. Et puis ces peuplades océaniennes sont vraiment dignes d'être aimées. Elles ont aussi leurs vertus à elles. N'est-il pas remarquable, à notre époque de découragement général, de rencontrer un peuple chez lequel le suicide est inconnu ? Cela tient certainement à la facilité de la vie et à ce beau ciel bleu et doux qu'il est si triste de quitter. Mais c'est pourtant un fait exceptionnel de nos jours. Il arrive quelquefois que des Européens se suicident en Océanie. Les indigènes en sont tout effrayés. *Mea riaria !* disent-ils : « c'est chose horrible » !



La mer de corail
et l'île de Tahaa, vue de Raiatea.

Les Tahitiens possèdent une vertu plus positive, *l'hospitalité*[1]. On reçoit, chez le Tahitien, une hospitalité des plus larges par le seul fait qu'on se présente chez lui. Non seulement les parents et amis indigènes sont admis en tout temps et à toute heure, mais les étrangers, dont ils n'ont pourtant pas toujours à se louer sont toujours bien accueillis et l'on partage tout avec eux. Il faut ajouter qu'à l'occasion on viendra aussi s'installer chez vous et jouir de l'hospitalité *papaa* (étrangère).

Si le Tahitien montra beaucoup de cruauté dans les guerres d'autrefois, et s'il lui reste un grand fond de cruauté naturelle, il n'a jamais été cannibale comme son voisin des Marquises ; il est d'un caractère très doux[2]. On évite avec soin de contredire le Blanc, de lui faire de la peine, sans doute de peur de déchaîner sa colère. On ne répond jamais directement non à une demande ; on dit *e anei* « qui sait » ? Et bien qu'on ne partage pas son opinion on lui dira toujours : *E Parau mau! Oia mau!* Oui, c'est vrai ! ta parole est vraie.

Cette habitude de dire toujours « oui et amen » tient spécialement à ce que le Tahitien ajoute peu d'importance à la vérité. Toutes les fois qu'il y a intérêt pour lui à vous tromper, il vous trompe : aussi les procès sont-ils interminables. Le Tahitien connaît aussi très bien l'art de simuler les sentiments qu'il sait vous être agréables, ce qui fait qu'il apporte beaucoup d'hypocrisie dans l'exercice de la religion

[1] L'accueil que fait tout Tahitien à un étranger est classique. A peine êtes-vous en vue d'une case que de la véranda on vous crie : *Haere mai! Haere mai !* Viens ! Viens ! On dit même : *Manava ! a haere mai !* O mes entrailles ! viens ! Et quand vous passez à l'heure des repas devant les cases, chacun de vous appeler : *haere mai ta maa ! haere mai ta maa !* Viens manger !

Où que vous vous rendiez dans les îles vous ne sortez de nulle part sans avoir été invité à boire un coco, à manger des oranges, ou sans être chargé d'un panier, de plusieurs même, pleins de provisions : fei, bananes, cocos, oranges. Je me rendis, il y a quelques mois, auprès d'un jeune homme mourant de la phtisie ; il respirait à peine ; il rassembla cependant un faible souffle pour dire aux assistants : « Offrez-lui un coco ».

Quand vous entrez dans une case, il suffit, généralement, que vous exprimiez votre admiration pour un objet pour que cet objet vous soit offert à votre départ.

[2] Même à l'époque des sacrifices humains, ceux-ci s'opéraient « en douceur » ; la victime désignée pour le sacrifice était assommée par derrière au moment où elle s'y attendait le moins.

sans être pour cela foncièrement hypocrite. Les jeunes gens jouent très fréquemment au nouveau converti pour se donner de la considération et se faire recevoir «membre de l'Église» *e taretia* un titre qui est aussi en honneur aujourd'hui que celui de *arioï* le fut autrefois. Mais celui qui a vécu quelques années dans ce pays sait ce que valent ces conversions.

Le Tahitien est très vaniteux et fait des bonnes œuvres par ostentation. Beaucoup ne viennent à l'Église que pour montrer une robe neuve, petit travers qui n'est pas seulement tahitien. Enfin on peut dire que le Tahitien est un enfant, de la naissance à la mort, un grand enfant. Il a les impressions extrêmement vives, mais peu profondes; la larme facile, un départ pour un district éloigné de 10 kilomètres provoque des pleurs ; les scènes d'embarquement pour une île voisine sont des scènes déchirantes. Mais les larmes font vite place aux rires, et l'on se console de tout « par un bon petit repas ».

Ce grand enfant est doué d'une paresse, d'une nonchalance, d'une indifférence extraordinaires. Il faut un besoin pressant de nourriture, la famine durant depuis plusieurs jours, pour que l'indigène se décide à travailler ou à aller à la pêche. Quelle que soit la somme offerte, vous n'obtiendrez jamais d'un indigène qu'il travaille lorsqu'il n'en a pas envie.

Un trait de caractère commun avec les populations de l'Inde c'est la distinction très profonde des castes. Jadis le peuple se divisait en castes presque infranchissables : les *arii,* les *arioï, raatira,* les *tahua pure,* les *menehune.* Mais tout cela est passé. La domination et l'influence françaises ont aboli ces distinctions; il est cependant facile de constater le respect dont sont encore entourés les débris des familles royales comme les différents prêtres des religions chrétiennes.

A côté de ces traits caractéristiques, il y a des particularités de races qui se retrouvent chez la plupart des Polynésiens. Ces particularités se remarquent dans les gestes, les signes, certaines manières de faire. Ainsi l'indigène, au lieu de dire oui, se contente souvent d'élever brusquement les sourcils en plissant la peau du front. Pour dire non, il avance l'extrémité de la langue entre les deux lèvres.

Pour appeler, il fait un geste qui est juste le contraire de notre signe de la main ; élevant le bras à hauteur des yeux, il abaisse la main en arrière, en tenant la paume tournée en bas, l'avant-bras en pronation. Un ami qui avait séjourné sur la côte de Guinée me disait avoir remarqué le même geste chez les nègres d'Afrique. Au repos, les Tahitiens joignent les deux pouces et les deux index devant le genou, et les femmes s'asseyent à la façon des tailleurs, comme les Bouddhas des temples hindous.

Je ne sais si la coutume de porter les enfants sur la hanche (*peretau*) est particulière aux Polynésiens. Il est très amusant de voir les tout petits enfants écarter leurs jambes dès qu'on les saisit pour se fixer à cheval sur la hanche maternelle, un bras passé derrière le dos de la porteuse, qui, elle-même, maintient son fardeau en l'entourant de son bras.

Enfin, il faut noter la manière dont les femmes tiennent la coquille tranchante, le couteau ou le fragment de bambou dont elles se serveut pour couper ou éplucher un fruit : elles allongent l'index sur le dos de la lame, le manche demeurant dans la paume de la main où les autres doigts le maintiennent fermement.

A ces particularités, il faut encore ajouter l'habitude curieuse qu'ont les Tahitiens de se frapper la gorge avec l'index en parlant de nourriture. Cette coutume se nomme *patapoa*.

Caractères physiologiques.

Durée de la vie. — Demander son âge à un indigène est peine perdue. Il n'en sait rien, et il sera vieux ou jeune suivant les besoins de la cause. Ainsi la nouvelle loi ayant fixé la durée de l'époque de prestations et corvées de 18 à 55 ans, un individu nommé *Teiho*, qui a à peine 50 ans, se fit porter sur le registre d'état-civil comme âgé de 60 ans. L'état-civil n'a été régulièrement institué qu'en 1898. Auparavant, des registres de baptêmes et mariages étaient tenus par les missionnaires européens. Du reste, l'indigène se rend mal compte

des coupures du temps. Pour lui, la vie s'écoule avec la plus parfaite monotonie et comme il n'a jamais eu une chronologie quelconque, il ne s'est guère soucié de connaître le nombre de ses années. Les erreurs les plus grossières sont commises à ce sujet. Lorsqu'une femme amène son bambin à l'école, on lui pose entre autres questions d'usage celle de l'âge. *E anei* répond la femme : Qui le sait ? Il ne faut pas insister, car elle vous dira aussi bien vingt-cinq ans que trois ans.

On ne peut pas dire que les indigènes deviennent si âgés qu'ils ne connaissent plus le nombre de leurs années. Je pense qu'ils dépassent rarement la soixante-dixième. Presque tous meurent entre 60 et 70 ans d'éléphantiasis ou de dépérissement. Les membres des familles royales ne font pas de vieux os non plus. La reine Pomare IV fit exception. Dans ce siècle où des reines célèbres ont joui d'une longévité remarquable, elle a régné de 1827 à 1877.

Aptitude à l'acclimatation. — Les Polynésiens ne paraissent guère capables de s'acclimater sous d'autres cieux. Peut-être la nostalgie y est-elle le principal obstacle. Il est facile de constater que les indigènes quittent leur île avec regret au milieu de scènes de lamentations violentes, quand même ne serait-ce que pour quelques semaines ; ils ont le mal du pays. Les départs et les arrivées donnent lieu aux scènes les plus attendrissantes. Cependant, un bon nombre de Tahitiens ont vu le ciel de France et sont retournés dans leur patrie.

Les indigènes que Bougainville et Cook emmenèrent avec eux, *Uturu* et *Tupaia*, moururent en route. Beaucoup d'autres eurent le même sort. Mais ceux qui vinrent à l'Exposition universelle de 1889, Tematahi, Tati, Tetuanui [1], etc., sont retournés dans leur île lointaine en parfaite santé. Il est vrai que les Tahitiens s'accoutument à l'heure qu'il est aux mœurs et surtout à l'alimentation européennes et que les soins hygiéniques ne leur ont pas fait défaut. De plus, leur séjour n'a pas été de longue durée.

Ce sont bien plutôt les Blancs qui ont de la peine à s'acclimater à Tahiti. Ils y contractent facilement la dysenterie du pays (*ohure-too*),

[1] Ces indigènes sont devenus de vrais « gentlemen » et parlent le français avec distinction.

XIV.

Grotte dans une vallée de Raiatea.

la phtisie et même le *feefee* (éléphantiasis). La plupart des colons qui ont passé de longues années sont atteints du feefee soit par appauvrissement du sang, soit par manque de soins hygiéniques, de nourriture reconstituante, soit parce qu'ils s'étaient trop bien adaptés à la vie indigène ou avaient abusé du rhum. Bien des personnes qui ne s'étaient pourtant trouvées dans aucune de ces conditions, ont été atteintes de gonflement des testicules, d'affections du système urinaire, d'enflure des jambes et mêne de ramollissement du cerveau vers la fin de leur carrière.

Ceci nous amène à aborder le sujet des maladies et de la médecine indigène.

Caractères pathologiques.

Maladies et médecine indigène. — Ce sont les maladies épidémiques qui ont exercé les plus grands ravages au milieu des populations tahitiennes; celles qui ont fait le plus de victimes ont été des dysenteries *(ohi, ohure too;* de *ohure,* anus, *too,* vomir). Les dysenteries, comme la fièvre typhoïde, qui semble être plus bénigne là-bas que dans nos climats, doivent y être endémiques; la cause gît sans doute dans une nourriture grossière et peu réparatrice (fei, poissons), l'humidité chaude de l'air et la fraîcheur du *hupe* (vent de nuit) succédant aux ardeurs du jour. Les eaux stagnantes, les entassements de détritus autour des cases doivent aussi contribuer à rendre ces maladies fréquentes.

De violentes épidémies de rougeole et de variole (*oniho*) ont fauché la population. On se souvient spécialement de l'épidémie de 1854 où le chiffre des décès à Tahiti avait dépassé de 700 le chiffre des naissances, c'est-à-dire que le dixième de la population avait succombé, tandis que cette affection n'avait été mortelle pour aucun Européen[1]. Du reste cette maladie, comme beaucoup d'autres à Tahiti, ne prend

[1] *Annuaire de Tahiti,* 1863.

un caractère grave que par suite du manque de soins judicieux et par l'abus des bains de rivière et de mer.

Ces ablutions qui se font toujours après le repas (on mange même l'*uru*, fruit de l'arbre à pain, dans l'eau, et c'est un des grands plaisirs des enfants) et les refroidissements gagnés pendant des nuits passées à danser ou à chanter (*himene*) causent de nombreux rhumes (*mare*, *hota*) lesquels, mal soignés, dégénèrent en phtisie (*tutoo*). La phtisie doit avoir une période latente assez longue; on ne s'aperçoit de la marche foudroyante de la maladie que dans sa dernière phase. J'ai vu des jeunes gens d'apparence robuste fondre à vue d'oeil en trois mois et devenir de vrais squelettes. Les indigènes ne savent pas soigner la phtisie. Ils se contentent de massages et de frictions avec le *monoi* (huile de coco) qui soulagent quelque peu le malade. J'ai connu un phtisique de 40 à 45 ans qui semblait très atteint se remettre assez bien en absorbant force huile de foie de morue brune. Ce remède ne semble pas répugner au goût des indigènes qui aiment aussi bien ce qui est gras que ce qui est sucré.

La phtisie paraît faire de plus grands ravages actuellement à Tahiti qu'aux Iles sous le Vent, grâce peut-être à une plus grande facilité de gagner rapidement des sommes d'argent importantes qui passent non moins rapidement chez le débitant. Aux Iles sous le Vent, la solde des chefs, avant d'être touchée, est souvent dépensée chez les débitants de rhum, aussi voit-on ces chefs *taero* (ivres) pendant quelques jours. Ils sont pris ensuite de leurs libations d'attaques cruelles de feefee et pratiquent alors la diète et l'abstinence relatives jusqu'au prochain trimestre. Cependant, malgré l'abus occasionnel des liqueurs, les Tahitiens sont rarement frappés d'apoplexie. Ils souffrent quelquefois de maux de tête (*mahoahoa*) causés peut-être par l'insolation (*ofatiatia*) mais bien plutôt par la maladie vénérienne. Je n'ai vu qu'un cas d'ivrogne habituel frappé d'apoplexie suivie d'une longue paralysie de la langue. C'était le vieux chef-pilote *Otare* qui tomba un jour en plein temple et fut transporté dans une case voisine où une femme docteur (*taote vahine*) lui prodigua les frictions au monoi et le massage des membres.

Toutes les maladies sont appelées *mai* ou *pohe i te mai* et leur cause

est généralement attribuée, dans l'esprit des indigènes, à une lésion interne cachée qu'ils appellent *fati*. Si vous toussez, ils commencent par vous demander si vous n'avez pas fait une chute de cheval ou d'arbre et, pour peu que vous trouviez dans vos souvenirs celui d'une culbute quelconque, fût-elle vieille de trente ans : « Voilà la vraie cause », disent-ils ; « tu es *fati* » (cassé).



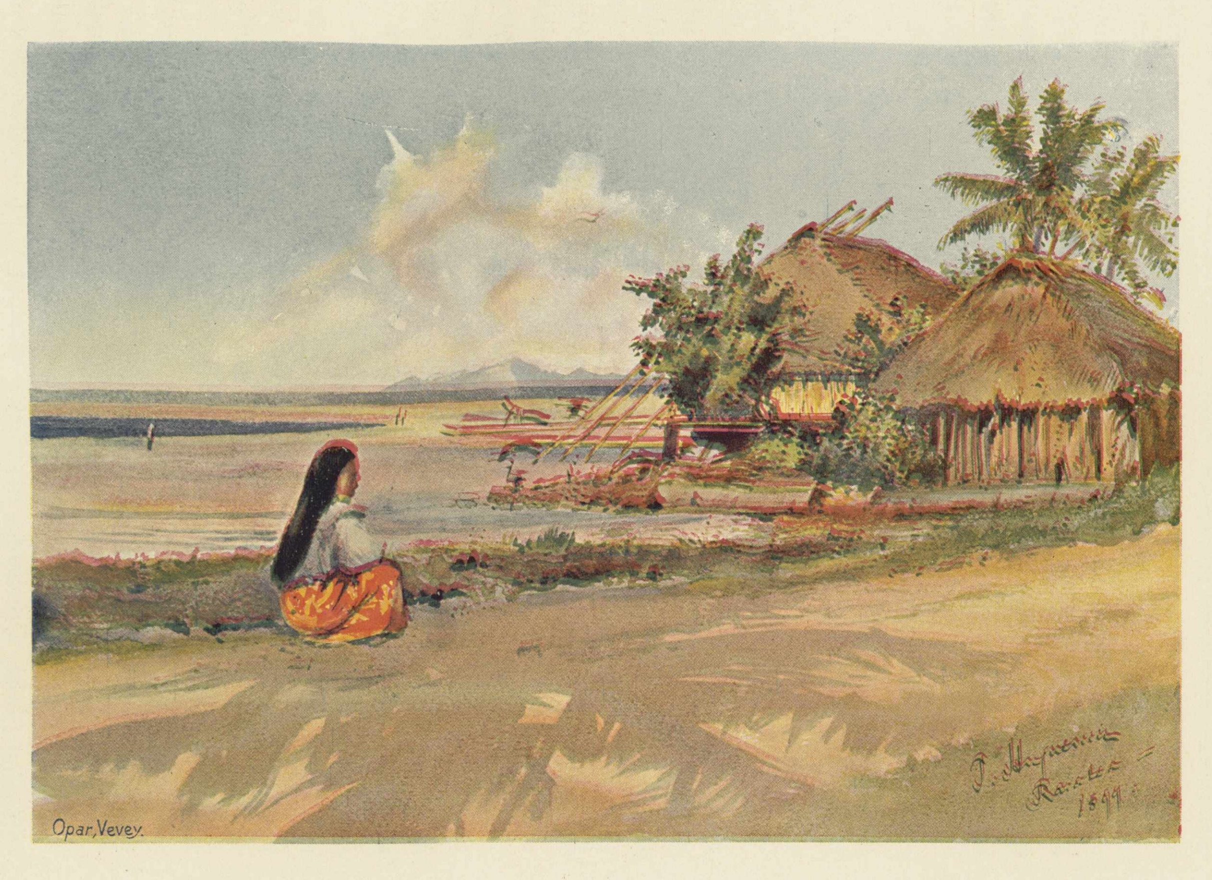
Fig. 24. — Indigène atteint d'éléphantiasis aux pieds.

Les rhumatismes, les névralgies qui sont très fréquentes dans ces îles et auxquelles peu d'hommes échappent sont naturellement des *fati*. Les vieillards souffrent horriblement des rhumatismes, quand ils en sont pas atteints de *feefee*. Le traitement indigène du rhumatisme est rationnel, puisqu'il consiste en frictions (au *monoi*) et massages (*taurumii*) pratiqués avec une vigueur et une adresse remarquables par un grand nombre de femmes docteurs (*taote*).

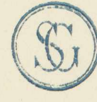
Quant au feefee, (voir la planche) c'est l'*éléphantiasis* des Arabes. Il débute toujours par des accès de fièvre et des douleurs dans un membre, sans enflure d'abord. Les Européens anémiés ou qui vivent à la mode indigène, n'en sont pas exempts. Au bout de quelques accès mensuels de fièvre, l'enflure commence généralement par un pied. Souvent une simple entorse mal soignée est le début de l'enflure du feefee. Si l'Européen quitte immédiatement Tahiti pour des contrées plus froides, l'enflure diminue et disparaît le plus souvent, mais pour réapparaître au retour à Tahiti. Le membre malade peut acquérir des proportions invraisemblables, (celles d'une barrique de 225 litres) et les quatre membres peuvent

être atteints simultanément sans toutefois présenter une augmentation de volume si extraordinaire. Il n'est pas rare aussi que l'éléphantiasis gagne les organes génitaux de l'homme (mais de l'homme seulement). On peut voir à Huahine des individus qui portent, en marchant, ce terrible fardeau sur une brouette. Quelquefois l'enflure est si énorme et si générale que l'indigène doit marcher à quatre, comme c'est le cas de l'individu de Moorea (que représente la planche ci-contre). Il se forme souvent sur la peau distendue du membre enflé des protubérances (*tiotio*) qui s'ouvrent et laissent couler du pus. Les individus atteints du feefee se font quelquefois soulager par des coups de bistouri. Ils perdent momentanément beaucoup d'eau, mais le volume du membre malade ne tarde pas à reprendre sa marche progressive. Les indigènes ne paraissent pas souffrir physiquement beaucoup du feefee et moralement encore moins. Ils en rient volontiers. Tous les traitements que l'on a tentés ont échoué jusqu'ici. On a dernièrement essayé des injections d'iode qui ont produit un soulagement temporaire. Il faut croire que le feefee est produit par un bacille inoculé par les piqûres de moustiques et que le traitement « Pasteur » seul pourrait être vraiment efficace, comme on espère qu'il le sera pour la lèpre (*pupure*) qui sévit aussi faiblement dans ces îles. On pense à Tahiti que les habitants chinois du pays en sont plus atteints que les Tahitiens. Quelques Blancs ont contracté la lèpre à Tahiti. On ne signale actuellement qu'un lépreux aux Iles sous le Vent, mais on en cite à Moorea qui est la « maladière » de Tahiti. Il existe, chez les Tahitiens, une maladie scrofuleuse beaucoup plus répandue que la lèpre, c'est l'*oovi*. Elle débute par des douleurs d'entrailles atroces; ces douleurs courent ensuite dans les membres et on en meurt fréquemment, à moins qu'on en réchappe avec un membre paralysé, sec et tombant en pourriture (*roherohe*).

Les maladies vénériennes (*tona*) sont bien moins redoutées et redoutables que chez nous. Les petits enfants sont fréquemment atteints d'accidents secondaires de la syphilis ; on la combat aisément par l'iodure de potassium et les remèdes mercuriels que tous les indigènes supportent bien plus facilement que les Blancs. Somme



Cases indigènes.
(Dans le lointain, l'île de Huahine.)



toute, malgré la dépravation des moeurs indigènes, les maladies vénériennes sont presque inoffensives et les indigènes n'en souffrent pas. Le goître est inconnu à Tahiti. Mais l'éléphantiasis et la dysenterie ne sont pas les seules maladies endémiques de ce pays. On constate aussi des épidémies d'ophtalmie, spécialement chez les enfants ; toutefois, elles ne leur coûtent pas la vue et n'ont pas l'aspect répugnant des ophtalmies qui s'offrent au regard du voyageur à Port-Saïd ou à Colombo. Peu considérable est le nombre des aveugles (*matapô*, oeil-nuit) et ce sont toujours des vieillards qui ont perdu la vue par suite de leur grand âge.

Si l'épilepsie a pu être simulée autrefois par les soi-disant prophètes de la religion des *marae*, elle n'apparaît plus aujourd'hui. Il y a peut-être deux ou trois aliénés (*maamaa*) dans toutes les îles et ils ne le sont pas de naissance ; un coup de soleil a provoqué leur folie.

Les petits accidents inhérents au manque de soins et à l'absence d'hygiène abondent ici. Ce sont la gale (*hunehune*) qui ne vit pas seulement entre les doigts, mais couvre souvent les mains, les bras et surtout le ventre. Elle s'entasse autour du nombril (*pitopito*) qu'elle défigure complètement. Les croûtes sur la tête (*rarara*), les verrues (*tona*), les aphtes (*ea*), des pustules sur la peau (*heatapu*), le muguet (*hea*) rendent le contact avec l'enfant peu appétissant, d'autant plus que les parasites de la tête (*utu*), des poux noirs et volumineux, constituent une nourriture très appréciée des femmes et des enfants. Une maladie cutanée qui se rencontre quelquefois dans les îles est l'*ichtyose* ; la peau se couvre d'espèces de plaques ressemblant à des écailles de poissons. Dans leur insouciance des maladies qui ne les font pas souffrir, je crois que les indigènes ne lui ont pas donné de nom. *Tera te mai*, c'est une maladie, disent-ils. Quand une maladie leur cause des douleurs, ils l'appellent un *mauiui* (douleur).

Comme les Nègres, les Polynésiens ont les dents d'une blancheur immaculée et ils les conservent fort longtemps. Les moyens d'extraction sont encore tout primitifs, sauf lorsqu'on a la bonne fortune du passage d'un dentiste blanc. Un « docteur » (*taote*) indigène

introduit la couronne de la dent cariée dans la fente d'un bâtonnet qui fait levier, et, d'un coup de marteau, il la fait sauter hors de son alvéole.

Les accidents : chutes, fractures, foulures sont très peu nombreux. Cela doit tenir à l'adresse presque féline de ces êtres humains. Les petits enfants sont vite abandonnés à eux-mêmes ; ils courent dans la mer, grimpent aux cocotiers et plongent dans les rivières dès que leurs forces le leur permettent ; ils sont aussi habiles à saisir une branchette ou à se maintenir sur une saillie de bois ou de pierre avec les doigts des pieds qu'avec les mains. Sans aucun appui ni corde de sauvetage, ils descendent des rochers vertigineux pour aller dénicher des oiseaux et remontent sans éprouver le moindre vertige. Ils ont les nerfs autrement plus calmes que nous. On n'entend jamais parler non plus de noyés, sauf dans les naufrages en pleine mer.

Mais ces grands enfants qui savent si bien se garder de tout accident s'empoisonnent souvent, le sachant, sinon le voulant. Il existe toute une catégorie de poissons bien connus qui empoisonnent d'une manière intermittente. Vous pouvez manger du *oeo*, du rouget et d'autres encore pendant des mois sans ressentir le moindre malaise. Mais, pêchés en certains moments et en certains lieux, ces mêmes poissons sont assez dangereux. On les pêche cependant, et en grande quantité. On les offre à vendre tout le long du chemin. Chacun est averti qu'ils sont vénéneux. On n'en goûte pas moins ; on s'en bourre même. Une demi-heure après le repas surviennent des picotements du nez qui prend une teinte rougeâtre, ainsi que la face. Puis des vomissements (*pihee*) plus ou moins abondants ; ensuite des sueurs froides si tout n'a pas été expectoré, des douleurs dans les bras, de la paralysie dans la bouche, des coliques (*tâviriviri*). L'indigène reste alors couché pendant quelques jours sur sa natte, souffrant plus ou moins, plus ou moins paralysé aussi, jusqu'à ce que tous ces accidents disparaissent comme ils sont venus.

L'homme ne serait pas le même sous toutes les latitudes si les maladies imaginaires ne se rencontraient pas aussi à Tahiti sous la forme du *heaoromatua,* maladie causée par un *oromatua* ou esprit d'un parent décédé, et le *heamaterahe,* maladie produite par l'amour...

Sous quelle forme, c'est ce dont nous n'avons pu nous assurer.

Il ne faut pas omettre, pour clore cette nomenclature des maux tahitiens, les désordres de l'appétit qui tantôt se montre vorace et pousse l'individu à manger n'importe quoi (*afere-fere*), tantôt fait plutôt défaut, devient capricieux. Le sujet recherche alors des mets extraordinaires (*heamaeô*) : encore deux maux dont les Tahitiens ne sont pas seuls à souffrir et qui doivent avoir quelque rapport avec leurs habitudes de paresse et de dissipation. Ces gens ne sont pas exempts du mal de mer (*ava-tua, mer-aigre* ou *pa areare*) auquel ils sont cependant moins sujets que nous. Ils en souffrent surtout dans la tête qu'ils se serrent alors dans un mouchoir ou se font comprimer et masser (*taurumi*) par un ami. Après avoir « donné aux poissons » ils sucent des oranges et boivent force cocos, ce qui, en général, augmente chez nous les souffrances de l'estomac.

La médecine indigène, placée sous les auspices du dieu *Tipâ* (jeune poisson volant) est exclusivement végétale. Le mot *raau* désigne à la fois les arbres, les bois, les plantes, les herbes et les médicaments. Ces derniers sont appelés plus spécialement *raaurapaaumai* (plante-guérir-mal) que la pratique abrège en *raau*. Au centre de la pharmacie indigène se place la panacée universelle, le *monoi*. C'est de l'huile extraite de l'amande comprimée du coco, huile dans laquelle on a fait, pendant longtemps, macérer au soleil des fleurs parfumées de *tiare* (gardenia tahiti), de *motoi* (ilang-ilang), de frangipanier, etc. Non seulement on s'oint chaque jour les cheveux de cette huile, mais on en frotte le corps des petits enfants à leur naissance, pour les préserver des piqûres de moustiques. On l'emploie en frictions dans toute les espèces de massages et pour tous les *fati*. Pour les foulures et fractures, on fait usage, avec succès, de la sève résineuse du *maiore* (arbre à pain). Cette sève (*papo*) [1], fraîchement recueillie par incisions dans le tronc de l'arbre, s'étend en couches superposées sur la partie malade, se prend en une lame ressemblant à du caoutchouc et maintient solidement les articulations que l'on a, au préalable, essayé de rapprocher avec plus ou moins de succès. Sur les enflures, on

[1] Remarquer l'analogie de *pape* = eau et *dapo* = la sève.

étend des compresses de fleurs de burau (hibiscus) cuites dans l'eau. C'est un émollient qui peut remplacer la farine de graine de lin. Les feuilles de burau (plutôt irritantes pourtant) ainsi que celles du bananier, sont employées à recouvrir les plaies. Les « femmes docteurs » cueillent des fougères, des feuilles et des plantes de toutes espèces qu'elles pilent dans un *umete* (bassin de bois) au moyen d'un *penu* (pilon de pierre) ; elles mélangent ces ingrédients dans des proportions qui sont des « secrets de famille ». Puis elles enveloppent un petit tas de ces herbes dans un paquet de fibres fraîches d'une autre herbe (le *mou*) ; elles expriment le tout entre leurs doigts, recueillent

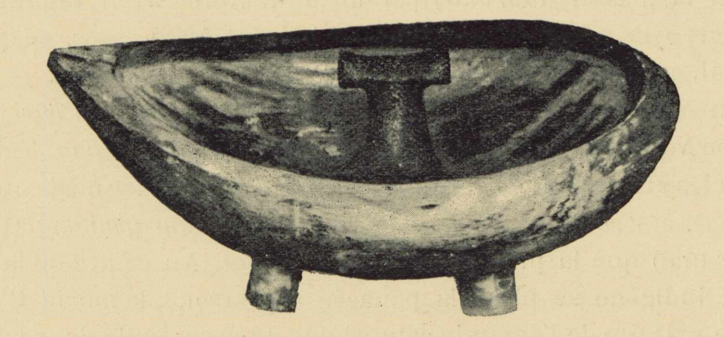
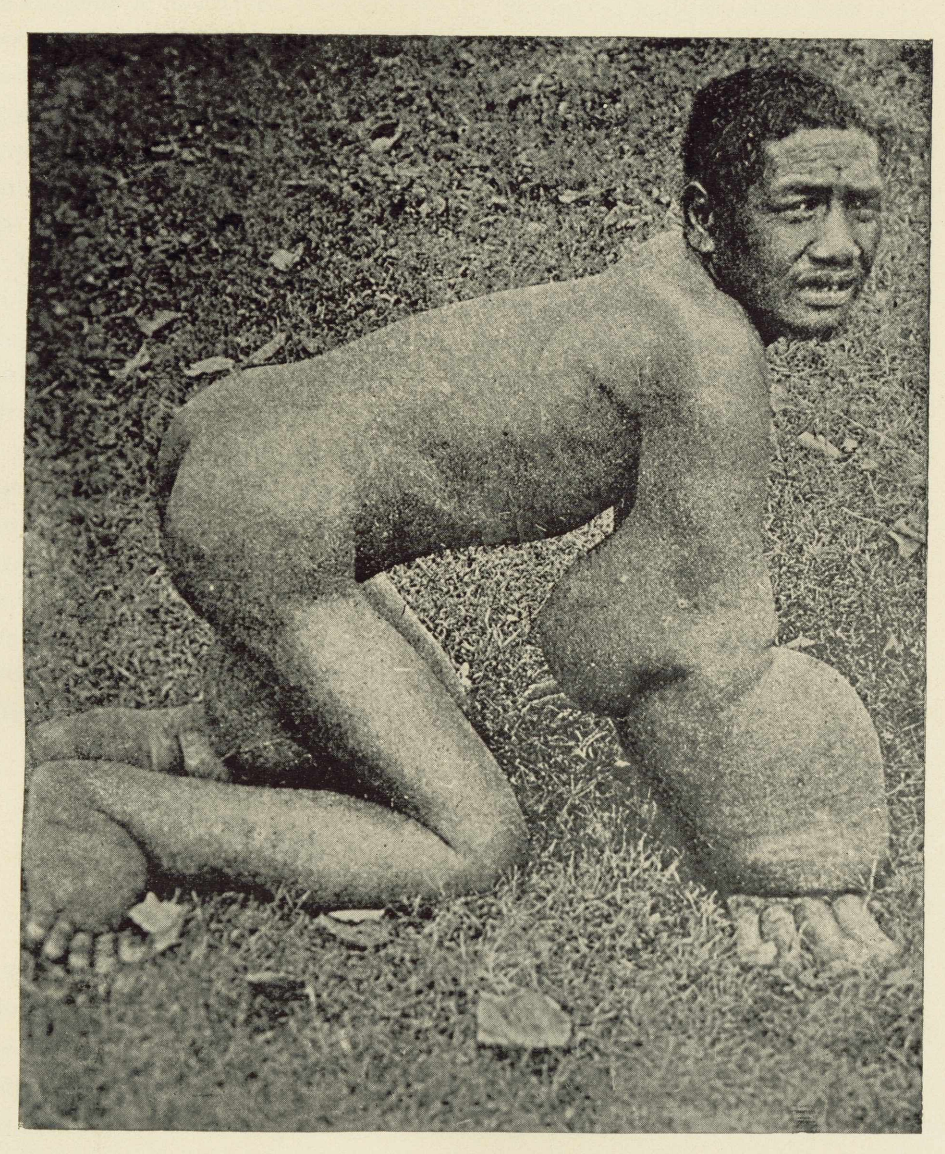


Fig. 25. — Umete et penu.

Le bassin appelé *umete* se taille dans un seul bloc de racine de *tamanu* (callophyllum). C'est le principal ustensile de la cuisine tahitienne. On y pile le manioc, on y pétrit la farine, on y écrase les plantes médicinales, on s'y lave aussi à l'occasion.

dans un bol le jus qui en découle et fréquemment l'administrent aux malades avec succès, contre la colique, la diarrhée (*pihee*), la constipation (*tumau*), la toux (*hota*), etc., etc. Nous avons eu recours nous-même, et beaucoup d'Européens ont été dans le même cas, aux lumières de ces « femmes docteurs » ; vraiment elles font parfois de jolies cures. Elles fabriquent ainsi un jus dont les propriétés toniques sont remarquables dans les cas de faiblesse après accouchement, c'est l'*ahipihepihe*. Elles font aussi transpirer les malades en les enfermant sous une petite tente de feuillage sous laquelle brûlent des

XV.



Indigène atteint d'un triple éléphantiasis.

plantes de menthe sauvage (*mapua*) qui produisent une fumée âcre et abondante. Elles appliquent aussi des pierres chaudes sur le corps du patient, et, quand la transpiration est copieuse, elles l'envoient se baigner à la rivière. Quelquefois on enfume le malade, mais non pour provoquer la sueur. Parfois les pratiques médicales sont moins rationnelles. Des hommes docteurs (espèces de sorciers) traitent ceux qui souffrent de maux de tête en leur piquant le crâne avec un fragment de verre après leur avoir rasé l'occiput. Ils pratiquent ces saignées même chez les petits enfants, prétendant qu'ils ont « trop de sang ».

Volontiers les indigènes essaient nos médecines européennes. Mais si l'effet ne s'en fait pas sentir presque instantanément, le jour même du moins, ils se découragent, demandent une autre médecine à un autre *Papaa* (Blanc), enlèvent les bandages soigneusement noués sur une plaie et s'en vont au sorcier.

Souvent, quand aucune médecine n'apporte de soulagement au malade, on essaie du changement de climat. On le mène sur un motu tout près des récifs. Je crois que c'est par superstition pour fuir une terre ou une habitation où un mauvais sort doit avoir été jeté, qui est peut-être hantée par quelque *tupapau*. Ces cures d'air ont souvent un heureux résultat par le fait que le malade est sorti d'une demeure malpropre et qu'il ne peut, sur son *motu*, boire autre chose que de l'eau.

Mouvement de la Population.

On entend dire partout et toujours que le contact de nos races civilisées (ou soi-disant telles) est funeste aux races brunes et rouges. Le tableau suivant permet de suivre le mouvement de la population aux Iles de la Société depuis le premier voyage de Cook (1769) où celui-ci estima la population de Tahiti à 240000 âmes, chiffre probablement très exagéré.

Population indigène de Tahiti et Moorea.

	Estimée par : Cook	Cook	Missionnaire Wilson	Missionn. anglais.
	1769	**1776**	**1807**	**1820**
Tahiti	240000	70000	16000	8568
Moorea	—	—	—	1300

Estimée par l'administration française.

	1848	**1860**	**1863**	**1887**	**1897**
Tahiti	8082	7169	8400	8000	9000
Moorea	1372	1114	1200	1300	1550

Iles sous le Vent.

	Estimée par Missionn. anglais	Adm. franç.
	1834	**1897**
Maiao-iti	200	200
Huahine	1800	1237
Raiatea	1700	2138 [1]
Tahaa	1000	1099 [1]
Bora-Bora	800	1264
Maupiti	500 à 600	536

Comme point de comparaison, voici la population évaluée pour es Iles Marquises :

En 1834,	Hiva-Oa	5000	habitants
	Tauata	7000	»
	Nuka Hiva	15000	»
		27000	

L'archipel entier pouvait compter 30000 hab. en 1834.
En 1860, les Iles Marquises comptaient 12000 hab.
En 1897, elles comptent à peine 5700 hab.

[1] De plus 500 prisonniers de guerre envoyés aux Iles Marquises et rapatriés en partie en 1898, en partie en 1900.

L'examen des tableaux de la population de Tahiti et des Îles sous le Vent fait ressortir les faits suivants:

1° Les îles étaient très peuplées au moment où les premiers navigateurs européens y abordèrent. Leur population aurait été plus dense que la population actuelle de la France.

2° Les années qui ont suivi l'arrivée de ces premiers civilisés ont été particulièrement néfastes aux indigènes. Les Blancs leur ont apporté les armes à feu, les armes blanches, les métaux, l'alcool, des vices et des maladies contagieuses. Cette période, qui va de 1768 à 1828, fut pleine de guerres terribles, de vraies guerres d'extermination et la population de Tahiti est réduite au vingtième de ce qu'elle était avant l'arrivée de Cook.

3° En 1828, le christianisme est définitivement adopté. Les guerres deviennent moins fréquentes et moins meurtrières. Le gouvernement est plus stable et plus solide. Une dernière guerre fut soutenue contre la France, en 1847. La paix conclue, la population de Tahiti n'atteint guère que 8000 âmes.

4° De 1848 à nos jours, la population indigène de Tahiti et de Moorea s'est maintenue au même niveau avec des fluctuations peu importantes provenant d'épidémies de rougeole (1856), de vérole, de dysenterie, de phtisie, etc. Elle est en légère augmentation depuis dix ans environ.

5° Quant aux Iles sous le Vent, que les premiers navigateurs n'ont pas dénombrées, elles sont en augmentation considérable depuis 1834, sauf Huahine. Les deux petites îles de Maiao-iti et de Maupiti où presque jamais ne passe un Blanc se maintiennent toujours au même chiffre de population.

Ce sont Raiatea, Tahaa et Bora-Bora surtout dont la population augmente rapidement par excès des naissances sur les décès.

Les mesures énergiques prises par le Gouvernement français pour empêcher l'abus de l'alcool et les efforts constants tentés pour améliorer ce peuple et l'instruire porteront sans doute leurs fruits et l'on peut espérer que la population des Iles de la Société augmentera de plus en plus.

On ne peut guère en espérer autant des Iles Marquises dont les

habiants sont plongés dans un état aigu de démoralisation. Après avoir compté près de 30000 habitants en 1830, les Marquises n'en avaient plus que 12000 en 1860 et en ont à peine 5700 actuellement. Cette race est minée par les maladies vénériennes, la phtisie et l'abus du *kava;* elle ne se se reproduit presque plus, en sorte qu'on peut penser qu'elle finira par disparaître complètement, comme les anciens Polynésiens de la Nouvelle-Zélande, les Moriori des Iles Chatham qui ne sont plus que vingt individus, tandis que les Maori sont encore au nombre de quarante mille.

En résumé, il a existé dans les Iles de la Société des causes de dépopulation qui n'existent plus :

1° Les guerres et les sacrifices humains ;

2° L'infanticide en général ;

3° Les réglements de la Société des *Arioï.*

Mais le plus grand danger qui menace ces populations, ce sont les épidémies, les maladies ordinaires mal soignées, le manque d'hygiène, l'usage des boissons alcooliques, la facilité d'existence qui dispense d'effort et de travail, la trop grande facilité aussi de se procurer de l'argent en peu de temps.

Caractères sociologiques.

Vie matérielle.

Alimentation. — Il serait difficile de prendre les Iles sous le Vent par la famine. C'est bien plutôt l'assiégeant européen qui en souffrirait le plus vite. On s'en est aperçu lors de l'expédition de conquête en 1897. Les « Téraupistes », autrement dit les « Nationalistes » de Raiatea dirigés par le chef *Teraupoo,* ceux qui ne voulaient pas de la domination étrangère, furent refoulés de la plage dans les vallées. Ils furent rapidement privés de nourriture animale ; puis la nécessité stratégique de ne pas faire de feu les força de se rabattre sur les aliments végétaux crus. Les montagnes où ils cherchèrent leur dernier refuge en contenaient en suffisance : ignames, patates sau-

vages, racines de *tî* (dracaena terminalis), racines de fougères (*nahe*) arborescentes, fruits du pommier indigène (*vî*), noix de *tiairi* (noix des Moluques), châtaignes de *mape* (le châtaignier indigène), etc., et, comme dessert, des oranges, des mangues sauvages, des barbadines (fruit énorme d'une passiflore), tout cela pouvait les sustenter



Fig. 26. — Préparation de la fécule de manioc.

Photographie prise à Huahine par M. Flemeing, Administrateur des Iles sous le Vent.

pendant de longs mois si l'exiguïté de l'île et le nombre des envahisseurs ne les avaient pas bientôt forcés à se rendre.

C'est dire que la nature offre à l'indigène tout ce qu'il lui faut pour sa nourriture et le dispense de se donner la peine de cultiver le sol. L'alimentation est donc principalement végétale et les naturels savent la varier suffisamment pour qu'elle soit normale et fortifiante. Ils savent parfaitement atténuer les effets des féculents très échauffants, comme le *taro,* le *maiore,* le *hape,* l'*igname,* en consom-

mant une quantité proportionnelle de bananes (*fei, fehi musa*) ainsi que des fruits très mûrs.

Le *fehi* est un bananier à feuillage sombre et à sève violette très colorante qui porte son régime verticalement. Les fruits sont plus gros que des bananes et acquièrent, à la maturité, une couleur orangée à l'intérieur comme à l'extérieur. On les consomme cuits. Ils forment la principale alimentation des bébés auxquels on les administre écrasés et mêlés à de l'eau sucrée, mélange qui se nomme *popoi* (ne pas confondre avec le *popoi* de *maiore* dont nous parlerons tout à l'heure). La *popoi* de *fei* est très laxative. Le fehi est surtout excellent cuit au four tahitien et bien mûr. Il n'exige pas grande culture : il suffit, comme pour le bananier, de planter dans un trou un rejeton arraché au pied d'un vieux tronc et de laisser pousser.

Le *maiore*[1], nom moderne, *uru*, ancien nom de l'arbre à pain, demande un peu plus de soins surtout parce qu'il doit être protégé par un petit mur ou une clôture contre la dent des chevaux et la mandibule des crabes terrestres qui en sont très friands. Il y a une très grande variété d'arbres à pain, au fruit plus ou moins gros, plus ou moins savoureux : *uru tiatea, tohetopou, tatara, raumae, rauvaravara, pureru, puruhi, rare, puero, patu, paifee, panafara, otea, ohinuhinu, maore, etc.*

Certaines espèces sont particulièrement appréciées des indigènes. On rapporte qu'un roi de Tahiti mourut pour avoir avalé avec trop de voracité une certaine espèce d'*uru*.

Généralement, on râcle légèrement le fruit au moyen d'une coquille de *poreho* (porcelaine tigrée) sciée par le milieu et tranchante ; puis on le coupe en deux hémisphères pour le mettre au four. Mais quand on veut régaler son hôte, on allume entre quelques pierres un feu vif de goyavier et de coques de cocos vides ; on dépose le fruit tel quel sur le feu. Au bout d'une demi-heure, il est noir ; la croûte extérieure s'enlève facilement avec la pellicule. Saisissant alors le fruit de la main gauche, le cuisinier le bat sur toutes ses faces au moyen d'un bâton blanc de burau et lui donne ainsi une consistance plus

[1] Voir figure 11, page 37.

molle. Au lieu d'être farineux et sec, il est alors savoureux et humide, à point pour un palais de roi.

Le maiore donne deux récoltes par an : la plus importante en été (la saison des pluies) et une plus restreinte en hiver (juillet, août). Pour en avoir en toute saison, on les conservait autrefois dans de grands trous, entassés pêle-mêle et recouverts de terre (exactement comme on conserve les betteraves en Allemagne). Le fruit devenait légèrement aigre. C'était la fameuse *popoi* dont on fait encore actuellement une grande consommation aux Iles Marquises. Ces conserves de *maiore* ne sont du reste pas les seules que font les indigènes. Ils enfouissent aussi les bananes pendant quelques jours avec un fruit du pandanus (*tapara*) qui active leur maturité. Ce sont là des conserves qu'il faut consommer rapidement. Le *piere* peut se garder très longtemps. Pour le préparer, on coupe longitudinalement les bananes en tranches minces que l'on tape et que l'on expose au soleil sur une natte. Ces tranches de bananes deviennent confites, brunes, se couvrant d'un léger givre sucré. On en forme ensuite des paquets bien serrés que l'on entoure de feuilles sèches de pandanus et que l'on vend au marché.

Si les espèces que nous venons de nommer, ainsi que les arbres fruitiers, n'exigent que peu de travail de culture, le *taro* (v. planche XIV) n'en demande pas beaucoup plus. Cependant, c'est une culture assez nuisible à la santé, parce qu'il faut le planter dans des marécages où l'on enfonce jusqu'aux genoux pendant que les moustiques vous dévorent et qu'un soleil ardent vous brûle le crâne. Aussi le *feefee* (éléphantiasis) est-il souvent attribué par les naturels aux travaux que réclame la culture de ce tubercule. Le *hape* est une variété de *taro*. Ces deux racines se mangent cuites au four ou bouillies. Elles ont une consistance farineuse et une couleur grise. Le *hoi* est aussi un tubercule analogue qui plaît au palais tahitien. Mais le taro entre surtout dans la composition de gâteaux appelés *pia* et *poe* dont nous parlerons tout à l'heure. L'igname (*ufi, uhi*) et la patate douce (*umara*) dont il existe des variétés à chair jaune, rose blanche, violacée, entrent aussi en abondance dans les menus nationaux.

Une place d'honneur doit être réservée au cocotier qui est la prin-

cipale ressource de ces îles et qui fournit le coprah à toutes les usines d'Europe. Les Tahitiens goûtent peu le chou du cocotier (*puo*), cœur délicat, dont les Européens seuls sont très friands. Mais la noix elle-même leur fournit boisson, nourriture, sauce, huile et cordages.

Le cocotier porte à la fois des fleurs, des fruits de la grosseur d'un grain de poivre, d'une noisette, d'une noix, d'une pomme et enfin

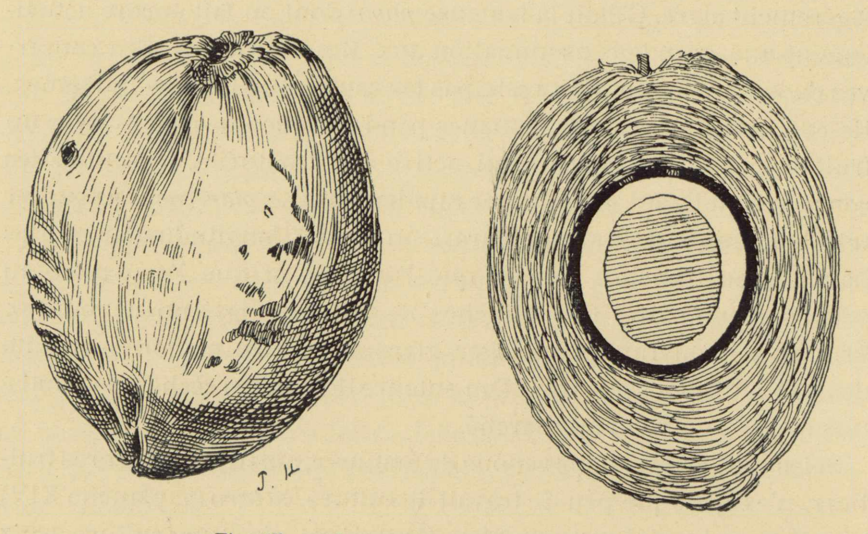


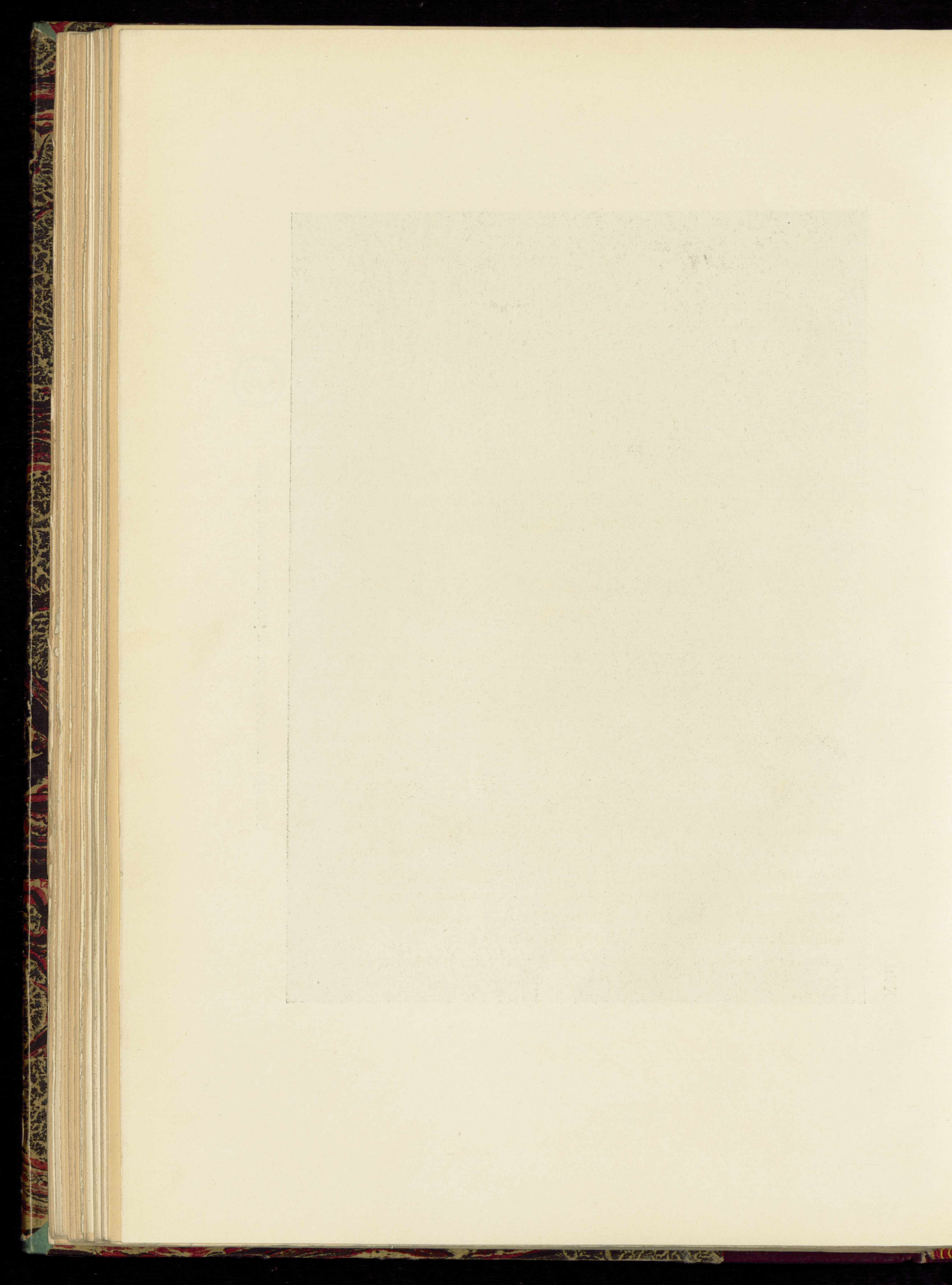
Fig. 27. — Coco entier et coupe d'un coco.

Cette coupe montre les conches concentriques de ce fruit si utile ; ce sont en partant de l'extérieur : la bourre fibreuse qui sert à faire des cordes ou des tapis ; l'enveloppe extrêmement dure qui protège l'amande, substance blanche dont le goût et la consistance rappelle nos amandes douces. Enfin au centre *l'eau* du coco, improprement appelée *lait*, car elle est limpide et transparente. Cette eau a une légère saveur sucrée et aigrelette. Elle est rafraîchissante et légèrement laxative.

des fruits mûrs, gros comme la tête d'un homme. Le fruit mûr se compose de quatre parties concentriques : la bourre extérieure formée de fibres très résistantes qui sont très employées dans les travaux de corderie, etc., une coque très dure, percée de trois trous (*monkey's eyes*) par lesquels sortira plus tard le germe, une couche d'amande blanche qui constitue le coprah avec lequel on fait la plus grande partie des huiles « d'olives », et enfin l'eau, un volume d'un demi-litre à un litre et demi d'eau claire, légèrement

Séchage des cocos pour la préparation du coprah.





sucrée, et âcre, rafraîchissante et laxative. Par écrasement et compression, l'amande sèche donne une huile excellente dont il se faisait autrefois un grand commerce, mais que les indigènes ne fabriquent plus que pour leur usage personnel (voir *monoï*), préférant vendre directement le coprah. Mais cette amande rend d'autres services à la cuisinière tahitienne, ou plutôt au cuisinier, car cette vocation est ici l'apanage du sexe fort. Au bout d'un chevalet primitif formé d'un fragment de tronc d'arbre (auquel on a conservé

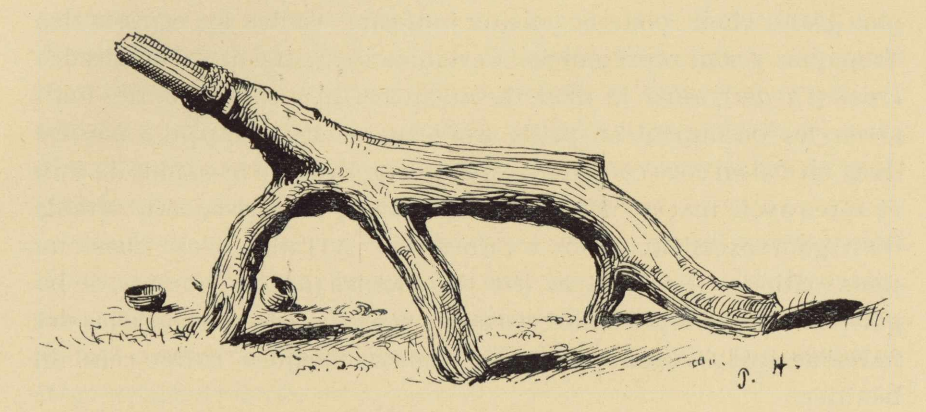


Fig. 28. — Chevalet à râper le coco.

A un bout de tronc de tamanu, pourvu de sections de ses principales branches en guise de pieds, est fixé un fragment de tôle dentelé. L'indigène se met à cheval sur son instrument et râpe l'amande des cocos cassés par le milieu. Cette râpure de coprah forme la base de la nourriture des porcs et des poulets. On en exprime par pression un *lait* blanc qu'on laisse pourrir dans des calebasses après l'avoir additionné d'eau de mer et de jus de citron. On obtient alors du *miti haari*, sauce nauséabonde dans laquelle on trempe les aliments bouillis.

quelques branches pour figurer les pieds et le cou de la bête) est adapté une râpe, simple morceau de tôle dentelé. Le cuisinier (*tutu* du mot anglais *cook*) s'assied sur son chevalet et râpe l'amande contenue dans une demi coque. C'est cette râpure qui fait la principale nourriture des cochons, des poules et autres volatiles. Pressée, tordue fortement dans un paquet de fibres de *mou,* plante herbacée semblable à de l'étoupe, il en sort un lait blanc, le *miti haari*, la sauce de coco. On recueille ce miti dans une calebasse (*hue*) ; on y mêle un peu d'eau de mer, de jus de citron, de jus de *rea* (safran), et

on laisse fermenter quelques jours. On obtient ainsi le *mitihue* (sauce piquante et puante) qui assaisonne tout repas tahitien. C'est sous cette forme que les Tahitiens absorbent le sel marin. Ils font bouillir leurs poissons dans l'eau de mer, mais, sauf ces cas exceptionnels, l'usage du sel était inconnu avant les Européens. Quand on a trop laissé mûrir les cocos, l'amande remplit presque tout l'intérieur de la noix et acquiert un goût particulier. Les cocos peuvent alors se conserver très longtemps et être consommés en temps de disette.

Parmi les espèces animales, ce sont les poissons qui offrent le plus grand choix pour la cuisine indigène. Toutes les espèces des Tropiques y sont représentées. Certaines se mangent de préférence crues (*i'a ota*), ainsi le thon, le maquereau, la carengue. Les indigènes les découpent en petits morceaux et les trempent à mesure dans un bol en coco contenant du *miti hue*. Préparé avec plus de soin et après avoir macéré dans du jus de citron, le poisson cru semble d'un goût excellent même à l'Européen. A Tahiti, c'est quasi un mets national. Les huîtres (*tio*), les moules (*uu*), les oursins, le bigorneau, les poulpes et les crustacés sont aussi très recherchés des indigènes qui mangent presque tous les mollusques, même celui du bénitier.

Le cochon fournit le « clou » des festins. Il est obligatoire à toutes les cérémonies, pour toutes les réjouissances et à tous les anniversaires. Il se cuit généralement entier, quelle que soit sa taille, et les indigènes sont très friands de sa graisse. En revanche les poulets indigènes sont de bien tristes échantillons de l'espèce galline par leur coriacité et par le goût que le coprah communique à leur chair.

Dès les temps les plus reculés les Tahitiens paraissent avoir renoncé à l'anthropophagie, coutume cependant assez répandue en Océanie. Un dernier vestige en est peut-être la prérogative royale qui voulait que l'œil de la victime offerte sur le *marae* fût apporté au roi qui faisait le simulacre de l'avaler. De là le surnom de *aimata* (*ai* = manger, *mata* = œil) donné à plusieurs membres de la famille royale, entre autres à la fille de Pomare II.

L'absence complète de métaux et l'ignorance de l'art de la poterie devait imprimer à la manière de préparer les aliments un ca-

chet particulier et original. C'est ce qui est arrivé dans ces îles. La façon de produire le feu est différente aussi de celle employée par d'autres peuples sauvages ou « demi-civilisés ».

La planche ci-jointe représente la position que prenaient autrefois les indigènes pour allumer le feu. On saisit entre les deux pouces, un morceau bien sec de bois de burau taillé en biseau, les autres doigts appuyant fortement dessus; puis on le frotte sur une autre pièce du même bois, maintenue sous la cuisse gauche par le pied droit qui l'étaie. L'espace sur lequel s'opère le frottement a été, au préalable, aplani au couteau. Le mouvement de va-et-vient, lent d'abord, s'accélère de plus en plus. Le frottement produit une poussière de bois qui s'amasse à l'extrémité de la rainure d'où elle est détachée ; elle noircit, fume et finit, au bout d'une minute ou deux d'exercice, par devenir incandescente. On la recouvre alors de quelques feuilles sèches; on souffle et le feu est fait.

Actuellement, celui qui veut produire du feu prend une position légèrement différente : la pièce de bois est maintenue entre les genoux, d'une part, de l'autre, sous le pied d'un aide. Cette méthode permet peut-être une meilleure utilisation de la force musculaire et exige moins d'efforts.

Dans le bon vieux temps, on n'allumait pas le feu à propos de bottes. Sa production était accompagnée d'une cérémonie et sa conservation confiée à des femmes (espèces de Vestales) qui étaient punies de mort si elles le laissaient s'éteindre. C'est du moins ce qui m'a été raconté.

Voici maintenant comment se construit le four tahitien. On commence par creuser dans le sol un trou rond de dimensions variables, depuis 1 mètre jusqu'à plusieurs mètres de diamètre sur 10 à 15 centimètres de profondeur. On allume un grand feu au milieu de ce trou, on le recouvre d'un tas de bois de goyavier, de manguier, de *mape;* sur les bois incandescents on dispose un lit de pierres de la grosseur du poing, des pierres poreuses de laves ou de trachyte qu'on laisse devenir incandescentes à leur tour. Quand le bois est consumé, on égalise le lit des pierres au moyen de longues perches, puis on le bat avec des troncs de bananier humides de sève. La rou-

geur des pierres s'étant dissipée, on les recouvre délicatement d'un lit de feuilles de bananier sur lequel on dispose les morceaux de maiore, de taro, les poissons enveloppés dans des feuilles de maiore, le petit cochon tout entier, bien vidé, râclé, lavé, des bananes, des mape, etc. Nouveau lit de feuilles de bananier, puis de feuilles de burau formant des nattes rondes, les queues des unes traversant les épidermes des autres. Enfin de plus grosses pierres maintiennent le tout en place, la terre tirée du trou est rejetée sur les bords, de

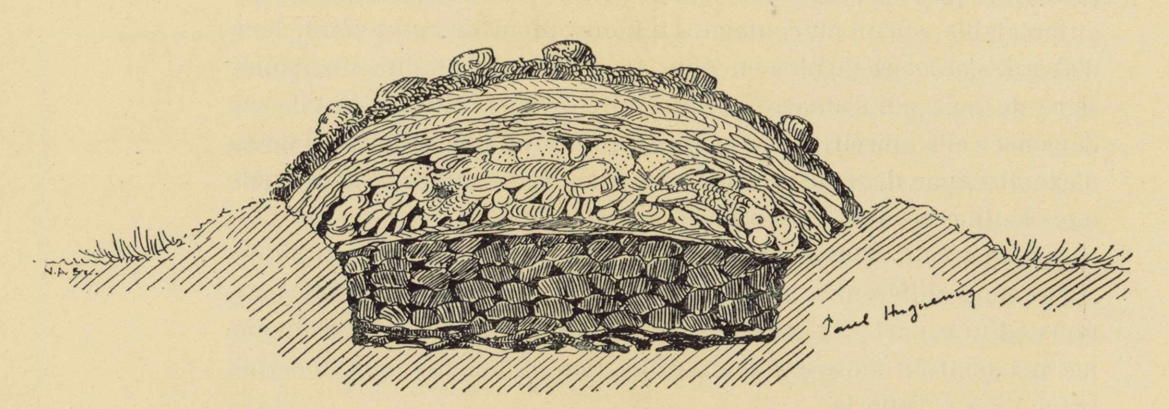
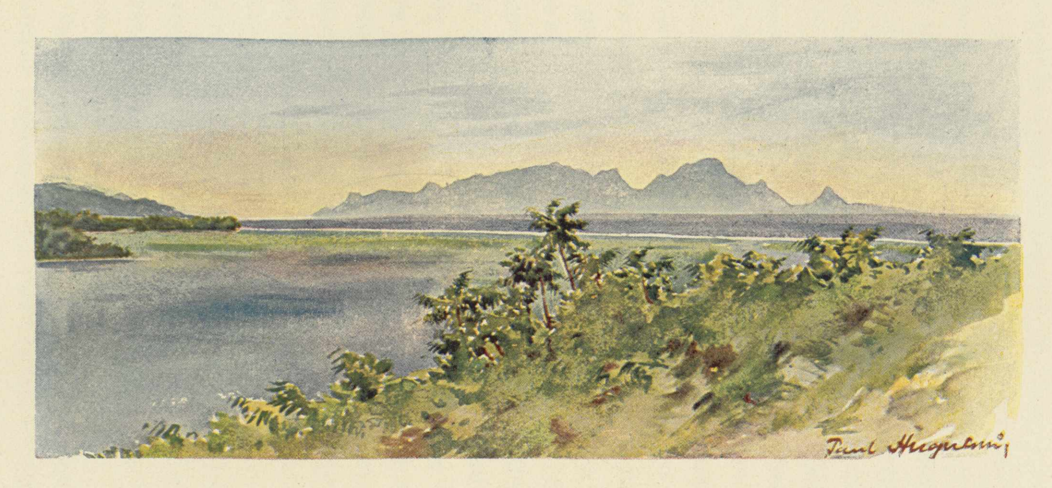


Fig. 29. — Coupe du four tahitien (*umu tahiti*).

Sur le lit de pierres incandescentes sont étendues des feuilles de bananier puis des légumes, du poisson, un petit cochon entier On recouvre le tout de feuilles d'arbre à pain, puis de feuilles de *burau* (hibiscus), enfin de terre et de pierres pour intercepter la chaleur, On laisse cuire pendant 1 heure à 1 h $^{1}/_{2}$.

manière à empêcher la chaleur et la fumée de s'échapper par-dessous; on laisse le tout pendant un espace de temps variant d'une à deux heures ou deux heures et demie. On démolit le tas dans l'ordre inverse. On dépose les aliments cuits sur des feuilles fraîches de bananier, en guise de plats, et de burau, en guise d'assiettes, disposées sur deux rangs (*aiaro* = manger sur deux rangs face à face). Chacun s'assied en tailleur devant une « assiette » et se sert pour manger de ses doigts et de ses pouces. On ne boit pas en mangeant, si ce n'est un coco, lorsqu'il s'agit d'un repas d'apparat. Quelque fois, cependant, on fait du thé dans une théière-bouilloire (*titeta*, de *teakettle)*, mode introduite par les Chinois ou par les Anglais.



Raiatea.

Vue de Borabora.



Comme on le voit, les aliments ne se bouillent pas, en général. Pour obtenir de l'eau chaude, on jette des pierres incandescentes dans un bassin de bois rempli d'eau. Ces bassins (*umete*) servent à divers usages culinaires. Il y en a de toutes grandeurs avec ou sans pieds, taillés dans un seul morceau de racine de *tamanu*. Ils servent, en outre, à recevoir la râpure d'amande de coco, la farine du manioc (*maniota*) dont on râpe la racine sur une espèce de râpe à sucre en tôle. Cette farine de manioc est soumise ensuite à plusieurs lavages et pétrissages à la main, elle se tamise sur un tamis ordinaire en toile qui a dû remplacer l'ancien tamis en fibres de *mo'u*. Puis on la façonne en grosses boules blanches qu'on laisse égoutter et sécher au soleil. Dans cet état, elle peut servir d'amidon pour empeser les chemises, mais elle entre surtout dans la confection des *pia* et *poe*. On délaie de la farine de manioc avec de la poudre de taro, de banane ou de coco dans de l'eau froide; on jette ensuite des pierres brûlantes dans le *umete* et l'on remue vivement avec un morceau de bois. Il se forme une gelée plus ou moins épaisse, une espèce d'empois d'amidon que l'on enferme dans des feuilles de bananier et que l'on recuit au four si on la désire plus épaisse. Selon qu'elle est faite avec du coco, du taro, de la banane, etc., cette colle amidonneuse s'appelle *pia nane*, *poe meia*, etc. Les indigènes en sont très friands. Ils l'arrosent d'huile de coco en guise de sirop.

Les ustensiles de cuisine, on le voit, sont des plus élémentaires : un chevalet, une râpe, un *umete*, quelques bâtons et un *penu*. Le penu est un pilon en basalte. C'est l'île de Maupiti qui a la spécialité de la fabrication de ces pilons, car on y rencontre un très beau trachyte. Ils se vendent de 15 à 20 francs pièce. J'ai pu obtenir un pilon très rare fabriqué au moyen d'un bloc de corail[1] très dur que l'on avait légèrement façonné. Ces instruments servent surtout à broyer les racines de manioc et à piler les mixtures de plantes dont les femmes docteurs composent leurs médecines.

Il faut noter l'aversion que les indigènes éprouvent pour le lait de vache ou d'autres mammifères. Par contre, les enfants sont quel-

[1] Voir la figure 12, page 42.

quefois sevrés très tard et toutes les mères allaitent leurs nourrissons (*aiu*, de *ai :* manger, *û :* lait).

Les Tahitiens savaient parfaitement préparer des boissons excitantes avant l'arrivée des Européens. On connaît la préparation du fameux kawa polynésien appelé à Tahiti *ava*. Un groupe de « noceurs » s'assemblait autour d'une calebasse et se mettait à mastiquer des feuilles de poivrier (*piper methysticum*) appelé *oporo*. Chacun crachait sa « chique » dans la calebasse. On laissait fermenter et cette boisson exerçait des effets terribles sur le système nerveux. Les buveurs finissaient par se battre et s'entre-tuer. Il se fabrique peu de kawa maintenant, car on peut se procurer facilement du rhum distillé à Tahiti même ou importé de la Martinique. Mais la liqueur d'oranges se fabrique assez souvent et donne lieu à des orgies comme celle que nous avons décrite plus haut. A noter aussi la prédilection des naturels pour tout ce qui est sucré (*monamona*). S'ils sont invités par un Européen à prendre du thé, ils ne manquent pas de mettre dix à douze morceaux de sucre par tasse et de s'écrier avec contentement : *Ae! tera monamona!* Ah ! cela est sucré !

Depuis que les Chinois pullulent dans les îles de l'Océanie, les Tahitiens ont pris l'habitude de boire le matin du thé ou du café que le Céleste leur procure avec un morceau de pain pour dix sous (monnaie chilienne = 20 centimes). Après cette première collation, l'indigène attend le milieu du jour pour prendre son principal repas. Celui-ci a lieu vers les deux heures de l'après-midi. Il est très copieux s'il y a abondance de nourriture. Sinon le naturel sait se serrer le ventre et attendre des jours meilleurs. Il procède du reste ainsi quand il a la perspective d'un repas public ou privé auquel il est convié. Il laisse la place se faire pour pouvoir ensuite se rendre *paia*, comme il dit, c'est-à-dire « repu ». Quand il ne peut plus bouger de satiété, il s'écrie avec satisfaction, en se frappant l'abdomen : *Ae! ua ì roa to'u opu!* Ah ! mon ventre est bien plein !

Ce repas de deux heures est souvent suivi d'un jeûne jusqu'au café du lendemain. Mais il arrive aussi, en cas d'abondance, qu'on mange au clair de lune, vers neuf ou dix heures du soir, avant de se coucher.

Le repas de l'après-midi est généralement suivi d'une longue sieste. On ne se réveille guère que lorsque les rayons du soleil sont très bas pour se vêtir de beaux atours, se couronner de fleurs et aller à la danse (*upaupa*) du soir.

Les indigènes se sont mis récemment à acquérir des assiettes, des verres, des couteaux, des fourchettes, etc., une batterie de cuisine disparate et baroque qu'ils exhibent avec fierté chaque fois que passe un étranger. On offre volontiers un dîner au *papaa* (étranger). Sous ce rapport, le sentiment de l'hospitalité est très développé. Quand le Tahitien mange, assis en plein air sous un grand arbre, près de sa cuisine, il ne manque pas d'inviter le passant par un retentissant: *Haere mai ta maa!* (Viens au repas!) L'usage ordinaire, lorsqu'on est dans son village, est de décliner cette offre en disant: *E iaha! mauruuruu!* Non pas! je suis content! Mais on peut fort bien accepter aussi, et l'odeur des mets cuits au four tahitien est tout à fait appétissante.

Quand l'indigène est convié à un repas par un Blanc, il cherche d'abord à se ervir de la fourchette et du couteau. Mais il ne tarde pas à renoncer à l'emploi d'instruments qui lui paraissent bien superflus. Il se met vite à l'aise. C'est ainsi que j'ai vu le grand Chef de Raiatea, Tavana, un Chevalier de la Légion d'Honneur, finir un festin en trempant ses grosses pattes dans la sauce et jeter ses os de poulet sous la table pour faire plat net. Le même indigène s'était fait bâtir, par vanité, une case à l'européenne, en planches et en tôle, mais préférait coucher à la cuisine sur l'herbe desséchée (*aretu*).

Voilà comment le petit vernis de civilisation que ces braves gens ont emprunté aux Blancs n'est pas trop profond! Heureusement que « chassez le naturel, il revient au galop ». Sans cela c'en serait fait du pittoresque de ces populations dont trop d'habitudes et de mœurs européennes ont déjà modifié le sang primitif.

Habitation. — Les Tahitiens vivaient, jusqu'à ces dernières années, d'une vie intermédiaire entre la vie nomade et la vie sédentaire. Leur mobilier était des plus rudimentaires, se composant de quelques coffres chinois en bois de camphrier, d'un *turua* (oreiller) et de quelques nattes (*peue*). Avec ce modeste bagage on comprend

que les déplacements ne sont pas difficiles et ils sont, de plus, tout à fait dans le goût de ces gens qui abandonnent, même bien facilement, la case qu'ils ont construite pour aller s'en édifier une autre ailleurs. C'est ainsi qu'on se remet « au propre ».

Le Gouvernement français voulant fixer un peu plus étroitement la population indigène créa à Tahiti, en 1855, les Conseils de District, promulgua une loi électorale (1857) donnant le droit de vote aux seuls propriétaires résidant depuis cinq années dans le district et obligea de plus (loi du 6 décembre 1855) chaque indigène à cultiver un enclos de dimensions données. Des lois semblables n'ont pu être promulguées aux Iles sous le Vent que depuis l'occupation définitive de ces îles (1897); elles n'ont pas encore déployé leurs effets: les habitants sortent donc à peine de la vie semi-nomade.

Du reste, rien n'est plus facile (pour un indigène) que la construction d'une case (*fare*). Avant l'arrivée des Blancs, il fallait se passer de clous, de hache et de scie. On sait s'en passer encore à l'heure qu'il est[1], bien qu'on apprécie ces instruments et q'on en fasse un usage journalier.

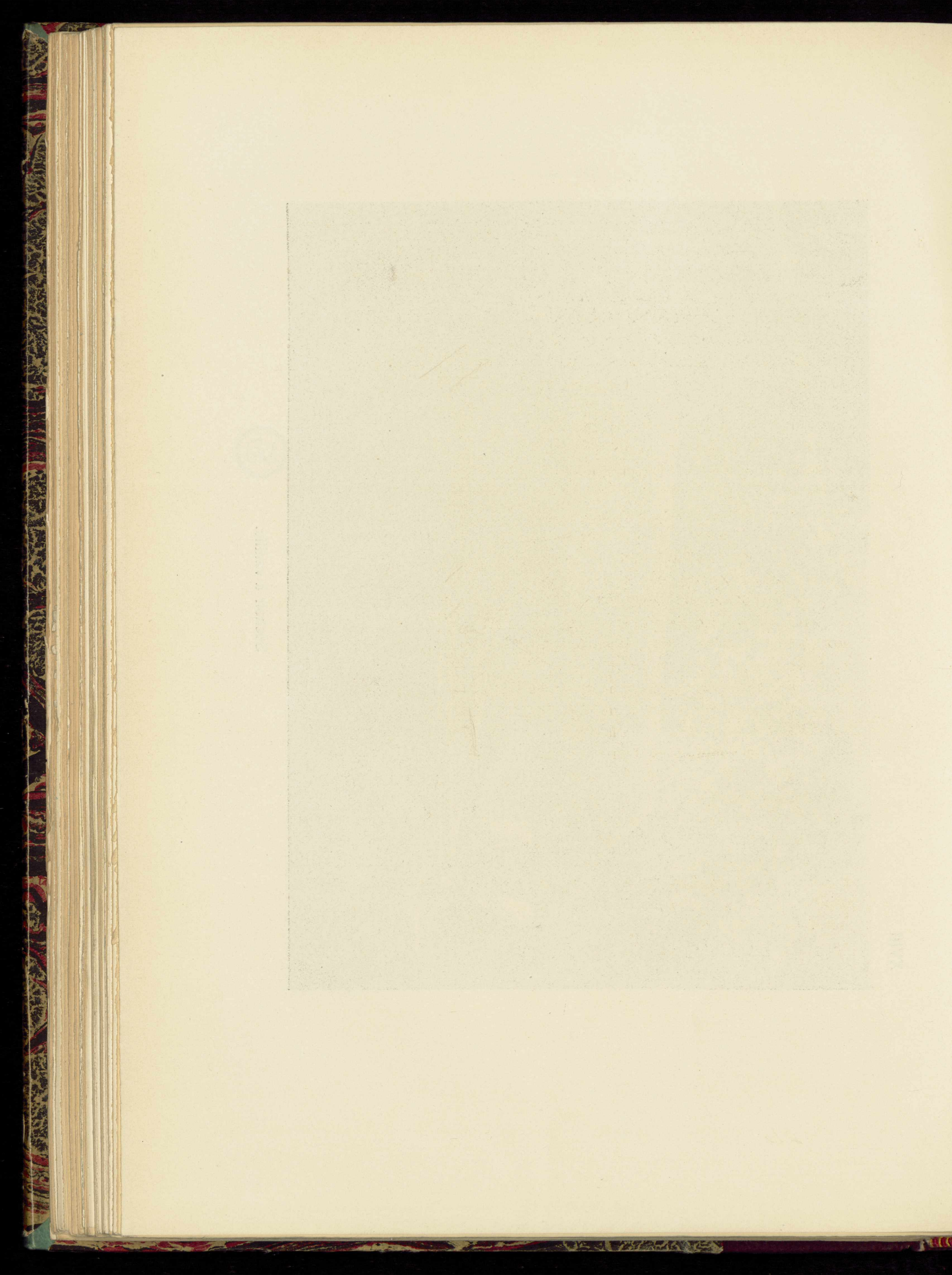
On connaît l'histoire (véritable) du grand prêtre de Huahine qui vola tous les outils au charpentier de Cook, mais qui, ne pouvant les partager entre tous les fidèles, eut l'ingénieuse idée de les « semer » dans un champ. Cette graine d'un nouveau genre ne donna pas les fruits qu'en attendait le grand prêtre, mais, comme les fils du laboureur de La Fontaine, les indigènes apprirent, dès ce moment-là, la valeur d'un travail facilité par des outils plus commodes que les instruments primitivement employés. Ceux-ci se composaient presque uniquement de haches (*toi*) en pierre taillée (du trachyte de Maupiti), emmanchées à une grande branche de burau (hibiscus) à l'extrémité de laquelle elles étaient fixées au moyen de cordelettes en fibres de coco. On employait aussi comme couteaux des fragments d'un bambou si tranchant qu'il peut également servir de rasoir[2]. On abattait les grands arbres en en brûlant le pied.

[1] C'est ainsi qu'on voit toujours les indigènes se servir de leurs dents pour couper le *more* (liens en écorce de *burau*).

[2] Certaines coquilles bivalves servaient aussi de couteaux ou de rasoirs.

Séchoir à vanille.





Les cases tahitiennes sont construites sur deux ou trois types assez semblables. Le type le plus simple est la cuisine (*faretutu*). Elle se compose de quatre piliers en tronc de *tamanu* ou *ati* (callophyllum) plantés en rectangle, une fourche ayant été laissée à leur extrémité supérieure. Cette fourche supporte quatre traverses en branches de burau et quatre arbalétriers soutenus par une ferme et reliés par un faîte. Quelques chevrons intermédiaires, toujours du même bois, dépassent les traverses longitudinales de quarante à cinquante centimètres et le tout est assemblé fortement au moyen de longs fragments d'écorce de burau (*more*). Cette écorce s'enlève très facilement et les indigènes la coupent avec leurs dents. Elle est aussi résistante qu'une corde de chanvre et dure quelques mois, bien qu'exposée aux intempéries. Pendant que les hommes construisent cette carcasse, les femmes sont occupées à tisser ensemble les feuilles des branches de cocotier, des deux côtés de la tige. On la sépare ensuite en deux pièces, en tirant de chaque côté après avoir pratiqué un commencement de fente. Chaque branche de cocotier (*niau*) fournit ainsi deux espèces de nattes grossières que les hommes attachent avec du *more* aux chevrons du toit. Ils fixent d'abord la petite natte inférieure, en posent une seconde par-dessus, la faisant monter à 5 centimètres plus haut et ainsi de suite jusqu'au faîte que l'on recouvre d'une quadruple natte solidement amarrée avec des chevilles de goyavier qui la traversent de part en part en passant sous la perche faîtière. A la rigueur, on peut se contenter de cette case rudimentaire pour y préparer les aliments, y suspendre les fruits

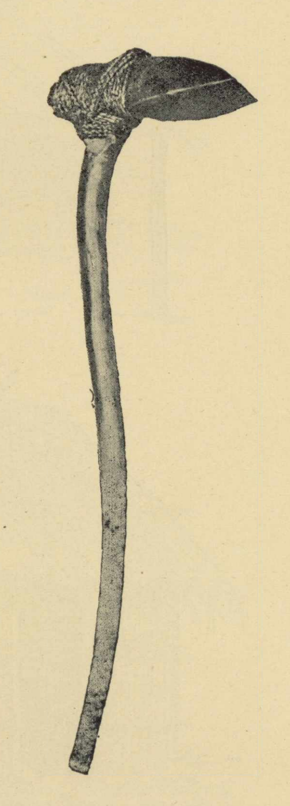


Fig. 30. — Hache en pierre.

Ces haches fabriquées comme les penu à Maupiti sont en trachyte très dur. Elles ne s'emmanchent pas dans le trou ou la fente d'une branche, mais se fixent par une solide ligature en cordelette à l'extrémité d'une branche coudée de *burau*.

et les légumes. Mais, le plus souvent, si elle été construite soigneusement, des travaux supplémentaires font de cet abri une véritable case.

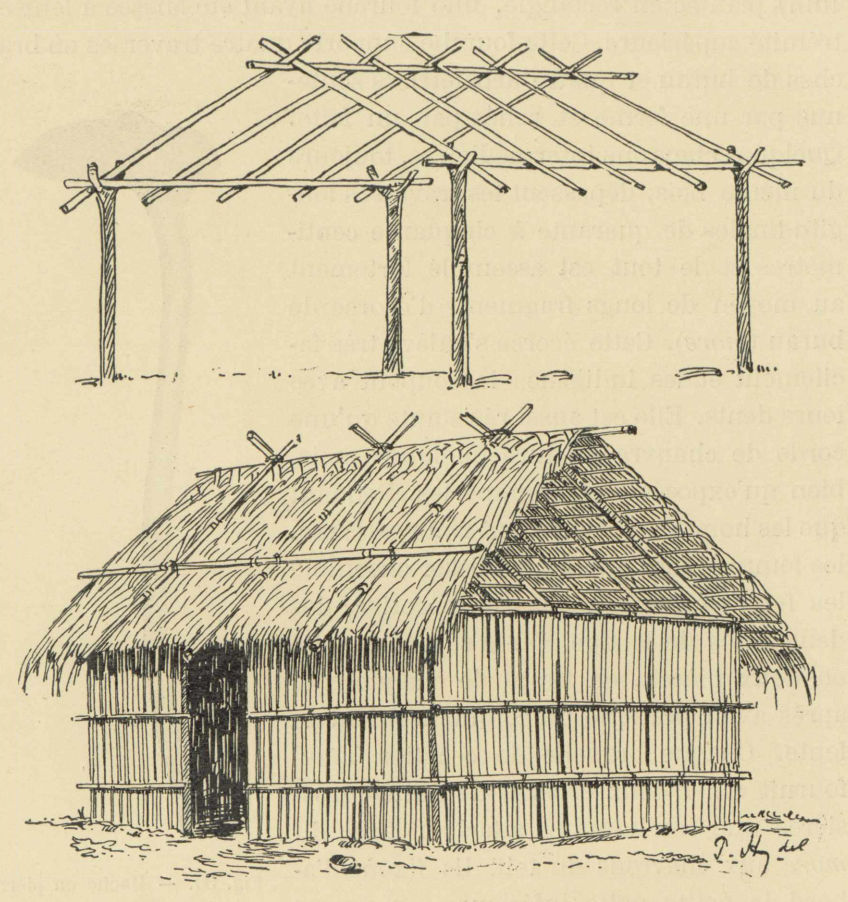


Fig. 31. — Cuisine tahitienne.

Les piliers sont en *tamanu* ou en *mara ;* les chevrons en hibiscus et la couverture du toit en feuilles de cocotier tressées ou en feuilles de pandanus.

D'abord on macadamise le terrain sur lequel elle repose en le battant, en y écrasant des fragments de corail ou bien en le recouvrant de foin (*aretu*) après l'avoir bien aplani et battu. Puis on garnit les quatre murailles de bambous de la grosseur du pouce que l'on

maintient par deux ou trois bambous également placés en travers, après avoir ménagé une porte dans le milieu d'une des façades. Quant aux pignons, on les remplit au moyen d'une natte triangu-

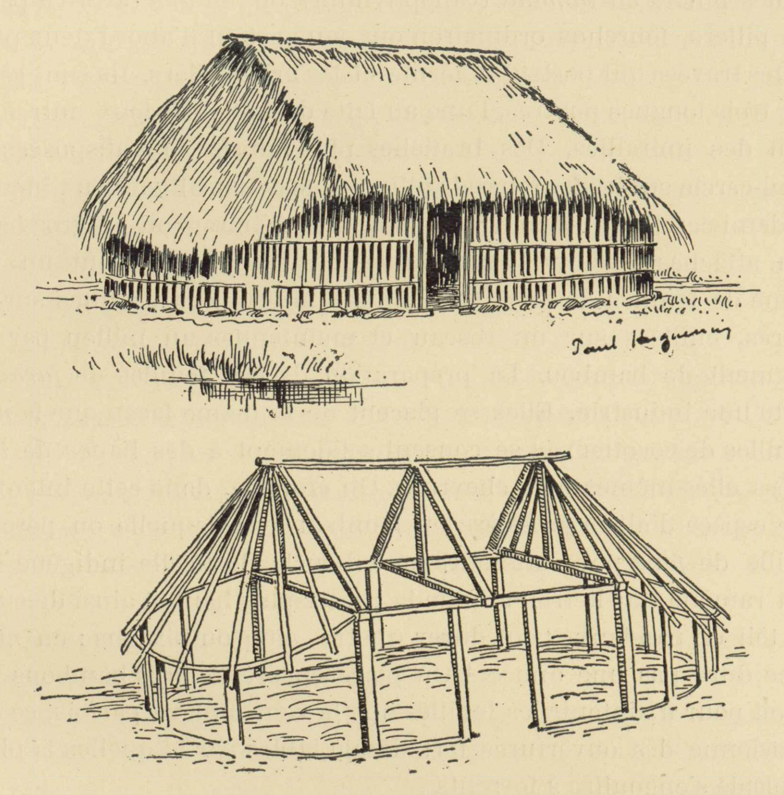


Fig. 32. — Case construite sur le sol.

Les mêmes matériaux que pour la cuisine. Les murailles se garnissent de petits bambous attachés à des perches transversales par des liens de *more* (écorce d'hibiscus) ; sur le sol on étend une épaisse litière de foin indigène (*are'u*). Des blocs de corail ou de lave placés autour de l'enceinte consolident les murailles.

laire tissée en fragments de gros bambou. Ce genre de case a atteint alors toute sa perfection : ni fenêtre, ni cheminée.

Mais si l'on veut faire une habitation sérieuse, sur un terrain sec et qui ne soit pas infesté par les tourlourous, comme c'est le cas dans le voisinage immédiat de la mer, on y met plus de soins, on lui donne de plus vastes dimensions et une forme plus savante. Au

plan primitif en rectangle viennent s'ajouter deux demi-cercles et la toiture recouvrant le tout s'arrondit gracieusement aux deux extrémités. Toute la construction a comme point de départ quatre solides piliers en *tamanu* (callophyllum) ou en *uru* (arbre à pain). Ces piliers, fourchus ordinairement, supportent d'abord deux puissantes travées qui portent la ferme et les arbalétriers. Ils sont reliés par trois longues poutres, l'une au faîte du toit, les deux autres en haut des murailles. Des branches plus minces sont disposées en demi-cercle sur les fourches de piliers plus petits, alignés eux-mêmes en demi-cercle, et les chevrons, toujours en burau ou en gros bambou, attachés avec une liane très solide (le *ieie*), reçoivent un toit formé de feuilles de *fara* (pandanus) imbriquées les unes sur les autres, enfilées sur un roseau et maintenues au milieu par un fragment de bambou. La préparation de ces feuilles de *fara* est toute une industrie. Elles se placent de la même façon que le *niau* (feuilles de cocotier) et se cousent solidement à des lianes de *ieie*, fixées elles-mêmes aux chevrons. On emploie, dans cette intention une espèce d'alène grossière en bambou avec laquelle on perce la feuille de *fara* pour atteindre une boucle de ficelle indigène que l'on ramène par le trou afin de la passer plus haut et ainsi de suite. Un toit en pandanus peut durer quatre, cinq ou six ans ; en *niau*, il ne dure pas une année.[1] On place encore de gros bambous sur le toit pour maintenir les feuilles que le vent soulève parfois, ce qui occasionne des ouvertures fort désagréables par lesquelles la pluie tropicale s'engouffre à torrents.

On utilise aussi la feuille de canne à sucre (*to*) et celle du *hutu* pour recouvrir les toits, mais celle de pandanus est la plus appréciée. Avec les progrès de la civilisation sont venus les toits en bardeaux puis en tôle ondulée (*punu*) ainsi que les maisons en planches. Nous n'en parlerons pas, mais décrirons encore d'autres variétés de cases indigènes plus compliquées.

Au bord de la mer, il n'est pas possible de construire sur un sol

[1] Le plancher est absent à l'intérieur de ces cases et remplacé par de la terre battue et de l'*aretu* (foin). Au pied des murailles en petits bambous sont disposés des blocs de pierre qui empêchent les chocs dangereux pour une construction aussi légère.

humide, sablonneux et criblé de trous de tourlourous. C'est là cependant que se rencontrent la plupart des habitations. On les édifie alors sur pilotis plus ou moins élevés [1]. Sur ces pilotis en tronc de *tamanu* (ou mieux de *mara* incorruptible dans l'eau) on dispose un plancher en perches de burau ou bien en fragments de gros bambous tressés. Le reste de l'habitation est élevé comme il a été dit précédemment; seulement, on ménage quelquefois une ou deux vérandas, devant et derrière, sur lesquelles on pénètre par un embryon d'escalier ou d'échelle, l'accès dans l'intérieur ayant lieu par une ou deux portes se faisant vis-à-vis.

Ces cases n'ont jamais de fenêtres, mais une ouverture est toujours ménagée dans un coin du plancher par où sont jetés les détritus de toutes sortes dont les chiens, assemblés sous la maison, ne sont pas longs à faire table rase en compagnie des tourlourous.

A côté des maisons paticulières, les Tahitiens ont un embryon d'architecture publique. Ils ont construit, sur une plus grande échelle, mais toujours sur un plan analogue, des *farehau* (maisons du gouvernement, espèces d'hôtels de ville), des *fareapooraa* (maisons de réunion où l'on se rassemble pour discuter ou pour chanter) et des *fare-pureraa* (temples chrétiens).

La coutume de bâtir des maisons communes date de loin et existe encore. Cook, et d'autres voyageurs après lui, citent, entre autres, une case de 310 pieds (100 mètres) de long dans l'île de Pâques. Il existe dans toutes les îles des *fareapooraa* de grandes dimensions. J'ai mesuré une de celles de Bora-Bora et j'ai dû faire cinquante-huit pas pour aller d'une extrémité de la salle à l'autre. Ces maisons sont construites par l'ensemble des hommes du village ou du district, en corvée commandée par le chef ou le roi. Chacun, outre la main-d'œuvre, apporte des matériaux : qui du pandanus, qui des piliers, qui des planches ou des bambous. C'est le chef qui désigne ce que chacun doit apporter. Le premier jour, dès l'aube, on se met gaiment à l'ouvrage, avec grand fracas et joyeux propos. Mais géné-

[1] Dans beaucoup de cas, on remplace les pilotis en bois par des blocs de corail empilés ou même façonnés en pilastres prismatiques grossiers.

ralement le zèle a baissé avec le soleil et se trouve bien refroidi au bout de deux ou trois jours. C'està qui inventera des prétextes falla-

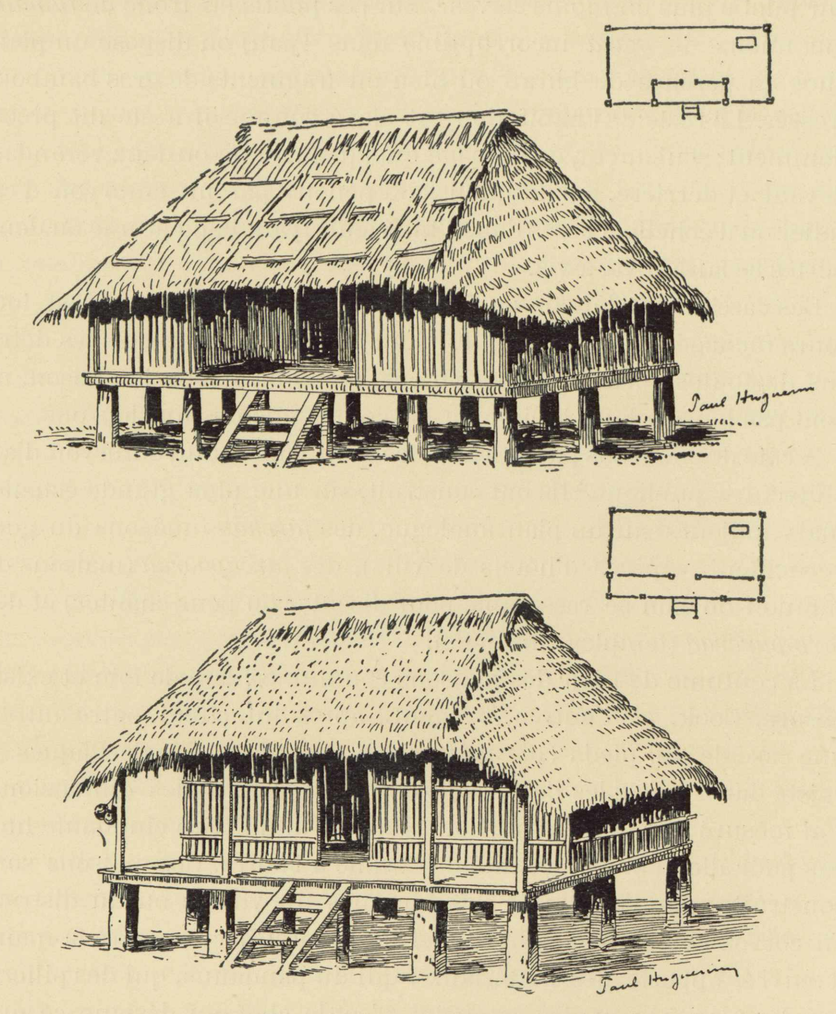


Fig. 33. — Cases construites sur pilotis.

Ce type, l'un des plus frequents dans ces îles, doit être assez semblable à celui des habitations lacustres de notre Europe centrale.

cieux pour s'esquiver. Aussi certaines constructions bien commencées sont-elles achevées à la diable et souvent tout est à refaire. Ainsi travaillent ces grands enfants.

On leur a également enseigné à tirer parti du corail pour faire de la chaux et à fabriquer des murailles en torchis. Plusieurs indigènes sont fort habiles dans ce travail. Du moins ceux qui savent planter un clou, même obliquement, se donnent pour *tamuta* (charpentier). Aussi tels individus peuvent-ils exiger 4 piastres de salaire journalier pendant que d'autres ne trouvent pas d'ouvrage au-dessus d'une piastre ou même d'une demi-piastre.

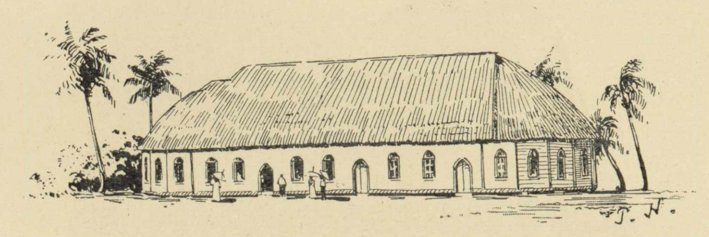


Fig. 34. — Type de temple indigène.

Les temples se construisent par coopération, chaque indigène fournissant des matériaux et de la main-d'œuvre. Ils n'ont pas un cachet indigène, les architectes étant les missionnaires anglais qui ont cherché à imiter les fenêtres en ogive dans ces constructions lourdes et massives.

Vêtement et parure. — Le vêtement actuel des Tahitiens n'a plus ni unité, ni originalité. On porte, à Tahiti, toutes les défroques possibles venues d'Europe ou d'Amérique. Pour se rendre compte de ce qu'était l'ancien costume national, il faut assister à une des grandes fêtes du 14 juillet. Alors seulement la *tapa*, les ceintures, les couronnes monumentales en paille tressée, les guirlandes et les houppes de plumes font une courte réapparition. Pendant la semaine du 14 juillet, les lois sont suspendues dans les îles et la population indigène peut donner libre cours à ses vieux instincts. On peut alors s'apercevoir combien ils sont vivaces et comme le vernis de civilisation chrétienne que nous avons imposé à ces peuples est peu solide.

Les indigènes allaient volontiers nus, surtout les hommes, et, à l'heure qu'il est, ils n'ont pas honte entre eux de se baigner ainsi. Qu'un Blanc survienne, les femmes cherchent avant tout à se voiler la poitrine. En leur inculquant un sentiment conventionnel de la

pudeur qu'ils ne connaissaient pas, nous n'avons certes pas amélioré la moralité de ces gens.

On se ceignait d'abord d'une ceinture en cordelette tressée avec des fibres de coco ou de *more* (écorce de burau) à laquelle pendent des filaments de la même substance. Cette ceinture se portait couleur nature ou bien teinte de différentes nuances, jaune surtout. Pour

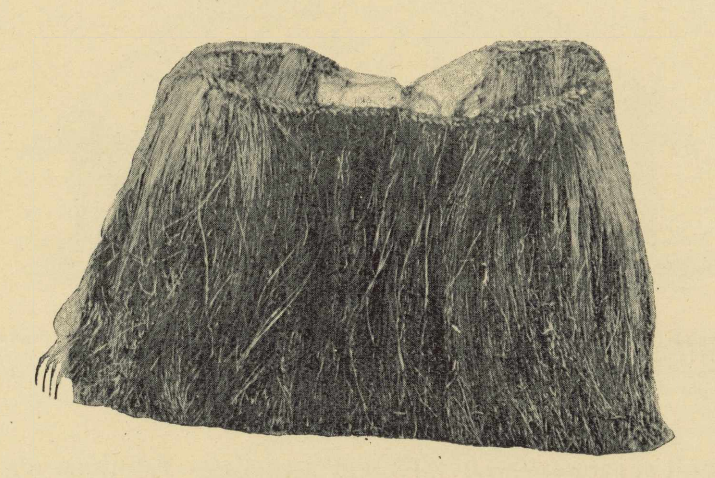


Fig. 35. — Ceinture de More.

Le *more*, écorce de *burau* (hibiscus) sert à fabriquer des fibres dont on formait les anciennes ceintures (*maro*) indigènes. On laisse pourrir les fibres dans l'eau, puis on les bat avec un battoir en bois de fer ; lavées ensuite et séchées, puis teintes selon la fantaisie d'un chacun elles s'emploient encore à la confection des robes de fête ou des franges décoratives dont on voit le dessin sur la planche 23.

les fêtes, on se barbouillait le reste du corps avec le suc rouge du *mati* (arbuste indigène) ou bien on se contentait de la décoration du tatouage, pratiqué surtout par la Société des *Arioï*. Les femmes se jaunissaient la peau avec du suc de *rea* (safran). Elles le font encore, paraît-il, aux Iles Marquises. Les plumes rouges de la queue du phaéton, des plumes de perruche, de tourterelle, de certains oiseaux de mer et de coqs ornaient la tête des guerriers et des danseurs. A l'heure actuelle, on se pare toujours de plumes ; on recherche beaucoup celles du paon (oiseau importé récemment). Dans les fêtes, on tresse des couronnes monumentales en paille de bambou,

XIX.

Case construite sur un récif de corail.



de pia ou de canne à sucre en s'attachant à imiter des fleurs : les roses et les tiares surtout, comme aussi de petites fleurs en aigrettes rouges que l'on trouve sur les pentes dénudées, à des buissons ressemblant au buis.

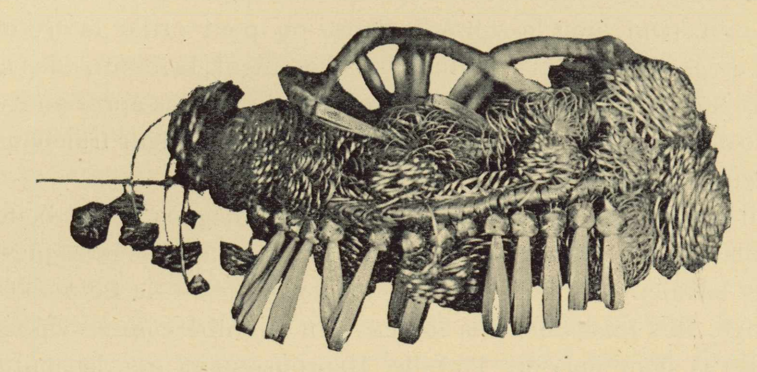


Fig. 36. — Couronne en paille tressée de Borabora.

Borabora est le principal centre artistique d'où proviennent ces couronnes tressées dont les dessins compliqués cherchent à imiter la flore indigène avec un embryon de stylisation.

On enfile aussi les nautilus desséchés (*hemahema*) en légères couronnes que l'on teint ensuite. On fabrique des vêtements complets en fibres de *more* tressées en cordelettes puis disposées en mailles de filet auxquelles pendent de longues franges flottantes. A ce costume léger viennent s'ajouter les gracieux *revareva*, minces pellicules transparentes arrachées avec dextérité par les femmes aux branches qui entourent le cœur du cocotier.

Si nous parlons de la parure avant de décrire le vêtement proprement dit, c'est que nous croyons que, chez ce peuple, la parure a précédé le vêtement habituel. La température n'a jamais forcé ces indigènes à se couvrir beaucoup et leur goût pour l'ornement appliqué au corps est si vif qu'il a dû exister de toute ancienneté, du moins bien avant que les Européens leur imposassent un vêtement dont ils aiment tant à se débarrasser.

L'habitude de se couronner la tête a dû de même précéder l'emploi du chapeau. Les premières couronnes, celles qui sont portées en tout temps, ce sont les plantes et les fleurs qui en font les frais.

Pas un indigène qui ne sache s'enserrer gracieusement la chevelure dans deux ou trois fougères ou dans une branche de goyavier ou d'autre arbuste en fleurs, les deux extrémités de la branche contournées l'une autour de l'autre pour la fixer. Les jeunes filles prennent le temps de se tresser de superbes couronnes de *tiare*, de *rata*, de jasmin, pour aller le soir à la danse ou pour orner le front de l'hôte de passage. Elles y mettent du raffinement; le matin, elles coiffent les fleurs de tiare d'un petit capuchon de feuilles après en avoir rapproché les pétales afin de leur conserver toute leur fraîcheur et tout leur parfum pour le soir.

Bien avant que la mode des bracelets, des bagues et des boucles d'oreilles ne soit venue du dehors, ces populations poétiques et naïves savaient se parer avec goût et gentillesse de fleurs et de feuillage. Les missionnaires anglais ont prohibé comme signe de légèreté la fleur derrière l'oreille. Heureusement que la coutume survit et que les Français ont, à cet égard, des idées moins puritaines. Une grande fleur rouge d'hibiscus[1], une fleur blanche de tiare ou légèrement jaunâtre de tipanier flanquée derrière l'oreille fine et bien modelée d'une Tahitienne font ressortir admirablement sa belle chevelure ondulée aux reflets bleuâtres.

Les femmes enfin portent une grande variété de colliers faisant plusieurs fois le tour du cou, colliers en coquillages de diverses couleurs, en graines variées de légumineuses et de différentes plantes. Le coquillage le plus employé à cet effet est celui d'un petit escargot terrestre vivant sur la fougère arborescente. Les petites filles vont en remplir leurs *oini* (paniers en feuilles de cocotier tressées) au fond des vallées; elles les tuent en les trempant dans l'eau de mer, les laissent pourrir au soleil, puis les nettoient à grande eau dans la rivière avant de leur donner le dernier coup de propreté avec du jus de citron. Elles les percent ensuite d'un petit trou, les fixent en hexagone au moyen d'un léger fil, puis arrangent ces hexagones en couronne ou collier. On enfile aussi en chapelets des graines rouges avec tache noire, d'autres qui ressemblent à de grosses lentilles

[1] Voir la planche en couleurs, Tahi-vahine.

oranges, des graines en boulettes noires, en les alternant toujours avec goût.

On ne saurait parler de la parure sans mentionner le *monoi*, l'huile de coco parfumée dont tout indigène s'asperge la chevelure et qui sert aussi de médicament pour l'usage externe et de panacée universelle.

Pour la composition du monoi chaque vieille a sa recette. Celle-ci met macérer, pendant des semaines, dans de l'huile de coco, des fleurs de *tiare*, d'autres de *motoi*, (ilang-ilang), de jasmin, de *pua*, de *puavaovao*, des pétales de roses, de l'écorce de *ahitutu*, des feuilles de *faipuu*, de *hœoro*, de *putœ*, etc., etc. Le monoi se conservait autrefois dans des cocos bien bouchés. Chaque jour, après le bain, la femme indigène peigne longuement ses cheveux ou plutôt les étire en les passant par nattes entre ses doigts enduits de monoi, car l'usage du peigne ne paraît pas naturel à ces îles. Ensuite elle les tresse en deux grosses nattes séparées par une raie médiane et volontiers rabat ces deux tresses sur son front en les nouant l'une à l'autre. Mais les jeunes filles portent de préférence les cheveux flottants et en ramènent la moitié sur la poitrine.

Le bois de santal (*ahi*) est assez rare aux Iles sous le Vent. Les femmes parfument leur linge contenu dans des coffres chinois en bois de camphrier en y plaçant de petites bottes de racines d'une espèce d'iris qu'elles appellent aussi *ahi*.

Pour en revenir au costume actuel, disons tout de suite qu'il se compose en entier de matières de fabrication étrangère à ces îles, sauf les chapeaux. Les hommes portent généralement un simple *pareu*, pièce rectangulaire de calicot à fond rouge, bleu ou noir sur lequel sont imprimées de grosses fleurs ou des dessins fantaisistes. Ces *pareu* se vendent de 2 francs à 2 francs 50 et se fabriquent spécialement pour l'Océanie, à Londres, et... à Zurich, m'a-t-on dit. Ils n'offrent donc que peu d'intérêt au point de vue ethnographique.

Pour s'en vêtir, l'homme saisit la pièce par deux des coins dans sa longueur, l'applique sur ses reins, ramène l'étoffe sur le ventre où les deux extrémités débordent, puis roule le bord supérieur de manière à le fixer solidement et à en diminuer à volonté la lon-

gueur. Les jeunes gens le portent très court; quand ils jouent ou vont à la pêche, ils ramènent entre leurs cuisses les deux coins qui pendent et les nouent au bord supérieur, formant ainsi une espèce de culotte courte qui laisse aux jambes toute liberté de mouvement. Dans les fêtes, au contraire, le sexe fort porte le pareu très long et volontiers légèrement ouvert d'un côté, de manière à laisser paraître une superbe cuisse. La femme met aussi le *pareu*, mais en guise de jupon. Elle enfile par-dessus une longue chemise garnie de dentelles, ou tout simplement une robe dite *robe tahitienne*. La robe tahitienne est façon « Empire ». Chaque femme sait se la tailler et la coud à la machine, car les machines à coudre américaines surabondent actuellement dans les îles. Nous voici loin du costume primitif; nous y reviendrons. Ces robes se font en indienne, en soie, eu satin, en velours, avec une longue traîne et des manches bouffantes, des dentelles, des entre-deux, des rubans et des festons variés. Les étoffes voyantes à fleurs de couleur criarde sont préférées. La mousseline blanche obtient aussi un grand succès. Les vieilles femmes aiment à se parer de robes en étoffe noire pour se rendre au temple. Elles complètent ce costume par un chapeau de paille teint en noir. C'est aussi le costume adopté pour le deuil, à l'instigation des Européens, cela va sans dire. Les jeunes femmes préfèrent la mousseline noire très transparente qui permet de voir les fines dentelles d'une belle chemise blanche et laisse transparaître la coloration d'un brun chaud de la poitrine et des bras.

Il est regrettable de devoir dire que les indigènes mettent leur point d'honneur à singer l'Européen. Ils acquièrent, avec prédilection les vieilles redingotes, les vêtements fripés de marins, de soldats, de matelots, les vieux chapeaux hauts de forme, les feutres mous et les « melons ». Ils ont pour les vieux parapluies le même engouement que les Hindous de Ceylan.

Ils portent tout cela avec une gravité comique et à leur façon. Au temple, ils aiment à exhiber une redingote passée par-dessus une chemise longue qui bat leurs mollets nus, car ils ne portent pas de pantalons; mais chaussés de souliers dans lesquels ils souffrent le martyre, ils se hâtent de les dépouiller dès qu'ils sont assis à leur



Faatiarau.

Jeune fille en costume national,
pelant une orange avec un fragment de bambou.



banc. Les jeunes filles sacrifient à la vanité en enfilant des chaussures qui ne sont pas faites pour leurs beaux pieds bien moulés. Heureusement que le port de la chaussure ne dure que peu d'heures par an, pendant quelques cérémonies religieuses ou autres. Du reste, les femmes apportent beaucoup de goût dans la confection de leurs longues robes à traîne dont elles ramènent gracieusement un pan sous le bras, laissant apercevoir une jolie jambe que couvre à peine le bord inférieur d'un pareu rouge et jaune. Elles mettent non moins de goût dans la confection des chapeaux qu'elles tressent fort habilement en variant et entremêlant les pailles. La préparation de la paille est déjà toute une industrie. On fabrique celle de canne à sucre en fendant longitudinalement les longues tiges minces qui portent la fleur et en redivisant les brins obtenus. On procède de même avec le *aeho* (roseau). La paille de pandanus s'obtient en divisant les feuilles de pandanus que l'on a séchées, ou bien auxquelles on a fait subir des lavages et des cuissons si on la veut fine, blanche et souple. Le pia se tire de l'intérieur de l'écorce du manioc. C'est une paille d'un blanc brillant, une des plus belles et des plus légères, la plus chère aussi. Enfin on utilise la fougère, le *mou* (plante herbacée), le bambou, etc., pour obtenir des pailles variées.

On compte douze brasses pour faire un chapeau ordinaire de la forme « canotier » de nos chapeaux d'hommes. On les coud sur une forme, un cylindre oblong, taillé dans du bois de manguier ou de *tamanu* poli. Le chapeau cousu est enduit d'amidon qu'on laisse sécher au soleil ; il est ensuite repassé avec un fer chaud et orné d'un ruban ou mieux d'une couronne en paille tressée imitant des fleurs et du feuillage.

Rappelons enfin comment on fabriquait l'étoffe indigène appelée *tapa* et qui ne se fait plus qu'à l'occasion des fêtes du 14 juillet où des prix sont distribués aux porteurs d'anciens costumes. Trois végétaux principalement fournissent la matière première. On choisit celui qui répond le mieux au but que l'on se propose : vêtement de parade, de danse, ou vêtement ordinaire. C'étaient : le mûrier à papier (*aute,* le *morus papyrifera* employé par les Chinois), le maiore (arbre à pain) et le burau. On enlève d'abord l'écorce et on en extrait

la fibre intérieure plus molle et plus élastique après l'avoir laissé macérer dans l'eau douce. On arrache ces fibres par couches en rubans d'inégale épaisseur que l'on superpose sur une natte, de manière à former une couche d'épaisseur à peu près égale. Quand cette couche de fibres est égouttée, on la dispose sur une planche inclinée (*titia*); une femme, se mettant à cheval au sommet de la planche, bat les fibres avec un maillet en bois de fer (*aito*) cylindrique ou prismatique, cannelé ou strié, appelé *haapatiitii*. Plus elle bat, plus le grain du tissu s'affine. On expose ensuite ces couches de filaments sur des nattes, au grand air, et enfin on les teint ou bien on les imprime en y appliquant des fougères ou des fleurs de burau (hibiscus) trempées dans différentes teintures. Les teintures les plus employées par les indigènes sont celles de *rea* ou *curcuma* (jaune), de *mati* (rouge), de *nono* (orange), de *rocou* (jaune rougeâtre), de *fehi* (violacé ou rougeâtre).



Fig. 37. — Robe en « tapa ».

Fabriquée à Bora-Bora avec l'écorce du *aute* (mûrie à papier, morus papyrifera). L'ecorce enlevée, on la laisse sécher pendant quelques jours puis on la trempe dans l'eau pendant 48 heures pour l'amollir. On la bat ensuite sur une planche au moyen d'un battoir en bois de fer et l'on obtient une pâte molle par aggentination des molécules visqueuses de l'écorce. Un certain nombre de bandes aggentinées de cette façon forment une « pièce de drap » indigène dans laquelle on taille ensuite une robe « empire ».

On donne aussi plus de fermeté à ces étoffes en les tannant au moyen de l'écorce d'un petit arbuste, l'*abu* ou *hiri*. Comme on le voit, le tissage est parfaitement inconnu des Tahitiens. Ce ne sont pas cependant les plantes textiles qui leur ont manqué. Ils se sont quelquefois couverts de nattes. Mais les nattes se tissent à la main au

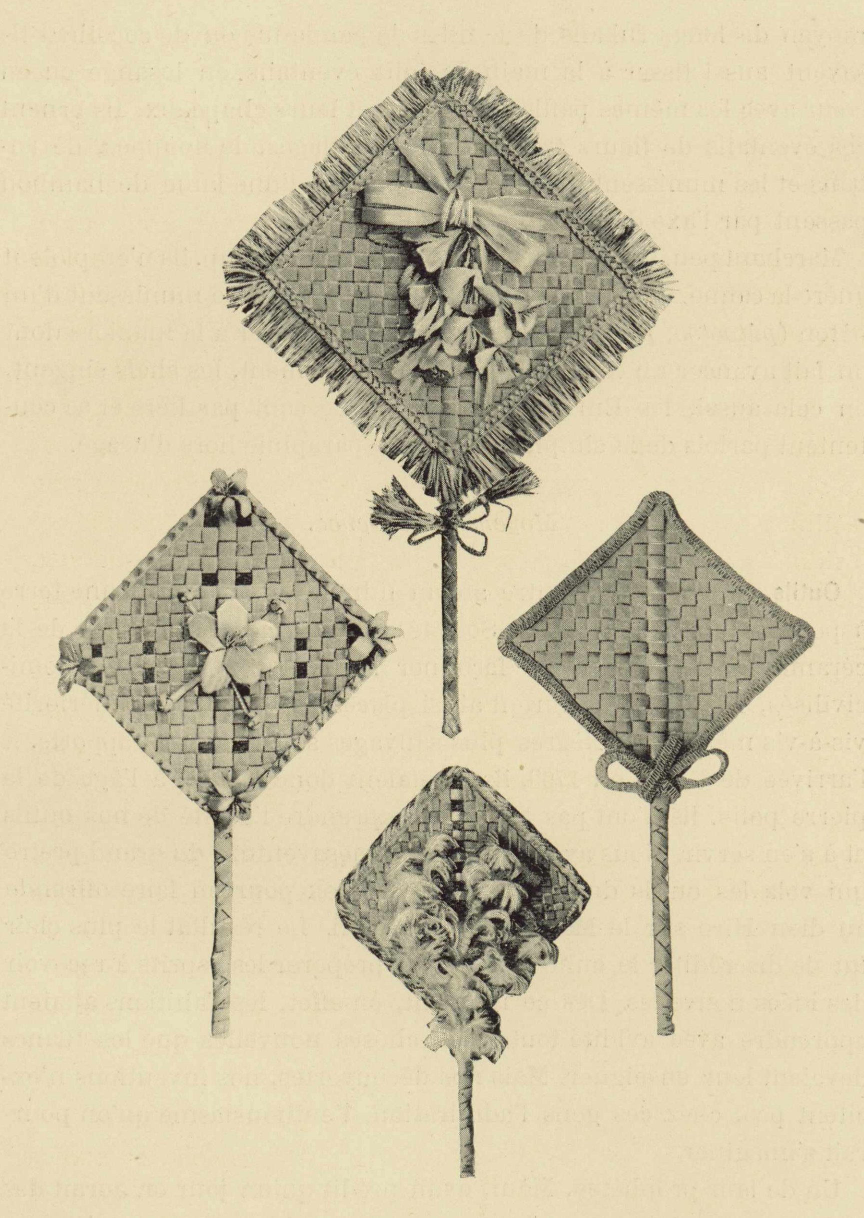


Fig. 38. — Eventails.

Ceux-ci se fabriquent avec de la feuille de pandanus (*fara*) ou des fibres de canne à sucre (*to*) ou de roseau (*aeho*) et de *mo'u*. Dans le plus décoré on a cherché à imiter un bouquet de fleurs attachées par un ruban.

moyen de longs rubans de feuilles de pandanus ou de cocotier. Ils savent aussi tisser à la main de jolis éventails en losange ou en cœur avec les mêmes pailles dont ils font leurs chapeaux. Ils ornent ces éventails de fleurs tressées, de coquillages, de houppes, de rubans et les munissent d'un manche plat fait d'une lame de bambou passant par l'axe de l'objet.

Marchant peu, sur terre ferme, naviguant beaucoup, ils n'emploient guère la canne. Seuls les vieillards ou les infirmes se munissent d'un bâton (*pûtootoo*, *pû* = en avant : *tootoo* = pousser à la manière dont on fait avancer un canot à la gaffe). Actuellement, les chefs singent, en cela aussi, les Européens, mais ils ne sont pas fiers et se contentent parfois de la simple canne d'un parapluie hors d'usage.

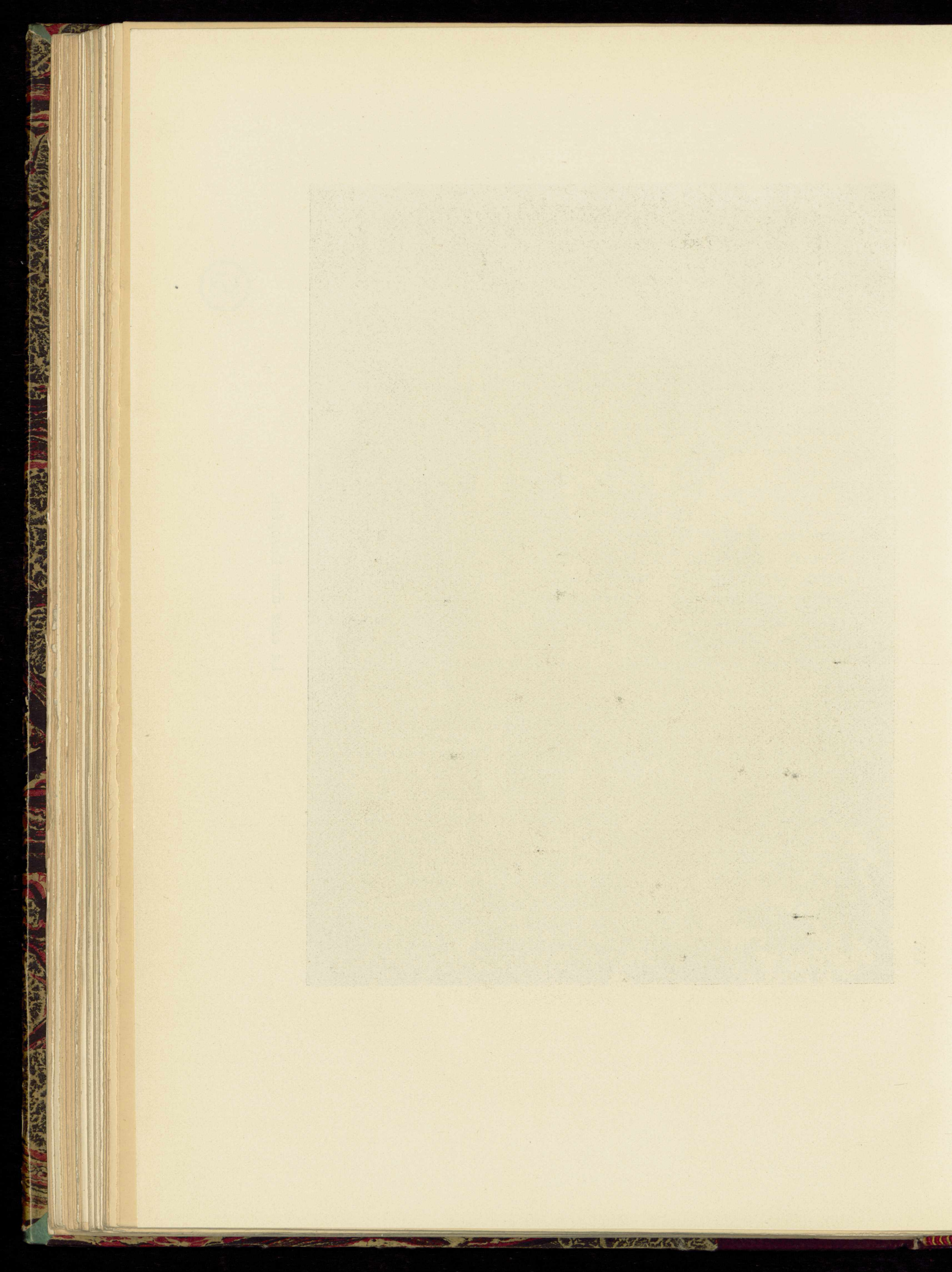
Moyens d'existence.

Outils. — On ne rencontre aucun minerai ni aucune bonne terre à poterie dans les Iles de la Société. De là l'ignorance de l'art de la céramique et de celui de façonner les métaux. Quoique demi-civilisés, les Tahitiens furent ainsi placés dans un état d'infériorité vis-à-vis même des Nègres plus sauvages sous d'autres rapports. A l'arrivée de Cook, en 1769, ils en étaient donc encore à l'âge de la pierre polie. Ils n'ont pas tardé à comprendre l'utilité de nos outils et à s'en servir. Nous avons rappelé la mésaventure du grand prêtre qui vola les outils du charpentier de Cook pour en faire offrande au dieu Hiro sur le Marae de Huahineiti. Le résultat le plus clair fut de discréditer le culte de Hiro, de préparer les esprits à recevoir des idées nouvelles. Dès ce moment, en effet, les Tahitiens allaient apprendre avec avidité toutes les choses nouvelles que les Blancs devaient leur enseigner. Mais nos découvertes, nos inventions n'excitent pas, chez ces gens l'admiration, l'enthousiasme qu'on pourrait s'imaginer.

Un de leur prophètes, Mâui, avait prédit qu'un jour on aurait des pirogues *sans balancier*. Lorsque parurent les premiers vaisseaux à voiles, les indigènes s'exclamèrent : *Ae, tera te vaa a Mâui e !* « Ah ! ah ! voilà la pirogue de Mâui ! » L'intelligent Mâui prédit ensuite

La case d'un Européen.





qu'on aurait des pirogues sans cordages et sans voiles; les indigènes ne s'étonnèrent donc point de l'arrivée des bateaux à vapeur. Mâui ne l'avait-il pas prédite ? Ils ne s'étonnèrent pas davantage de la lumière électrique dont les cuirassés projettent les faisceaux lumineux dans les ombres de la nuit. Ne peuvent-ils pas, eux aussi, produire du feu en frottant des morceaux de bois? Montrez-leur du nouveau, ils sourient d'un air sceptique, faisant, dans leur for intérieur, la réflexion que « les Tahitiens ont inventé bien mieux que ça ». Et quand leur curiosité est vraiment en éveil, ils se contentent d'un claquement de la langue contre le palais et tout au plus de l'exclamation : *Ae ! Aue !* ou bien encore : *Oïa mau ! Parau mau !* C'est vrai ; ta parole est vraie !

Leurs seuls instruments de travail étaient les haches en pierre polie dont on peut encore se procurer des échantillons. Ces haches étaient emmanchées au bout d'une branche à laquelle on avait conservé une partie du rameau latéral. Elle était solidement ficelée à ce rameau par une ligature en cordelette de fibres de coco. Cette hache primitive servit ensuite de modèle à une espèce de sceptre royal qu'on retrouve dans plusieurs îles de la Polynésie, hache symbolique de la puissance du chef. La simple branche est devenue une pièce de bois sculpté, en partie à jour, gravée d'un dessin géométrique régulier et servant de manche à une grosse hache de pierre. Le musée ethnographique de Neuchâtel possède quelques échantillons de cette hache symbolique.

L'agriculture n'existant pas dans les îles, il n'a jamais été question de labour proprement dit, mais de simple forage de trous devant recevoir la graine ou le jeune plant. L'instrument dut être semblable à celui que les indigènes de l'Australie emploient encore aujourd'hui : un bâton dont la pointe est durcie par le feu. Ce qui le ferait présumer, c'est que le Tahitien emploie encore de préférence une barre de fer ; lorsqu'il a beaucoup de terre à remuer, il l'enlève au moyen de ses doigts ou de sa pagaie.

La chasse ne paraît pas avoir été jamais une grande ressource. La rareté du gibier, aussi bien sous le rapport du nombre que sous celui des espèces, en est sans doute la cause. L'arc (*te fana*) a

été peu employé et seulement comme jouet. Il ne doit pas avoir joué de rôle dans les guerres où la lance et le casse-tête étaient les seules armes usagées.

L'unique mammifère qui fait encore l'objet d'une chasse (très rare) est le cochon sauvage que l'on fait courir par des meutes de chiens.

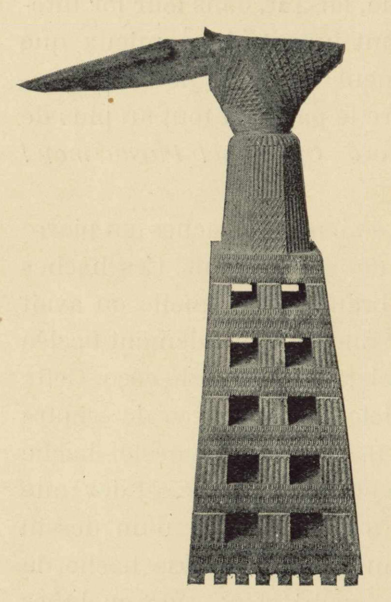


Fig. 39. — Hache symbolique polynésienne.

Mais, de tout temps, les indigènes ont construit des pièges pour prendre les oiseaux. C'est ainsi qu'ils se procurent la tourterelle (*uupa*), le canard (*moora taetaevao*) et la poule sauvage (*moa oviri*).

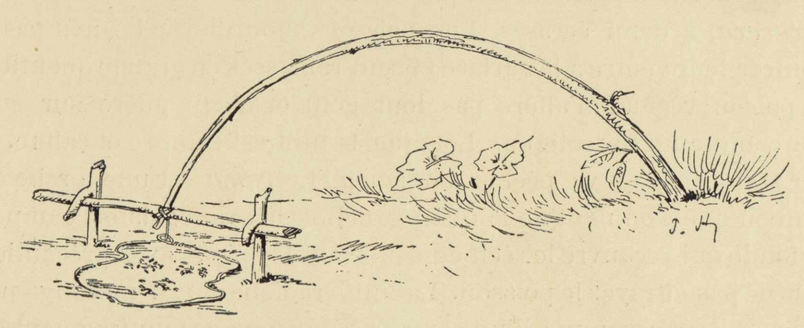
Les pièges sont ou automatiques ou actionnés à la main. Le principal piège automatique se compose d'une branche flexible dont la grosse extrémité est solidement fichée en terre; à l'autre, est fixé en croix un bâtonnet qui permet de la maintenir en arc de cercle, passé qu'il est sous deux crocs de bois. Cette extrémité porte encore un nœud coulant que l'on dissimule avec un peu de terre légère et de feuilles et au milieu duquel on place des grains de riz ou de l'amande râpée de coco. Le canard ou la poule, en picotant le riz, marche sur le bâtonnet qui se déclanche: la baguette se relève comme un ressort et la bête a les pattes prises dans le nœud coulant. (Fig. 40, *b*.)

La figure 40, *a* explique suffisamment le fonctionnement du piège ordinaire à main. On emploie aussi une ligne (Fig. 40, *c*) dont l'hameçon est remplacé par un nœud coulant que l'on passe délicatement autour du tronc de la bête: en soulevant brusquement la ligne, on enlève « la volatile malheureuse ».

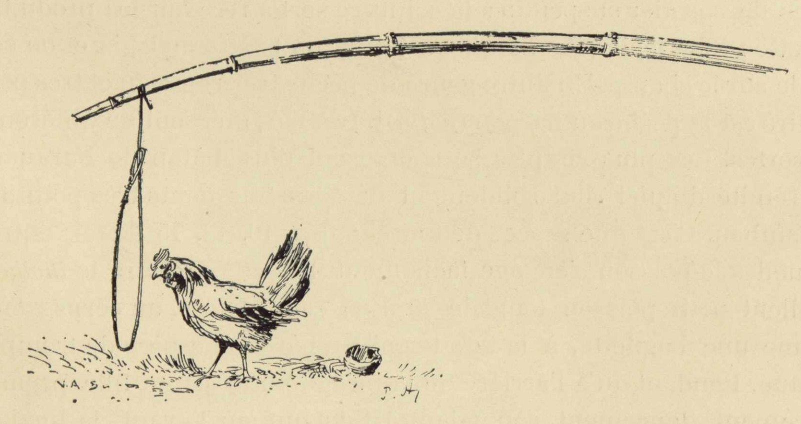
Les fillettes pêchent d'une manière analogue les tourlourous. A leur ligne est fixé un paquet de feuilles de burau qu'elles laissent



a) Piège à la main.



b) Piège automatique.



c) Piège en forme de ligne,

Fig. 40. — Pièges d'oiseaux.

traîner à terre dans le voisinage du trou du crabe. Celui-ci s'excite à la vue de l'objet qui remue, se précipite bientôt dessus, le saisit fortement dans ses mandibules. A ce moment, une secousse l'éloigne de son gîte et brouille ses notions topographiques assez longtemps pour permettre à la fillette de l'assommer avec sa ligne, pour le consommer ensuite quoique le mets soit peu tentant.

Mais la vraie ressource du Tahitien est la pêche, et c'est ici que le génie inventif de ce peuple s'est donné essort. La pêche se pratique de toutes les manières: par empoisonnement des eaux, à l'assommoir, au harpon, à la ligne, au filet, au barrage. Le premier mode consiste à porter sous l'eau des morceaux d'un bois vénéneux (*revareva*) à demi écrasés. Les poissons étourdis ne tardent pas à montrer leur ventre à la surface et sont ramassés en grande quantité. Le poison végétal n'altère pas leur goût et n'agit guère sur eux que comme un narcotique. Lorsque la nuit est sombre et calme, la mer tranquille, on va pêcher au *rama*. Le *rama* est une torche en bambou que l'on tient de la main gauche. On avance dans l'eau peu profonde qui recouvre le récif en soulevant les pieds avec précaution pour ne pas effrayer le poisson. La lumière l'éblouit; il ne songe pas à fuir et on l'assomme d'un coup de bâton ou avec un fragment de cercle de tonneau, redressé, en guise de sabre. Un panier (*oïni*) en fibres de cocotier suspendu à la ceinture sert à recevoir les produits de cette pêche facile. Le flambeau éteint, on rentre au logis, et on se régale sur-le-champ. Un autre genre de pêche très répandu et très populaire est la pêche au harpon (*pâtia*)[1]. Les harpons sont de différentes sortes. Les plus simples se composent d'un bâton de burau à l'extrémité duquel sont solidement liés des fragments très pointus de bambou. C'est une espèce de fourchette à 10, 12, 15 dents, entre lesquelles le poisson s'engage facilement. Il sert à prendre le *iheihe*, excellent petit poisson long de 20 à 25 centimètres, au corps rond comme une baguette, à la tête terminée par une espèce de trompe pointue. Pendant qu'à l'arrière de la pirogue une jeune fille pagaie doucement, doucement, son galant est debout sur l'avant, la torche

[1] Voir figure 41.



Fig. 41. — Pêche au « rama ».

Le *rama* est un faisceau de lattes de bambous secs que le pêcheur tient dans la main droite et qui projette dans la nuit une vive lumière sur les eaux. Cette lumière permet de distinguer les poissons *(iheihe)* qui dorment près de la surface de l'eau. La *vahine* dirige doucement la pirogue pendant que le *tane* harponne les *iheihe* entre les dents de bambou pointues de son harpon (*patiā*).

dans la main gauche, le harpon de bambou dans la droite. Les *iheihe* dorment près de la surface, à l'endroit où le récif s'abaisse devant les eaux profondes. En deux mouvements, le pêcheur pique un de ces poissons et le jette derrière lui, dans le fond de sa pirogue. Le temps de brûler deux *rama* et une centaine de poissons sont capturés. Le véritable harpon actuel, celui qui ne quitte pas le pêcheur

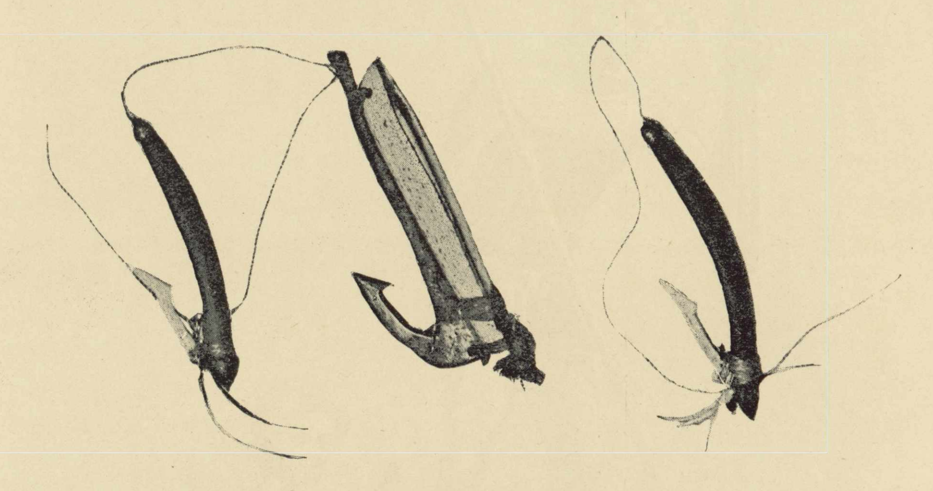


Fig. 42. — Hameçon de nacre.

A une lamelle de nacre, taillée dans la partie la plus épaisse d'une avicule est attaché solidement un fragment d'os pointu. A l'autre extrémité une petite touffe de soies de porc qui maintient l'hameçon dans la position horizontale pendant qu'on file la ligne derrière la pirogue de pêche.

en mer, est un simple bâton terminé par 1, 3 ou 4 pointes de fer à dent renversée. L'indigène aperçoit sa proie à vingt pas; son arme repose en son milieu sur sa main gauche, l'index de la droite guidant l'extrémité que les autres doigts soutiennent légèrement, il lance sa *pâtia* qui, décrivant une parabole, embroche presque toujours à coup sûr le poisson; même lorsque celui-ci n'est pas immobile il ne le manque pas, ayant calculé la direction et la vitesse de la bête. On en prend ainsi de très gros. Les garçons s'exercent au jet de la *pâtia* dès leur plus jeune âge. C'est un vrai jeu national. Le but ordinaire est un coco fiché sur un bâton. Il n'est pas rare de voir le

coco criblé de harpons lancés à trente pas de distance[1]. La pêche à la ligne ordinaire, plus tranquille et moins émouvante, est plutôt pratiquée par les femmes et les jeunes filles. Les hommes attrapent le thon (*aahi*) dans la haute mer au moyen de solides hameçons en nacre et en os sans amorce. Quelques crins fixés en travers de la nacre et le scintillement de celle-ci suffisent à attirer les gros poissons dont quelques-uns ont jusqu'à un mètre et demi ou deux mètres de longueur. Pour la pêche à la ligne, les femmes cherchent, au préalable, des amorces fraîches. Pendant que les fillettes battent un ruisseau ou une mare, une femme tient à l'orifice d'écoulement un panier-filet en fibres de *ieie* (une liane) et le remplit de menu fretin, chevrettes, petites truites, etc.

Les indigènes construisent actuellement de très beaux filets de toutes dimensions et déploient beaucoup d'habileté dans leur emploi. Ils savent aussi pratiquer des barrages et y chasser le poisson. Ce genre de pêche s'appelle *ahu*. Mais ils ne négligent pas des modes plus primitifs et pratiquent des pêches collectives très mouvementées et très bruyantes où chacun hurle à la fois, courant et gambadant. Ils enserrent l'embouchure d'une rivière dans un vaste et primitif filet formé simplement de branches de cocotier nouées bout à bout. Marchant serrés les uns contre les autres, derrière ce rempart de branches, ils frappent l'eau et, s'avançant de plus en plus, finissent par former un barrage complet. Dans le milieu frétillent de nombreux maquereaux ou des espèces de sardines (*oma*), que l'on assomme aisément à coups de bâton et que l'on jette dans le panier en cocotier qui pend à la ceinture (*oini*).

Par le beau temps, on pêche toutes les nuits. A 4 heures du matin, les pêcheurs passent déjà, criant : *E i' a e!* du poisson ! Ils s'en vont deux à deux, portant les poissons capturés par grappes de vingt suspendus à un bambou. A Raiatea, on donne jusqu'à 15 ou 20 maquereaux pour un *toata* (pièce chilienne d'un franc équivalant à une de nos pièces de 50 centimes). Mais lorsque la pêche a été peu fructueuse ou que les poissons sont de grande taille, on hausse le prix. Inutile

[1] Pour ce jeu, on emploie des harpons à une seule pointe.

alors de marchander : lorsque l'indigène a mis dans sa tête de vendre un poisson 5 francs, rien ne l'en fera démordre ; il le jettera plutôt que de baisser son prix. Il agit de même dans tous les marchés qu'il conclut.

La plonge. C'est aux Tuamotou principalement que la pêche de la nacre, de l'huître perlière, a pris la plus grande extension. C'est presque la seule occupation des indigènes des Tuamotu qui en viennent à négliger même la pêche et la cueillette du coco. Des négociants anglais ou américains leur fournissent en échange des nacres tout ce qu'il leur faut pour vivre : le nécessaire, l'utile, le superflu et même le nuisible. Malheureusement, cette pêche est pratiquée d'une manière peu rationnelle ; les toutes petites nacres sont parfois enlevées pour faire nombre et certains lagons sont presque dépeuplés.

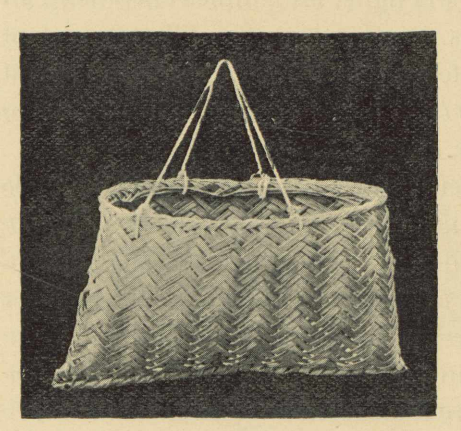


Fig. 43. — « Oini » en feuilles de cocotier.
Ce panier sert à emporter l'amorce (petites crevettes pour la pêche à la ligne).

On pêche aussi quelques nacres aux Iles sous le Vent, principalement à Maupihaa, Scilly et Bellingshausen, îlots inhabités qui ne sont visités qu'au moment de la plonge. Les perles sont, en général, petites et leurs heureux détenteurs les cachent avec un soin jaloux.

J'ai assisté à une partie de pêche à Raiatea. C'était par un matin très clair ; l'eau du lagon était parfaitement calme et permettait de distinguer, à plusieurs brasses de profondeur, les arbrisseaux de corail et les coquillages au milieu desquels se poursuivaient les petits poissons rouges, jaunes, bleu céleste.

Nous étions montés sur une grande pirogue ; des jeunes filles dirigeaient l'embarcation si doucement et avec tant de grâce et d'habileté que la surface de l'onde n'était pas même ridée. A l'avant, notre pêcheur scrutait les profondeurs, de concert avec les rameuses. C'était à qui découvrirait le premier coquillage. *Tera te tahi !* En voilà

XXI.



Femme en costume ancien.

une ! s'écria la petite Teipo, désignant du doigt un point noir que nos yeux n'eussent pas distingué. Le pêcheur était déjà debout sur la pointe de la pirogue. Il aspira et expira plusieurs fois profondément, refoula l'air contenu dans ses poumons et, se saisissant le nez entre le pouce et l'index de la main gauche, fit un petit saut et tomba verticalement sans agiter beaucoup la surface de l'eau Il disparut bientôt; montre en main, nous comptions 30, 31, 32 quand il reparut, soufflant brusquement et soulevant triomphalement sa proie. Ce n'était, pour commencer, qu'un jambonneau, mais de belles dimensions et digne d'être conservé. Il trouva ensuite une nacre, mais il ne nous avait sans doute pas mené à son « coin », de peur de la concurrence!!... Les hommes sont les mêmes partout et qu'ils chassent la morille, le chamois ou la nacre, ils n'aiment pas à montrer leur « cachette ».

Cultures, agriculture. — L'agriculture n'existe pas chez ces peuples. Il y a des cultures à la méthode chinoise ; chacun cultive autour de sa maison, dans son enclos (*aua*) tous les produits dont il peut avoir besoin.

Ordinairement la route, l'unique route, suit le rivage sablonneux et corailleux au milieu des trous de tourlourous. De l'autre côté de la route commencent les enclos sur un terrain qui s'élève insensiblement jusqu'au pied de la montagne. Chacun possède une bande de terre de largeur variable, bornée par deux lignes perpendiculaires au rivage et qui s'étend conventionnellement jusqu'au sommet de la montagne. On construit la maison d'habitation à quelques mètres de la route; la cuisine (*fare tutu*) en arrière.

Le terrain sablonneux et criblé de trous de *tupa* qui se trouve devant la *fare* est déjà utilisé. On y a planté, dans de vieilles boîtes de fer-blanc, des *tiare* (gardenia tahiti), des rosiers, des tipaniers, d'autres fleurs; quand les boîtes sont tout à fait rongées par la rouille, ces plantes ont eu le temps de reprendre suffisamment pour résister à la pince des tourlourous Cependant, on les entoure d'un petit mur de pierres sèches et d'une bonne terre noire. On a aussi, devant la maison, des buissons de basilic et de menthe, des arbustes de senteur, comme le *motoi*, dont les fleurs servent, avec celles du tiare, à

parfumer le *monoi*, des lauriers-roses (*tarona*), un flamboyant (*atae*), quelquefois un tamarinier. La route est bordée des indispensables cocotiers et la maison flanquée de bosquets de bananiers de différentes espèces : banane pomme, banane figue, banane cochon, etc. Immédiatement derrière la cuisine se trouvent les *arbres à pain* (*uru, maiore*) sur un terrain déjà plus meuble, puis des manguiers, quelques orangers. Un long arbre dénudé porteur de grosses gousses, indispensable à chaque famille, est le faux cotonnier (*tirita*) dont le coton grossier sert à bourrer tous les coussins (*turua*) et les matelas (*roi marû*), objet inconnu autrefois ; il a fallu créer un nom pour le nommer quand on l'a imité des Européens (*roi marû* : lit doux).

Au bord du ruisseau qui s'étend paresseusement non loin des demeures, on plante du taro (famille des Aroïdées) ou du hape, gros féculent très apprécié des indigènes, mais dont la culture est dangereuse, dit-on ; les habitants pataugent dans les marécages, terre noire relativement froide, pour planter leur taro et gagnent souvent des accès de feefee à la suite de ces travaux. On plante des éclats du tubercule (*muoo* ou *moo*), comme pour nos pommes de terre, et, dès que les jeunes pousses émergent du sol, on les recouvre soigneusement de branches de cocotier qui empêchent l'action trop violente du soleil. C'est un sol bien différent qui convient à la patate douce (*umara*). Elle se plaît sur le rivage sablonneux et sec où on la plante en lignées que l'on butte fortement. On se gare du voisinage de la route par des touffes de cannes à sucre (*tô*) qui poussent très rapidement et que l'indigène ne cultive que pour son agrément particulier. Ce n'est qu'à Tahiti qu'on raffine du sucre (Sucrerie Adams, Tati-Salmon, Kennedy et Fritch, etc.).

Le sol qui s'étend jusqu'à la montagne n'est pas également utilisé. On a soin de laisser de la brousse : goyaviers dont le bois dur sert à faire du feu, burau, indispensable pour les usages les plus multiples, citronniers non moins utiles, bosquets de bambous, le tout poussant naturellement.

Sur les premières pentes on a sa petite plantation de manioc (*maniota*), fécule qui entre largement dans l'alimentation indigène. Quant au fehi, il se plaît au fond et sur les pentes des vallées om-

breuses. C'est une espèce de bananier dont le régime est dressé au lieu de retomber (comme celui du bananier proprement dit). On cuit les fei au four tahitien ou bien on les bout. Ils constituent, avec le taro, le maiore et l'igname (*ufi*) qui se cultive aussi dans la vallée, la base de la nourriture tahitienne.

Le Tahitien cultive ainsi autour de sa demeure tout ce qu'il lui faut pour son usage personnel. Il a aussi sa plantation d'ananas en quinconce. Il lui suffit de planter des pousses d'ananas à une brasse de distance dans tous les sens et de laisser croître ; les premiers fruits arrivent à maturité au bout de neuf mois. Il ne manque pas de jeter dans un coin quelques pepins de citrouille (*hue*), de melon d'eau (pastèque, *mereni papaa*) et même de melons qu'il vend aux Blancs. Enfin, chacun a son petit carré de tabac, et si l'on ajoute encore les précieux pandanus, on a une collection complète de végétaux qui permettent à chaque famille de se nourrir, de se vêtir et de se loger sans avoir recours au voisin. Pour la cuisine journalière : *uru, fei, taro, ufi, umara*. Pour le dessert, les différents gâteaux faits avec la fécule de manioc additionnée d'autres fécules. Les fruits : coco, mangue, banane, goyave, orange, canne à sucre, pastèque, etc. Les épices et condiments : l'eau de mer, le citron, le poivre rouge (*oporo*), le safran (*rea*). Comme boisson, le coco. La nourriture des poules et des cochons : le coco (l'amande appelée *coprah*), le fei, le taro. Pour les vêtements : l'écorce de burau, de maiore, de mûrier (*aute*), la feuille de pandanus, la fibre de bambou, de *pia*, de *m'ou*, de fougère. Pour l'habitation : les troncs de *tamanu*, de *hutu*, les perches de burau, les bambous, les feuilles de pandanus.

Tout cela se trouve à portée de la main et permet à chaque indigène, comme à un Robinson, de se suffire à lui-même et aux siens. Seulement les goûts et les besoins ayant augmenté avec l'introduction des produits de notre civilisation, le Tahitien ne se contente plus des modestes revenus de son sol et il a dû chercher à se procurer de nouvelles ressources par des cultures plus rémunératrices qui ont considérablement progressé depuis une vingtaine d'années.

On avait introduit autrefois la culture du coton ; elle eut un moment de faveur, mais elle est presque abandonnée aujourd'hui. Le

café est peu cultivé : il n'est pas d'aussi bonne qualité que celui de Rarotonga. Cela provient du manque de soins et d'expérience des indigènes. On essaie d'introduire le cacaoyer, qui vient très bien en effet ; tous les produits trouvent une terre admirable dans ces archipels, mais la culture qui a pris le plus d'extension, pendant ces dernières années, est celle de la vanille. Elle vient de provoquer de véritables fortunes à Tahiti, grâce à une hausse passagère du prix de la vanille tahitienne. Les indigènes ont eu brusquement trop d'argent et cet afflux de piastres a profondément modifié les habitudes des indigènes de Tahiti. Ils ont tous désiré des cases à l'européenne, en planches peintes et avec force découpures d'un goût douteux. Ces cases, ils les ont garnies d'horribles meubles de San Francisco ; ils ont acheté des chambres à coucher complètes avec lavabo de marbre et glace en pied... et toutes ces folies faites, ils se sont retrouvés Tahitiens comme devant et sont allés coucher à la cuisine sur l'*aretu* (foin). Quant à la magnifique case, on est fier de l'exhiber au passant et on retient volontiers les étrangers pour les loger dans des draps blancs. On a aussi acheté des voitures et des bicyclettes !!! qui menacent de détrôner les pirogues... Que deviendront les Tahitiens si cette prospérité matérielle continue ?

Heureusement que les Iles sous le Vent sont encore bien en arrière de ce mouvement. Le prix de la vanille a baissé avant que le goût de la cultiver soit venu jusqu'ici et il est à espérer que la paresse et le laisser-aller national empêcheront ces gens de trop profiter de nos produits. Autrement, c'en est fait de cette civilisation primitive qui avait ses charmes et qui convenait beaucoup mieux à ce peuple que tout ce qu'il imitera maladroitement de nous. Ce qui nous rassure à ce sujet, c'est de voir le zèle qu'apporte l'indigène à faire sa plantation (*faaapu*) et... la rapidité avec laquelle il se croise ensuite les bras et la laisse envahir par la brousse.

Dans cette terre d'une fécondité inépuisable et sous ce climat humide et chaud, la nature sera un obstacle perpétuel à l'introduction de nos méthodes et de nos sciences dans la vie pratique de l'indigène. Le bambou et le bananier poussent de 10 à 15 centimètres chaque jour. Tous les produits ne demandent qu'à être jetés en terre pour



Tepa.

Jeune indigène de Raiatea, amenant son coq au combat.

pousser ensuite tout seuls. Jamais l'indigène polynésien ne s'astreindra à faire de la culture. Il plantera par fantaisie, selon les besoins et les désirs du moment. Ainsi nous pouvons voir arriver le XXme siècle sans trop de crainte et nous pouvons espérer que ce peuple restera longtemps encore un peuple primitif et simple, dont nos problèmes intellectuels et sociaux n'anémieront pas les cerveaux. Ceux qui seront fatigués de la complication de notre vie factice, dégoûtés de nos conventions absurdes, las du bavardage futile de notre politique et de nos journaux quotidiens, trouveront encore un refuge pour jouir de la vie simple, élémentaire, primitive et pour méditer calmement sur la vanité de notre civilisation et de notre culture européennes.

Animaux domestiques. — Sauf le cochon, les animaux domestiqués par les Tahitiens ne leur procurent pas grande ressource. Les poulets sont homériquement chétifs et aucun de ceux qui en ont goûté n'oubliera les batailles qu'il a dû livrer à leur chair coriace. Le bœuf est presque inconnu jusqu'à ce jour, les colons étrangers seuls en possédant. Le lait ne plaît pas du tout au palais tahitien. Les chevaux abondent, mais sont aussi mal élevés que possible. Dès l'âge de huit mois, les gamins les montent en sorte qu'ils sont presque toujours ensellés et chétifs jusqu'à ce qu'un Européen s'en occupe. Celui-ci peut alors se rendre compte des mauvaises habitudes que sa monture a contractées. D'abord les chevaux tahitiens ne connaissent que le galop; la raison en est sans doute que les indigènes des deux sexes les montant sans selle ni couverture, le trot serait beaucoup plus fatigant pour le cavalier. Ensuite ces animaux sont aussi capricieux que des chèvres et, comme les gens doux et sans volonté, ils ont des accès subits d'entêtement qui les empêchent de traverser un petit pont s'ils en ont décidé ainsi. Il y a aussi de remarquables spécimens qui s'arrêtent net quand on parle au cocher. Tel le cheval du fameux *Tama*. Lorsqu'en traversant un village les natifs nous interpellaient par leur hospitalier : *Haere mai ta maa !* (viens manger !) le Pégase de Tama ne voulait plus bouger. Il ne fallait pas non plus demander l'heure à son maître, la bête complaisante stoppait pour permettre à celui-ci de voir la longueur de son ombre.

Une des plaies du pays, ce sont les chiens qui y pullulent. Heureusement qu'ils sont très inoffensifs, ne mordent jamais et que la rage est inconnue en Polynésie. Les indigènes sont très attachés à leurs chiens, comme du reste aux autres animaux domestiques. Dernièrement, un impôt ayant été levé sur la gent canine, bien des indigènes ne pouvant ou ne voulant pas payer et d'un autre côté se révoltant à l'idée de tuer leurs toutous s'exilèrent volontairement avec toute une meute dans l'île voisine de Huahine. Seulement ils n'avaient pas réfléchi que les mêmes lois régissaient désormais toutes les Iles sous le Vent, et le cotre sur lequel ils étaient montés emportait également le bordereau de taxe des chiens à l'adresse du gendarme de Huahine. On apprit ensuite que des scènes de désespoir s'étaient passées là-bas, quelques cerbères ayant été dépêchés aux enfers par la voie humide.

Vie psychique.

Jeux, récréations, fêtes, danses. — Les Tahitiens aiment passionnément les jeux. Ceux qu'ils ont inventés ne sont pas très compliqués et plusieurs appartiennent au fonds commun à tous les peuples. Ils jouent aux cartes des nuits entières (en grand secret, car c'est un jeu prohibé par les lois indigènes). Ils ne paraissent pas y mettre de bien gros enjeux, quoique certains chefs et surtout des cheffesses pensionnées jouent à l'avance leur solde trimestrielle.

Les jeux des enfants, même des hommes, sont pour la plupart aquatiques. Ils consistent à plonger de très haut (*naue*) dix, quinze mètres, en sautant dans la position debout d'un rocher ou de la branche élevée d'un *mape* dans un de ces frais bassins que les rivières forment au pied des cascades. Les fillettes sont très habiles à ce jeu. Ensuite, c'est à qui remontera des parois de rochers verticales en s'accrochant aux moindres aspérités. Les garçons, plongés dans la rivière jusqu'au nombril, se lancent mutuellement des jets d'eau au visage en la refoulant entre leurs mains, les quatre doigts joints,

les deux pouces accolés, l'espace vide entre les premières phalanges des pouces formant orifice. Le jet est assez fort et l'adversaire le reçoit en plein nez. Il rejette l'eau par la bouche avec une affreuse grimace (*faita*) ; c'est à celui qui tiendra le plus longtemps. Ce jeu, qui excite à un haut point l'hilarité des spectateurs, s'appelle *pau*. Les enfants nagent sur le côté avec une grande rapidité, mais jamais sur le dos. Ils savent exécuter à la perfection le saut périlleux dans l'eau comme le saut périlleux en plongeant. Ils aiment aussi à passer sous le corps d'un autre baigneur en prenant comme point de départ les épaules de celui-ci sur lesquelles ils sont assis. Ce sont là les amusements de rivière. Un grand plaisir pour eux est de manger le maiore au bain, comme les baigneurs de Louèche qui prennent leur déjeuner dans l'eau. En mer, les jeunes gens s'allongent sur une planche et s'amusent à lutter contre le ressac, contre les vagues qui brisent.

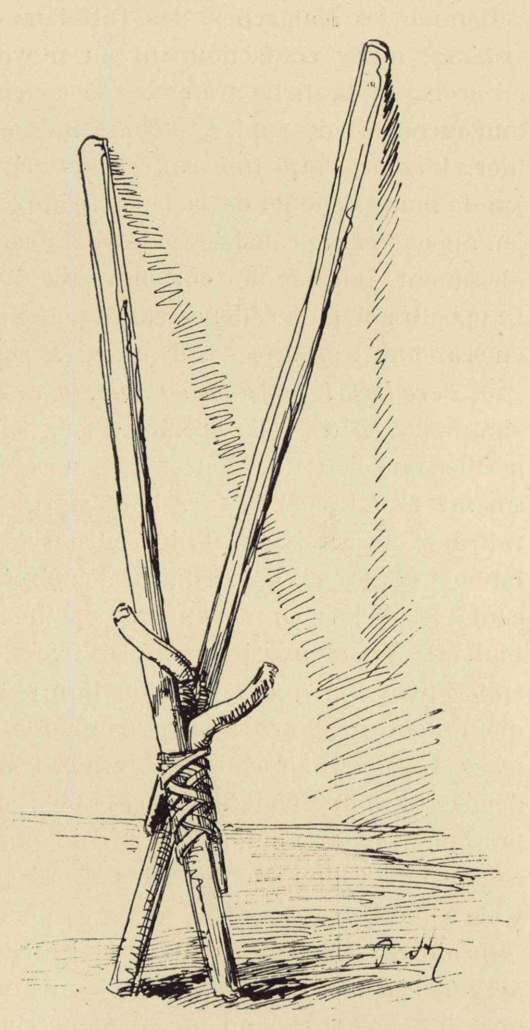


Fig. 44. — Echasses tahitiennes.
Ces échasses consistent en deux simples morceaux de bois liés ensemble par une cordelette.

Les autres jeux d'enfants sont les échasses (*rore*) qui se composent

de deux pièces : un bâton sur lequel est solidement lié, à 50 centimètres de terre, un morceau de branche coudé.

Comme les Malgaches, les Tahitiens connaissent le cerf-volant (*paûma*) qu'ils confectionnent au moyen de baguettes flexibles en croix, la branche transversale courbée en arc de cercle et le tout recouvert de papier, d'étoffe indigène ou de feuilles de bananier. L'escarpolette (*tahoro*), cache-cache (*titipauru*) une espèce de jeu de marelle, le jet de la lance (*pâtia*), sont en grand honneur. Le jeu appelé *tahoro* consiste également à courir en rond jusqu'à étourdissement. Il existe une curieuse « main chaude » : un des joueurs frappe du poing en cadence sur le poing que lui tend son partenaire en scandant les paroles suivantes: *Pepenu, pepenu, Hina, Hina parau, Pere tatio! Tapea na-na na-e, tapea t'u târia.* Ces derniers mots signifient: Saisis mon oreille. On se saisit mutuellement les deux oreilles que l'on tire doucement en cadence en disant : *Poum! Pa! Poum! Pa!* Le jeu de l'acrobate (*pei*) qui consiste à jeter en l'air et à rattraper successivement des citrons est très goûté aussi des enfants. Les garçons construisent des pirogues en miniature et s'exercent à les diriger au moyen d'une petite voile et d'un petit gouvernail. Ils jouent aussi aux billes avec les fruits secs parfaitement sphériques du tamanu (callophyllum). Les enfants s'amusent fréquemment à retourner leurs paupières en dehors. Ce jeu s'appelle *ofera.* Les hommes avaient autrefois des exercices nationaux qu'ils délaissent maintenant: la lutte, le pugilat, le tir à l'arc (*tea*). Ils ne pratiquent guère aujourd'hui, à côté du *pere* et de la *upaupa* que la course à cheval en vue des fêtes du 14 juillet et les régates soit à voile soit à la pagaie.

Ils aiment passionnément aussi les combats de coqs (*tito* ou *oroa faa tito raa moa*) auxquels les jeunes gens s'adonnent quotidiennement, élevant chacun un coq dans cette intention. Il est impossible de leur faire comprendre ce que ce jeu a de cruel et d'immoral. Toute la famille s'assemble le dimanche soir au sortir du temple pour assister au combat. En passant, vous leur faites observer que c'est là un *ohipa ino* (ouvrage mauvais). *Parau mau! Parau mau ta oe!* Ta parole est vraie, répondent les vieux; mais le

XXII.



Jeune femme en costume européen
tressant de la paille à chapeau.



jeu n'en continue pas moins. Mais si, dans le lointain, on aperçoit l'habit noir de l'*orometua* (le pasteur protestant), les coqs sont retirés au plus vite, les visages prennent une expression béate et les rires sauvages cessent jusqu'à disparition du pasteur. On a échappé à la plus grande des hontes : celle de perdre son titre de *etaretia* (membre de l'Eglise).

Les innombrables fêtes d'antan, les *taupiti* ou *oroa* ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Il faut en chercher la description dans les ouvrages de Moerenhout, d'Ellis et des contemporains de ces écrivains. Il y avait les *oroa arioï*, fêtes des *Arioï*, les *oroa oe-oehamu*, des festins où l'on se goinfrait comme aux noces de Gamache, genre de fête qui subsistera longtemps encore ; les *oroa taupiti maona*, fêtes idolâtres avec scènes obscènes, etc., et les grandes *heiva* (danses) qui n'ont plus l'ampleur qui les distinguait autrefois et qui se pratiquent plutôt en cachette. Nous avons déjà décrit la *upaupa*, la principale danse, comme caractéristique des mœurs tahitiennes. Inutile d'y revenir. Les pantomimes ayant leur côté artistique, nous en parlerons tout à l'heure.

Mais il faut signaler encore une cérémonie tout à fait typique : le *Farefare rau uru raau* (littéralement : estomac affamé, beaucoup de fruits de l'arbre à pain). On voit ce dont il s'agit : pendant des semaines, des mois, des femmes se nourrissaient du fruit de l'arbre à pain pour devenir grasses et « belles », *poria*, selon l'expression du pays. Ces personnes s'exhibaient ensuite en public et c'était à qui serait la plus « belle ». Cette conception tout à fait chinoise de la beauté existe encore aujourd'hui.

Les Umutî. — Raiatea la Sacrée ne mériterait plus guère cette épithète que comme souvenir historique si de mystérieuses cérémonies, derniers vestiges des anciens cultes païens, n'y étaient encore pratiquées de nos jours avec un plein succès et publiquement. Nous voulons surtout parler du *Umutî*, cérémonie devenue de plus en plus rare et qui rappelle d'une façon étrange le récit des trois jeunes Hébreux passant dans la fournaise ardente sans même sentir le roussi.

Le *Umutî*, connu dans d'autres parties du monde (en Inde, croyons-nous), et pratiqué quelquefois à Savau (Fidji), est plus connu dans

les autres îles de la Polynésie sous le nom de *Vilavilairevo*. A l'heure qu'il est, dans les Iles de la Société, deux seuls individus sont capables d'y présider; ce sont des descendants des anciens prêtres (*tahua*), tous deux natifs de Raiatea: *Tupua* et *Taero*. *Tupua*, très considéré des indigènes comme sorcier, possède différents talents, outre celui de guérir les malades. Il sait retrouver une bague jetée



Fig. 45. — Le sorcier Tupua.

Le plus célèbre des Iles de la société, c'est lui qui préside à la cérémonie du *umuti*.

dans la mer; il sait aussi découvrir des sources. Pour cela, il se sert d'une baguette en bois sacré (*aito*, bois de fer, casuarina) qu'il jette dans la bonne direction après avoir prononcé des paroles fatidiques. Il doit posséder évidemment quelques connaissances empiriques de géologie élémentaire; du reste, les îles sont si petites que l'étude approfondie de tous les terrains n'est pas bien longue. Mais son principal talent est celui de construire le *Umuti* et d'y faire marcher ses compatriotes en toute immunité.

Nous avons eu le privilège d'assister deux fois, en juillet 1896 et le 20 juillet 1898, à la cérémonie en question. C'est cette dernière que

Fig. 46. — Emplacement du umuti.

nous allons décrire. Elle eut comme témoins étrangers l'administrateur des Iles sous le Vent, les officiers français, gendarmes, soldats, colons et deux cents touristes anglais de la Nouvelle-Zélande, passagers du navire de plaisance le *Waikare*. De nombreux instantanés furent pris, ainsi que les croquis que nous donnons ici.

L'emplacement choisi par *Tupua* se trouve au fond de la vallée de Tepua, à 3 kilomètres du chef-lieu de Raiatea (Uturoa); c'est une clairière entourée de hauts *mape* (châtaigniers indigènes), de bananiers et de plantations de taro. Une fosse rectangulaire, longue de 8 mètres, large de 6 et profonde d'un mètre et demi fut creusée dans la terre meuble au milieu de la clairière, la terre rejetée sur les bords formant un petit rempart. Des fascines de bois léger de burau et de goyavier furent déposées au fond de la fosse; une deuxième couche de bois fut formée par les troncs énormes des mape que l'on avait abattus à l'entour pour agrandir la clairière. Par-dessus le tout, furent déposées d'énormes pierres basaltiques ou laveuses, les unes de la grosseur de la tête d'un homme, d'autres aussi grosses que celle d'un bœuf, en un tas s'élevant au niveau du rempart extérieur. Le feu fut mis à la couche inférieure par une petite ouverture ménagée sur un côté; il dura exactement trente-six heures. Le mercredi 20 juillet 1898, à 9 heures du matin, quatre cents personnes environ étaient rassemblées dans la clairière, attendant le moment solennel. La chaleur du brasier se percevait facilement à dix ou douze mètres de distance du rempart et une colonne d'air brûlante s'élevait visible vers un ciel sans nuages ; le flamboiement était si intense qu'il empêcha de prendre des photographies nettes, l'air chaud estompant les corps par ses vibrations. Un groupe d'aides, armé de longues perches de burau, était fort occupé à égaliser le lit de pierres brûlantes qui paraissaient rouges dessous et blanc grisâtre dessus. Tupua se tenait sur le rempart, un bâton de burau à la main. A un signal donné, le silence se fit et, solennellement, s'avança une procession de 40 à 50 hommes vêtus du pareu, le reste du corps et les pieds nus, cela va sans dire; ils étaient suivis de quelques femmes courageuses et précédés de trois grands gaillards en pantalons de toile bleue, camisole blanche, couverts de franges d'écorce de bu-



Roo, le marchand de fruits (Raiatea).





Fig. 47. — Les trois guides en tête de la procession.

Couronnés de feuilles de *ti* (dracæna terminalis) et ornés de franges tressées de *burau*, ils s'avancent solennellement, à pas comptés, sur les pierres incandescentes, un faisceau de feuilles sacrées à la main.

rau, couronnés de fleurs et de feuillage et portant des deux mains un faisceau de plantes sacrées du *tî* (dracaena terminalis)[1]. La procession fit halte à trois pas des pierres incandescentes.

Tupua cria :

E te mau tino e tei faa anahi i te umu ! E tinai outou iana. E te toe ereere e ! E te toe anaana e ! pape vai e pape miti ! Vea vea no te umu, ura no te umu, tauturu i te tapuae no te mau taata tei ori haere, puhipuhi i te veavea no te ofai. E te mau tino toetoe e ! Faa parahi matou i ropu i te umu ! *E te vahine nui tahu rai e !*[2] A mautori oe i te puhipuhi, e faahaere ia matou i te umu mea poto !

[1] Les plantes sacrées de *tî* avaient été cueillies la veille au soir par Tupua et ses acolytes avec le cérémonial suivant. Saisissant la plante avant de la cueillir, le sorcier s'était écrié :

« E te mau Atua e ! E ara outou, e tia outou !
Te haera ra matou i te umutì ananahi ! »
(O dieux ! réveillez-vous, levez-vous !
Vous et moi irons demain au umutì.)

Si les feuilles flottent en l'air, elles sont des dieux, mais si elles se couchent à terre, elles sont créatures humaines. Ensuite, cassant la tige du *tî*, et regardant dans la direction du *umu* (four), Tupua s'était écrié :

« E te mau Atua e ! Haere i teie nei po. Te haere ra maua ananahi. »

(O dieux ! allez ce soir. Demain, nous irons ensemble.)

Puis les feuilles de *tî* furent enveloppées dans des feuilles de fau ou burau (Hibiscus) et portées « pour dormir » sur un *marae* (ancien lieu des sacrifices et cérémonies païennes).

En les quittant, le sorcier dit : « E ara outou ! E tia outou ! e te mau Atua e ! Haere outou i te umutì ; pape vai e pape miti haere atoa. Faahaere te toe ereere e to toe anaana i te umu. E haere outou, e haere outou i teie nei po e ananahi haere matou ; e haere matou i te Umutì. »

(Eveillez-vous, levez-vous, ô dieux ! Allez au four ; eau douce et eau salée, allez-y aussi. Faites aller au four le ver de terre noir et le ver de terre brillant ; faites aller le rouge et l'obscurité du feu au four. Allez, allez ce soir et demain nous irons ensemble ; nous irons au four [*umutì*].) Les feuilles de tî liées en faisceau n'avaient été dépliées qu'au dernier moment, ayant été transportées directement du marae au umutì.

[2] La « grande femme qui met le feu dans les cieux » était une femme de haute naissance qui se fit respecter par les hommes oppresseurs, au temps où ceux-ci avaient astreint le sexe faible à observer tant de tabous. La foudre était sous ses ordres et elle s'en servait pour frapper les hommes qui empiétaient sur ses droits.

Te hii tapuae hoe
» » rua
» » toru
» » ha
» » rima
» » ono
» » hitu
» » varu
» » hiva
» » huru
E vahine tau rai, poia !

Ces paroles signifient :

O corps (esprits) qui mettez le feu au four ! Éteignez le feu ! O ver de terre noir, ô ver de terre brillant, eau douce, eau de mer, chaleur du four, rougeur du four, soutenez les pas des promeneurs, éventez le feu. O êtres froids, laissez-nous passer au milieu du four. O grande femme qui mets le feu dans le ciel, tiens la feuille qui évente le feu et laisse-nous aller dans le four pour un peu de temps.

Maître de la première trace !
Maître de la deuxième trace, etc.

O grande femme qui mets le feu dans les cieux, tout est couvert !

A ces derniers mots les trois guides du convoi frappent par trois fois les pierres avec leur faisceau de *tì* puis s'avancent lentement suivis des 50 autres indigènes. Lentement, en chantonnant, ils traversent le four dans toute sa longueur, sans se hâter de retirer leurs pieds des pierres incandescentes et sans qu'aucun tressaillement des muscles de leur visage n'indique une douleur quelconque. Quand la cohorte a passé une première fois, le chef crie : *faariu* (retournez) ; elle revient sur ses pas, puis passe en travers, puis en rond douze fois de suite. Un bon nombre d'autres indigènes s'enhardissent alors à les imiter. Une ou deux femmes trébuchent et se font des brûlures aux cuisses et aux mains. Des Blancs qui

veulent aussi passer, mais chaussés, déclarent que la chaleur se fait surtout terriblement sentir au visage.

Cependant les individus qui viennent de traverser douze fois le four brûlant se soumettent de bonne grâce à l'examen des Européens, parmi lesquels des médecins. La plante de leurs pieds ne porte aucune trace de brûlure ; les poils même de leurs jambes sont intacts et aucune odeur de roussi ne se dégage de leurs vêtements.



Fig. 48. — Passage du four, en travers.

Des retardataires font mine de vouloir passer encore, mais Tepua le leur défend avec force imprécations. Il paraît que le charme est rompu maintenant, et que celui qui oserait provoquer les esprits et s'aventurer dans le four, y serait rôti. De fait, on commence à battre les pierres depuis le rempart avec des troncs de bananier découlant de sève. Une épaisse colonne de fumée blanche s'élève vers le ciel.

La cérémonie du Umutî est terminée. Mais la chaleur des pierres va être utilisée. Tupua s'est fait payer à l'avance par quelques notabilités blanches qui ont sollicité l'organisation du spectacle. Il a acheté des porcs énormes que l'on sacrifie ; ils vont cuire tout



Groupe de jeunes filles en costumes de fête.

entiers dans le four, sur un lit de troncs de bananiers[1], entourés de tubercules de taro et de racines de *ti*, le tout recouvert de feuilles d'hibiscus, de maiore et de la terre du rempart que l'on jette à pelletées pour intercepter complètement le rayonnement de la chaleur intérieure. Dans deux heures, le tout sera cuit à point ; le sorcier et sa nombreuse clientèle feront un copieux repas, se rendront bien *paia* (repus) puis dormiront pendant un laps de temps respectable.

Maintenant, comment expliquer cette immunité des promeneurs indigènes sur le umutî ? Certainement leurs pieds sont armés d'une semelle naturelle qui les protège beaucoup. Mais aucune précaution n'est prise contre le feu ; on ne s'oint pas d'huile avant la cérémonie et chacun n'a pas des semelles naturelles de même épaisseur. Il faut croire que les pierres arrivées à un certain degré de chaleur que leur couleur et leur aspect révèlent à l'œil expérimenté du sorcier possèdent une espèce de chaleur atente inoffensive, ou bien que l'émotion produit une transpiration cutanée suffisante pour isoler la peau pendant le temps nécessaire, comme cela arrive pour les ouvriers des fonderies qui trempent leurs mains dans le métal en fusion. La sécrétion huileuse et la transpiration de la peau seraient-ils des isolateurs suffisants pour permettre ces douze courses succes-



Fig. 49. — Un Anglais traversant le four.

Cette photographie, ainsi que la précédente, ont été prises pendant la cérémonie de juillet 1898. Le directeur de la Compagnie de navigation de Nouvelle-Zélande, M. Miller, traversa le four, chaussé de bottines jaunes. Il assura que la chaleur au visage atteignait les limites supportables.

[1] Ces troncs de bananiers à demi écrasés se nomment *rauai* et servent à empêcher les aliments de se brûler au contact des pierres.

sives, de la poussière et d'autres fragments pouvant s'attacher aux pieds tout le long du trajet. Autant de questions irrésolues[1]. Toujours est-il que deux hommes seuls possèdent encore, aux Iles de la Société, le secret de faire marcher sur les pierres incandescentes et que les indigènes qui marchent sous leurs ordres sortent de cette épreuve indemnes de blessures quelconques, sauf en cas de chute maladroite. Mais ceci et le fait qu'aucun Blanc n'est passé nu-pieds semblerait indiquer que c'est bien l'épaisseur de la peau des pieds qui garantit des brûlures[2].

Il va sans dire que les indigénes ne donnent pas de cette cérémonie une explication naturelle et rationnelle. C'est du miracle, de la sorcellerie. La plupart des *Etaretia* (membres de l'Église chrétienne) d'Uturoa avaient traversé le *umuti* le 20 juillet 1898. En s'en retournant à la maison, leurs visages rayonnaient de joie et ils ne manquaient pas d'observer que les missionnaires chrétiens seraient bien embarrassés d'en faire autant. Aussi, quoi d'étonnant si les domestiques même des missionnaires, qui vivent continuellement sous leur influence, préfèrent, quand ils sont malades, consulter en cachette les sorciers. Nous en avons vu plus d'un exemple. Du reste, bien des « civilisés » en Europe ne consultent-ils pas le « mège » de préférence au docteur de l'Université ? Et les « remèdes de bonne femme » n'ont-ils pas plus de vogue que les prescriptions médicales en latin ? Qui a raison ? Tout le monde. Et ces gens auxquels nous allons imposer un gouvernement, de nouvelles habitudes, de nouveaux besoins et de nouveaux vices, n'avaient pas besoin de notre civilisation pour être heureux. Ils possédaient, don

[1] Nous avions, en 1896, une jeune cuisinière nommée *Tufauanaa a Teofira,* âgée de 14 ans, fille de père et mère métis qui était elle-même très blanche de peau, avec des yeux bleus et des cheveux noirs. Elle voulut passer elle aussi par le four et rapporta quelques fortes brûlures sous la plante des pieds, brûlures qui l'empêchèrent de marcher pendant assez longtemps.

[2] Les Polynésiens supportent très facilement de hautes températures. Ils peuvent travailler en déployant de violents efforts musculaires d'une manière continue pendant des heures sans paraître ressentir une fatigue extraordinaire. Cependant, le moindre effort produit chez eux une transpiration abondante. Même au repos les gouttes de sueur coulent sur leurs tempes lorsque la température est élevée.

suprême et unique sur cette terre de douleurs, le bonheur dans cette paix ineffable de l'esprit et du cœur. Cette paix, cette sérénité que notre civilisation ne peut donner, ils l'ont, ces peuples de la Polynésie qui viennent au monde sans souffrance, qui le traversent sans soucis et le quittent sans regrets comme sans frayeurs.

On ne sait rien, je crois, relativement à l'origine de la cérémonie du *Umuti* ou du *vilavila i revo*. Elle se pratique aussi à l'île de Sawau et à celle de Bega ou Bengah (archipel des Fidji) de la même manière qu'à Raiatea. Le four (*umu*) s'y appelle *lovu*. Mais il existe une légende qui explique l'origine de la cérémonie. Cette légende est assez curieuse pour que nous en donnions un résumé.

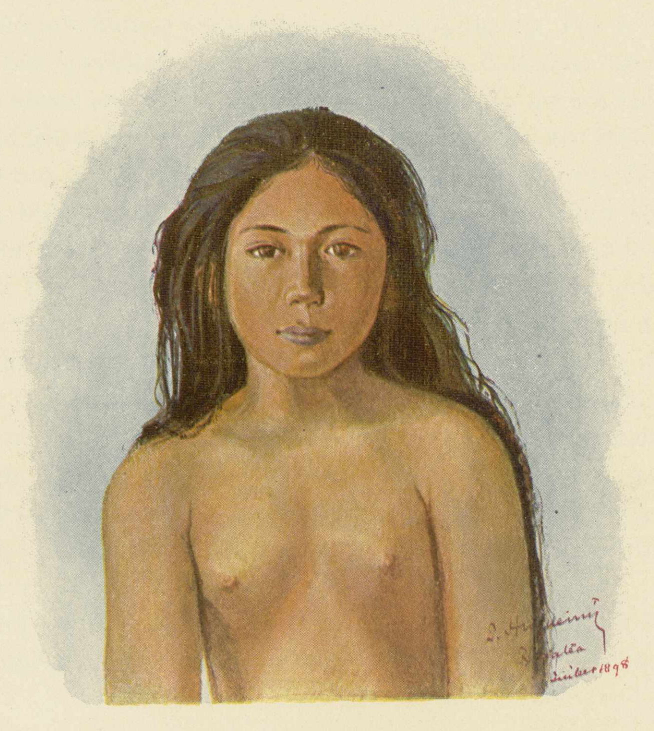
Les gens de Sawau (Fidji) s'étaient rassemblés un jour pour écouter un conteur d'histoires. Avant de commencer ses récits, le narrateur s'enquit des présents (*nambu*) qu'on lui ferait pour entendre l'histoire. Chacun devait chercher à surpasser son voisin par l'importance de son nambu. Un homme appelé *Tui N'Kualita* promit une anguille qu'il avait aperçue dans son trou à Na Moliwai. *Dredre,* le narrateur, se déclara satisfait ; il commença son récit et le continua jusqu'à minuit. Le lendemain, de bon matin, chacun s'en fut chercher son présent. Tui N'Kualita alla à Na Moliwai chercher son anguille. Comme il enfonçait en vain son bras dans le trou, il y saisit une pièce de *tapa* (vêtement indigène); ce devait être le vêtement d'un enfant. Tui N'Kualita s'exclama: Ah! ah! ceci doit être une grotte à enfants; mais ça ne fait rien : enfant, dieu ou nouvelle espèce d'homme, j'en ferai mon nambu. Il continua à fouiller en creusant et finit par saisir la main d'un homme, puis son bras et il le retira de vive force de son trou. Alors celui-ci fit claquer ses mains et dit : O Tui N'Kualita, épargne ma vie et je serai ton dieu de la guerre. Mon nom est Tui Namoliwai. Tui N'Kualita répliqua: Je suis d'une tribu vaillante et je bats tout seul mes ennemis. Je n'ai pas besoin de toi. L'autre reprit: Laisse-moi alors être ton dieu du *tiqa* (jeu indigène). — Je bats tous ceux qui jouent avec moi, dit Tui N'Kualita. — Laisse-moi être ton dieu de la propriété.— Non, le *Tapa* que je reçus du dieu Kadavu me suffit.— Alors laisse-moi être ton dieu de la navigation. — Je suis un cultivateur ; l'arbre à pain me suffit. — Laisse-

moi être ton dieu des femmes et toutes celles de Bega seront à toi. — J'ai assez d'une femme, car je ne suis pas un gros chef; viens, tu dois être mon nambu pour le conteur d'histoire. — Ah ! sois bon et laisse-moi encore dire un mot. — Parle. — Eh bien, quand vous aurez une grande quantité de *masawe* (ti) à Sawau, allons nous faire cuire avec et au bout de quatre jours nous en sortirons sains et saufs.

Le lendemain matin, ils préparèrent un grand four pour y être cuits dedans. Tui Namoliwai y descendit le premier et fit signe à Tui N'Kualita de le suivre. Tu me trompes peut-être, dit celui-ci, et j'y mourrai. — Non ! Est-ce que je te donne la mort en échange de ma vie ? viens donc. Il lui obéit et les pierres étaient tout à fait fraîches sous ses pas. Alors il reprit : Tui Namoliwai, ta vie est sauve ; mais ne restons pas quatre jours dans le four, car qui prendrait soin de ma famille pendant tout ce temps ? Tui Namoliwai consentit à sortir et promit à Tui N'Kualita que lui et ses descendants marcheraient toujours impunément sur les pierres incandescentes du four, ce qui arriva au grand étonnement des gens des Fidji.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons par le *Boston Evening Transcript* (du 20 mars 1901) que la cérémonie du Umutî se pratique cette année aux Iles Sandwich. Le sorcier serait un Tahitien nommé Papa Ita. Voici le passage en question, dont l'auteur est M. Gorten, à Honolulu :

« We have lately witnessed still another strange sight successive of necromancy and the incantations of the East. Papa Ita, a Tahitan, has given us exhibitions of the famous firewalking which is still practised in the South Sea Islands and parts of Japan and India. On the vacant land swept a year ago by the Chinatown fire a great elliptical pit was dug and a large quantity of wood placed therein, on which were piled the lava rocks. All day the fire burned till the stones were of a white heat; then the white-haired native from Tahiti approached the fiery furnace dressed in a robe of white *tapa*, with a girdle and headdress of the sacred *ti* leaves and a bundle of leaves in his hand for a wand. Striking the ground with the ti-leaf wand, he uttered an incantation in his own language, which was a prayer to his





Teipo.

(Jeune fille de Raiatea.)

gods to temper the heat and allow him to pass; then calmly and deliberately, with bare feet, he walked the length of the pit, bearing aloft the ti-leaf wand. Pausing a moment on the other side, he again struck the ground and returned over the same fiery path. This was several times repeated, and he even paused a few seconds when in the middle of the pit to allow his picture to be taken. The stones were undoubtely hot and were turned by means of long poles just before the walking, to have the hottest side up, and from between the rocks the low flames were continually leaping up. The heat that radiated to the spectators was intense. It was a fact that others followed with shoes on, but no one could be found to accept the standing offer of 500 dollars to any one who would, with bare feet, follow Papa Ita. None but natives of course believe there is anything supernatural, but we cannot explain how he does it. It cannot be called a fake for he really does what he claims to do, and none, so far, dare imitate him. The natives fall down before him, as a great Kapuna, and many interested in the welfare of the Hawaiians deplore these exhibitions, fealing it is bad for the natives, in that is strengthnes their old bonds of superstition, to the undoing of much of the advancement they have made. Just now Papa Ita is touring the other islands of the group, and rumour has it that is manager will take him to the Pan American Exhibition at Buffalo. In that case people in the States can see and judge of this curious exhibition for themselves. »

Enfin voici les paroles authentiques du sorcier Tupua et le récit naïf qu'un indigène de Raiatea *(Taumihau)* a mis par écrit à notre intention :

« E parau teie no te umu a Tupua. Teie te huru a taua ohipa ra. Tapuhia te vahie e toru etaeta i te aano. E fatahia taua umu ra i te mahana matamua e faautahia i te ofai inia iho i taua umu ra, eiaha ra te ofai no nia iho i te marae, no te mea te marae ra te faaea raa ia no te varua

« Ceci est le récit du four de Tupua. Voici la manière dont se fait cet ouvrage : on coupe trois toises de bois ; le four a trois toises de long sur trois de large. On entasse le bois le premier jour et l'on transporte par mer les pierres pour construire le four, seulement il ne faut pas pren-

ino oia te arii no te pô ; e i te pô matamua no taua umu ra e haere te mau tahua taata ora no te ao nei oia Tupua e te mau pipi i pihaiho i taua umu ra e hio i te mau varua taata no te pô e haere ratou inia iho taaviri ai ; ia ore i puai te auahi. E ei taua pô ra, e haere ai hoe taata e hio i te rau Tì, ia i te oia i te rau Tì i te hauti raa mai te hauti i te matai rahi ra, te o reira te raoere Tì e ofati mai, e tau mau rauti ra te afai hia i te mahana e haere ai te taata na roto i taua umu ra, e i te hora maha i te poipoi ra e tutui hia'i taua umu ra ; ia ama taua umu ra, e ia puai roa te ama raa ei reira te tahua parau atu ai i te taata piehi te umu, ia oti taua umu ra i te piehi, haere atura Tupua i te hiti o te umu e parau tana a haere ai i reira. Teie tana parau : E na taata e tia i te hiti ote umu nei, *pirae uri* e *pirae tea*. E tu'u atu i te *nu'u Atua* ia hae re i te umu.

« Ei reira Tupua parau ai : E te pape e a haere! e te miti e a haere. Tairi hia 'tura te rautì i te hiti o te umu raparau faahou atura te tahua : Te *Vahine tahura'i* e *po'iâ* te tu'u raa ïa o te avae iroto i te umu, ei reira toa te mau taata i hinaaro i te haere na roto i te umu ra e haere ai na muri iho ; eiaha ra te hoe taata e

dre des pierres du marae, parce que le marae recèle les mauvais esprits, l'esprit du dieu de la nuit. La première nuit de la cérémonie, les sorciers existant à Raiatea, c'est-à-dire Tupua et ses disciples, vont autour du four; ils cherchent les esprits des hommes de la nuit et tournent autour du four, mais ils n'allument pas le feu. Et pendant cette nuit, un homme va chercher les feuilles sacrées du tì. Il cueille les feuilles qui flottent au vent, celles qu'on nomme *raoere ti* et qui servent de médecine ; il cueille ces feuilles et les porte près du four que l'on allume à 4 heures du matin. Et quand le feu est bien consumé, que le brasier est en combustion violente, le sorcier s'adresse aux aides chargés d'éteindre le feu et leur dit de faire leur office. Lorsque les flammes sont éteintes, Tupua s'approche du bord du four et avant qu'on y marche, il prononce les paroles suivantes : O hommes debout près du four, *pirae uri* et *pirae tea* (nom d'un oiseau). Laisser aller l'armée des dieux dans le four.

« Ensuite Tupua dit encore : O eau ! va dans le feu ; ô eau de mer, va ! Agitant les feuilles de tì sur le bord du four, il dit encore : « O femme qui mets le feu dans le ciel et l'obscurité aussi, laisse aller les pieds dans le four. » Alors ceux qui veulent passer sur le four le peuvent, en marchant les uns derrière

fariu imuri; te taata hopea ra te tuô i te tahua e fariu; na fariu ïa, mai te mea e tuô te taata i ropu e fariu, pau roa te taata i te auahi; na reira toa ia haere no te aano o te umu.»

les autres. Seulement il ne faut pas qu'un seul revienne en arrière sans cela tout le monde serait brûlé[1]. Le dernier qui passe doit regarder au sorcier et ouvrir la marche pour le retour; ainsi on passe ensuite en travers. »

Et notre narrateur ajoute les réflexions suivantes, accompagnées d'une recommandation charmante de naïveté :

« Teie te huru o taua ohipa ra, e ohipa Diaporo te tumu ia i taua ohipa a Tupua ra. E vahine varua ino teie tona ioa o te *Vahine tahura'i.* O piraeuri, o piraetea, i ore ratou ia parauhia, aita e faufaa i taua ohipara. Eiaha roa'tu orua e rave i taua ohipa ra i te fenua Papa'a na e ama te taata i te anahi, no te mea e ere i te ohipa mau, e ohipa varua ino no te pô te reira te huru o taua ohipa a Tupua ra.

« Voilà la manière dont se fait cet ouvrage, un ouvrage du Diable que cet ouvrage de Tupua.

« La femme appelée *Vahine tahurai* est un mauvais esprit. De *piraeuri* et de *piraetea*, il vaut mieux ne pas parler, c'est un ouvrage inutile que celui-là.

« N'introduisez absolument pas cet ouvrage dans la terre des Blancs; n'y portez pas cette coutume d'allumer le brasier du four, parce que ce n'est pas un ouvrage vrai, c'est l'ouvrage du mauvais esprit de la nuit, cet ouvrage de Tupua.

« Tereira te mau vahi rii i roà'a mai ia'u no taua ohipa ra. Tirara.
« Taumihau tane. »

« De là le peu de place que je lui ai consacré dans mon récit. C'est tout.
« Taumihau tane. »

On voit que ce récit est un abrégé exact. Comme point de comparaison, il existe encore une note de Miss Teuira Henry, de Honolulu, dans le *Journal of the Polynesian Society*, vol. II, n° 2, 1893, qui donne des paroles analogues à celles que nous avons recueillies après la séance de juillet 1898.

[1] Y aurait-il là un écho de l'histoire de la femme de Lot? (Auteur.)

Beaux-arts. — Pendant que les Polynésiens de l'île de Pâques sculptaient les gigantesques et grossières statues de pierre qui survivent à la quasi-extinction de cette branche de la famille océanienne, et que les Maori de la Nouvelle-Zélande gravent et ornent le bois de leurs pirogues, le fronton de leurs cases, même leur *kumete* (*umete*) de figures hideuses et expressives, de décors ornementaux bizarres, les Tahitiens restent bien en arrière dans les arts graphiques. Les seuls objets sculptés qu'ils aient produits étaient de grossières idoles (*tii*) en bois de fer. Ils n'ont jamais connu l'art de la céramique et n'ont pas eu l'idée de décorer leurs bols de bois, leurs umete, leurs pirogues, leurs pagaies de ces dessins géométriques réguliers que les Marquisiens emploient encore.



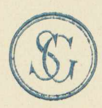
Fig. 50. — Colosse de l'Ile de Pâques.

Cette figure est donnée comme point de comparaison avec les deux suivantes. On remarquera que les Polynésiens interprètent la figure humaine de la même façon qu'ils travaillent la pierre, comme les Indigènes de l'île de Pâques ou le bois comme les Tahitiens et les Maori. Ces figures stylisées ont bien l'air d'avoir été copiées sur des cadavres, des *Tupapau*. Nous nous réservons de traiter ultérieurement avec plus de détails l'art polynésien.

Leur art décoratif est rudimentaire et emprunte ses motifs aux formes géométriques les plus simples (voir le dessin d'une natte, d'un panier, d'un éventail) ou aux fleurs. Il y a, dans leur manière de reproduire la fleur au moyen de paille tressée, un embryon d'essai de stylisation. Le premier pas dans la voie du développement artistique fut la confection de couronnes gracieuses et variées au moyen de fleurs naturelles, de petites plumes et de coquillages. On gravit un deuxième échelon en inventant les bouquets montés. En enlevant d'un bout de tronc de bananier des couches successives et toujours plus profondes d'écorce on fabrique une pyramide tronquée à échelons sur

XXIV.

Indigènes partant pour la pêche.



lesquels on pique des fleurs de tiare, de jasmin, de tipanier, des petits fruits aussi montés sur des tiges artificielles.

On sait de même décorer avec beaucoup de goût une table pour un festin ou une maison pour une fête en tressant des guirlandes d'une fougère appelée *aerouri* à Raiatea, *manu-tafai* à Tahiti. Dans ces guirlandes qu'on enroule autour des piliers et qu'on tend gracieusement le long des vérandas et en travers des chambres on fiche des fleurs, des feuilles de tî déchiquetées à coups d'ongles, des fruits de pandanus d'un rouge très vif.



Fig. 51. — Idole maori.
Ces idoles gravées dans des planches épaisses se plaçaient aux deux bouts de la véranda maori.

Puis, au costume de fête tressé en filet à franges, on a ajouté des couronnes artificielles représentant des fleurs, des boutons, des petits fruits, des nœuds de rubans. Quelques-unes de ces couronnes tout à fait monumentales sont vraiment artistiques. Le plus souvent elles sont tressées en fibres de bambou, de canne à sucre ou de pandanus entremêlées de fibres noires de fougères. On ajoute aussi quelquefois des colorations, ou bien on fixe au moyen de la sève de *maiore* (*papo*) de petites graines rouges et noires disposées en dessins variés. Les mêmes motifs décoratifs se répètent sur les élégants petits paniers, sur les corbeilles et les éventails. A remarquer les plaques décoratives faites pour être portées à la fête du 14 juillet. On a certainement voulu imiter les décorations qui constellent la poitrine des officiers étrangers. Enfin, dans la confection des chapeaux, l'ima-

gination féminine se donne carrière pour inventer de nouvelles combinaisons de pailles formant des dessins nouveaux. Ces dessins sont toujours géométriques et dus au hasard de l'arrangement des pailles.

Mais où les vahine mettent tout leur idéal artistique, c'est dans la fabrication des *tifaifai.* Les tifaifai sont de grandes couvertures dans lesquelles on s'enveloppe pour dormir et que l'on étale avec orgueil sur le lit composé d'une natte et d'un matelas de coton. Le tifaifai est composé de losanges d'étoffes multicolores, cousus l'un à l'autre de manière à former de grandes étoiles à 7, 11 pointes que l'on fixe ensuite au milieu d'un grand carré de toile.

Si les Tahitiens sont restés très en arrière dans les arts graphiques, ils n'ont pas poussé bien loin non plus leurs connaissances musicales. Dans leurs chœurs, ils n'emploient qu'un petit nombre de notes et leurs motifs ne sont pas très variés. La mesure est étrange et très difficile à noter. Chaque phrase musicale se termine (même dans les chants religieux) par une espèce de mugissement dans lequel on exhale brusquement le souffle au bout d'un point d'orgue.

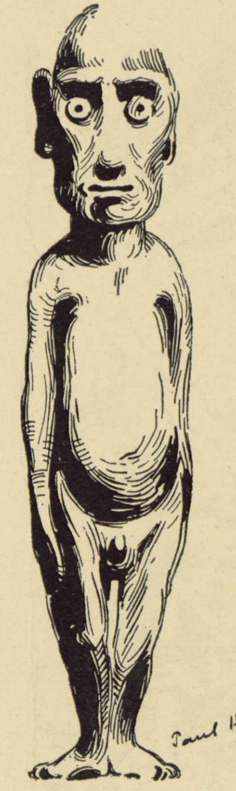


Fig. 52.— Idole tahitienne (Atua).

Sculptée en bois de tamanu, sa destination était le marae de famille. On en fabriquait de toutes petites que l'on enfermait dans des étuis de bambou à l'usage des fidèles qui les sortaient pour dire leurs prières (*ubu, pure*).

Pour exécuter un *himene* (nouveau mot imité de l'anglais *hymn*, le mot ancien étant *pehe*) on se groupe en cercle, les femmes qui chantent le soprano au milieu, les différentes autres voix en cercles excentriques. Tout le monde est assis « en tailleur », et les jeunes hommes du cercle extérieur ont comme seule fonction de souffler bruyamment deux ou trois notes en harmonie avec le reste du chœur. Chaque note exhalée par eux est accompagnée de mouvements de flexion du torse en avant et de lancement des bras alter-

nativement à droite et à gauche. Au milieu du cercle se trouve, debout, le directeur du chant, le *patau*, qui ne se contente pas de battre la mesure avec la gesticulation accoutumée dans cet exercice, mais qui soutient le chant d'une voix puissante dans les passages où il lui paraît faiblir et qui exécute des solos de quelques notes au commen-

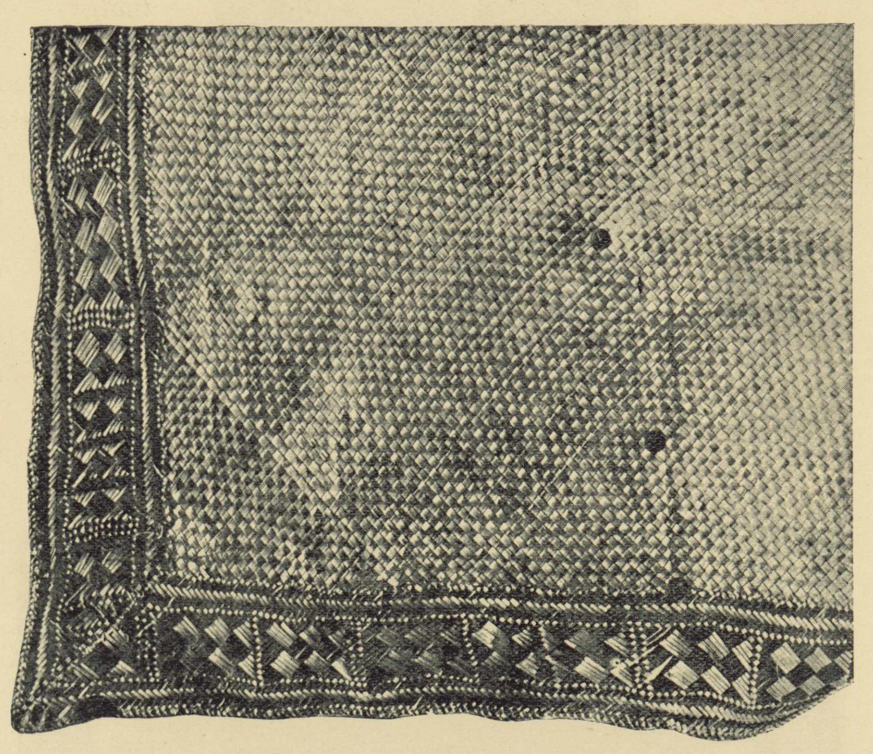
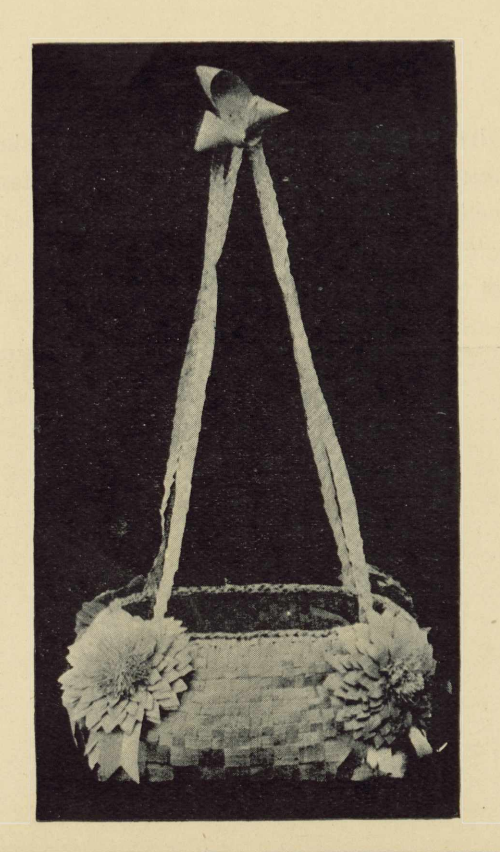


Fig. 53. — Dessin de la bordure d'une natte.
Comme on le voit ces ornements sont purement géométriques et composés de lignes droites.

cement de chaque couplet. Quelquefois les séances de chant sont de véritables pantomimes ; l'on chante debout et l'on s'accompagne d'une gesticulation effrénée que seul un cinématographe pourrait enregistrer. Des auxiliaires précieux des chœurs sont les hommes appelés *faaitoito* (les encourageurs) qui circulent dans le groupe, une longue baguette à la main et houspillent les chanteurs qui menacent de s'endormir ou qui ne montrent pas un zèle suffisant. Les chœurs



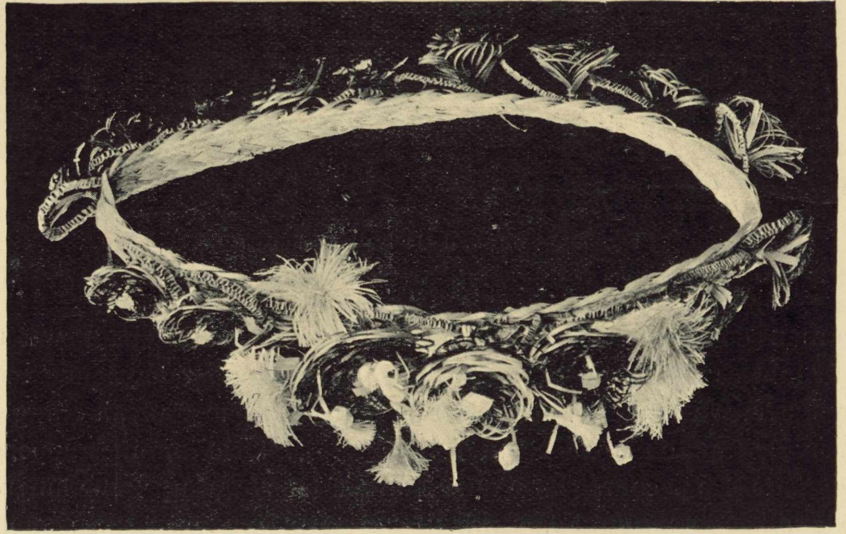
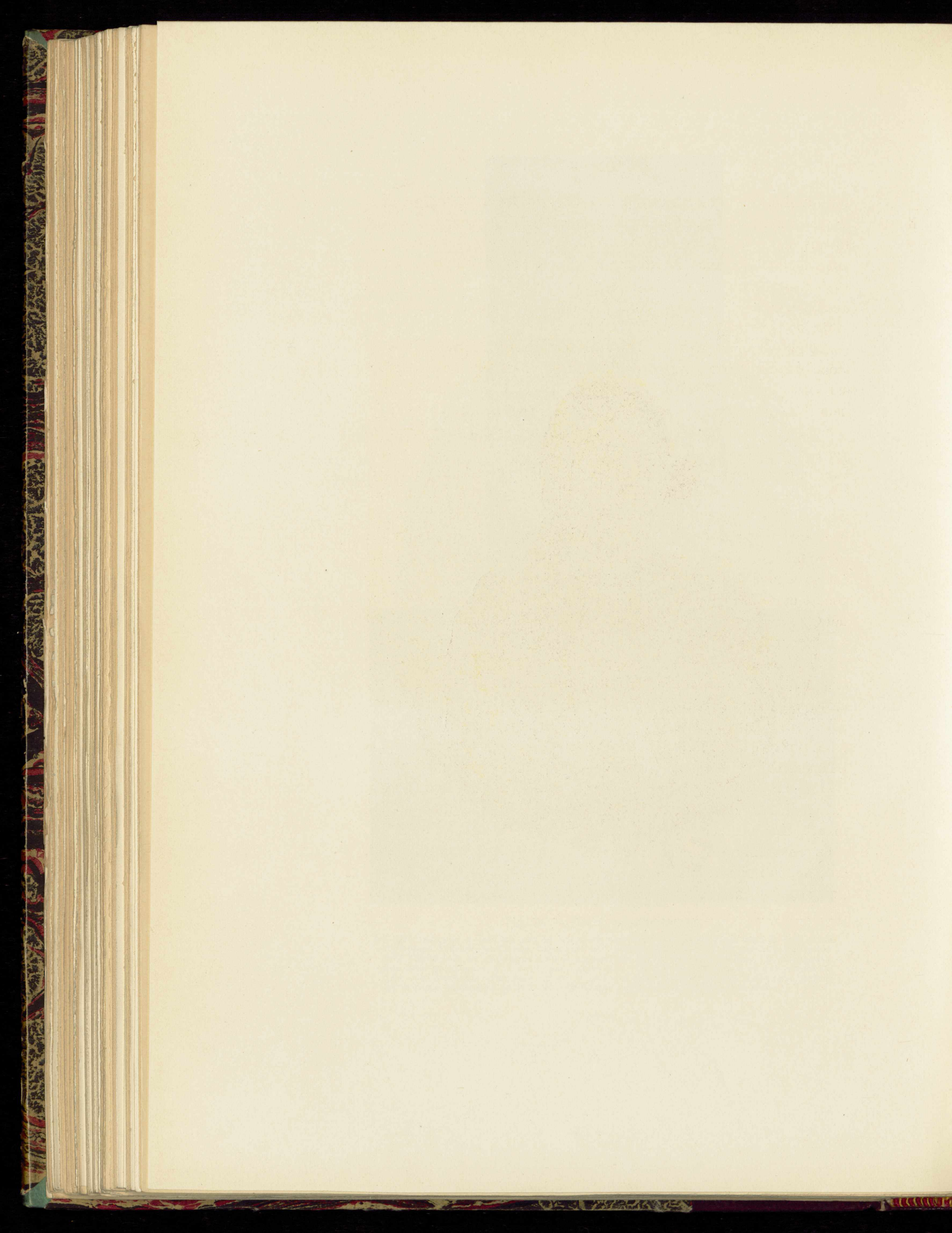


Fig. 54. — Fleurs en paille tressée.

Ici, l'art indigène a fait un pas en avant en cherchant son inspiration dans la flore et en s'efforçant d'imiter les formes arrondies des pétales des roses. Il est curieux d'observer qu'à Tahiti l'art ne s'applique qu'à la *parure* (ces fleurs servent à décorer les chapeaux). Les arts graphiques n'existent pour ainsi dire pas chez les Tahitiens, ce qui marche de pair avec l'absence d'écriture. Aussi le mot qui signifiait dessiner des tatouages (*papai*) est la seule expression qu'on a trouvée de nos jours pour traduire le mot *écrire*.



Tahi vahine.
(Indigène de Raiatea.)



sont quelquefois accompagnés d'un orchestre bizarre, formé de *vivo*, flûtes en bambou, dans lesquelles on souffle par le nez et qui rendent un son analogue à celui de nos mirlitons, d'entre-nœuds de bambou (*ofe*), fendus dans leur longueur, sur lesquels on frappe en cadence avec deux baguettes en les tenant sur le bras gauche, de tiges de bambou, ouvertes à une extrémité que l'on frappe sur le sol, et enfin de gros tambours (*pahu, pa'u*), formés d'un tronc de cocotier évidé sur lequel est tendue une peau de requin.

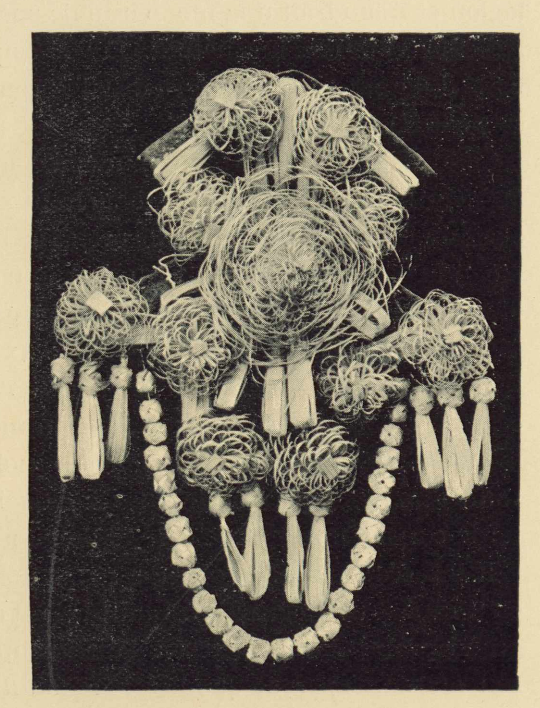


Fig. 55. — Plaque décorative de fête.

Cette plaque a orné la poitrine d'un chef aux fêtes du 14 juillet. On voit que ce sont les décorations aperçues sur la poitrine des officiers français qui ont inspiré ce travail indigène.

Nous donnons, dans le dernier chapitre de ce travail, quelques chants ainsi que des spécimens de poésie nationale de Raiatea.

Religion et mythes. — On verra plus loin, à propos de la mort et des funérailles, quelles étaient les croyances relatives à la vie future. Il en ressort que les Tahitiens croyaient à l'immortalité dont l'âme pouvait jouir ou être privée au hasard. Le « paradis » se nommait *rohutu noanoa* et se trouvait au-dessus du mont Mehani à Raiatea ; ce qui correspond vaguement à notre « enfer » était la nuit, *pô*.

Ils croyaient aussi en un dieu suprême, créateur de toutes choses. Ce dieu, commun à tous les Polynésiens qui le nommaient *Taaroa*, *Tanaroa*, ou *Tangaroa*, n'était cependant l'objet d'aucun culte spécial, tandis que *Oro*, le dieu de la guerre, et *Hiro*, le dieu des vo-

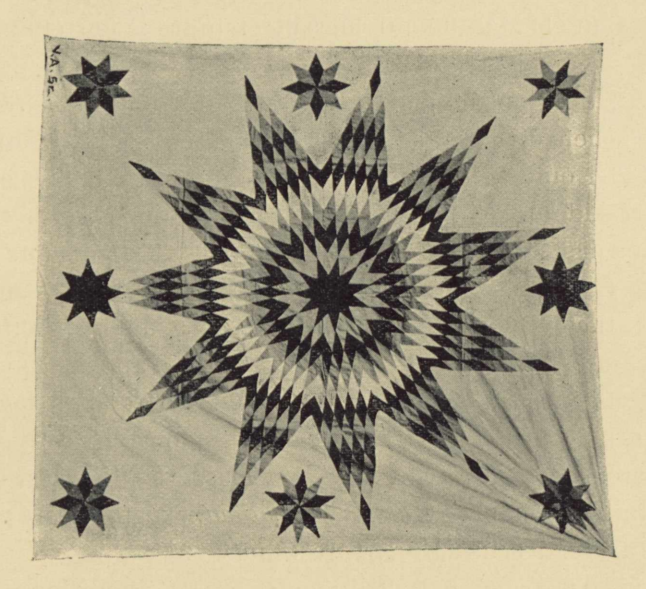
leurs, se partageaient presque exclusivement le culte tahitien. *Oro* était le dieu national de Raiatea et devint aussi celui de Tahiti. *Hiro,* qui avait commencé par être un homme, guerrier fameux, voyageur et brigand à l'occasion, fut déifié ensuite et son culte était célébré surtout à Huahine.

Mais ce n'étaient pas là les seuls dieux. Au contraire, ils étaient légion et il faudrait une monographie spéciale pour traiter de ce polythéisme bizarre, incohérent, où l'on sent la superposition de traditions différentes, témoignage des différentes migrations qui se sont succédé en Polynésie.

Citons cependant les plus connus des indigènes actuels, ceux dont les noms sont fréquemment donnés aux enfants nouveau-nés. Il y avait un certain *Tii* qui fut le premier homme et son épouse était *Hina,* la première femme. Ils furent le fruit d'une mésaillance d'un dieu (mésaillance avec qui ?... c'est ce que la tradition ne dit pas). Aujourd'hui ce sont eux-mêmes des dieux et *Hina* habite dans la lune. Il ne faut pas confondre *Tii* avec les *Tii* (*Tiki, tigi*) qui sont de mauvais esprits, différents des dieux et des hommes auxquels ils jouent maint méchant tour. Ils me semblent avoir quelque rapport avec les « servants » de nos Alpes vaudoises. Une de leurs farces consiste à hanter le corps d'une femme et à lui donner un appétit vorace (*mahue*).

Il y a d'autres exemples de personnages déifiés. La déification était un des privilèges des grands rois et des grands prêtres. Ainsi le grand prêtre *Mâui* étant un jour occupé à offrir des sacrifices sur son marae s'aperçut que le soleil était déjà très bas dans sa course, son ouvrage n'étant pas fini. Alors il saisit les *hihi* ou les rayons du soleil et l'arrêta pendant un certain temps. Les uns disent qu'il l'amarra à une île. (C'est ce même *Mâui* qui fut le prophète des pirogues sans balancier et sans voiles.)

D'autres hommes-dieux sont restés célèbres dans la tradition, ainsi *Rû,* qui étendit le ciel comme un rideau, et *Aoaomaraia,* le *père du feu,* parce qu'il fut le premier à découvrir l'art de produire le feu par friction. Avant lui les gens mangeaient leur nourriture crue, et sans doute dans la crainte de ne pouvoir reproduire le feu, opération qui devait passer pour miraculeuse, on confiait ensuite la garde d'un feu



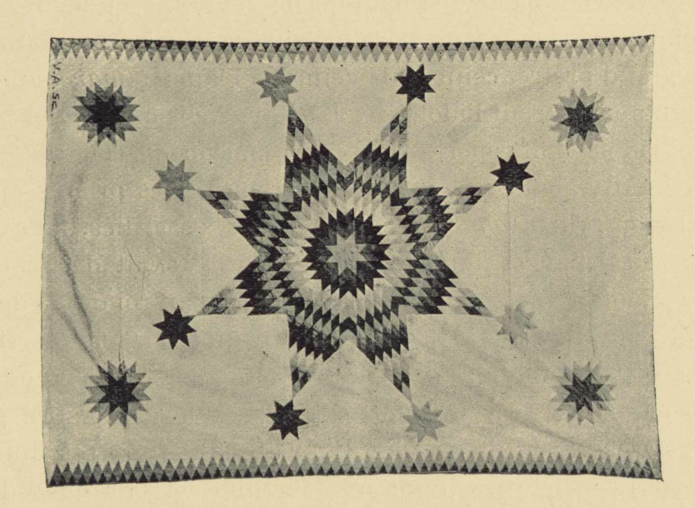


Fig. 56 et 57. — Tifaifai.

Couverture multicolore confectionnée par les femmes au moyen de débris d'étoffes de robes.

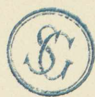
permanent à une femme qu'on nommait *Mahuië*, espèce de vestale. On raconte que la Mahuië qui laissait éteindre le feu était punie de mort.

Les dieux tahitiens étaient représentés par des idoles. Celles des rois et des chefs étaient les plus grandes et consistaient en un bloc de bois de fer ou de *ati* (callophillum) enveloppé d'étoffes et orné de plumes. Les idoles du menu peuple étaient minuscules et se portaient dans des étuis de bambou d'où on les sortait pour faire ses dévotions. Le culte se rendait sur les marae que nous avons décrits plus haut. Il consistait en prières, invocations, discours, offrandes et sacrifices humains. Les prêtres, compris sous l'appellation générale de *tahua,* étaient des *tahua pure* (prêtres prière), des *tahua orero* (prêcheurs), des *oripo* (coureurs de nuit, espions, apprentis prêtres) et des sorciers (*tahua*). Cette dernière classe seule subsiste encore aujourd'hui et, dans la personne de *Tupua,* exécute les « prodiges » que nous avons décrits sous le titre *Umutì.*

Le marae d'Opoa est le type du genre. Au milieu d'une vaste enceinte faite de gigantesques pierres dressées se trouve l'autel mesurant 15 mètres sur 5 sur une hauteur de 2 mètres et demi. Devant cet autel de larges dalles de basalte, sur lesquelles se plaçaient le roi et le grand prêtre, ceint de la ceinture blanche (*marotea*).

Un homme apportait l'idole royale et la tenait sur l'autel. A la fin du culte, l'idole était reportée dans une maison spéciale, à quelque distance du marae. Le grand prêtre prononçait des prières et interrogeait les entrailles (*ahuruhuru*) des animaux sacrifiés, s'il s'agissait d'augurer des chances d'une guerre. Lorsqu'il avait découvert que le dieu réclamait une victime, il en faisait part au roi qui la désignait en secret. La victime recevait un coup de massue par derrière au moment où elle vaquait à quelque occupation. On lui épargnait ainsi les angoisses de cette mort violente. Quelquefois un poisson suffisait à apaiser le dieu. Dans leur argot, les prêtres appelaient *i'a* (poisson) les victimes humaines. Victimes et offrandes diverses en fruits ou en légumes étaient déposées sur l'autel pendant la cérémonie puis jetés dans le charnier qui se trouvait toujours à courte distance du marae.

La pêche à la pâtia,



Les hommes seuls avaient accès dans l'enceinte sacrée qui était tabouée pour les femmes. Le « sermon » consistait en un discours du *orero*. Celui-ci débitait, avec une volubilité extrême, et sur un ton spécial, la tradition politique ou sacrée dont il était le gardien, le livre vivant, une sorte de barde national.

Les sorciers ou « inspirés » montaient ensuite sur l'autel et se livraient à leurs élucubrations, dictées soi-disant par la divinité. Quand on procédait à la cérémonie du couronnement d'un roi, les sorciers étonnaient la multitude par la pousse soudaine d'un manguier [1] ou bien faisaient un *umuti*. A l'heure actuelle, les sorciers paraissent avoir perdu le secret du « tour du manguier ». Il y avait encore une foule d'autres cérémonies religieuses qui se célébraient sur le marae ou en dehors, entre autres l'investiture royale. Le roi montait absolument nu sur une grande dalle devant l'autel du marae d'Opoa. Le grand prêtre lui attachait la ceinture rouge (*maroura*), emblème de la puissance royale.

Quand une flotte de pirogues abordait à Opoa, ceux qui la montaient présentaient une pièce de *aha* (étoffe faite avec de la pellicule de coco) ; ils disaient des prières en offrant un cochon ou un régime de bananes sur le marae.

Ce n'est pas sans peine que l'on parvint à extirper toutes ces cérémonies païennes. Si elles ne peuvent plus se pratiquer publiquement, il est facile de voir quelle place importante elles tiennent encore dans la vie des indigènes. Combien ceux-ci ont plus de confiance dans le pouvoir de leur sorcier et dans ses remèdes que dans toutes nos médecines. Du temps ! du temps ! il en faudra pour que ces populations soient pénétrées par une religion qui est « esprit ». Puissent les Polynésiens survivre assez pour la pratiquer comme les nations civilisées ne la pratiquent pas, en ce

[1] C'est Dumont d'Urville qui raconte cela dans son *Voyage pittoresque autour du monde*. La prédiction de Mâui relative à la pirogue est aussi mentionnée par lui et par Ellis.

Nous avons vu le même tour du manguier joué très habilement par un jongleur hindou à Colombo (Ceylan). Ce serait une nouvelle preuve à l'appui de l'hypothèse qui place le berceau de la race polynésienne dans l'Inde. De tels tours ont dû se conserver mystérieusement de génération en génération dans la classe des sorciers.

commencement de siècle, dans un esprit de justice et de véritable fraternité humaine.

Sciences. — Les Polynésiens, et parmi eux spécialement les Tahitiens, ont poussé très loin la science des nombres[1]. Ils possèdent beaucoup plus d'expressions que nous pour compter.

Ils ont deux manières de nombrer les objets: par unités simples ou par couples, et comptent aussi par *rima*, ce mot signifiant indifféremment *main* et *cinq*. Mais le système décimal était connu de ces populations bien avant l'arrivée des Européens.

La comparaison des dix premiers nombres dans les différents dialectes polynésiens est intéressante à un double point de vue : elle prouve, d'un côté, l'étroite parenté de ces dialectes parlés à des centaines, à des milliers de kilomètres les uns des autres, de l'autre, elle montre les faibles altérations (de simples mutations de consonnes) que ces mots ont subies en passant d'une tribu à l'autre. Les voici donc :

	Samoa.	Tonga.	Maori.	Rarotonga.	Tahiti.	Hawaii.	Marquises.
1.	*tasi*	*tahu*	*tahi*	*tai*	*tahi* ou *hoe*	*kahi*	*tahi*
2.	*lua*	*ua*	*rua*	*rua*	*rua* ou *piti*	*lua*	*ua*
3.	*tolu*	*tolu*	*toru*	*toru*	*toru*	*kolu*	*tou*
4.	*fa*	*fa*	*wha*	*a*	*ha*, *fa* ou *maha*	*ha*	*fa, ha*
5.	*lima*	*nima*	*rima*	*rima*	*rima* ou *pae*	*lima*	*ima*
6.	*ono*	*ono*	*ono*	*ono*	*ono*	*ono*	*ono*
7.	*fitu*	*fitu*	*whitu*	*itu*	*hitu*	*hiku*	*fitu, hitu*
8.	*valu*	*valu*	*waru*	*varu*	*varue* ou *vau*	*walu*	*vau*
9.	*iva*	*hiva*	*iwa*	*iva*	*iva*	*iwa*	*iva*
10.	*ngafulu*	*hongofulu*	*ngahuru* ou bien : *tekau*	*ngauru*	*ahuru* ou *'umi*	*'umi*	*onohuu*

11 se dit en tahitien ahuru *ma* hoe (= dix avec un)
12 ahuru *ma* piti (ma rua) (= dix avec deux)
20 e piti ahuru (= deux dix)
24 e piti ahuru *ma* maha (= deux dix avec quatre)

Ainsi de suite jusqu'à cent qui est *rau*.

[1] Des nombres seulement, non pas de l'arithmétique.

10 : ahuru ou bien umi
100 : rau
1000 : mano
10.000 : manotini
100.000 : rehu
1.000.000 : iu

Si l'on compte par couples, ces mêmes mots signifient 20, 200, 2000, etc.

Quand il s'agit de compter des cocos on les lie par quatre, en croix. Un paquet de quatre s'appelle un *amui*. Par extension, ce mot s'applique à des paquets d'autres fruits et de poissons, paquets qui contiennent toujours le même nombre d'unités pour la même denrée. Lorsqu'il s'agit de nombrer des bambous on les compte par dix couples ou *taau;* après chaque dizaine de couples on fait une marque, un simple trait sur le sable. Les feuilles de pandanus fixées à un roseau (*rauoro*) pour servir de couverture à un toit se comptent aussi par *taau.* Alors cinq taau forment un *tiaope* = cent *rauoro.* Enfin les étoffes se mesurent à la brasse (*etaeta*), les deux bras étendus à hauteur de l'épaule. 10 brasses = 1 *tumoa* ou *umi;* 1 *aamau* = 20 brasses. On mesure le temps en lunes (*avae*) et l'on partage l'espace entre deux lunes en nuits auxquelles on donne des noms spéciaux[1]. Les Tahitiens ne paraissent pas avoir divisé le jour en heures, mais plutôt en parties assez vagues : *poipoi*, le matin ; *poipoi roa*, de bon matin ; *avatea,* midi ; *ahiahi,* le soir ; *po*, la nuit ; *tui raa po*, minuit (c'est-à-dire division de la nuit) ; l'aurore : *marumaru ao;* le crépuscule : *marumarupo*, soit « la douceur de la lumière » et la « douceur de la nuit ». Maintenant que nous leur avons enseigné notre manière de compter par heures, ils savent fort bien dire l'heure par la longueur de leur ombre.

C'est dans la pharmaceutique que les Tahitiens ont poussé le plus loin leurs connaissances scientifiques, mais celles-ci sont demeurées

[1] Nous n'avons pu obtenir la liste de ces noms à Raiatea. Le Dictionnaire tahitien-anglais ne mentionne que les trois nuits appelées *oreore* et une autre nuit, *maitu.*
L'ouvrage de Miss T. Henry nous promet de plus amples informations.

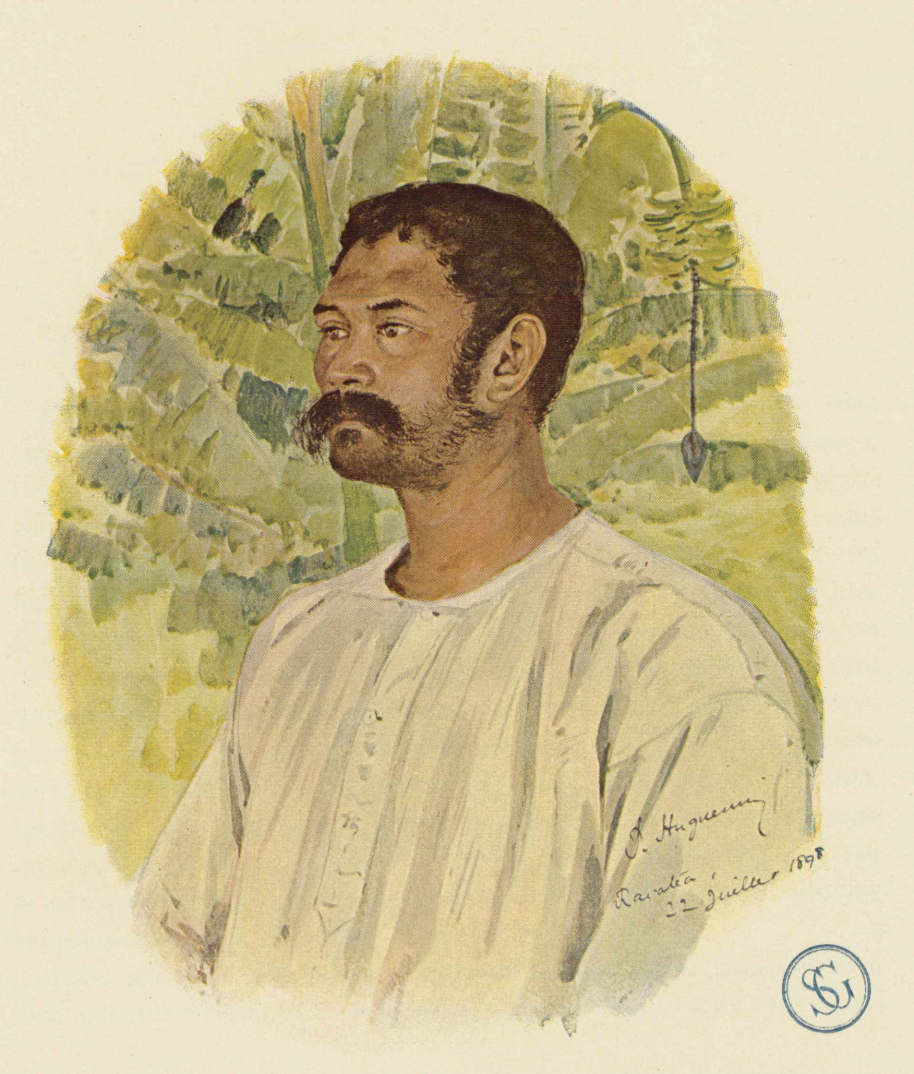
purement empiriques. Au rebours de beaucoup de peuples semi-civilisés, ils n'attribuent pas toutes leurs maladies à de mauvais esprits, mais plutôt à des lésions internes (*fati*).

Cependant le sorcier, à côté de remèdes rationnels, de frictions, massages, administration de médicaments végétaux, a souvent recours à des pratiques superstitieuses.

Somme toute, les Tahitiens se montrent très intelligents, très aptes à acquérir des connaissances scientifiques, en arithmétique surtout. C'est un bonheur pour les écoliers des écoles françaises de faire des additions, des multiplications et des divisions interminables.

Bien des indigènes ont acquis des connaissances suffisantes pour manier le sextant et pour recevoir le brevet de patron de bateau pour le cabotage entre les îles. Je citerai, entre autres, l'auteur d'une foule de renseignements contenus dans cet ouvrage, *Taumihau*, patron de cotre à Utuora, celui qui figure dans l'une des planches en couleur, assis à terre et faisant du feu. A Uturoa il y a encore *Hahe, Taie, Otare*, *Tavere*, *Peu*, *Moehonu*, *Tahi* et une quantité d'autres qui savent diriger (*faatere*) un cotre de 30 tonneaux de Raiatea à Tahiti. Les trois premiers seuls possèdent le brevet de patron; Otare et Peu sont les pilotes attitrés qui introduisent les grands navires dans la passe difficile de *Teavapiti*.

Nous avons déjà vu au chapitre II que les Raiatéens avaient des connaissances astronomiques et qu'ils savaient classer les vents et les phénomènes maritimes.



Tahi tane.
(Indigène de Raiatea.)

CHAPITRE VII

LA FAMILLE

A l'heure qu'il est, il devient assez difficile de se faire une idée exacte de ce que fut la famille tahitienne, avant l'arrivée des Blancs. Le christianisme l'a certainement transformée en émancipant relativement la femme[1], mais il me semble que les liens de famille sont bien relâchés et que, règle générale, la vie commune entre plusieurs familles est plus développée que la vie familiale proprement dite. Qu'un enfant s'absente pendant plusieurs jours sans crier gare, on ne s'inquiétera pas du tout de sa disparition. Il sera allé chez un fetii quelconque. On sait bien qu'il ne se perdra pas. Du reste, il n'arrive presque jamais d'accident dans cet heureux pays. Et puis on préfère souvent les enfants adoptés (*tamarii faaamu*) à ses propres enfants. Le jour de la naissance se présente presque toujours une femme quelconque pour adopter le nouveau-né et lui donner un nom. On le lui abandonne volontiers, même avant qu'il soit sevré, pour adopter soi-même un autre enfant.

Règle générale, la famille tahitienne actuelle se compose des hommes qui ont l'autorité en mains, des femmes qui leur sont consi-

[1] Ce fut même une des causes qui firent accepter avec plaisir le christianisme par les femmes tahitiennes, car elles y virent un moyen de s'affranchir de nombreux *tabou* et de devenir nominalement les égales des hommes.

dérées comme inférieures et leur obéissent avec beaucoup de condescendance, des enfants qui sont gâtés et commandent à père et mère et des vieillards qui sont supportés, mais non aimés et dont le départ est considéré comme un bon débarras.

Les enfants sont chéris ; leur mort est la plus grande affliction qui puisse frapper le Tahitien. Il arrive cependant qu'on les batte, mais pas tous, car il y a des préférés. L'enfant adoptif est souvent ce préféré. On lui donne l'épithète de *rii* (petit) même lorsqu'il est déjà adolescent. Ne pas avoir d'enfant (être *toivi,* de *ivi,* veuf) est actuellement considéré comme une honte et comme un brevet de mauvaise conduite antérieure pour la femme. On est très fier des enfants naturels, surtout si leur auteur est un soldat blanc. De tout temps, les enfants illégitimes ont été considérés à l'égal des autres. On est loin des Arioï, mais si l'infanticide proprement dit n'est plus pratiqué, l'avortement l'est encore. Bien des femmes « docteurs » savent le moyen de le pratiquer en administrant le jus de quelques plantes exprimées ensemble. Cependant, il y a encore des exemples de très nombreuses familles. Seulement si des femmes ont jusqu'à vingt enfants, il n'en survit guère que le tiers, faute d'hygiène et de soins convenables.

Le mot *metua* désigne indifféremment le père ou la mère. Pour les distinguer, on ajoute les mots *mâle* et *femelle : metua tane. metua vahine*. Père adoptif ou nourricier se dit *metua faa ai* ou *faaamu* (fait manger). Pas d'expression pour désigner les oncles et les tantes, ce sont des « pères » et des « mères », dans le langage des enfants. De même les cousins et les cousines sont des « frères » (*taeae*) et des « sœurs ». Seulement, pour nommer, il faut distinguer les différences d'âge. On dit : celui-ci (ou celle-ci) est mon (ou ma) *tuaana* (aîné) ; celui-là (ou celle-là) est mon (ou ma) *teina* (cadet). Les sœurs n'appellent pas autrement leurs sœurs ou leurs cousines. Mais les frères appellent leur sœur *tuahine*. Un père appelle son fils aîné : *matahia po*. Les ancêtres en général sont les *hui tupuna*. Il y a donc des *tupuna tane* (grands-pères) et des *tupuna vahine* (grand'mères). Mais il existe deux mots spéciaux pour désigner le premier, les ascendants : *huaa* ; le second, les descendants : *hua'ai*.

Les descendants se nomment :

tamaiti	tamaroa	fils
	tamahine	fille
Mootua	tamaroa	petit-fils
	tamahine	petite-fille
Moótua[1]	tamaroa	arrière-petit-fils
	tamahine	arrière-petite-fille

Après les arrière-petits-enfants viennent les *hinerere*, commençant par les *mootuatini* ou *mootuatuarau*, fils d'arrière-petits-fils, et quand la descendance est encore plus éloignée, mais incertaine, ce sont des *mootuatinitini.*

On observe avec soin les degrés de parenté *(viru virua)*. A partir des arrière-petits-fils, les descendants sont des *hinerere*. Les cousins éloignés (à la mode de Bretagne) sont des *vaitaeae* (frères existants).

Quand un jeune homme entre par mariage dans une famille, tous les parents de la fiancée deviennent des *apurua* du fiancé et vice versa. Ses beaux-parents sont appelés *metua hoovai,* le gendre et la bru *hunoa tane, hunoa vahine.*

Toutes les personnes qui vous sont parentes jusqu'à un degré très éloigné sont vos *fetii*. Il y avait autrefois (et la coutume subsiste encore) de sévères prohibitions de mariage entre fetii. Si l'on pouvait passer sur le rang et commettre des mésalliances, on ne passait jamais sur les prohibitions en question. Aujourd'hui encore, on ne se marie jamais entre parents, même éloignés. Cette coutume est d'autant plus étonnante que le contraire existait chez les Polynésiens des Sandwich où les mariages entre frères et sœurs étaient fréquents et où le fils d'un chef succédait sur la couche nuptiale au père défunt, afin de perpétuer la race. On voit le but utilitaire de cette tolérance. La prohibition tahitienne pourrait bien avoir une origine utilitaire aussi et trouver son explication, comme l'infanticide publiquement pratiqué, dans un surcroît de population,

[1] Remarquer l'emploi du circonflexe dans ce cas spécial; ce signe qui n'est que grammatical dans notre langue marque ici une accentuation de la seconde voyelle, accentuation qui change la signification du mot.

dangereux en de si petites îles. Un jeune homme pouvait être ainsi obligé d'émigrer dans une île plus ou moins voisine pour y chercher femme, chacun se disant (comme dans certain village du canton de Neuchâtel) cousin, cousine, ou plutôt frère, sœur.

Le mariage se pratiquait, en général, entre gens de la même classe. C'est le plus souvent la jeune fille qui envoie ses parents solliciter la main du jeune homme. Si elle essuie un refus, elle ne se décourage pas et tourne ses vues ailleurs. Du reste, si chacun a sa femme, il se fait relativement peu de mariages réguliers maintenant, par crainte que les nouvelles lois et les prescriptions religieuses ne rendent l'union trop indissoluble et trop difficile à rompre.

La polygamie n'était pratiquée que par des chefs suffisamment riches. Elle est prêchée aujourd'hui avec plus ou moins de succès par des sectes de Mormons d'Amérique qui ont fait quelques prosélytes, aux Tuamotu spécialement. Des coutumes, cérémonies, prières et divertissements qui accompagnaient autrefois le mariage, il ne reste plus rien d'original. On suit actuellement notre rituel européen : mariage civil, mariage religieux, grand festin et bal pour finir. Les mariées se vêtent de mousseline blanche, portent un voile, des souliers de satin, des fleurs d'oranger véritables. L'époux s'affuble de son mieux de nos défroques noires. Si le ménage n'a pas d'héritiers, on en adopte, et, plus tard, le père adoptif aura plus d'autorité et de droits sur son *faa amu* que le père naturel, malgré toutes les lois européennes.

Une coutume qui paraît être née dès l'arrivée des Blancs dans ces contrées, puisque Cook en fut l'objet, c'est celle des *taio* ou *fetii.* Peu de temps après votre arrivée dans le pays, vous recevez la visite d'un, quelquefois de plusieurs indigènes qui vous demandent à devenir fetii. Si vous acceptez, il se forme bientôt entre vous des liens qui peuvent être considérés comme aussi solides que ceux du sang. Il y a, dès lors, communauté de biens entre votre taio et vous, pour autant que vous le laissez faire, du moins. Il vous comble de présents, fruits, poissons, objets du pays et ne manque pas de convoiter bon nombre d'objets dans votre propre maison. Cela devient du communisme, du socialisme où l'un donne un œuf, l'au-

Préparatifs de pêche.

La grande pirogue au second plan porte une ligne à hameçon de nacre pour la pêche du thon.



tre un bœuf. Du reste, il suffit de manifester le désir de posséder un objet tahitien pour que le possesseur ne tarde pas à vous l'apporter. Dans l'idée de ces gens-là, il serait honteux de ne pas obtempérer à tous les désirs d'un hôte. On ira même parfois au devant de ses désirs : on lui offrira femme et fille si l'on pense qu'il y a goût. Refusez sans marquer d'indignation : on ne vous comprendrait pas. On aurait peur de votre « sainte colère » et l'on vous fuirait désormais, non pas par honte, mais par crainte.

Lorsque le fruit du mariage arrive à maturité et il n'est pas rare que la durée ordinaire de la gestation subisse des écarts plus ou moins prononcés, on prépare les instruments de l'accouchement : un matelas bourré de coton indigène (*vavai*) et une corde terminée par une boucle, suspendue au plafond. La femme s'assied entre les genoux d'un homme (médecin indigène) qui lui masse (*taurumi*) vigoureusement les reins et la soutient pendant que, s'accrochant des deux mains à la corde et à demi étendue sur le matelas, elle fait des efforts qui aboutissent rapidement et sans de bien grandes douleurs, paraît-il. On lie le nombril (*pito*) du nouveau-né (*aruaru*) avec un peu de *more* (fibre de l'écorce d'hibiscus), on lave l'*aiu* (nourrisson, de *ai*, manger et *ū* lait) avec un peu d'eau contenue dans un coco vidé, on l'oint d'huile de coco (*monoi*) et on l'étend tout de suite sur une petite natte. Pas de langes pour embarrasser ses mouvements. La mère ne tarde pas à se lever et à aller elle-même laver son linge au ruisseau.

Autrefois on baignait l'enfant nouveau-né dans une feuille d'*ape* et l'on prononçait une prière (*ubu*). On pratiquait des cérémonies à différentes époques de sa vie, spécialement à l'âge de la puberté qui arrive vers douze ans pour les garçons, vers dix ans pour les filles. Il ne reste de ces cérémonies qu'une seule fête célébrée au premier anniversaire d'un aîné de famille. Les *fetii* de tout rang et de toute distance s'assemblent ; on récite le *aufau-fetii* (généalogie de famille), et chacun offre quelques piastres que le père conserve jusqu'à la majorité ou au mariage de son enfant et qu'il a le droit d'employer pour construire à celui-ci une maison en planches, à l'européenne. Si cet héritier présomptif meurt jeune, les *fetii* s'assemblent à nouveau et

le père rend à chacun sa quote-part. Toutes ces cérémonies se terminent par un copieux festin (*amuraamaa*). Le père s'en va nuitamment creuser un trou dans sa terre et y enfouir le grand pot de grès qui contient les précieuses piastres. Il prend pour dissimuler l'endroit des précautions d'Apache.

La mort et les rites funéraires. Croyances relatives à la vie future.

La mort n'est pas pour le Tahitien le « Roi des Épouvantements », comme la désigne l'Écriture. Ces gens paraissent mourir avec la même insouciance qu'ils ont apportée à vivre. Il ne survient pas de grands malheurs dans l'existence polynésienne; la vie matérielle est facile, il n'y a que des chagrins.

Les plus grands chagrins sont bien la mort des enfants, adoptifs ou naturels. Si la mort d'un vieillard est considérée comme une délivrance, celle d'un enfant donne lieu à plus de lamentations, mais ces lamentations ne durent pas longtemps. On comprend assez cette indifférence devant la mort quand on se reporte aux anciennes croyances relatives à la vie future, croyances que le christianisme paraît n'avoir déracinées que superficiellement dans ces âmes primitives.

Je suis frappé, en lisant dans le tome XI du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie* les coutumes funéraires des Abyssins de retrouver des analogies avec les anciennes coutumes tahitiennes. M. Victor Buchs raconte que « les cadavres sont généralement inhumés le jour même du décès ». Cela se pratique aussi dans les îles de l'Océanie. Seulement l'enterrement était autrefois clandestin. On attendait la nuit et, avec l'aide de quelques fidèles, dans le plus grand secret, on portait le corps dans la montagne où on l'enfouissait en quelque creux de rocher. On le recouvrait à la hâte et le lieu de sépulture restait ignoré du public. Cette précipitation provenait

d'un motif analogue à celui qui dirige les musulmans : le désir de procurer immédiatement la paix éternelle en transportant le corps dans la terre. Les Tahitiens se hâtaient d'enfouir le cadavre en cachette pour éviter toute profanation du corps, une mutilation de celui-ci pouvant, dans leur idée, affecter l'âme du trépassé. Et si les Abyssins redoutent de mourir noyés, leur âme passant dans ce cas dans le corps d'un dauphin, les Tahitiens ne redoutent pas moins les naufrages; ils pensent que l'âme peut passer dans le corps du *rori* (limace ou biche de mer nommée aussi tripang) avant de subir d'autres migrations.

Du reste, voici la marche que suivaient les âmes au sortir du corps.

Elles s'envolaient d'abord vers un groupe de pierres situées sur le rivage. A Tahiti et à Morea il y avait *deux pierres* seulement (à la pointe de Taataa pour Tahiti, à Papeari pour Moorea); l'une s'appelait *Ofai ora* (la pierre de vie), l'autre *Ofai pohe* (la pierre de mort). A Raiatea les pierres étaient au nombre de trois: *Ofaiarâriorio*, *Ofaireiriorio*, *Ofai maue raa*[1]. L'âme, étant aveugle, touchait au hasard l'une des pierres; si la pierre de mort était touchée, c'était pour elle l'anéantissement. Si, au contraire, elle parvenait à la pierre de vie, elle commençait ses migrations qui consistaient généralement en un séjour sur le Mehani suivi du départ définitif pour l'îlot de Tupai ou Motu-iti, au Nord-Ouest de Bora-Bora[2]. Aussi l'îlot de Tupai a-t-il, de tout temps, été inhabité et l'on ne s'y rend, pour faire le coprah, qu'en nombreuse compagnie.

Du reste, les âmes ne demeurent pas tranquilles à Tupai. Elles reviennent pour tourmenter les vivants. Il en est de même des âmes des guerriers morts en combattant, âmes qui sont dispensées du séjour à Tupai. Elles conservent un corps diaphane et reviennent sous le nom de *Tupapau*, *Mate ivi* (mort squelette), *Matefanau* (mort-né)

[1] *Riorio*: l'esprit d'un enfant ou d'une personne; *ara*: veiller, éveiller; *arâ*: une pierre noire dure; *rei*: la nuque; *maue*: voler (comme l'oiseau).

[2] Cette idée de fixer le séjour des morts dans la plus éloignée des îles du groupe ressemble assez à nos croyances enfantines. Combien d'imaginations enfantines se figurent que le *bout du monde* et l'*enfer* se trouvent à l'extrémité de l'horizon du village natal!

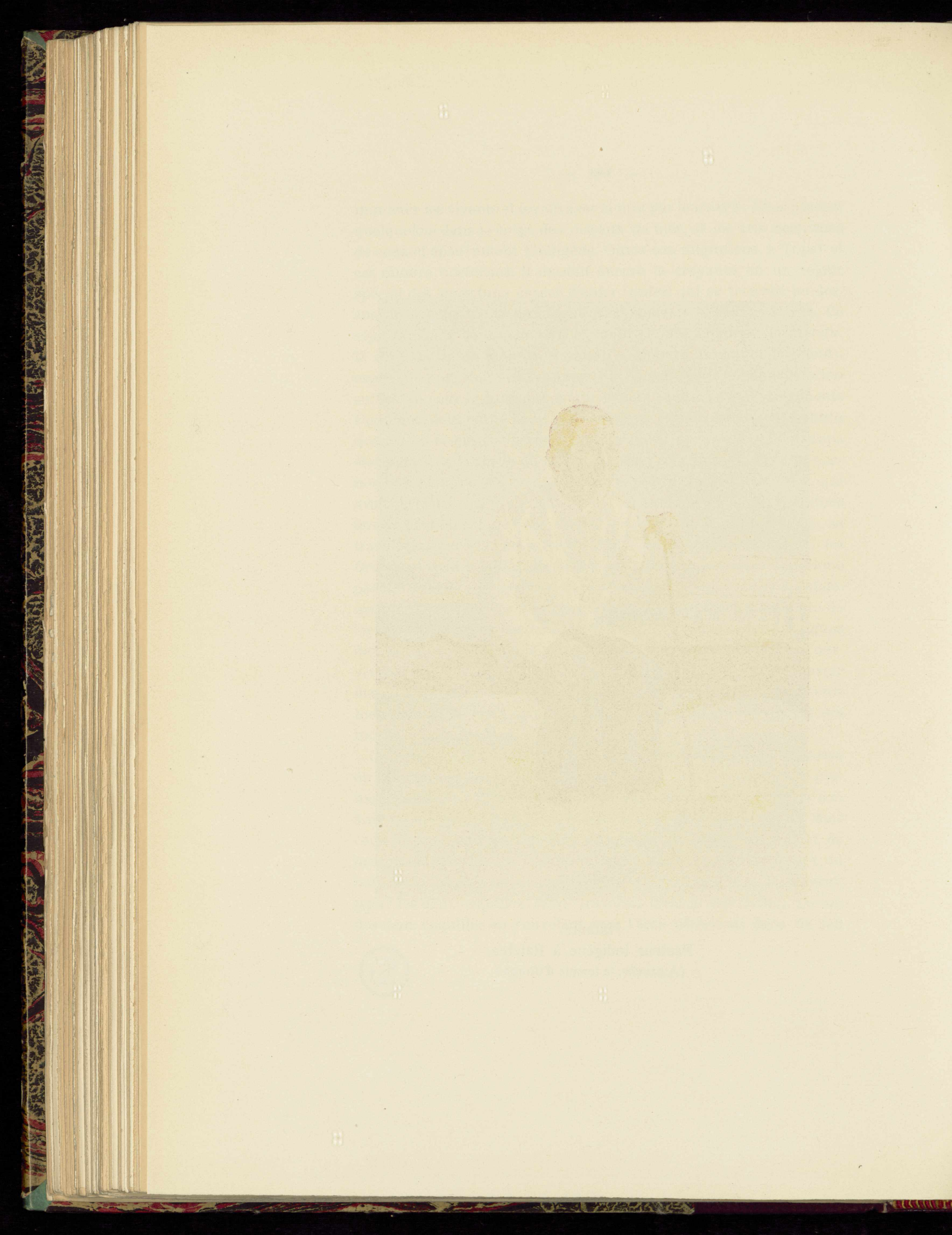
inquiéter les vivants et les effrayer la nuit par leurs cris. Elles passent quelquefois dans le corps des oiseaux de mer, et les cris nocturnes de ceux-ci épouvantent l'indigène. Outre ces migrations à Tupai et ces retours nocturnes, il existait encore la croyance en un séjour spécial des âmes, une espèce d'enfer (*hades*) qui se trouvait au-dessus de la plus haute montagne de Raiatea, la Montagne Sacrée. Ce séjour, plongé dans une nuit éternelle (*Pô*) se nommait le *Rohutu*. Il était divisé en Rohutu namua (le Rohutu du commencement), espèce de purgatoire où les âmes qui n'avaient pas eu une dévotion suffisante pour le culte des marae étaient soumises à des tourments rigoureux dont on ne fixait pas la durée. Venait ensuite le Rohutu noanoa (le Rohutu supérieur) où les âmes dansaient une upaupa éternelle sous la garde du dieu *Urataetae*. A la porte du Rohutu noanoa se tenait une espèce de cerbère, le prêtre ou dieu *Romatane*, qui avait le pouvoir d'y admettre ou d'en exclure les âmes. Certaines âmes, peut-être celles qui étaient exclues du Rohutu noanoa, se transformaient en une sorte de dieux inférieurs malveillants, les *Oromatua* dont il fallait chercher à conjurer les mauvaises intentions par des prières spéciales. Deux sortes d'Oromatua étaient spécialement redoutables : les *Oromatua ai aru* (les Oromatua mangeurs de vieillards) et les *Oromatua nihoniho roroa* (les Oromatua à longues dents) qui revenaient pour étrangler et manger leurs parents survivants. On conçoit ainsi l'horreur que les Tahitiens devaient avoir des cadavres et la hâte que l'on mettait à les enfouir pouvait provenir bien plus de ce sentiment que du désir de procurer la paix à ses morts.

On prenait beaucoup de précautions pour et contre le mort. Ainsi on lui attachait au médius de la main droite un petit paquet de plumes rouges du phaéton (*manu hoa* : oiseau ami) afin de préserver son âme du malheur d'être mangée par le dieu dans la *pô* (nuit). Mais comme cette âme pouvait être elle-même un sujet d'ennuis et de désagréments pour les survivants, on accompagnait son départ du battement répété de deux coquilles d'huître perlière (*panitatui* ; *pani* : les deux coquilles ; *tatui* : traverser comme une flèche). Le son des deux coquilles en s'envolant avec l'âme préservait donc de son



Mataute.
Pasteur indigène à Raiatea.
(A gauche, le temple d'Uturoa.)





retour. Cependant on entendait quelquefois à midi ou à minuit la voix d'un guerrier mort dans la bataille criant : *Opeti,* c'est-à-dire : je suis détruit. Cela, c'était un signe de guerre.

Il arrivait que les prêtres embaumaient des crânes et les employaient, roulés dans un lambeau d'étoffe à leurs cérémonies religieuses, leur adressant des prières. Ces crânes embaumés étaient aussi appelés *Oromatua.* Peut-être étaient-ce les crânes d'ennemis tombés dans la bataille que l'on conservait comme trophées. Quoique nous n'ayons pas de renseignement précis à cet égard, nous le croirions volontiers, une telle coutume ayant existé parmi les Maori de la Nouvelle-Zélande. Nous avons vu, en effet, au Musée d'Auckland, des crânes très anciens et très bien conservés avec la peau du visage et même des poils de moustache, de sourcils et de cils.

Les Maori avaient découvert, d'une manière empirique, la puissance antiseptique de la créosote contenue dans la fumée, sans toutefois connaître cette substance. Voici comment ils s'y prenaient pour embaumer la tête d'un ennemi : on commençait par enlever les yeux, la langue, les cervelles. On bourrait alors l'intérieur de la tête avec une sorte d'étoupe (flax). On la mettait cuire au four maori et on enlevait la graisse à mesure qu'elle coulait. On exposait ensuite la tête au soleil pendant le jour et à la fumée d'un petit feu pendant la nuit jusqu'à ce que tout danger de putréfaction eût disparu.

Aujourd'hui, les coutumes relatives à l'inhumation sont bien modifiées, quoique une ou deux persistent encore. L'indigène ne laisse pas subsister les squelettes que le hasard lui fait découvrir. Comme on enfouissait les cadavres en cachette, on en découvre de nos jours dans les endroits les plus inattendus. Aussitôt le bruit se répand de la découverte d'un *tupapau.* On fixe le rendez-vous et une foule nombreuse se rend dans la brousse, généralement à l'insu des Blancs. On creuse un grand trou dans lequel on fait un feu où l'on précipite les ossements découverts. Je suis arrivé un jour juste à temps pour sauver une mâchoire inférieure qui paraissait très ancienne. Les indigènes n'étaient pas rassurés de voir ce tupapau sur ma table à écrire.

De nos jours, à peine le moribond a-t-il fermé les yeux qu'on pro-

cède à sa toilette. On le revet de ses plus beaux atours. Si c'est un enfant, les rubans, les broderies, la soie ne sont pas épargnés. On étend le corps sur un matelas de coton indigène posé sur une natte au milieu de la case. On le recouvre d'une couverture multicolore, *tifaifai*; on place un mouchoir sur le visage, car les mouches se posent très vite sur les yeux, les lèvres et les narines. Si c'est un homme, on le revêt très décemment : un veston bleu foncé avec boutons dorés, des pantalons blancs, une chaîne de montre (sans montre) ; on dépose des fleurs sur le corps, un flacon de monoi, des photographies (faites à un voyage à Tahiti) . . . . . et les lamentations commencent, sans beaucoup de larmes, mais avec force cris. Ce sont seulement les nombreuses femmes (accroupies dans la chambre mortuaire) qui se livrent à ces lamentations ; la lassitude les interrompt souvent, mais l'arrivée d'une parente les fait reprendre de plus belle. Pendant ce temps, les hommes font des discours. Il arrive quelquefois que l'enfant défunt est un premier-né au profit duquel a eu lieu le *aufau fetii*. Alors le père rend de l'argent aux nombreux parents qui se succèdent et qui répondent chacun à ses paroles par un discours important. Ces opérations terminées, père et parents mâles fabriquent le cercueil. Il se creusait autrefois (rarement aujourd'hui) dans un segment de tronc de cocotier ou dans le tronc d'un tamanu. De nos jours, on achète des planches de pin chez le commerçant. D'autres parents sont occupés à sacrifier un énorme cochon dont les hurlements se mêlent au bruit des lamentations, car on ne tardera pas à enterrer (*tupu*) son chagrin (*tupu i te oto*).

Vers les trois ou quatre heures du soir, on porte le corps au cimetière qui se trouve généralement sur la colline. Cette coutume doit avoir été introduite récemment, car la plupart des tombes se trouvent dispersées derrière les maisons. On enterre de préférence sous un grand arbre et l'on entoure la place d'une petite barrière. Chacun a ainsi ses morts près de sa demeure, habitude qui a dû succéder à celle d'enterrer clandestinement et qui a dû être importée avec le christianisme. C'est aussi sans doute des Anglais que provient l'usage de planter des fleurs sur les tombeaux. On ne creuse pas la fosse très profond : les bêtes féroces n'étant pas à craindre. Par-dessus

le cercueil, on jette le lit du mort, ses couvertures, sa natte, ses *turua*, son bol, tout ce qu'on avait entassé sur la couche mortuaire, même un peu de nourriture. Est-ce par superstition ou par mesure d'hygiène que l'on enfouit ainsi ce qui a appartenu au défunt? Je ne sais. L'inhumation terminée, on fait un grand *amuraamaa* et le chagrin est enterré. L'habitude qu'on avait autrefois de se raser par places les cheveux en signe de deuil (coutume appelée *oimo*) est tombée tout à fait en désuétude. De même pour la coutume de faire présent d'une pièce d'étoffe aux parents en deuil (*ahu ta'i*, *ahu oto*). Les deuils ne sont pas les seuls chagrins que l'on enterre par un bon repas. Des indigènes qui nous avaient témoigné une affection particulière nous ont écrit récemment qu'après notre départ de Raiatea ils avaient « enterré leur chagrin par un bon petit repas ».

« *Te amu nei matou i te maa rii maitai i te tahi mahana, te tupu nei 'ia to matou oto, no te mea aita orua ia matou nei.* »

« Mangeons nous la nourriture petite bonne un certain jour enterrons à nous le chagrin parce que pas vous deux à nous ici. »

Le christianisme n'a pu déraciner les superstitions de l'âme de ces Polynésiens. Cela n'a rien d'étonnant quand on songe aux superstitions existant encore parmi nos populations chrétiennes, relatives aux revenants, aux bruits de mort, etc. Malheur à celui sur la tête duquel retentit le cri (*oti*) du pic-bois (*otatare*) ! C'est un signe de mort. Une jeune fille de 14 ans mourut subitement en mars 1899, un matin à six heures. Elle avait beaucoup aimé l'école dont elle était une des meilleures élèves. Ce matin même, à six heures, les indigènes effrayés accoururent pour me raconter qu'ils venaient d'entendre un bruit violent dans la maison d'école et qu'ils n'avaient osé s'approcher, ayant justement appris la mort de la jeune fille dont certainement l'esprit venait de visiter encore une dernière fois l'école. Et quand le cortège funèbre passa devant celle-ci, les porteurs (on porte tous les morts) s'arrêtèrent un moment déclarant que la bière devenait subitement très lourde et que sans doute c'était l'âme de la jeune fille qui voulait s'arrêter encore une fois dans la salle de classe. Le même phénomène de pesanteur subite se serait ensuite

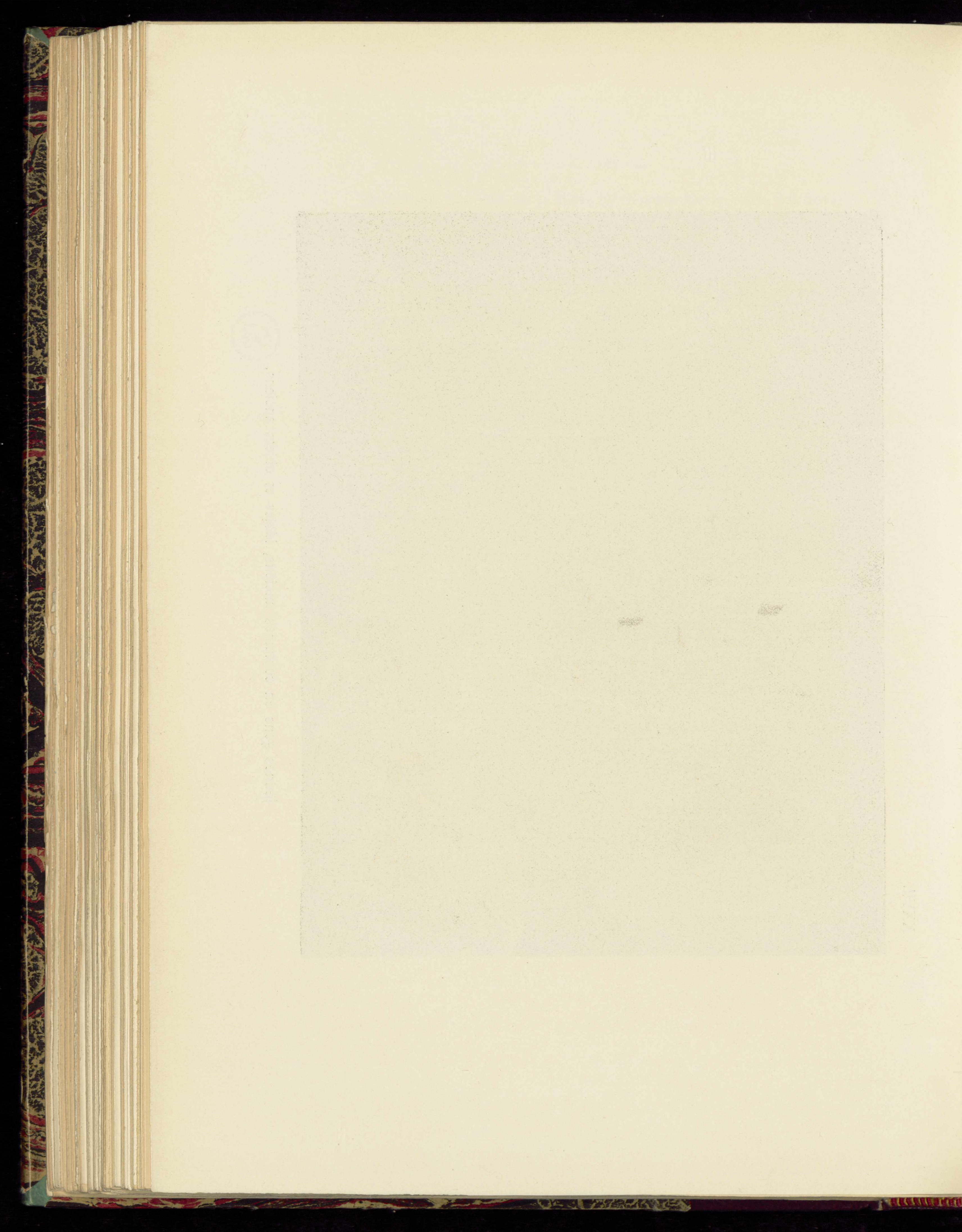
produit au moment où la bière fut déposée sur le cotre qui devait l'emporter dans l'île voisine où se trouvait la terre de cette famille et où ses morts étaient réunis.

Bien d'autres superstitions ont encore survécu. Si, autrefois, manger de la nourriture destinée au roi « donnait la lèpre », aujourd'hui, c'est marcher sur la terre autour du tombeau de Pomare à Tahiti qui la donne. Pour moi, qui ai visité ce monument, je n'en ai emporté qu'un seul désagrément, celui de voir mes pantalons de flanelle criblés des graines pointues du *piripiri*, une graminée importée des îles Norfolk à Tahiti en 1800. Il faut la patience d'une femme tahitienne habituée à chercher les poux pour débarrasser le drap de ces détestables semences.

Tous les bruits nocturnes impressionnent l'indigène. Le grillon vert (*peretei*) de la montagne, lorsqu'il vient crier autour des maisons, annonce de bonnes nouvelles, ainsi que Mme H. put l'expérimenter en 1898. Comme elle attendait mon retour de Tahiti, les indigènes lui firent remarquer, un soir, que le grillon vert chantait : bonne nouvelle ! Un quart d'heure plus tard j'arrivais. Les indigènes de triompher en hochant la tête d'un air de mages : « *Nous savons,* nous, que ce sont des signes vrais ».

Jeunes gens en costumes anciens, idoles et objets anciens.





CHAPITRE VIII

VIE SOCIALE

Vie intérieure du peuple tahitien.

Organisation économique.

La propriété. — Le Tahitien est extrêmement attaché à sa terre et les seuls procès, pour ainsi dire, pendants devant les tribunaux français à Papeete, sont des procès concernant les terres. Dans ceux qui se débattaient autrefois aux Iles sous le Vent devant le roi et les grands juges (*toohitu*), les plaidoiries consistaient, comme nous l'avons vu, en récitation de généalogies (*aufau fetii*).

La scission entre les partisans de la France et les « nationalistes » endurcis qui a divisé profondément ces îles, de 1888 à 1897, a bouleversé le régime de la propriété, les deux partis s'étant fermé la porte réciproquement pendant ces dix années et ayant cultivé des terres appartenant aux adversaires. Tout est à rétablir maintenant et la tâche sera compliquée. On observera cependant les vieilles coutumes : la propriété tahitienne est héréditaire et indivisible entre les membres d'une même famille. Elle est inaliénable et il a toujours été impossible à des Blancs d'acheter des terres aux Iles sous le Vent. Les indigènes n'ont jamais consenti qu'à les louer. Il s'est trouvé, il est vrai, des Européens qui, par des moyens à eux connus,

ont fait signer à des indigènes des baux dérisoires où la jouissance d'une terre pouvant recevoir 100000 cocotiers leur était assurée indéfiniment pour le loyer d'une piastre (valant actuellement 2 fr. 50) l'an.

La propriété ne pouvait être aliénée que par la guerre et presque toujours des retours de fortune rendaient à leurs anciens propriétaires les domaines conquis. Il y avait cependant un cas curieux où elle pouvait encore s'aliéner. Lorsque deux co-propriétaires d'un domaine se querellaient, il suffisait que l'un des deux fît cadeau du domaine au roi pour qu'il fût perdu pour les deux parties.

Les fiefs royaux se sont ainsi considérablement agrandis. Les rois possédaient également les grands marae nationaux ainsi que les montagnes et spécialement les lieux historiques et remarquables, ce que nous tendons à déclarer « propriété nationale ». Il paraît qu'un roi plaidant un jour pour la possession d'un rocher inaccessible, s'étayait de ce seul argument: On ne pouvait être roi de cette île sans posséder ce rocher[1].

La mer, aussi bien que les terres, était divisée en propriétés particulières dont les endroits les plus poissonneux étaient attribués aux rois et aux chefs. Il y a trois ans, se produisit une réclamation d'un indigène de Raiatea nommé *Para* qui revendiquait la possession d'une grande étendue de mer devant le village d'Uturora. Il fut reconnu que ses droits étaient patents, et comme il prétendait s'opposer à la pêche publique sur « sa mer » le gouvernement parvint à lui faire accepter en échange un vaste terrain au bord d'une mare aux canards (*Mana*) très poissonneuse. Il est bien heureux que le bonhomme ne se soit pas entêté comme le meunier de Sans-Souci. L'entêtement se rencontre fréquemment aux Iles sous le Vent. On devait déplacer une maison en la roulant, mais pour cela, il était nécessaire de raser un ou deux arbres à pain qui gênaient au passage. Le propriétaire des arbres à pain déclara que même pour mille piastres par arbre il ne consentirait pas à les céder. Il fallut démolir la maison pièce par pièce pour la transporter.

[1] De Bovis. *État de la Société tahitienne à l'arrivée des Européens*, 1863.

Organisation sociale.

Gouvernement. — Avant la conquête des Iles sous le Vent par la France (1897) ces îles formaient trois Etats indépendants : Huahine-Tubuai-Manu à l'Est, Raiatea-Tahaa au centre et Bora-Bora-Maupiti à l'Ouest. Ces îles étaient gouvernées par des familles royales apparentées : les *Tamatoa* à Huahine et à Raiatea, les *Tamatoa* et les *Tahitoe* qui se disputaient Raiatea, une parente des Pomare de Tahiti à Bora-Bora. C'étaient ces princes qui seuls avaient le droit de trancher la question des terres. Ils étaient tous plus ou moins vassaux des Pomare.

La royauté n'était pas nécessairement héréditaire et l'assemblée de la classe des chefs (*hui-raatira*) avait le droit d'élire le roi de son choix, à condition de le prendre toujours dans les familles royales (*hui-arii*). C'était cette assemblée des *Hui-raatira*, présidée par le roi, qui légiférait et nommait tous les fonctionnaires.

Autrefois, chacune des îles était divisée en huit districts gouvernés chacun par un de ces *raatira*. Ceux-ci formaient l'une des castes bien distinctes, dont l'origine remontait aux différentes migrations. Le peuple se divisait donc en *manahune* ou *teuteu arii* (sujets du roi), *raatira* (chefs) et *arii* (rois). Il y avait encore des *tiitii* (esclaves de guerre).

Pour résumer en deux mots l'organisation intérieure et la législation de Raiatea-Tahaa[1], nous prendrons pour guide la description qu'en donne M. P. Deschanel, (*La politique française en Océanie*, 1884). C'est l'organisation telle qu'elle a existé pendant presque tout le XIXe siècle (jusqu'en 1897).

Le roi exerçait le pouvoir exécutif. Il avait l'initiative des lois qu'il faisait élaborer par l'assemblée législative composée des chefs, ministres du gouvernement et orateurs du roi. Il commandait les troupes en cas de guerre. Il avait le droit de grâce.

[1] Celle des autres îles différait peu.

La justice était exercée par les juges ordinaires et, en dernier ressort, par les *Toohitu* ou grands juges de district. Il y avait un avocat de la loi par île. La police était faite par des gendarmes indigènes (*mutoi*).

Les audiences se tenaient à Uturoa la première semaine de chaque mois. Nous les avons encore vu fonctionner en 1896. L'assemblée se réunissait derrière la maison du roi, lequel se plaçait sous un grand arbre, comme naguère Saint-Louis.

Les lois ne prévoyaient ni la peine de mort, ce qui se comprend dans un pays où il n'y a presque jamais de meurtre pas plus qu'on ne s'y suicide, ni même la prison. « Le bannissement prononcé contre les voleurs incorrigibles et les condamnés pour inceste n'était pas une peine infamante. C'était une simple mesure d'hygiène sociale. » L'expulsion était prononcée contre les marchands condamnés en récidive pour avoir vendu des boissons fermentées[1]. La peine prévue pour le meurtre était de 150 piastres dont 100 à la famille de la victime ; pour blessures, 75 piastres dont 20 au blessé. Le voleur payait 7 fois la valeur des objets volés. Cette somme était divisée en sept parts ainsi réparties : deux parts pour l'Etat, une part pour les témoins, quatre parts pour la partie lésée.

Révocation des fonctionnaires qui se sont laissé corrompre et amende de 5 piastres. Amende pour adultère ; amende de 15 $ pour inceste et déportation ; amende de 5 $ seulement pour la sodomie. Défense aux Chinois de séjourner dans les îles sous peine de 50 $ d'amende et d'expulsion immédiate. L'impôt personnel payable à partir de l'âge de 12 ans était de 3 fr. 75.

Depuis 1882 l'importation de boissons fermentées, bière, vins ou liqueurs, était expressément interdite aux Iles sous le Vent sous peine d'amendes plus fortes que précédemment. Il était seulement permis aux étrangers d'importer du vin pour leurs repas et comme remède, moyennant un droit d'entrée.

Depuis 1897, les droits d'entrée ont été augmentés, mais l'introduction des boissons fermentées est admise. Cependant la vente aux in-

[1] Deschanel, id. p. 475.





Rivière Tepua.
(Raiatea.)



digènes est soumise à des restrictions et ne doit se faire que sur permission écrite de l'administrateur. Une amende de 1 $ (avec indemnité de 1/2 $ aux témoins) était infligée à ceux qui vendaient les petits produits du pays au-dessous du prix fixé par le tarif; de même aux personnes qui rôdaient après 9 heures du soir, après le deuxième roulement du tambour. On a encore, en effet, la coutume de battre le couvre-feu à 8 et à 9 heures du soir.

« Sont punis d'une amende de 2 à 3 $ et d'une indemnité de 1/2 ou 2 $ à payer aux témoins: ceux qui, sans nécessité, circulent le dimanche; ceux qui, par leurs insinuations, cherchent à faire du tort au roi et aux chefs; ceux qui cherchent à nuire à leur prochain; ceux qui calomnient; ceux qui manquent à leurs promesses; ceux qui jouent de l'argent. »

Enfin un article remarquable était le suivant: « celui qui veut payer ses dettes avec des cocos doit les vendre 2 $ le cent et non 1 $, sous peine d'une amende de 5 $ pour l'Etat et de 5 $ pour les témoins. »

Si le créancier ne voulait pas accepter les cocos, le débiteur en faisait de l'huile, qu'il devait vendre 1/2 $ le gallon, mais pas au-dessous de ce prix; il pouvait ainsi s'acquitter de sa dette. Si le créancier refusait d'accepter l'huile, le débiteur pouvait ne plus s'inquiéter de sa dette et la considérer comme étant acquittée[1].

Dans toutes ces lois de Raiatea-Tahaa, on aperçoit l'inspiration et l'influence des missionnaires anglais. Ceux-ci étaient, en effet, les personnages les plus importants du pays. Ils y ont établi l'ordre et la sécurité et ont répandu, parmi les indigènes, des connaissances élémentaires avec beaucoup de succès. Aussi la plupart de ceux-ci savent-ils lire et écrire leur langue. Ils connaissent aussi parfaitement les saintes Ecritures, peuvent discourir à l'infini sur les textes bibliques et prononcer avec une volubilité sans pareille de longues prières pleines de redites. Mais pour mener ainsi comme des enfants ces demi-civilisés, il a fallu ces lois pleines de défenses, de nouveaux **tabou**, et, pour ne pas les rendre illusoires, il a fallu développer l'es-

[1] Deschanel, id. p. 497.

pionnage, la délation (le témoin était toujours récompensé) ; par là, s'est développée au plus haut point l'hypocrisie qui se retrouve dans tous les actes religieux de ce peuple.

Comme comparaison avec les lois (d'inspiration anglaise) du XIXe siècle, il ne sera pas sans intérêt de rappeler ce que furent les anciennes lois des Tahitiens, lois qui se résumaient dans le *tabou*.

Le tabou. — Dès votre première promenade dans une île, vous ne tardez pas à être frappé par des piquets surmontés d'une petite planchette portant en grosses lettres majuscules le mot *TABOU* ou *TAPOU*. Ce mot fatidique fut autrefois l'unique loi de la Polynésie, de l'Océanie même, le meilleur et le plus puissant moyen de gouvernement entre les mains des rois et des prêtres, et si des lois semi-françaises, semi-anglaises, ont remplacé, aux Iles de la Société, les anciennes lois indigènes, elles n'ont fait que réglementer, classer et décorer de noms divers les différentes applications du tabou.

Le tabou est une restriction. Ce mot signifie sacré, dévoué à. Tout ce que roi, chef ou prêtre déclarait tabou, tout ce que la coutume ou l'arbitraire avaient institué tabou devait être respecté et consacré au seul usage auquel il avait été voué. Les objets, les animaux, les hommes pouvaient être tabou. Les défenses, les prohibitions étaient des tabou.

La personne des chefs, rois et prêtres était essentiellement tabou. Les mots mêmes et les syllabes employés à former le nom des chefs devenaient par ce fait tabou (prohibés). Cette coutume spéciale avait nom *pi*. On devait employer un autre mot pour désigner la même chose. Point n'était besoin du reste d'inventer un mot nouveau, les synonymes absolus existant abondamment dans cette langue. On sait donc que le roi de Tahiti s'étant fait appeler Pomare (nuit-rhume), ces deux syllabes devinrent *pi* et furent remplacées, dans le langage ordinaire, par *rui* (nuit) et *hota* (toux). Le dernier des Pomare étant mort depuis longtemps, on emploie de nouveau le mot *po* pour nuit. Les anciens rois de Tahiti ayant été baptisés *Tu* (celui qui se lève), ce mot fut remplacé par *tia*.

Les tabou se rapportant aux cultes, aux prêtres et aux cérémonies religieuses étaient légion, et les enfreindre entraînait fréquemment

la mort. On avait commencé par faire croire au commun des mortels que les dieux eux-mêmes se chargeaient de punir les délinquants, soit en leur envoyant une maladie, soit en les faisant périr. Il fallait une sanction sûre à ces menaces et les sicaires des chefs et des prêtres se chargeaient de représenter les dieux irrités et d'envoyer d'un coup de casse-tête le fautif dans la *pô* (nuit). Mais on ne put pas toujours tuer, les fautes étaient trop nombreuses. On finit par en admettre le rachat. La crainte, le respect profond du *manahune* (l'homme du peuple) pour son chef sont encore bien vivaces, malgré les nouvelles institutions, et le fier indigène qui ne se découvrirait pas devant le « chef » Blanc ne s'approche de son chef indigène que courbé et le chapeau à la main. Les administrateurs coloniaux savent bien qu'ils peuvent difficilement obtenir des corvées et des travaux faits soigneusement sans le concours de l'autorité du *Tavana Tufaa* (Chef d'arrondissement), du *Tavana Mataeinaa* (Chef de district), ou du *Tavana oire* (Chef du village).

Les missionnaires ont bien compris la force qu'ils pourraient tirer du tabou ; ils ont remplacé les anciens tabou religieux par de nouveaux : les règles relatives au repos dominical, entres autres, règles calquées sur la loi mosaïque. Rien de plus aisé aussi que de remplacer l'offrande présentée sur le marae par les dons de la « Fête de Mai » ou fête des Missions[1] et les exigences de l'admission dans la secte religieuse des *Arioï* par les nouvelles exigences de l'admission dans la classe religieuse des *Etaretia* (membres de l'Eglise). Par la force des choses, certains missionnaires se sont créé, sur ces âmes simples et faciles à mener, une autorité analogue à celle des anciens *Tahua pure* (prêtres). Pour compléter l'analogie, certains même prêchent parfois sur les anciens marae et construisent des temples dans leur voisinage immédiat. Tout cela est très habile sans doute, mais on n'est malheureusement pas allé jusqu'à la conscience de ces gens-là et leurs cerveaux ne peuvent encore saisir nos idées et nos croyances pour lesquels, au reste, les mots manquent dans leur propre langue.

[1] Primitivement, fête célébrée à l'anniversaire de la reine Victoria.

Les missionnaires anglais ont créé de toutes pièces un vocabulaire religieux formé de mots grecs ou hébreux tahitianisés. Ces mots nouveaux sont, par exemple :

Aloe (hébreu), aloès
Alabata (eng.), albâtre
Alegoria (grec), allégorie
Aluna (hébreu), chêne
Amene (hébreu), amen
Anatema (grec), anathème
Aposetelo (grec), apôtre
Bapetito (grec), baptiser
Hiero (grec), temple
Mahula (hébreu), danse
Palake (grec), concubine
Menasehe (hébreu), chef musicien
Peritome (grec), circoncision.
Diabolo (grec), diable
Diakono (grec), diacre
Diluvi (latin), déluge
Etene (grec), païen
Euhari (grec), Sainte Cène
Gehena (grec), Enfer
Hairesi (grec), hérésie
Hebere (hébreu), charmeur
Kime (hébreu), Pléïades
Okabara (hébreu), souris
Pharemake (grec), sorcier
Okereba (hébreu), scorpion

Ces mots ne disent absolument rien aux indigènes. Il faut un dictionnaire ou un interprète pour les leur expliquer. Comme il eût été plus simple et plus rationnel d'employer leurs propres expressions partout où elles correspondaient suffisamment à l'idée nouvelle : ils ont leurs mots à eux pour nommer le temple, le chef d'orchestre, la danse, les souris, les scorpions, les concubines, les sorciers, la circoncision. Ils ont le joli mot *Matarii* (les petits yeux) pour désigner les Pléïades. Quel besoin avait-on d'aller chercher le mot hébreu *kime?* Comble d'absurdité, on leur a imposé les noms anglais des jours de la semaine et des mois de l'année alors qu'ils les désignaient par des termes spéciaux qu'il est très difficile maintenant de retrouver. On a remplacé les anciennes chinoiseries de la réglementation par de nouvelles. Encore les anciennes avaient-elles leur poésie et leur originalité. Pendant les cérémonies religieuses, il était défendu : 1° aux hommes de parler aux femmes ; 2° à celles-ci d'entrer dans l'enceinte sacrée du marae ; 3° de manger pendant le temps consacré à certaines prières (*Aiai faa*).

A certains moments, la côte était déclarée tabou. Défense d'y allu-



Habitation indigène à Raiatea.
(Dans le lointain, l'île de Huahiné.)



mer du feu. Il fallait aller cuire sa nourriture sur des charbons (*ahitarahu*, feu charbon) dans l'intérieur des terres, sous peine de mort.

Rien d'étonnant si les chefs, rois et prêtres se servaient du tabou pour se réserver les meilleurs morceaux, les meilleurs poissons. Ainsi il fut défendu, pendant six mois, de pêcher la bonite, sauf pour les chefs. Ce tabou sur la nourriture s'appelait *noanoa*.

D'un autre côté, les hommes, en général, se réservaient la viande de porc. Les femmes n'en pouvaient manger que dans de rares occasions, et le cochon cuit pour elles s'appelait *puaaroiroi*. Du reste les femmes n'osent pas encore, à l'heure qu'il est, manger en compagnie des hommes.

Mais l'usage le plus répandu et qui subsiste aujourd'hui encore est celui du tabou garant de la propriété individuelle. Il s'appelle alors plus souvent *rahui*. Chaque particulier indique sa propriété personnelle par un signe bien visible : une inscription avec le mot *tabou*, un piquet entre les coraux couronné d'une touffe d'herbe, une branche de cocotier tressée fixée au tronc d'un arbre fruitier. Ces signes de la propriété s'appellent *unuunu*. Ils sont toujours respectés entre indigènes et personne ne les enfreindrait sciemment. De même que dans nos contrées, on a le ban des vendanges, à Tahiti les chefs posent et lèvent à leur convenance le rahui sur tous les cocotiers de leur district. Pendant le rahui, on ne peut prendre des cocos, même pour les boire, sans la permission du chef. Dès qu'il est levé, chacun va faire son coprah. Une forte amende est la sanction de cette défense. Le rahui s'indiquait comme se notifiaient autrefois les ordres royaux : par la palme du cocotier tressée (*niau*) fixée à l'arbre la tige en bas. Les hérauts du roi parcouraient le pays cet étendard en main et proclamaient la royale volonté. Refuser le *niau*, c'était se mettre en état de rébellion.

La coutume du tabou n'est pas spéciale aux Polynésiens. Elle se retrouve chez les habitants à demi Papous de l'archipel Bismarck et chez ceux de la Nouvelle-Guinée. Mais ils l'ont certainement empruntée aux Polynésiens.

Du reste, toutes les religions et toutes les civilisations ne regardent-elles pas une foule de choses comme sacrées (tabou) : l'autel,

ses ornements, les instruments du culte dans les religions judaïque, chrétienne, musulmane, bouddhiste; les rois, les princes, les empereurs même les plus modernes. Que de crimes dits de lèse-majesté et sévèrement punis qui ne sont autres que des violations du tabou royal. L'homme est partout semblable à l'homme, sous toutes les latitudes. Les idées sont analogues, les expressions seules diffèrent.

C'est certainement une bien mauvaise méthode que d'enseigner une langue étrangère par traductions. On reconnaît universellement que la seule bonne méthode est celle qu'emploie la mère qui enseigne en deux ans à un bébé une langue qu'il ne connaît pas, sa langue à elle.

C'est aussi une bien mauvaise méthode d'enseigner une religion par la traduction des idées se rapportant aux croyances, aux objets de la foi. Il faudrait vivre une religion, la vivre au milieu de ces païens, leur faire trouver par eux-mêmes qu'elle est bonne, puisque les résultats en sont bons, leur en faire comprendre les doctrines par l'exemple et les idées par la pratique de ces idées. Mais voilà, ceci c'est plus difficile; il faudrait savoir mettre de côté les intérêts personnels ou ceux de l'association à laquelle on se rattache. Il faudrait imiter celui qu'on prêche. Serait-ce peut-être surhumain ?

Un des fruits bizarres de la civilisation tahitienne fut la fameuse société ou secte religieuse des *Arioï*. Pour en faire partie, il fallait prêter le serment d'exterminer sa progéniture. Celui qui conservait son enfant en était honteusement chassé. Les Arioï jouissaient d'une grande considération et de grands privilèges. Ils étaient sacrés (tabou) et avaient, en toute circonstance, le pas sur les autres indigènes. Ils ne travaillaient pas: les simples citoyens devaient les nourrir et leur offrir le premier choix des produits de la terre et de la pêche. Ils menaient une vie très immorale et la passaient en danses, en jeux et en orgies. Ils étaient divisés en sept ordres différents qui se distinguaient par des tatouages spéciaux.

En temps de guerre, c'étaient de vaillants guerriers; c'était le seul service qu'ils rendaient à leur pays, avec celui peut-être d'empêcher la population de devenir trop dense. Il y avait là, en effet, un danger qui avait dû faire réfléchir les fortes têtes du temps et qui fut peut-

être l'idée-mère de la création de cette société. Il est étonnant de voir qu'un peuple si doux ordinairement ait pu être adonné à des pratiques aussi féroces que les sacrifices humains et l'infanticide officiel. Rien n'égale en effet l'aménité générale de ces gens et la fraternité sincère qui règne dans leurs relations réciproques. Les moindres départs sont l'occasion de scènes de désolation auxquelles font pendant les scènes du retour. Les amies, en se rencontrant, s'embrassent presque toujours, si elles ne se sont pas vues depuis quelque temps. Le baiser tahitien s'accompagne d'une aspiration parfaitement perceptible. On se flaire. Autrefois, on se contentait d'un attouchement du nez. Le même mot *hoi* signifie baiser, toucher les nez et sentir.

Les hommes se serrent la main avec effusion, en une longue étreinte. Toutes les fois qu'un petit groupe se forme, quelqu'un roule une cigarette[1], en tire une bouffée et la passe à son voisin. C'est le calumet des Indiens. Les femmes qui sont de grandes fumeuses de cigarettes procèdent de même. Elles sortent plusieurs fois du temple pendant les services divins, s'asseyent en rond et se passent la cigarette (*pupuhiavaava*).

Vie internationale.

Les seules relations fréquentes entre les Iles sous le Vent et Tahiti ont été des relations commerciales. Cependant, bien que reconnaissant depuis plus d'un siècle la suzeraineté des rois de Tahiti, Raiatea garda toujours sa suprématie religieuse et fournit plusieurs fois des grands prêtres à cette île. On a conservé les noms de Tupaia qui vivait au temps de Cook et de Mani-Mani.

[1] Le tabac indigène se conserve en longues carottes, compressé et serré dans une enveloppe de ficelle. La cigarette se fabrique ainsi : on détache un fragment d'un morceau de tabac comprimé, on le chauffe légèrement sur une allumette et on l'enveloppe dans un bout de feuille de pandanus séchée que l'on enroule en spirale.

Les gens de Raiatea intervinrent, à plusieurs reprises, dans les guerres qui ensanglantèrent Tahiti pour soutenir en général le parti des Pomare. Ils ont toujours eu le renom de vaillants guerriers. Maintenant les indigènes des Iles sous le Vent se rendent quelquefois nombreux aux grandes joutes des fêtes du 14 juillet à Papeete. Ils y remportent souvent des prix pour les costumes anciens, les courses de chevaux et les régates. Ils profitent de ce voyage pour donner une séance du *Umuti*, comme cela a été le cas en 1898.

Ce sont nos « civilisés » d'Europe qui ont trouvé que « l'étranger c'est l'ennemi ». Les Tahitiens ne le considèrent généralement pas ainsi, et, tant qu'on n'a pas attenté à leur indépendance nationale, ils se sont montrés extrêmement accueillants et hospitaliers envers les étrangers. Les gens de Raiatea ont eu de fréquentes guerres civiles et ont livré des combats à leurs voisins de Huahine et de Bora-Bora. La seule guerre étrangère qu'ils aient soutenue fut la lutte contre la France dont nous parlerons plus loin et qui a été suivie (1897) de leur annexion définitive. Ils n'ont certes pas la rancune longue ou bien ils poussent loin l'indifférence ou la platitude devant les vainqueurs. Je ne sais. Mais quatre mois après la fin des hostilités, alors que cinq cents d'entre eux étaient exilés aux Marquises, ils ont célébré, avec un grand entrain, la fête nationale du 14 juillet à Uturoa et leur chantre national, Tupaia, a composé, à cette occasion, une espèce d'épopée chantée racontant les détails de la guerre, en particulier le bombardement de l'île de Tahaa. On avait taillé, à cette occasion, une grande pirogue « sans balancier » figurant le croiseur Duguay-Trouin. Des morceaux de bois simulaient les canons. Tupaia, debout au centre de la pirogue, affublé d'un costume de lieutenant de vaisseau qu'il s'était procuré on ne sait où, dirigeait la pantomime. Rien n'y manquait : le simulacre des commandements en français, des « feux électriques » à l'aide d'une simple lanterne, des coups de canon au moyen de vigoureux *poum!* clamés par cinquante exécutants. Il poussait même le raffinement dans l'imitation jusqu'à regarder la foule par le canal d'un bout de bambou en guise de longue vue. Et ce que les indigènes s'amusaient ! Cependant Tupaia avait eu des

parents parmi les morts! Rien ne donne une idée plus exacte de la puérilité de ce peuple.

Le **commerce** de ces petites îles ne peut être très considérable. Mais il l'était davantage il y a dix à vingt ans. Alors on exportait beaucoup de coton et d'huile de coco. Aujourd'hui, on ne cultive plus le coton parce qu'il ne peut plus lutter sur le marché et on exporte le coprah brut (amande du coco) au lieu d'en extraire l'huile.

Huahine exporte 300 tonneaux de coprah par an[1]. Raiatea, Tahaa en exportent certainement une plus grande quantité et Bora-Bora-Maupiti une quantité légèrement inférieure, en sorte qu'on peut évaluer à 1 000 tonneaux l'exportation annuelle de cet article. En 1899, les commerçants le payaient aux indigènes 9 sous chiliens (soit 20 centimes de notre monnaie) le kilo. Ce sont surtout les navires anglais de la Nouvelle-Zélande (*Hauroto, Ovalau, Upolu*) qui viennent le prendre. Ils emportent en même temps, selon la saison, des

[1] *Annuaire de Tahiti*, 1899.

MOYENS DE COMMUNICATION DE TAHITI :

1° *Avec chacun des autres établissements français de l'Océanie.* — Le vapeur *Croix-du-Sud* fait 12 voyages par an en touchant à *Fakarava* (Tuamotu), *Taiohae* et *Atuana* (Marquises), retour à Tahiti. Puis *Papetoai* (Moorea), *Fare* (Huahine), *Uturoa* (Raiatea), *Vaitape* (Bora-Bora) et retour par les mêmes localités à Papeete.

2° *Avec San Francisco.* — Douze courses de vapeur par an ont remplacé, depuis le 24 mars 1900, les départs mensuels des voiliers.

Le courrier mettait, avant 1900, 54 jours de Papeete à Paris par San-Francisco et 40 jours de Paris à Papeete. La durée moyenne de ce trajet par vapeur est de 24 à 32 jours. Ainsi le steamer qui a quitté Papeete le 19 décembre 1900 est arrivé à San-Francisco le 31 décembre et le courrier était le 12 janvier à Paris. Il en repartait le 25 janvier, touchait Frisco le 8 février et parvenait à Papeete le 20 du même mois.

3° *Avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.* — Tous les 28 jours un vapeur de la compagnie anglaise « Union Steam Ship de New-Zealand » touche à Papeete en passant par Rarotonga à l'aller et au retour et en s'arrêtant occasionnellement à Huahine ou à Raiatea pour prendre des oranges et des ananas. (Durée du trajet: 10 à 15 jours.)

D'Auckland (Nouvelle-Zélande) un service hebdomadaire de vapeurs sur Sydney (quatre jours et demi) et sur San-Francisco (20 jours).

4° Enfin trois navires à voile viennent chaque année directement de Bordeaux en trois ou quatre mois passant par le cap de Bonne-Espérance et retournant par le cap Horn.

La distance qui sépare Raiatea de Tahiti est de 220 milles (400 kilomètres). La *Croix-du-Sud* met de 20 à 24 heures pour franchir cette distance.

millions d'oranges ou des milliers d'ananas. Les oranges se cueillent à la main, malgré les longues et vigoureuses épines qui hérissent tronc et branches. Celui qui est grimpé sur l'arbre les jette une à une à un camarade qui les reçoit délicatement. Les indigènes reçoivent 7 francs par mille oranges; elles se vendent 3, 4 ou 5 sous pièce en Nouvelle-Zélande. Les ananas, payés de 5 à 10 centimes à Raiatea, valent de 2 à 8 shillings à Auckland. Il s'exporte aussi de l'*arrow-root*, du tabac, des ignames, des tripangs et du fungus. On n'a pas encore eu l'idée de faire le commerce des bois d'ébénisterie et pourtant il y en a de fort beaux. Puissent les riches forêts de Raiatea rester longtemps ignorées des marchands de bois de construction.

Comme on vient de le voir, la monnaie qui a cours dans les Iles est d'origine chilienne ou péruvienne. Elle comprend la piastre de 5 francs (dont la valeur commerciale dépasse à peine 2 francs aujourd'hui); la demi-piastre, la pièce de 2 francs, celle de 1 franc et celle de 50 centimes. Pas de plus petite monnaie divisionnaire. Les noms que les indigènes ont donnés à ces pièces sont imités de l'anglais : *tara* (dollar), *afa tara* (half dollar), ou de l'espagnol : *raera* (*real*).

Les amendes et autres peines sont maintenant infligées en corvées de route. Ces corvées supplémentaires auront bientôt permis d'enceindre l'Ile de Raiatea d'une bonne route et d'entretenir celles qui existent déjà. C'est, paraît-il, à l'amour que les routes de Tahiti doivent leur existence, les délits amoureux étant punis en corvées.

Les indigènes savent construire des ponts en bois très longs et très solides. Du reste, les matériaux ne sont pas difficiles à se procurer : cocotiers, arbres à pain, *tamanu* et *mara*. Ils commencent à acheter des voitures et la première bicyclette, un pneu, a fait son apparition à Raiatea en l'an de grâce 1899.

Autrefois, toutes les communications avaient lieu par mer; les Tahitiens sont un peuple navigateur par excellence. A Huahine, ils ont construit eux-mêmes dernièrement des goélettes jaugeant jusqu'à cent tonneaux. Mais le bateau national est la pirogue (*te va'a*).

On rencontre la pirogue à balancier (*va'a tipae ama*) d'Honolulu à l'Ile de Pâques, de Tahiti à Ceylan et à Madagascar.

La forme n'en varie pas beaucoup. Elle est plus ou moins élégante selon les îles et aussi selon le goût des constructeurs. Chaque homme sait tailler la sienne. Le *tamanu* (callophyllum) le *miro* (thespesia), le *mara* (?), le vieux *burau* (hibiscus), le *hutu* (cordia), sont les bois les

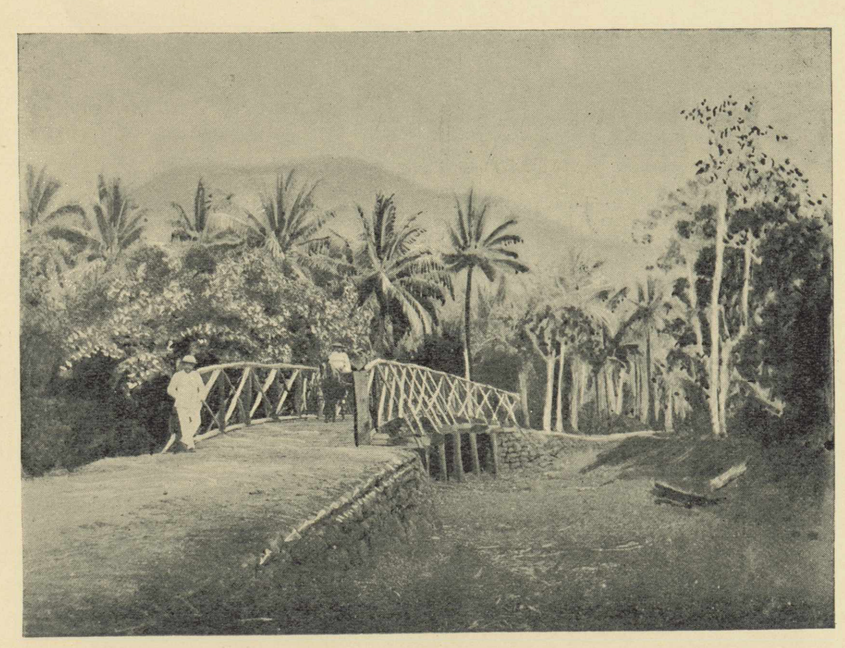


Fig. 58. — Pont et route à Haamoa.

Ce pont a été construit entièrement par des indigènes sous la direction de M. Flemeing, administrateur des Iles sous le Vent. Les matériaux employés sont des troncs de cocotier et des poutres en bois d'arbre à pain (*maiore*).

plus estimés par leur solidité et leur résistance à l'action corrosive de l'eau de mer et desséchante du soleil. Quand il s'agit d'une petite pirogue à un rameur, un simple tronc de 3 à 4 mètres sur 60 centimètres de diamètre suffit. Le constructeur le choisit à proximité de la mer; il l'amarre derrière une embarcation et l'amène près de sa maison. Il s'installe sous l'ombre épaisse d'un gros *hutu* (baringtonia) et commence à creuser l'intérieur du tronc au moyen d'une espèce de hache en forme de bêche que les commerçants blancs lui

ont fournie. Au préalable, il a enlevé l'écorce et aplani le dessus. Il y marque une ellipse très allongée et évide le tronc jusqu'à une profondeur de 50 centimètres. L'ellipse, dans sa plus grande largeur, n'a pas plus de 40 centimètres. Il façonne ensuite l'extérieur en laissant sur les côtés une épaisseur de 3 à 4 centimètres. Une des

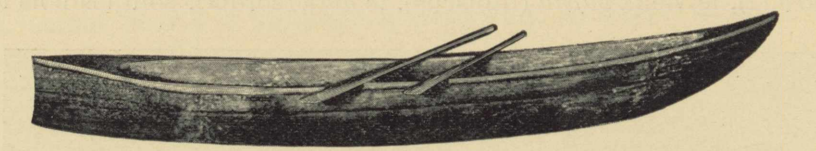


Fig. 59. — Pirogue simple.

La pirogue est creusée dans un tronc de *tamanu*. Le balancier en *burau* (bois très léger) est fixé au moyen de deux traverses, une plus volumineuse à l'avant (en vieux burau, dur et tenace) et une autre plus légère à l'arrière (une simple branche de goyavier). Des cordelettes en *more* servent de ligature. La pagaie a la forme d'une palette plate à bords arrondis.

extrémités se termine en pointe de lance, l'autre est coupée net. Voilà la carcasse terminée. Il s'agit d'y fixer le balancier, pièce de bois léger (hibiscus) arrondie et terminée en fuseau aux deux extrémités et ayant la même longueur que la pirogue. Cela se fait

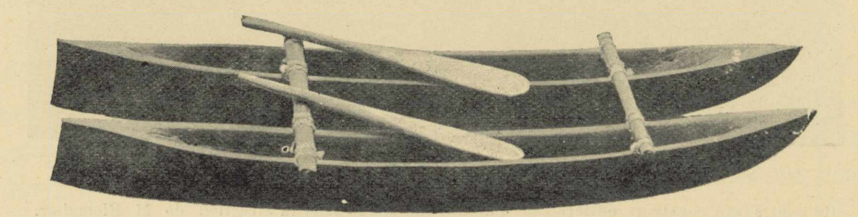


Fig. 60. — Pirogue double.

Ceci est le type de la pirogue de pêche qui peut affronter la haute mer. La seconde pirogue tient lieu de balancier à la première.

au moyen de traverses, l'une (en vieux burau) épaisse, façonnée en arc, l'autre est une simple branche de goyavier. Elles sont maintenues en travers de la pirogue par des ligatures en cordelettes qui passent par quatre trous; elles débordent d'un mètre à un mètre et demi sur le côté du balancier. A la grosse traverse sont fixés des bâtonnets qui s'enfoncent dans le balancier, des cordelettes accro-

Pont et route à Tepua.



chées à des chevilles de bois maintenant le tout solidement; la petite traverse est simplement attachée au balancier. La pirogue est prête; le plus souvent on y passe encore une ou deux couches de peinture rouge vif, rose, ou rarement verte.

Il ne manque plus qu'une paire de pagaies (*hoe*) en vieux burau et un petit banc à fixer en travers. Le petit banc (*parahiraa*) est

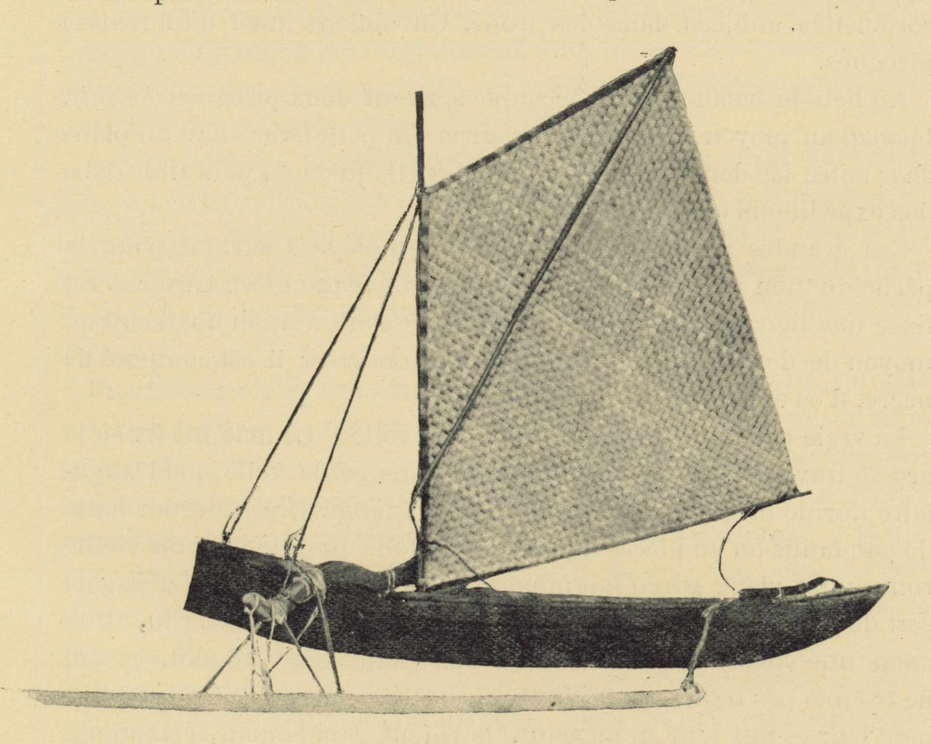


Fig. 61. — Pirogue à voile.

Les voiles sont de simples nattes en feuilles tressées de pandanus, de nos jours remplacées quelquefois par un ou deux *pareu*.

parfois une simple planchette; quelquefois aussi l'indigène se paie le luxe de le creuser confortable, en selle à appui, dans un bloc de *miro*. L'armement se complète par une épuisette (*haapau*) taillée dans un morceau de burau, un simple demi-coco ou une vieille boîte en fer-blanc, remplissant le même office. Enfin une longue gaffe (*to'o*) et un harpon (*pâtia*) et tout est prêt pour la pêche.

S'il s'agit d'une grande pirogue à 4, 5, ou 10 places, la construction est un peu plus compliquée; on trouve rarement des troncs de dimension suffisante. On fabrique d'abord le fond; un demi-cylindre qui n'a que 20 centimètres de profondeur. On y ajoute des côtés de 30 à 40 centimètres et des extrémités : ces cinq pièces sont assemblées au plus juste et solidement liées les unes aux autres par des cordelettes enfilées dans des trous. On obtient ainsi d'immenses pirogues.

Au lieu de balancier, on accouple souvent deux pirogues (*taupiti, taurua*) au moyen de solides traverses. On peut fixer alors un plancher entre les deux et l'on conçoit le parti qu'on en peut tirer dans des expéditions lointaines.

Ces grandes pirogues doubles sont employées surtout pour la pêche du thon et d'autres gros poissons. A la première traverse est fixée une ligne énorme que les pêcheurs soulèvent ou abaissent au moyen de deux cordes; l'hameçon est très gros; il est composé de nacre, d'os et de crin.

La vraie pirogue de voyage s'arme de voiles. Le mât est fixé à la grosse traverse, celle d'avant. Il porte une seule voile quadrangulaire (forme brigantine), ou quelquefois triangulaire, faite en natte de pandanus ou en pièces d'étoffe ou de toile quelconque, une vieille robe ou un vieux *pareu* fait même parfaitement l'affaire. La pagaie sert de gouvernail. Ces pirogues, qui effleurent à peine l'eau, atteignent une vitesse étonnante. Elles chavirent fréquemment, ce qui ne trouble pas beaucoup les indigènes. Ils se jettent à l'eau, retournent leur esquif tout en nageant, le vident rapidement, remontent et recommencent.

La manière de ramer est particulière. On saisit sa pagaie à l'extrémité du manche et au milieu ou plutôt plus près de la palette. Assis près de l'arrière, il s'agit de donner trois ou quatre coups de rame tantôt à droite, tantôt à gauche de l'embarcation. Il n'y a pas de point d'appui pour la pagaie. On se penche légèrement en dehors, du côté où l'on rame. Le coup de pagaie ne se donne pas, comme on pourrait le croire, parallèlement à l'axe de la pirogue, mais dans des plans obliques que l'expérience fait connaître, sans cela on ne réussit

qu'à tourner sur place, l'embarcation ayant un tirant d'eau très faible.

Le côté gauche de la pirogue, celui du balancier (*ama*), est appelé *paeama* (*pae:* côté); c'est celui des femmes, tandis que l'autre (*pae atea*: côté ouvert) est celui des hommes.

On appelle *tipae ama* ou *tau ama* la pirogue simple, *tipae ati, tipae raa, taurua, taupiti,* la pirogue double; un petit canot double, *tahifa;* une grande pirogue à rebord arrondi à un bout *va'a hara;* une petite pirogue aux deux bouts pointus, *va'a maihi;* la pirogue royale, *tifatifa;* la pirogue sacrée, *va'a moemoe.*

Quand il rentre, le pêcheur descend dans la mer avant d'aborder, le corail à fleur d'eau l'en empêchant souvent; il pousse sa pirogue, la porte avec l'aide d'un camarade et la dépose sur deux pierres ou deux troncs posés en travers. Il la recouvre ensuite soigneusement de feuilles de cocotier tressées pour éviter que le soleil ne la fendille.

Une manière très commode et très rapide de voyager en pirogue est de se pousser au moyen d'une gaffe. Un plateau de corail large parfois de quelques cents mètres et profond de 30 à 50 centimètres seulement, entoure presque tout le rivage de Raiatea. Au lieu d'aller ramer péniblement au large, l'indigène se tient debout sur la poupe de sa pirogue et progresse en s'appuyant de tout son poids sur une longue gaffe (*to'o*). Dans ce cas, le chemin le plus court, n'est pas la ligne droite, car les blocs madréporiques effleurent souvent l'eau; il faut les contourner et connaître les « passes ». On s'habitue très vite à les distinguer à la couleur de l'eau. Tout en avançant ainsi, que l'œil exercé du pêcheur reconnaisse un bon poisson qui nage entre deux eaux, immédiatement il pose sa gaffe, saisit le harpon, s'en aide pour avancer tout doucement et, quand il est à bonne portée, le lance d'une main vigoureuse et sûre; il manque rarement son coup.

Il faut aussi mentionner la manière dont les indigènes grimpent aux cocotiers. Le tronc de cet arbre est comme formé d'anneaux emboîtés qui se terminent par un rebord irrégulier. Le Tahitien met ce rebord à profit pour grimper. Il arrache l'écorce épaisse *(more)* et

incassable d'une branche de burau. Il noue ensemble les deux bouts de cette lanière, la tord deux fois sur elle-même, lui donnant la forme d'un huit, et passe un pied dans chacune des branches du huit. Saisissant alors le tronc par derrière, la lanière appliquée sur le premier rebord, il saute d'un demi-mètre plus haut, la main servant de point d'appui ;

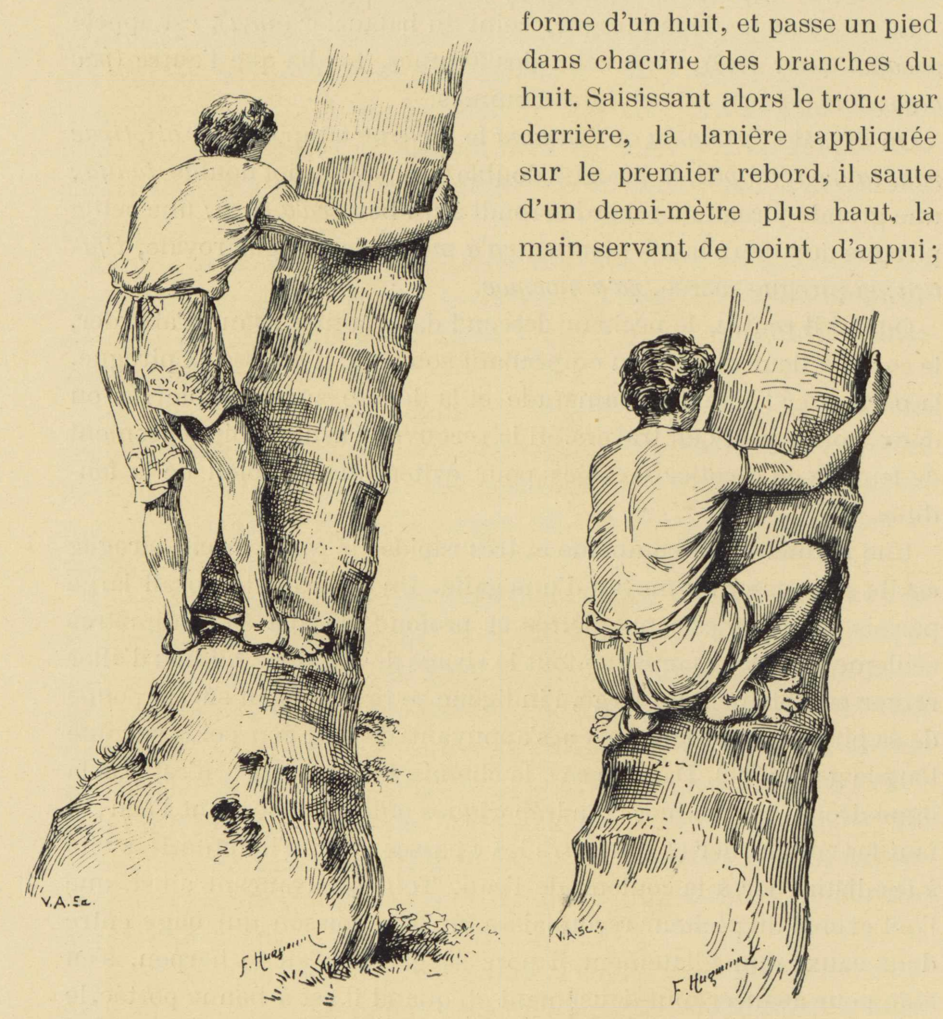


Fig. 62 et 63. — Manière de grimper au cocotier.

Première position. Deuxième position.

dans ce deuxième mouvement, ses genoux sont fléchis ; il passe à l'extension des jambes en laissant glisser ses mains derrière le tronc de bas en haut. Il est ainsi revenu à la première position



Indigène produisant le feu par frottement.
(Plage d'Uturoa.)



et recommence jusqu'au sommet. La descente s'opère de manière inverse.

Pour escalader un arbre de grosseur moyenne, nous le saisirions à bras le corps et l'entourerions de nos jambes. Le Tahitien n'agit pas de même. Il saisit le tronc par derrière et se met à grimper en s'accrochant au moyen de ses orteils aux moindres aspérités de l'écorce. Il monte donc tout à fait comme un singe. J'ai pu observer très souvent ce fait. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il saisit le tronc avec les cinq doigts réunis, sans chercher à s'accrocher aux branchettes par opposition du pouce. Il y a là, je crois, un fait qui n'a pas encore été observé précédemment et qui mérite d'être noté.

CHAPITRE IX

NOTES HISTORIQUES

Découverte des îles.

Quelques notes historiques sont nécessaires pour compléter le tableau de l'état actuel de la société tahitienne. Elles aideront à comprendre ce qui est par ce qui fut.

Cook n'est pas le premier Européen qui toucha à Tahiti. L'Espagnol Quiros aperçut cette île en 1606 et l'appela Sagittaria. Elle fut oubliée ensuite jusqu'en 1767, époque où Wallis y passa. Bougainville (dont le nom est donné à l'une des rues de Papeete) prit nominalement possession de Tahiti en 1768. Enfin Cook descendit à Matavai (Tahiti) en 1769 pour observer le passage de Vénus devant le soleil. Dès ce moment, les îles furent visitées fréquemment par les navigateurs. En 1772, ce fut l'Espagnol Bonechea, en 1773, son compatriote Langara ; la même année Cook reparut ainsi qu'en 1777. En 1788 ce fut le navire anglais *Lady Penrhyn*. Puis la *Bounty*, dont le capitaine Bligh fut ensuite débarqué au large par son équipage révolté. Une partie de cet équipage, comme on le sait, fonda la colonie de Pitcairn[1]. En 1789, ce fut Vancouver, officier de Cook,

[1] On trouvera tout au long l'histoire de cette étrange colonie jusqu'en 1830 dans le *Voyage autour du monde,* de Dumont d'Urville (1834), auquel nous avons emprunté les quelques notes historiques ci-dessus.

puis *La Matilda* (1792) et Bligh avec les navires *Providence* et *Assistance*; enfin, le 6 mars 1797, le *Duff*, capitaine Wilson, mouillait à Tahiti.

Introduction du christianisme.

Le *Duff*, envoyé par la Société des Missions de Londres, amena à Tahiti vingt missionnaires et artisans chargés d'évangéliser les Iles de la Société. A la même époque, cette Société envoyait dans toute l'Océanie d'autres missionnaires. La date du 5 mars 1797 a été célébrée à Papeete par le jubilé centenaire commémoratif de l'introduction du christianisme en Polynésie.

Les missionnaires, très bien accueillis du roi Pomare et des indigènes trouvèrent dans les colons déjà acclimatés des interprètes et des auxiliaires précieux. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, mais travaillèrent en vain de longues années. Les indigènes restaient réfractaires aux idées chrétiennes. Au bout de douze ans d'efforts inutiles, ils quittèrent tous les îles, ne laissant que Haywood à Huahine et Nott à Moorea.

Peu de temps après, le roi de Tahiti, Pomare II, dépossédé par des chefs rebelles, se retira à Moorea, triste et découragé. Les dieux ne lui étaient plus favorables. Peut-être espéra-t-il, comme Clovis, que le Dieu des chrétiens lui donnerait la victoire. Peut-être aussi l'appui probable des fusils anglais exerça-t-il quelque pression sur son esprit. Toujours est-il qu'il se trouvait dans un état d'âme que le pasteur anglais comprit et sut mettre à profit pour lui enseigner la doctrine chrétienne. Pomare II se convertit en 1812. Dès ce moment, il fut un hardi missionnaire et son entourage ne tarda pas à suivre son exemple. Mais ce ne fut qu'en 1815 qu'il se hasarda à débarquer à Tahiti. Petit à petit, son parti grossit et il finit par être reconnu roi par toute l'île, après bien des batailles sanglantes où il se montra magnanime envers les vaincus. Le christianisme devint ensuite la religion officielle et les missionnaires profitèrent de l'amitié et de la reconnaissance de Pomare II pour asseoir profondément leur

autorité. Ce furent bientôt eux qui gouvernèrent sous le nom du roi. Ils firent des Iles de la Société une vraie théocratie. Il serait intéressant, à plus d'un point de vue, de faire une étude approfondie et impartiale de l'influence que le protestantisme anglais a eue sur ces populations, des progrès qui ont été réalisés, des dangers et des abus du système théocratique.

Une telle étude ferait peut-être comprendre pourquoi les Tahitiens tout en n'ayant pris que nos vices européens et non nos vertus sont cependant un des peuples les plus dévots parmi ceux qui ont subi l'influence du christianisme au XIXe siècle. Mais cette étude sort du cadre de cet ouvrage. Elle mérite d'être traitée à part.

Nouveau Salomon, le sage Pomare II finit mal sa carrière : il s'adonna à l'ivrognerie. Il avait coutume de se rendre chaque matin dans l'îlot de Motu uta qui se trouve au centre de la rade de Tahiti. Il s'y rendait, la Bible sous un bras, une bouteille de rhum sous l'autre. Quand il avait bien travaillé, car il s'occupait de la traduction des Écritures en langue tahitienne, il s'écriait en regardant sa bouteille : « O Pomare ! ton cochon est plus en état de régner que toi ! » Il se rendait justice, mais n'eut pas la force de vaincre son penchant. Il mourut de l'éléphantiasis en 1821.

Son père, Pomare Ier, avait régné de 1793 à 1803. Son fils, encore tout jeune, mourut de la phtisie en 1827. Ce fut sa sœur, la princesse Aimata, âgée de 16 ans, qui prit les rênes du Gouvernement et, sous le nom de Pomare IV, régna de 1827 à 1877.

La nouvelle reine ne vécut pas de longues années en paix. En 1833, alors que tous les indigènes des Iles de la Société, des Tuamotou et des Gambier étaient convertis au protestantisme, le pape Léon XII conféra aux missions catholiques le droit d'entreprendre la conversion des naturels de l'Océan Pacifique[1]. Les Samoa, les Viti, les Salomon, la Papouasie, la Nouvelle-Calédonie, restaient encore païennes et cannibales. « Au lieu d'aller prêcher aux peuples encore idolâtres, c'est sur les îles Tahiti et Hawaï déjà converties depuis de longues années par les missions anglaises et américaines

[1] Deschanel, *Politique française en Océanie*, 167.



Intérieur d'une case (Tahaa).

que les missionnaires catholiques cherchent à s'établir, au risque de voir éclater des guerres religieuses »[1]. « Ne dirait-on pas que les haines religieuses de notre monde civilisé ont choisi les mers du Sud pour champ de bataille ?... »[2] « Il convient d'ajouter, pour être impartial, dit M. Deschanel, que les conflits qui en résultèrent furent le point de départ de notre intervention active dans ces parages ; mais on peut regretter que le gouvernement de Louis-Philippe ait eu besoin de complications accidentelles pour planter notre pavillon dans ces îles où nos grands marins du XVIII[e] siècle avaient fait connaître le nom glorieux de la France. »[3]

Le missionnaire anglais Pritchard, qui était en même temps commerçant et consul d'Angleterre, ne tarda pas à s'opposer à la descente des missionnaires catholiques dans les îles. Les commandants des navires français ayant pu obtenir de la reine Pomare le libre exercice des religions, Pritchard agita le pays, y créa un parti favorable à l'Angleterre. Mais le parti français, le plus nombreux et le plus influent, sollicita de l'amiral Dupetit-Thouars la protection du roi des Français (9 septembre 1842). Louis-Philippe ratifia l'acte d'acceptation du Protectorat, le 25 mars 1843.

Enfin, le 29 juin 1880, le roi Pomare V, successeur de la reine Pomare IV, céda à la France ses droits sur Tahiti et ses dépendances.

Conquête des Iles sous le Vent.

Cependant l'Angleterre avait remporté un succès partiel en 1847. Elle avait obtenu du Gouvernement de Louis-Philippe que la France s'engageât à ne jamais prendre possession des Iles sous le Vent, avec réciprocité de la part de l'Angleterre. Les signataires de cette

[1] Vincendon-Dumoulin cité par Deschanel, p. 169.
[2] Ibid. 170.
[3] Ibid. 173.

convention étaient Palmerston pour la Grande-Bretagne et Jarnac pour la France. Cet arrangement désavantageux fut nommé « *Convention de Jarnac* » par les Français.

En 1888 seulement ce traité fut abrogé. Des compensations ayant été accordées à l'Angleterre dans l'Ile de Terre-Neuve, la prise de possession des Iles sous le Vent eut lieu le 16 mars 1888.

Mais, depuis ce jour-là, il s'est écoulé dix années avant que le pavillon français ne flottât sur toutes les Iles sous le Vent. Un parti anti-français se forma, soutenu secrètement par des commerçants anglais. Ce parti avait son centre de résistance à Raiatea. Un homme de paille, Teraupoo, fut choisi comme chef. Les « téraupistes » tinrent en échec tous les diplomates qui essayèrent de les convaincre par les moyens pacifiques. Dans l'impossibilité de les réduire de cette manière, le Gouvernement de la République envoya des vaisseaux de guerre. Ceux-ci apportèrent, le 23 décembre 1896, un ultimatum à Teraupoo, lui donnant jusqu'au 1er janvier pour se soumettre. Tous ceux qui désiraient faire leur soumission devaient se réfugier sur les *motu* qui entourent les îles de Raiatea-Tahaa. Le village seul d'Uturoa avait, depuis 1888, accepté l'autorité française. Le 1er janvier 1897, au matin, les navires *Duguay-Trouin* et *Aube*, débarquèrent les troupes d'infanterie de marine et les marins commencèrent la conquête de ces deux îles. Elle se termina le 17 février par la capture de Teraupoo. Celui-ci fut envoyé en exil à la Nouvelle-Calédonie. Cinq cents prisonniers furent dirigés sur les Marquises (ils sont rapatriés à l'heure qu'il est) et, dès ce moment, les Iles sous le Vent furent définitivement soumises à la France.

Dès 1898, de nouvelles lois ont été données aux Iles sous le Vent et publiées à l'usage des indigènes sous le titre : *Puta ture no te mau Fenua i Raro* (Livre des lois des Iles sous le Vent). Les taxes et contributions ont été aussi fixées. Voici celles qui étaient à percevoir en 1898[1] :

Impôt de capitation. Par individu âgé de 18 à 60 ans : 10 francs.

Prestations en nature. Le nombre des journées de prestation à

[1] *Annuaire des Établissements français de l'Océanie,* Papeete, 1899.

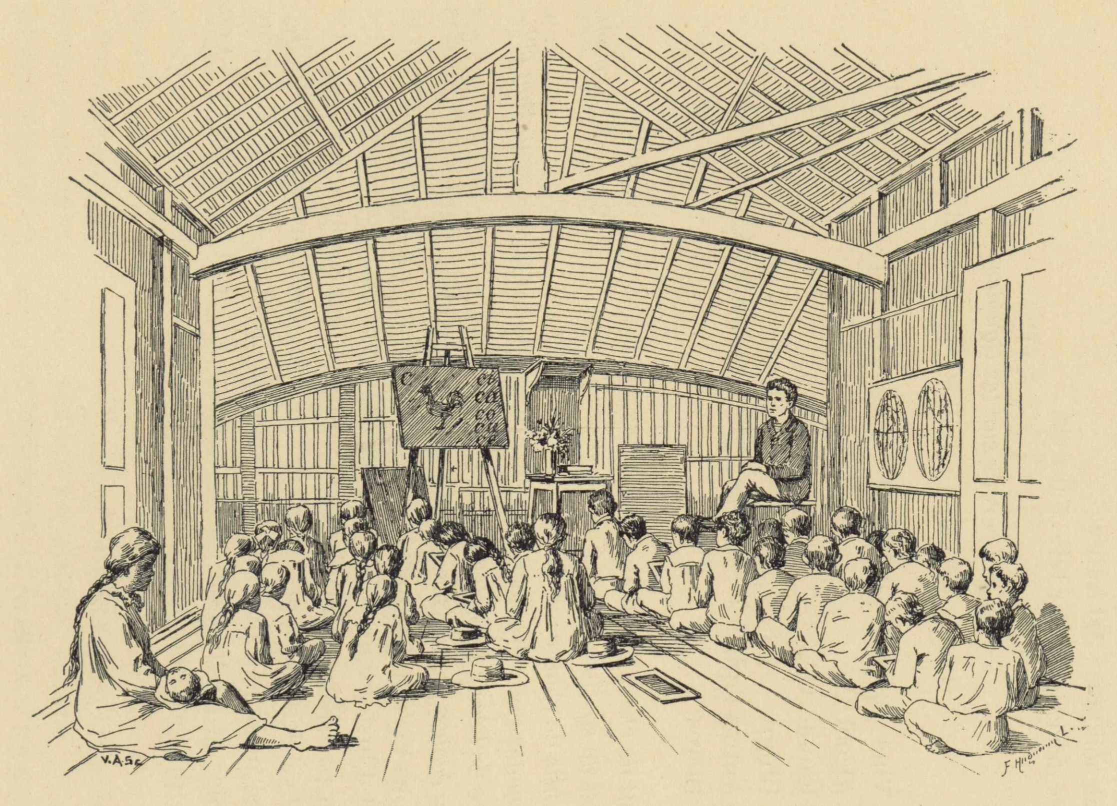


Fig. 64. — Intérieur d'une école indigène à Tahaha (1898).

Pendant que l'instituteur indigène fait la classe à 150 bambins accroupis au fond d'une vaste case, les mamans viennent écouter curieusement en allaitant leurs nourissons.

fournir par les habitants de 18 à 60 ans est fixé à 24. Le taux de la journée à verser en remplacement est fixé à 1 fr. 25.

Contribution des licences pour toute personne débitant des boissons alcooliques : 200 francs.

Taxe des chiens. Par tête : 5 francs.

Droits perçus sur les liquides :

(Droits spéciaux aux Iles sous le Vent.)

Vins	par litre	. . . .	Fr. 0.20
Alcool	»	. . . .	» 2.—
Eau-de-vie	»	. . . .	» 0.25
Rhum	»	. . . .	» 1.20
Autres liqueurs	»	. . de Fr. 0.25 à	» 0.50
Bières	»	. . . .	» 0.25

Droit de chargement sur les nacres : 40 francs par tonneau.

Droit de sortie sur tous les produits de l'archipel : 2 °/₀ *ad valorem*.

Permis de chasse : 20 francs ; de *port d'armes* : 2 francs.

Amendes pour l'infraction à l'ordre n° 207 sur la *fréquentation obligatoire de l'école* pour les enfants : 2 francs.

Des *écoles françaises* ont, en effet, été fondées dans chacune des Iles sous le Vent, les unes dirigées par des indigènes ayant obtenu le brevet d'instituteur à Tahiti (aux examens du Gouvernement), les autres par des gendarmes ou d'autres fonctionnaires français. Le croquis ci-dessus est pris dans une école indigène à Tahaa. L'instituteur se nomme Tamuera. L'enseignement étant celui de la langue française et se donnant en français, il y aurait ici matière à une étude qui sort du cadre que nous nous sommes tracé.

CHAPITRE X

LA LANGUE TAHITIENNE

Les langues maléo-polynésiennes.

Les linguistes sont d'accord pour considérer les langues malaises, mélanésiennes et polynésiennes comme trois rameaux issus d'un même tronc.

De ce tronc se sont détachées d'abord les langues polynésiennes par suppression de sons, tandis que les langues mélanésiennes formaient par mélange avec des éléments papous un système grammatical plus ingénieux qui atteint son plus haut degré de développement dans les langues malaises.

Ces trois langues que l'on range dans la classe des langues agglutinantes forment donc une échelle dont les dialectes polynésiens, langues à particules, occupent le degré inférieur, pendant que les langues malaises à système de préfixes et de suffixes tiennent le sommet, les langues mélanésiennes formant l'échelon intermédiaire [1].

Dans ces langues, le même mot peut être indifféremment employé comme nom, comme verbe, comme préposition, comme adverbe, comme adjectif. On reconnaît cependant la fonction d'un mot à la

[1] Dr Friedrich Müller. *Die Sprachen der Schlichthaarigen Rassen*. Wien, 1882. II. Band. page 2.

place qu'il occupe dans la phrase ou bien aux particules qui l'accompagnent et qui indiquent le lieu, la direction, le temps. Pour former les mots au moyen des racines primitives, ces langues emploient la répétition, la réduplication, l'addition des préfixes, des suffixes et quelquefois des infixes.

Le tahitien et les langues polynésiennes.

Les lettres.

1. **Voyelles**. — A, e, i, o, se prononcent comme en français ; u se prononce ou. E se prononce comme un e ouvert dans la plupart des cas; quelquefois cependant comme é fermé. Quelquefois a se prononce très court : *parau*, presque *p'rau*.

2. **Consonnes**. — Les dialectes polynésiens possèdent les suivantes : h, k, ng, t, s, r, l, n, p, f, v, w, m.

Les Tahitiens ne retiennent que h, aspiré plus ou moins fortement, ', un coup de glotte qui remplace la consonne k supprimée. t, r, n, p, f, v, m, soit treize lettres et un coup de glotte.

A remarquer que, dans le tahitien, f et h sont fréquemment pris l'un pour l'autre. On dit aussi bien *ohe* que *ofe* (bambou), *ufi* que *uhi* (igname). Mais cet *f* se prononce sans appuyer les dents sur la lèvre inférieure, avec une légère aspiration. Cet *f* prononcé paresseusement et remplacé même parfois complètement par un h fait penser au h espagnol remplaçant l'f latin : *hijo* de *filius*. Placé entre deux voyelles (*pahi*, bateau, *ahu*, habit, *ihu*, nez) *h* a un son mouillé qui se mélange à l'aspiration. Nous avons remarqué cela surtout à Tahiti. R et n permutent quelquefois : *ramu*, *namu* (le moustique). La prononciation du r vibrée à la tahitienne le fait prendre, au premier abord, pour un l. On croit même parfois entendre un d faible. Et, de fait, le r tahitien vient souvent d'un l malais (*rima* de *lima*, main, *repo* de *lepo*, boue, *rea* de *lea*, jaune d'œuf). Du reste l se trouve à la place de r dans les dialectes des Samoa, Tonga et Hawaii.

Dans le dialecte des Marquises, r tombe complètement : *toru*, trois, devient *tou ; varu*, huit, devient *vau*.

A remarquer l'impossibilité où sont les Tahitiens de distinguer le p du b, le t du d. Vous pouvez leur faire épeler b et d, mais en prononçant le mot, ils les tournent immédiatement en p et t, ce que nous avons eu cent fois l'occasion d'observer. (Pora-Pora pour Bora-Bora.)

Il y a une grande tendance aux Iles sous le Vent à prononcer, dans certains mots, t comme un k. On dit : *ke taata*, l'homme, *mea fakata*, bientôt. Cette tendance est d'autant plus curieuse que le k des autres dialectes a été supprimé dans le tahitien et remplacé par un coup de glotte :

Rarotonga :	*ariki* (roi) ;	tahitien :	*ari'i.*
Maori :	*moko* (lézard) ;	»	*mo'o.*
»	*moka* (saint) ;	»	*mo'a.*
»	*nuku* (flotte) ;	»	*nu'u.*

Le ng du Maori, du dialecte des Samoa et de Rarotonga est remplacé aussi par le ' en tahitien :

Maori :	*rangi* (le ciel) ;	tahitien :	*ra'i.*
»	*ingoa* (le nom) ;	»	*i'oa.*
»	*mounga* (montagne) ;	»	*mou'a.*
Rarontonga :	*tangata* (homme) ;	»	*ta'ata.*

La syllabe.

La syllabe, qui peut indifféremment commencer par une voyelle ou par une consonne, doit toujours finir par une consonne. Deux consonnes ne peuvent jamais se suivre. Aussi, dans la prononciation des mots, des noms européens, les Tahitiens intercalent-ils toujours des voyelles entre les consonnes. Du nom : Vernier, ils ont fait Vérénié ; de France : Farani ; de président de la République : peretiteni no te Repupilita. Ils sont, de plus, obligés, pour prononcer les

mots français, de remplacer nos consonnes d, g, k, c, s, z, par t. Cependant les enfants apprennent, en général, facilement le français et n'éprouvent pas de grandes difficultés à le prononcer, sauf les d et les b toujours confondus avec t et p, comme on l'a vu plus haut. Par une curieuse inconséquence, les enfants prononcent parfois nos t comme des s qui n'existent pourtant pas dans leur langue. Ainsi, nous avons entendu maintes fois réciter le Pater : « Préserve-nous de la sensation », disaient en chœur les écoliers [1].

Si l'accumulation de consonnes n'est pas admise dans la langue tahitienne, il y a, par contre, d'énormes entassements de voyelles ; elles ne doivent jamais se prononcer comme des diphtongues, mais chacune séparément, et quelquefois elles sont séparées par le '. Exemples d'entassement de voyelles : *Eaea,* s'échapper ; *eeao,* passager ; *faaaa,* provoquer ; *faaaau,* meurtre ; *faaaeae,* moribond ; *faaoaoa,* se réjouir ; *aaoaoa,* fou.

Par la chute de consonnes dans certains dialectes, il se forme une foule de mots qui se prononcent presque identiquement, quoique leur signification soit différente, de véritables homonymes, comme en tahitien :

u'a,	la pluie	*oe,*	tu
ua,	la nuque	*oê,*	la cloche
ua,	croître	*oe,*	l'épée
ua,	bannir	*oe,*	erreur, faute
uâ,	un crabe terrestre	*o'e,*	famine, disette
uâ,	vociférer, braire	*hôe,*	pagaie
ua,	signe du passé	*hoe,*	un.
uaa,	s'ouvrir		

Accent. — Dans toutes les langues maléo-polynésiennes l'accent

[1] Empruntant aux Anglais les noms des *mois,* ils en ont fait : *Januari,* de l'anglais January, *Fepuare* February, *Mati* March, *Eperera* April, *Me* May, *Junu* June, *Tiurai* July, *Atete* August, *Tetema* September, *Atopa* October, *Noema* November, *Titema* December.

De l'anglais half ils ont fait *afa,* de book *puta,* hammer *hamera,* ink *inita,* pan *pani,* prophet *perofeta,* sabbath *tapati,* time *taime,* coffee *taofe,* docteur *taote,* captain *tapitana,* governor *tavana,* sugar *tihota,* teakettle *titeta,* quarter *tuata,* Friday *Faraire.*

XXIX.

Le fort de Teraupo, 1897.



repose généralement sur l'avant-dernière syllabe. Sur six mots, cinq s'accentuent de cette manière et un seul d'une autre. Ces exceptions comportent des mots accentués sur l'antépénultième ou sur la dernière syllabe [1].

Racines. — Toutes les racines polynésiennes sont bisyllabiques. Celles qui sont monosyllabiques proviennent de mots à deux syllabes raccourcis. Les mots de plus de deux syllabes sont des composés par dérivation ou par juxtaposition. De ces racines bisyllabiques, les autres mots sont formés de trois manières différentes : 1° par répétition ou réduplication ; 2° par juxtaposition ; 3° par addition de préfixes ou de suffixes [2].

Répétition et réduplication. — *a*) Pour indiquer qu'une action s'est répétée fréquemment, on redouble le verbe entier, exemples : *hio*, voir ; *hiohio*, regarder avec persistance ; *reva*, partir ; *revareva*, partir fréquemment ; *abu*, mordre ; *abuabu*, mordre d'une manière répétée ; *ara*, veiller ; *arara*, lancer des éclairs avec les yeux ; *piri*, coller ; *piripiri*, coller avec persistance (nom donné à des herbes dont les graines se collent aux vêtements) ; *fefe*, courbe ; *fefefefe*, en zigzag ; *fene*, brisé ; *fenefene*, brisé à plusieurs places ; *honi*, mordre ; *honihoni*, mordre par petites bouchées ; *rupe*, beau ; *ruperupe*, luxuriant ; *motu*, cassé ; *motumotu*, déchiré en plusieurs morceaux ; *pea*, perplexe ; *peapea*, troubles, malheurs ; *too*, pousser ; *tootoo*, progresser avec une gaffe. *b*) Pour indiquer soit la répétition, soit une intensité plus grande de l'action, on se contente de redoubler soit la première, soit la dernière syllabe : *amui*, ajouter ; *amuimui*, le faire avec répétition ; *haere*, aller ; *hahaere*, se promener ; *aroha*, avoir pitié, ou respect ; *aroharoha*, avoir une grande compassion ; *parau*, parler ; *paraparau*, babiller ; *faa ite*, faire savoir ; *faa iteite*, ébruiter partout ; *feruri*, raisonner ; *feruriruri*, approfondir une pensée ; *horoi*, laver ; *horohoroi*, laver, avec répétition de l'action ; *hoe*, ramer ; *hohoe*, ramer, avec répétition de l'action. *c*) Quelquefois la réduplication sert à indiquer que l'action est faite par deux personnes : *moe*, dor-

[1] Friedrich Müller, p. 11.
[2] Friedrich Müller, p. 12.

mir; *momoe,* dormir avec quelqu'un; *horo,* courir; *hohoro,* courir avec quelqu'un; *hoo,* acheter ou vendre; *hohoo,* la même action faite par deux personnes; *pohe,* mourir; *popohe,* mourir deux ensemble; *hoe a popohe raa,* une mort double. *d*) C'est également de cette manière que se forme le superlatif des adjectifs, comme aussi leur pluriel lorsqu'ils accompagnent un substantif: *rahi,* grand; *rarahi,* très grand ou grands; *rii,* petit; *riirii,* très petit; *maitai,* bon; *maitatai,* bons; *ino,* mauvais, *iino,* mauvais (pluriel) *e*) Ainsi encore se forment des noms collectifs ou des pluriels: *huru,* poil; *huruhuru,* cheveux; *ahi,* le feu; *ahiahi,* le soir (moment où l'on allume les feux); *ano,* semence; *anoano,* semences.

Juxtaposition. — Ce moyen de former des mots est peu employé: *tama,* enfant; *rii* (de arii), chef; *tamarii,* garçon; *tama* et *vahine* ont produit *tamahine,* fille; *urii,* chien, et *taata,* homme, ont donné *urii-taata,* singe; *puaa,* animal et *niho,* dent, ont donné *puaa-niho,* chèvre; etc.

Préfixes et suffixes. — *a*). La forme passive des verbes se compose de l'actif avec le suffixe *hia*: *parau,* parler; *parauhia,* parlé; *horoa,* donner; *horoahia,* donné.

b) Les préfixes *faa*, *haa* et *ta* servent à former des verbes causatifs: *ite,* savoir; *faa ite,* faire savoir; *mate,* mourir; *haamate,* causer la mort; *hinu,* huile; *tahinu,* sacrer, oindre.

c) Le mot *mea,* chose, sert à former une foule de composés: *inu,* boire; *mea inu,* boisson (littéralement chose à boire); *api,* neuf; *mea api,* nouvelle, nouveauté; *riaria,* horrible; *mea riaria,* horreur, etc.

Parties du discours.

Le nom. — Dans ces langues, le genre n'existe pas au sens grammatical du mot. Le sexe s'indique, comme nous l'avons vu plus haut, par l'addition des mots *tane* (t.), *vahine* (v.), *oni* (mâle), *ufa* (femelle).

Le nombre — *E* (un) et *te* (le) placés devant le nom indiquent le

singulier. On dit aussi *te hoe, te tahi* pour un, *te hoe raau,* un arbre.

Les noms de matière sont précédés de *ma* ou *maa,* du, de la, comme *maa pape,* de l'eau, *maa matai,* du vent. Ce maa répond à l'anglais some, qui se traduit aussi plus exactement par *te hoe maa* homai *te hoe ma* miti, donne-moi un peu de sel.

Il y a plusieurs mots pour indiquer des pluriels limités ou illimités: *na, mau, tau, pue* et *hui; na* dénote une pluralité limitée à deux, trois ou un petit nombre, *na metua,* parents (les deux, le père et la mère); *tau* a un emploi assez semblable; *mau* est le pluriel illimité: *te mau fetii,* les parents (de toutes catégories). *Pue* et *hui* se préfixent à certains noms collectifs: *pue arii* (la famille royale); *hui raatira* (les chefs). Le mot *ma* signifie la même chose que notre « et compagnie »: *Pomare ma,* Pomare, sa famille, et ceux qui l'entourent. Les lettres qui nous sont adressées débutent par: E Huteni *ma* e: ô Huguenin et sa famille.

Les *cas* se marquent en tahitien par des particules qui se placent devant les noms. Nominatif. Les noms au nominatif sont précédés de o qui signifie à peu près c'est. *O Tahiti, O Raiatea. E mea rupe-rupe o Raiatea:* Raiatea est belle. Génitif. Le génitif se marquait d'abord par la place des mots, le déterminant se plaçant avant le déterminé: te *hihi mata,* les cils (litt. les rayons de l'œil); te *fare manu,* le nid (litt. la maison de l'oiseau). Il se marque surtout par la particule *no*; te fare *no* te arii, la maison du roi. *A, na, to, ta,* désignent aussi la possession. *Te parau a te Atua,* la parole de Dieu. Datif. Le datif est indiqué par i. Accusatif. Aussi indiqué par i (*ia* devant des noms propres ou des pronoms). Adlatif. Le signe de l'ablatif est a.

Enfin le vocatif s'indique par e précédant et suivant le nom : *e te Atua e :* ô Dieu !

Adjectif. — L'adjectif se place généralement après le nom qu'il qualifie; il est invariable, sauf dans quelques cas où il forme son pluriel par réduplication, comme : *e taata maiti,* un homme bon, *e taata* ou *mautaata maitatai,* des hommes bons; *e taata ino,* un homme mauvais; *e taata iino,* des hommes mauvais. Les degrés de comparaison

dans les adjectifs se forment à l'aide des particules : *i, ae, atu, hau, roa, ino, e.*

Ino, mauvais; *ino ae,* pire ; *maitai*, bon ; *maitai ae*, un peu meilleur ; *maoro,* long ; *maoro iti ae*, un peu plus long; *rahi*, grand ; *rahi ae*, un peu plus grand. mais très peu ; *rahi atu*, plus grand que la chose comparée; *rahi roa atu*, encore plus grand ; *rahi roa*[1] *ino atu*, extrêmement grand ; *hau* s'emploie aussi pour plus quand deux choses sont comparées entre elles.

E mea faufau tera ohipa, cet ouvrage est mauvais ; ua *hau* teie i te faufau, celui-ci est pire; ua *hau atu hoi* teie, celui-ci est pire encore ; ua *hau e* atu teie, celui-ci enfin est le plus exécrable. Un autre moyen de comparaison est de placer l'adjectif devant le nom de la personne ou de la chose comparée avec une autre et de mettre la particule *i* ou *ia* entre ces deux noms :

E mea maitai Terii i Tihoni, Terii est bon (comparé) à Jean ; *E rahi Tahiti i Raiatea*, Tahiti est grande (comparée) à Raiatea, c'est-à-dire plus grande que Raiatea ; *E rahi atu Farani*, la France est plus grande (que Tahiti); *E rahi roa' tu Eropa*, mais l'Europe est plus grande encore (que la France).

Dans le langage hyperbolique, cher aux orateurs tahitiens, on accumule ces particules de comparaison :

E mea maitai iti rahi roa'tu, littéralement :

Chose bonne petit grand encore beaucoup plus.

Le Pronom. — La formation des pronoms personnels est extrêmement intéressante. La voici, résumée d'après Friedrich Müller :[2]

Les formes polynésiennes dérivent des formes malaises suivantes : 1re personne : *āku*, tahitien : *au;* 2e personne : *ankau*, tahitien : *oe;* 3e personne : *īya*, tahitien : *oia*.

Le pluriel comprend un duel et un pluriel, et, pour la première personne, une forme inclusive et une forme exclusive du duel et du pluriel. Pour cette première personne, le duel se forme par l'ad-

[1] A remarquer que *ino* qui signifie mauvais peut aussi exprimer le contraire, *excellent*, dans l'expression familière : *hoa ino*, excellent ami, cher ami. *hoa iino*, excellents amis.

[2] *Die Sprachen der Schlichthaarigen Rassen*, II. Band, page 23.

Vallon défriché (Raiatea) planté d'orangers et de citronniers.



dition de *ta* (inclusif) et de *ma* (exclusif) au nombre deux (*rua*); le pluriel, par l'addition des mêmes particules au nombre trois (*toru*). Pour la deuxième personne, c'est la particule *ko* qui précède *rua* et *toru*. Enfin, à la troisième personne, la particule est *ra*.

On a ainsi le tableau théorique suivant :

		1re personne	2e personne	3e personne
Singulier		aku	koe	ia, na
Duel	inclusif	ta-rua	ko-rua	ra-rua
	exclusif	ma-rua		
Pluriel	inclusif	ta-toru	ko-turu	ra-toru
	exclusif	ma-toru		

Pour la langue tahitienne, ce tableau devient, par suppression de lettres, le suivant :

		1re personne	2e personne	3e personne
Singulier		au, vau, 'u	'oe	'oia
Duel	inclusif	taua	'orua	raus
	exclusif	maua		
Pluriel	inclusif	tatou	'outou	ratou
	exclusif	matou		

Taua signifie donc toi et moi, nous deux ; *maua*, lui et moi, celui qui parle et un autre ; *tatou*, nous tous et moi et toi, donc tous plus celui qui parle et son interlocuteur ; *matou*, nous, sans inclure l'interlocuteur ; *orua*, vous deux ; *raua*, eux deux (deux personnes dont on parle) ; *ratou*, eux tous.

Il faut encore ajouter *verâ* qui signifie *eux* (duel ou pluriel) et s'emploie quand on parle des personnes en leur présence[1].

Les pronoms forment leurs *cas* comme les noms : *O vau*, je ; *na'u*, *no'u*, de moi ; *ia'u*, à moi ; *ea'u*, de moi, par moi.

Les *pronoms possessifs* se forment, en tahitien, au moyen des par-

[1] Je pense qu'on peut s'expliquer l'étymologie de *verâ* ainsi : *râ* est une conjonction emphatique qui signifie : quant à ; *vau râ* ! quant à moi ! *ve* est un préfixe signifiant quelque : *vetahi*, quelqu'un.

ticules *a* et *o* placées devant les pronoms personnels. L'article *te* au singulier vient encore se fondre avec ces particules. On obtient ainsi

Singulier :	Pluriel :
ta'u, to'u	a'u, o'u
ta'oe, to'oe	a'oe, o'oe
tana, tona	ana, ona
ta maua, etc.	

On dit également *na* et *no* devant un nom, pour indiquer la possession.

Quand faut-il dire *na*, *ta'u*, *a'u*, etc. et quand faut-il dire *no*, *to'u*, *o'u*, etc. ?

Aucun auteur n'a posé de règles à ce sujet. Un vénérable missionnaire de Tahiti, qui connaît à fond la langue tahitienne, la parlant probablement plus correctement que les Tahitiens d'aujourd'hui, m'a dit qu'il croyait pouvoir donner la règle suivante : *A* s'emploie pour parler de tout ce qui entre et de tout ce qui sort du corps humain. *O* s'emploie dans les autres cas. Voici des exemples :

Te *parau na* te Atua : la parole de Dieu (elle sort en effet de la bouche de Dieu) ; te *tamaiti na* te Arii, le fils du roi ; *ta'na maa*, sa nourriture ; *ta'na parau*, sa parole ; aita *a*'na *maa*, il n'a pas de nour riture ; *na* vai te *maa* ? A qui ce fruit ? *Na* mea. A un tel.

Par contre : Te *fare no* te Atua, la maison de Dieu ; te *fenua no* te Arii, la terre du roi ; te *Atua no* te rai, le Dieu du ciel ; *to'na* ahu, ses habits ; *to'na reo*, sa voix (ici le Tahitien ne considère pas la voix comme sortant de l'homme, mais comme faisant partie de sa personne) ; *aita o'na manao*, il n'a pas d'idées.

Les *pronoms démonstratifs* sont : *teie*, *teienei*, ceci, celui-ci (proche), *tera*, cela, celui-ci (éloigné). *Taua (aua)* est aussi employé comme pronom démonstratif, mais doit être suivi de *ra*, *nei* ou *na* dans la même phrase ; *taua* taata *ra :* cet homme (sous-entendu dont on parle) ; *taua* mea *nei :* cette chose (ici) ; *tana* taata i parau hia *ra :* cet homme dont on parle ; *tana* taata *na :* cet homme mentionné avant. *Ïa* est aussi employé comme démonstratif dans le sens de

celui; *oia ïa*, c'est cela; *o vau ïa*, je suis celui qui, je le suis. *Vai* est le pronom interrogatif: *na vai?* à qui? *o vai?* qui? Il n'y a pas, dans les langues polynésiennes, de pronom relatif proprement dit. On s'en passe et l'on dit, par exemple: *E taata tamuta haamani maitai te ohipa o Taiu*: Taiu est un charpentier qui travaille bien. Littéralement: un homme charpentier faire bien l'ouvrage c'est Taiu.

Il existe, de plus, en tahitien, une particule emphatique qui indique aussi l'opposition et qui renforce le pronom; c'est *iho* qui correspond à notre même. Na'na *iho* i hamani: il l'a fait lui-même (sous-entendu sans le secours de personne).

Le verbe.

Le mot qui fait fonction de verbe dans les langues polynésiennes ne se distingue comme tel que par les particules qui l'accompagnent. Dans les autres cas, ce mot peut aussi bien être un adjectif, un nom ou un adverbe. Souvent même on se passe du verbe et on se contente d'affirmer, au moyen d'une particule affirmative, l'existence d'une action ou d'une qualité. C'est de cette manière que se rend notre *c'est*. Ainsi *ua oti*, c'est fini; *ua maitai*, c'est bon; *ua teitei*, c'est haut.

Pour ne pas se perdre au milieu des particules qui accompagnent le verbe tahitien, il faut distinguer:

1° Celles qui servent à former les différentes voix du verbe; 2° celles qui servent à déterminer les temps et les modes; 3° les pronoms des différentes personnes que nous avons déjà énumérés; 4° enfin les particules qui déterminent le lieu ou la direction de l'action ainsi que les particules affirmatives et négatives.

1° **Voix du verbe**. *a*) Voix passive. Le passif se forme par l'adjonction du suffixe *hia* à l'actif: *parau*, parler, *parauhia*, parlé. On peut obtenir des passifs en ajoutant le même suffixe à des substantifs ou à des adjectifs: *ioa*, nom, *ioa hia*, nommé; *pape*, eau, *papehia*, arrosé; *î*, plein, *îhia*, rempli.

b) Causatif actif et causatif passif.

On forme un causatif actif au moyen des préfixes: *fa'a, ha'a* et *ta* et un causatif passif en ajoutant encore *hia: ite,* savoir, *faa ite,* faire savoir, *faa ite hia,* faire être su ; *mate,* mourir, *haamate,* tuer; *haamatehia,* être cause de l'état de mort; *ata,* rire, *faa ata,* faire rire ; *ora,* vie, *faa ora,* faire vivre, sauver ; *faaorahia,* faire être sauvé, causer le salut; *mo'a,* saint, *haamo'a,* rendu sacré; *avae,* jambe, *ta avae,* mettre des jambes (à une chaise); *mau,* prendre, *tamau,* retenir dans la mémoire; *mâ,* propre, *tamâ,* nettoyer; *ma'a,* nourriture, *tama'a,* faire manger, etc.

c) Désidératif.

Un préfixe, *hia,* sert à exprimer le désir; il n'est pas très employé: *hia-ai,* avoir faim, désirer de manger ou de boire (de *ai:* manger). On dit de même *hiamu* par contraction de *hia* et de *amu* (manger); *hia ta'i* (de ta'i, pleurer), être ennuyé par des désagréments, être prêt à pleurer.

2° **Temps et modes.** En tahitien, les particules qui indiquent le temps se placent devant et après le verbe:

Pour le présent: *te-nei,* ainsi *te* amu *nei au,* je mange; pour l'imparfait: *te-ra, te* papai *ra oia,* il écrivait; pour le parfait: *i-na, i haa*pii *na oe,* tu as enseigné; pour le futur: *e,* devant le verbe, *e* haapii tatou, nous apprendrons.

Ainsi que nous l'avons vu, les particules *nei* et *ra* marquent aussi bien le lieu que le temps, *nei* indiquant ce qui est rapproché et *ra* ce qui est éloigné: te inu *nei* oia, il boit *ici* (près); te inu *ra* oia, il boit là-bas.

Quant aux modes, ils ne sont pas très distincts en tahitien: l'impératif est un futur, puisque l'action n'existe pas encore, aussi le forme-t-on au moyen du *e, e* amu tatou, mangeons! Seulement *e* se remplace par *a* à la première personne du singulier: *a* tii, va chercher.

Le subjonctif a la même forme que l'indicatif et se distingue par le sens de la proposition principale. Quand il a un sens conditionnel, il est précédé de *ahiri, si,* qui peut s'adapter au présent ou à l'imparfait: *Ahiri* te hinaaro nei au, si j'aime; *ahiri* te hinaaro ra vau, si j'aimais.

Raiatea, août 1899
P. H.

Opar.Vevey

Habitation Européenne.

Au bord de la mer (Raiatea).



Le mot *ia* marque aussi le subjonctif dans un sens futur: *ia* raa to oe i'oa, que ton nom soit sanctifié; *ia* tae to oe ra hau, que ton règne vienne; *ia* haapaohia to oe hinaaro, que ta volonté soit faite, etc. Ce *ia* marque aussi la condition: *ia* faaore hoi outou i te vetahi ê ra hapa, *si* vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses. Les *signes* de la personne sont donc les pronoms personnels, *vau, oe, oia*, etc., qui peuvent être remplacés par le substantif-sujet: te parau ra te mau haava, dirent les juges. Aux particules *nei* et *ra* indiquant le lieu, il faut ajouter *na* qui signifie la ou de la. Ainsi: ia oe *na,* toi là, quant à toi là, haere mai *na*, viens ici, viens de là.

D'autres particules indiquent la direction dans laquelle l'action doit être faite par rapport à celui qui parle. *Haere mai*, aller vers moi, donc viens ; *atu*[1] est le contraire; *a tii atu*, va chercher, le mot *atu* indiquant l'éloignement de la personne qui commande; *a'e* signifie près ; *nia a'e*, un peu au-dessus, raro *a'e*, un peu au-dessous. Nous avons vu que l'affirmation se faisait au moyen de la particule *ua;* la négation s'indique au moyen d'un grand choix de particules négatives, les unes s'appliquant au présent: *eere, eete*, *eore*[2], les autres au passé : *aore*, *aima, aina, aipa, aita,* les autres enfin au futur: *eita, eima, eipa*, *eina*, etc. Une autre particule exprime la défense, le « veto », c'est *eiaha* ou *auaa*. Exemples: *Eere* teie te i'a maitai, celui-ci n'est pas un bon poisson. Hinaaro anei oe i teie nei puta? *Eita*. Veux-tu ce livre? Non! Ua amu anei oia? *Aita*. A-t-il mangé? Non. *Eiaha* e haamani i te ohipa ino. Ne fais pas le mal.

Enfin le mot *anei* indique l'interrogation. Mea maitai *anei* oe? Littéralement: Chose bien à toi? (Comment vas-tu?)

Voici maintenant la conjugaison complète d'un verbe tahitien : *E reva,* partir.

[1] Le mot *mai* correspond assez exactememnt à l'allemand *her*, et le mot *atu* au mot *hin*.

[2] La particule négative *ore*, *e ore* remplit, dans la composition des substantifs, la même fonction que les suffixes allemands *los* et anglais *less* : *matau*, peur; *matau ore*, sans peur (*furchtlos*, *fearless*).

Mode Indicatif.

I. Présent : Singulier 1. te reva nei au, je pars
2. te reva nei oe, tu pars
3. te reva nei oia, il part

Duel 1. { te reva nei taua, moi et toi partons
te reva nei maua, moi et lui partons }
2. te reva nei orua, vous deux partez
3. te reva nei raua, ils partent tous deux

Pluriel 1. { te reva nei tatou, moi et nous partons
te reva nei matou, nous trois ou plus partons }
2. te reva nei outou, vous trois ou plus partez
3. te reva nei ratou, eux trois ouplus partent

II. Imparfait : te reva ra *v*au[1], je partais, je partis
III. Parfait : i reva na vau, je suis parti
IV. Futur : e reva vau, je partirai.

Mode Impératif.

a reva oe, pars
e reva oia, qu'il parte
a reva orua, (que vous deux) partiez
e reva raua, qu'ils partent (eux deux)
a reva outou, partez (vous trois au plus)
e reva ratou, qu'ils partent (eux trois ou plus).

Mode Conditionnel.

ahiri te reva nei au ou ahiri te reva ra vau, si je partais.

Mode Subjonctif.

ia reva vau ou te reva nei au, que je parte.

[1] A remarquer le *v euphonique* devant *au* lorsqu'un *a* précède.

Adverbes.

Outre les particules dont nous venons d'indiquer l'emploi et sans l'usage desquelles le verbe n'aurait aucune signification propre, il y a, en tahitien, un grand nombre d'adverbes proprement dits pour déterminer les circonstances de lieu, de temps, d'ordre, de quantité, de manière, etc.

Nous avons déjà passé en revue les principales *prépositions* qui servent à la déclinaison des substantifs, *o, e, na, no, ia, tei, ta, to*, etc. Plus petit est le nombre des conjonctions. Ce sont : *e, atoa* ou *'toa, hoi, area, ra, a, ma; e* correspond à notre *et ; ma* est une conjonction copulative qui ne s'emploie guère en tahitien que dans les noms de nombre : ahuru *ma* rima. Ce *ma* se retrouve encore dans les expressions : Farani *ma*, la France et les autres (pays) ; Tihoni *ma*, Jean et sa famille, etc.

Interjections.

Les interjections ne sont pas très variées. Il y a plus de variété dans la manière de prononcer la même interjection que dans le choix de celles-ci. Ainsi *A!* signifie la colère ou bien la surprise, selon l'intonation. *A* répété plusieurs fois rapidement exprime l'admiration. *Ae*, en deux sons séparés, c'est de l'admiration ; liés, de la douleur ; notre hélas ! *Aue!* exprime de même ou la douleur ou l'étonnement.

Une jolie expression pour marquer la douleur d'un départ c'est *io nei oe!* litt. : ici toi, c'est-à-dire ah ! que tu reviennes ici.

Noms de nombre.

Au-dessus de dix, les noms de nombre se forment en ajoutant les unités aux dizaines, au moyen de la particule copulative *ma :* e iva ahuru *ma* toru, quatre-vingt-treize. Quand il s'agit du passé, les noms de nombre sont précédés de *a,* et de *e* quand il s'agit du

futur. Il faut prêter attention à la question pour employer, dans la réponse, la particule correspondante : *Ahia i'a i rave na ratou?* Combien ont-ils pris de poissons ? *A ono*, six. Quand il s'agit de personnes, par contre, il faut employer la particule *to'o : Ehia tamarii i te haapiiraa?* Combien y a-t-il d'enfants à l'école ? *Too toru ahuru :* trente. Les *nombres ordinaux* se forment au moyen de l'article *te* placé devant le nombre : *te piti*, le second, *te pae ahuru aore*, le cinquantième ; les multiples, au moyen de *tai* (par) : *tai piti* (par deux), le double ; *tai maha*, le quadruple ou quatre fois.

Il n'existait pas de mots, dans l'ancienne langue tahitienne, pour désigner les fractions et les nombres fractionnaires. Le mot *tufaa* ou *tuhaa* indiquait une tribu, une division, une portion. On l'a appliqué à une circonlocution moderne pour désigner les fractions : *te toru o te tufaa*, le troisième de portion, le tiers. Demi, *afa*, est emprunté au mot anglais *Half*.

Syntaxe.

Le but de ces notes sur la langue tahitienne n'étant pas d'en donenr une grammaire complète, mais d'en mettre simplement en relief le mécanisme comme complément du tableau de la civilisation polynésienne, nous nous bornerons à citer quelques exemples de la manière dont ce mécanisme fonctionne.

Un des principaux idiotismes de ces langues, c'est l'absence des verbes *être* et *avoir* dans le sens que nous leur prêtons. On ne peut pas dire en tahitien : J'*ai* un bon fils, mais : *E tamaroa maitai ta'u*, un fils bon à moi (ou le mien). De même, au lieu de : Il a des cocos, on dit : *E haari ia na*, des cocos à lui. Elles ont des robes roses : *E aahu uteute to ratou*, des robes rouges à elles. Pour affirmer l'état, notre verbe *être* se traduit par *ua*, et par *mea* pour affirmer la qualité. Mon frère est malade : *Ua pohe i te mai to'u taeae*, est malade mon frère. Le poisson est cuit : *Ua ama te i'a*, est cuit le poisson L'eau est fraîche : E mea haumaru te pape, une chose fraîche l'eau. La mer est profonde : *E mea hohonu te tua*, une chose profonde la mer.

Remarquer ensuite : Quel âge as-tu ? *E hia to oe matahiti?* combien tes ans. J'ai sept ans : *A hitu matahiti na'u*, sept ans à moi. Mon frère est bon : *E tuane maitai to'u*, un frère bon à moi. La clarté, la précision, la concision sont certainement des qualités inhérentes aux langues polynésiennes. La clarté permet souvent l'ellipse, mais demande parfois des répétitions afin d'éviter les amphibologies.

On a donc des formules laconiques d'une grande force, comme le *io nei aoe !* déjà cité ; *manava !* (litt. fruit de mes entrailles), soyez les bienvenus, *mai hea oe*, d'où toi ? (d'où viens-tu ?) et des répétitions nécessitées par l'invariabilité du verbe, comme : *A tii atu oe i te i'a* va chercher toi le poisson. *Te mau Fenua i Raro, te fenua Tahiti, te mau fenua, Tuamotu, te mau fenua Nukahiva, no te hau Farani o ratou*, les Iles sous le Vent, l'île de Tahiti, les îles Tuamotu, les îles Marquises, à le gouvernement français toutes.

Autres idiotismes : *Na te Atua i hamani i te rai e te a'o*, par le Dieu créa le ciel et la terre. Les mots *anei* (est-ce que) et *aore anei, e ore anei* (est-ce que ne pas) sont les seuls instruments de l'interrogation.

Qui est là ? *E taata anei to reira?* Un homme est-ce que là ? Le vaisseau est-il grand ? *E mea rahi anei te pahi?* Une chose grande est-ce que le bateau ? N'as-tu pas couru ? *A ore anei i horo na oe?* pas est ce que a couru toi ?

Remarquer cependant : Où vas-tu ? *Haere hia* (sous-entendu *oe*)*?* Allé ? (forme passive).

Quant à la négation, elle se place avant le pronom qui lui-même se place alors devant le verbe : *Aita vau i ite* (Pas je savais, (pour : je ne sais pas). *Aita te painapo* (pineapple) *e pê* (Pas les ananas mûrs). Vous avez peu de courage : *Aita i rahi to outou itoito* (Pas [était] grand votre courage).

Il est absolument impossible de traduire mot à mot nos langues européennes dans les langues polynésiennes. Voyez encore les exemples suivants : Le roi ne fait que s'amuser. *Aita roa'tu to te Arii e ohipa, maori râ e te hauti na oia* (Pas du tout par le roi un travail au contraire jouait lui). Je crois que le compte y est : *To'u manao e tano* (Mon idée : c'est juste). Il n'y a qu'un seul Dieu : *Hoe roa râ Atua* (Un seul mais Dieu). Il ne sait pas comment s'en tirer : *Aita*

roa'tu no na i ite i te ravea e haere i rapae (Pas du tout à lui savait le moyen sortira dehors). Quel bonheur! *Aue! te oaoa e!* (Ah! le bonheur!) La pirogue rouge qu'il a prise est percée: *Mea fati o te vaa uteute tana i rave* (Chose percée la pirogue rouge par lui prenait). Il n'y a plus rien à manger: *Ua pau i te ma'a* (Est épuisée la nourriture). Le charpentier Théophile a construit cette maison: *Na te tamuta o Teofira i hamani i teie nei fare* (Par le charpentier Théophile fut construite cette maison-ci.) Abattez ce temple et je le relèverai dans trois jours (Jean II, 19): *A vavahi na i teie nei hiero, e ua rui toru ana'e ua tia faahou ia ia'u* (Abattez là celui-ci temple et sont nuits trois entièrement est debout de nouveau sera par moi.)

Salamo e piti ahuru ma toru. (Psaume XXIII.)

O Jehova to'u tiai, e ore roa vau e ere, Te faataoto nei oia ia'u i te mau aua heeuri râ [1], te aratai nei oia ia'u na pihai iho i te pape atatia râ. E faaho'i oia i tau varua, e aratai oia ia'u na te e'a titiaifaro no to'na râ i'oa. E ia haere noa'tu vau na te peho râ o te mà rù-pohe e ore â vau e mà ta'u i te ino, tei pihai atoa iho oe ia'u: to raau e to tootoo tei haamahanahana mai ia'u. Ua faa nahonaho oe i te tahi amuraamaa na'u i mua i te aro o tau mau enemi [2]; ua faatavai oe i tau upoo; e te î nei tau a' ua.

C'est Jéhova mon berger, pas du tout moi serai déçu (dans mes désirs); fait dormir il à moi dans les parcs herbeux mais, guide il à moi près des eaux tranquilles mais. Réconfortera il à mon âme, guidera il à moi par le chemin uni pour son nom. Dussé (je) aller cependant je par la vallée de l'ombre de la mort pas à moi craindrai le mal, qui près de aussi même toi à moi de (toi le) bâton et de (toi la) houlette qui réchauffent vers à moi. As dressé toi une table à moi

[1] Ce *râ* est une particule emphatique qui signifie habituellement *mais* et sert à renforcer l'expression.

[2] De l'anglais *enemy*.

devant le front de mes ennemis as oint toi ma tête et est remplie maintenant ma coupe.

E riro â te maitai e te aroha i te pee mai ia'u i te mau mahana atoa o to'u nei oraraa; e parahi â vau i roto i te fare o Jehova e maoro noa' tu o'u pue mahana.

Seront le bien et la considération suivre avec moi les jours autres de ma présente vie resterai moi dans la maison de l'Éternel longtemps beaucoup de moi les jours.

Les exemples ci-dessus feront saisir la construction de la proposition. Comme point de comparaison entre les différents dialectes polynésiens, entre ceux-ci et les dialectes mélanésiens et malais, nous transcrirons l'oraison dominicale dans les sept principaux rameaux de la langue polynésienne, ceux des Samoa, des Tonga, des Maori de la Nouvelle-Zélande, de Rarotonga, de Tahiti, de Hawaii (Iles Sandwich) et des Marquises, enfin dans le dialecte mélanésien des Iles Fidji.

Oraison dominicale. (Matthieu VI, 9-13.)

Dialecte des Iles Samoa. — Lo matou Tamā e, o i le lagi, ia paia lou suafa. Ia oo mai lou malo. Ia faia lou finagalo i le lalolagi, e pei ona faia i le lagi. Ia e foai mai ia te i matou i le aso nei a matou mea e 'ai e tatou ma le aso. Ia e faamagalo ia te i matou i a matou agasala, e pei o i matou foi ona matou faa magaloina atu i e ua agaleaga mai 'a te i matou. Aua foi e te ta'ita iina i matou i le tofotofoga; a ia e laveai ia i matou ai le leaga. Auā e ou le malo, ma le mana, atoa ma le viiga, e faa vavau lava, A mene[1].

Dialecte des Iles Tonga. – Ko e mau Tamai oku i he lagi, Ke tabuha ho huafa. Ke hoko mai hoo bule. Ke fai ho finagalo i mamani, o hage i he lagi. Ke foaki mai he aho ni haa mau mea kai. Bea fakamolemole e mau agahala, o hage ko e mau fakamolemolea akinautolu kuo

[1] O le Tusia Paia, o le feagaiga tuai, *Samoan Bible*, London, 1887.

fai agahala kiate kimautolu. Bea oua naa tuku akimautolu ki he ahiahi, kae fakamoui akimautolu mei he kovi. He oku oou ae bule, moe malohi, moe nāunāu, o taegata. Emeni[1].

Dialecte Maori de la Nouvelle-Zélande. — E to matou Matua i te rangi, Kia tapu tou ingoa. Kia tae mai tou rangatiratanga. Kia meatia tau e pai ai ki runga ki te whenua, kia rite ano ki to te rangi. Homai ki a matou aianei he taro ma matou mo tenei ra. Murua o matou hara, me matou hoki e muru nei i o te hunga e hara ana ki a matou. Aua hoki matou e kawea kia whakawaia; engari whakaorangia matou i te kino: Nou hoki rangatiratanga, te Raha, me te kororia, ake, ake, ake. Amine[2].

Dialecte de Rarotonga. Iles Cook. — E to matou Metua i te ao ra, Kia tapu toou ingoa. Kia tae toou basilea. Kia akonoia toou anoano i te enua nei, mei tei te ao katoa na. O mai i te Rai e tau ia matou i teianei rā. E akakore mai i ta matou ara, mei ia matou i akakore i ta tei ara ia matou nei. Auraka e akaruke ia matou kia timataia mai, e akaora ra ia matou i te kino. Noou oki te basileia, e te mana, e te kakā, e tuatau na atu. Amene[3].

Dialecte de Tahiti[4]. — E io matou Metua i te ao ra, ia raa to oe i'oa' Ia tae to oe ra hau. Ia haapaohia to oe hinaaro i te fenua nei, mai tei te ao atoa na. Ho-mai i te maa eau ia matou i teie nei mahana. E faaore mai i ta matou hara, mai ia matou atoa e faaore i tei hara ia matou nei. E eiaha e faarue i a matou ia roohia-noa-hia e te ati, e faaora râ ia matou i te ino. No oe hoi te hau, e te mana, e te hanahana e a muri noa'tu. Amene[5].

Dialecte des Iles Sandwich. (Hawaii.) — E ko makou Makua iloko o

[1] Koe Tohi tabu Katoa, *The Tongan Bible*, London, 1884.

[2] Ko te Paipera tapu, *Maori Bible*, London, 1887.

[3] Te Bibilia tapu ra, *Rarotongan Bible*, London, 1895.

[4] *Traduction littérale du texte tahitien.* Notre Père dans le ciel soit (sacré) ton nom. Que vienne ton là règne. Sois obéie ta volonté sur la terre ici comme celle au ciel aussi là. Donne-moi la nourriture qu'il faut à nous en celui-ci jour. Et pardonne nos péchés comme par nous tous est pardonné à qui péché à nous ici. Ne point abandonner à nous que nous succombions à la tentation, sauvo mais nous du mal à toi-même le règne et la puissance et la gloire à jamais éternellement. Amen.

[5] Te Bibilia mo'a ra, *Tahitian Bible*, Oxford, 1884.

XXX.



Ecole et temple d'Uturoa.



ka lani, e hoa noia kou inoa. E hiki mai kou aupuni; e malamaia kou makemake ma ka honua nei, e like me ia i malamaia ma ka lani la; e haawi mai ia makou i keia la i ai na makou no neia la; e kala mai hoi ia makou i ka makou lawehala ana, me makou e kala nei i ka poe i lawehala i ka makou. Mai hookuu oe ia makou i ka koowalewale ia mai; e hoopakele no nae ia makou i ka ino; no ka mea nou ke aupuni, a me ka mana, a me ka hoonaniia, a mau loa aku. Amene[1].

Dialecte des Iles Marquises. — E to matou motua i te ao, ia tapu to oe inoa, ia koaa ia oe te fenua ei hakaiki, ia tupu to oe hinenao i te fenua nei mai to te ao atoa, a tu'u na matou i teie neia o te a o te kai o te a o te kai, e haakoe i ta matou pio ma te matou haakoe i ta te tahi pio e moi ia titii atu ia matou ia Roohia matou i te pio e haapohoe ia matou i te mate. Amene[2].

Dialecte mélanésien des Fidji. — Tama i Keimami mai lomalagi, Me vakarokorokotaki na yacamu. Me yaco na nomu lewa. Me caka na lomamu e vuravura me vaka sa caka mai lomalagi. Solia mai vei keimami e na siga oqo na kakana e yaga vei keimami. Ia kakua ni cudruvi keimami e na vuku ni neimami valavala ca, me vaka keimami sa sega ni cudruvi ira era sai valavala ca me vei keimami. Ia-kakua ni kauti keimami ki na vere, ka mo ni vakabulai keimami mai na ca: Ni sa nomu na lewa, kei na kaukauwa, kei na vakarokoroko, ka tawa mudu. Emeni[3].

[1] Ka Baibala hemolele, *Hawaiian Bible*, New York, 1886.
[2] Buschmann, *Textes marquisiens,* Berlin, 1843. Cité par Fr. Müller.
[3] Ai Vola tabu, *Fidjian Bible*, London 1893.

CHAPITRE XI

CONTES ET LÉGENDES, CHANTS POPULAIRES

On pourrait imprimer d'encombrants volumes de contes et légendes en langue tahitienne. Mais, d'un côté, ceux qu'il est possible de recueillir actuellement, pour nombreux et touffus qu'ils soient, ne peuvent être considérés que comme des débris des anciennes légendes, des épopées populaires qui se sont transmises oralement de génération en génération. D'un autre côté, ils sont tout émaillés d'expressions surannées, de termes archaïques dont le sens échappe même aux indigènes contemporains. Aussi ces lambeaux d'une littérature riche et variée ne valent-ils pas la peine d'être sauvés in-extenso de l'oubli et n'offrent-ils guère d'intérêt qu'au point de vue philologique.

Cependant, les quelques morceaux inédits que nous donnons ici complèteront le tableau général de la civilisation tahitienne. On y reconnaîtra la manière naïve, simple et laconique du langage primitif, et ils serviront de point de comparaison avec les légendes d'autres peuples sauvages ou semi-civilisés qui ont été publiées durant ces dernières années.

Nous avons ajouté une conversation-type entre indigènes, avec traduction littérale à côté, pensant qu'elle ne manquerait pas de saveur locale.

Pour la lecture à haute voix des mots indigènes, on voudra bien se reporter aux règles données au chapitre X (langue tahitienne).

Quant aux chants, nos aimables collaborateurs ont pensé que la mélodie seule devait être donnée. Nos procédés de notation ne peuvent rendre exactement l'harmonie de ces mélopées à moitié sauvages. Qu'un esprit hardi s'en aille les recueillir dans un graphophone et publie, en guise de volume inédit, un recueil de « rouleaux » ou de « plaques » ... ce sera le meilleur procédé de notation.

E aamu.

E parau paari no te mau Fenua tahiti, papaihia no Taumihau tane.

Te hoe taata o Haamauriri no Maupiti, ua opua oia i tona tere e haere i te mau fenua, e mataitai.

Faaroo aere te hoe tau vahine i taua tere ra, haere atura faaau ia raua ia Haamauriri teie te i'oa i taua na vahine ra o Urumaraitapu, e o Urumaraihau. Ua to ihora i te pahi ia Aere, ua faatia aera i te ie, faauta ina vaa mataeinaa, ia aua tamarii, e i a ana taata paari.

Farara maira te mata'i ra Toerau faaea era o Urumaraitapu e o Urumaraihau i nia i te Maro ura, tere atura Borapora, imi ihora raua i te tane ireira e aita iitea.

Ura tia ere teie, haere atura Tahaa, imi ihora i te tane ireira, e aita, tia era te ie o taua pahi ra, tere atura i Raiatea tapae atura i Opoa, imi ihora i te tane, e aita tia ere te ie, tere atura i te Maru fenua i Matairea, imi ihora i te tane ireira, e aita. Tia era te ie tere atura i te maru fenua Aimeo, imi ihora i te tane e aita. Tia era te ie tere atura i te maru fenua i Tahiti, tapae atura Punauia, tei Bunauia te hoe taata o Teena i te maira taua pahi ra, e na vahine inia iho ia Urumaraitapu e ia Urumaraihau.

Horo atura na uta i te Arii ra tei Haapape ia o Teriitaihia, te fenua o Tahiti tona i'oa, faaite atura i te Arii e pahi teie e haere mai nei e piti tau vahine nehenehe roa i nia iho, parau maira te arii, ia Teena, haere a tapare, e tapae mai, faaite atura o Teena i taua na vahine ra, e vahine poria te tahi na oe te reira e te Arii, e vahine ivi te tahi nau ia e te Arii e!

Tapae maira taua pahi ra o Aere, parahi ihora taua na vahine ra i nia i te Maro ura, pee atura i ropu i te Mahora o te Arii o Territaihia te ara o Tahiti.

Pii atura te Arii, haere mai, parau maira o Orumaraitapu oia te vahine poria ia rahi mai te manava e te Arii e, i te tere o te taata iino nei, parahi maira Terii taihia i tona Aorai, e o Teena i te paeaui, haere atura o Urumarai tapu te vahine poria i nia i te Arii parahi atura, haere atura, o Urumaraihau te vahine ivi i nia ia Teena parahi atura.

Hoi atura Teena e taua vahine i Punaauia, i uta i te peho faea atura raua, e hapu aere taua vahine, e fanau aera e tamaroa, topa 'tura i tona i'oa ia Auatoa te raa o Tahiti, tona i'oa, faaamu atura raua ia Auatoa, e paari atura taua tamaiti ra, hinaaro aere i te Omore, ua fatahia inia i te fare.

Te ui nei o Auatoa i te metua : e aha teie inia i to tatou fare? faaite atura o Teena : e Omore te reira, o Teara o tahiti tona i'oa.

Tatara maira taua tamaiti o Aua i taua Omore ra, tuu aera i nia i te rima, ua parau atura i te metua : e aha te ohipa i teie raau ?

Te parau o Teena e taparahi taata. parau atura Auatoa i te metua : haapii oe ia'u i te taparahi taata, haapii atu ra. o Teena i te tamaiti e ite atura, parau atura Auatoa e haere au e haati ia Tahiti haere atura taua tamaiti ra ua huru paari ua noaa paha e piti ahuru tona matahiti, haere atura i te oire i te pae miti, i te vahine i reira, faaea tura ireira, taoto atura i taua vahine ra, ia Teranuimarama, e hapu aera parau atura i te vahine e haere i te oire iuta i te peho Puahu ihora te vahine i to raua tava, e tava rahi roa, e ita e mae'e ina taata hoe ahuru ia afai, patia ihora i te Omore ra ia Teara Tahiti i ropu, faauta a'e ra i te vahine ia.

Teranuimarama i te tahi pae i taua Omore ra, haere atura, e piti mahana i te haere raa, farerei aera i te hoe tau taatatoa, teie ta raua i parau mai : e Auatoa e! homai ta oe vahine na maua, e toa oe, e toa atoa maua, te parau nei Auatoa ia raua a rave afai atu i te pae pape aere ia maha to orua hinaaro faarue mai, rave aera taua na toa ra i taua vahine ra afai atu ra, aita i vaiho aahou, imi atura Auatoa i te pae pape e aita, riri aera Auatoa patia e ra i te poro Omore i nia i te ofai pee atura Auatoa na mua mai, tia maira parau atura i taua na aito ra ua pohe, patia tura i te tahi, puta ihora faaroo aera te metua o Teena i te haruru parau aera ua pohe te taata ia Auatoa te haruru ra te Ara o Tahiti rave hia taua taata ra taata ra faatia hia te avae i nia patiti hia te upoo iraro i te vari, na reira atoa i te tahi, rave aera i te vahine haere atura i te Metua ra faaea tura ratou i taua oire ra e fanau atura taua vahine ra ia Auatoa fanau aera e tamaroa, i te fanau raa ra aita



Les Ecoles d'Uturoa.

(Raiatea.)

A droite, dans le lointain, l'île de Borabora.

e taata i fanau mai te reira te huru, ua roaa paha ia hoe etaeta i te roa i tona fanau raa mai, ua mairihia tona i'oa ia Honourariaria aera te metua o Auatoa afai hia atura i te aua i te vaite piha iti vaiho hia 'tu ireira, fanau faahou taua vahine ra ia Auatoa e Maehaa o Tai iti e o Tai nanu. Tupu aera te tere o te hoa Taihia, e haere i te peho e tapu i te i'e, ua parau aere, te varua ia Honoura atia i nia, a Manava i te hoa o te Arii ia Tautu, ua tia era i nia manava 'tura taua taata roa ra ia Tautu.

Ua ui atura e haere oe ihea? parau maira Tautu e haere au e imi i te raau i'e, haere atura oia e aita i maoro tupu atura tona maere i taua taata ra ia Honoura, hoi atura faaite i ta Arii o Taìhia e taata tau i te iroto i te faa, ua î roa te peho i taua taata ra, parau maira te Arii ia Tautu, haere oe, e parau ia'na e tia inia tia atura taua taata ra Honoura i nia e faito aera te tau opu i te maua ra ia Tahuareva e hau atu ra puta 'tura te upoo i roto i te ata parau aera atira paha, i reira parau maira te varua eiaha faaino hia oe e tahiti hia o ihora, na nia iho, i te atura i te oire o Temetua, oia Auatoa patautau aera i te maua ia Tahuareva, teie tana parapore :

No onei oe i ô tarai noa i te rara e tau o mamao rii erere i te tumu i Tahuareva, Tiria i te tere ra mata fene o muri hau anae tai e tai a tu nei, to'u a ia iite na i pae tahaa, tai ai tei po i te vaa o tane o Tau moua iti e o Tahuareva.

Fatata 'tura oia i te pae rai tia'i atura o Tahiti nao aera te taata roa e parauhia, e te hiti ae ra te râ te haere atoa ra te upoo inia, e inaha aue atura to te fenua ite ite ra'atu i te upoo o Honoura, ua piri i te pae rai ua parau aera Honoura e Tautu e, e aha ihora te hopea i te faaue na oe, na o atura Tautu taua i te faa i fatu tira, e amu i te fei, tiria ihora iraro taua taata roa ra, timenemene i te tumu o Tahuareva tiroro'a tura ite tumu o Tahuareva; Taoto maite atura i roto i te aua, faaue atura te Arii Taihia, e i naa taate e haere i te peho i te maa haere atura ra ratou, e ite maira Honoura ua ui maira e haere outouhia? parau maira e haere, i te maa na te Arii, haere atura ratou e roaa maira te maa parau atura vaiho ionei, e eu te maa a te Arii, afai atu ai, vaiho atura i ta Honoura i parau mai eu atura ra tou i taua maa rahi ra eama ihora parau atura Honoura atu fatata tou ma'a e paetufaa na tau varua te tahi, na reira tura, i ta Honoura i parau haapahu a tu ra i te pape i Vaitepiha iti, huri atura i te maa iroto i taua pape ra e te haari te puhi te pura rapu hia tura iroto i taua pape ra, parau atura Honoura i te mau taata haere mai aamu e afai ta te Arii i tai; amu ihora ratou, aita i pau, mai te amu â ïa a te taata nei, parau maira a rave ra te

maa a te Arii afai, parau atura ratou aita e matai, nao mai ra Honoura vaiho mau e amu ta te Arii ma'a, faahamama ihora i te taa nia piri atura i te pae rai, Amu ihora i taua maa rahi ra, te fei e te puhi te oura pape te haari e te ofai e taua pape haapahu hia ra pau roaa 'tura iroto ia Honoura maere ihora te taata, hoi atura te taata i tahatai aita e maa, i te maira te Arii Taihia e aita e maa parau maira tei hea tura hoi te maa, faa ite mai ra, ua pau i te taata nui ra ia Honoura, faaue faahou atura te Arii i te vaa mataeinaa e haere i te maa, haere atura ratou, e fatata tura pii atura e Parai manau e, faaroo aera Honoura o vai ra ia e tia ore hia ra e ere ia i tou i'oa o Paraimamau. Omaui tua maui aro e Mauiteipo avarua e o Honoura toa i tee puu maruea to'u ioa. Patia ihora i te ô raro i te repo hamani ihora i te umu e mea iti rahi, papai ihora i te vahie, e vahie iti rahi, hio ihora i ie auahi, ama e ra, tae maira te vaa mataeinaa, e te maa 'toa piehi atura Honoura i taua ahi maa ra huri atu ra i te maa a taua vaa mataeinaa ra iroto, haapoi atura, riro atura taua umu ra, mai te hoe mau'a te teitei, E ia ama tau umu ma'a ra parau atura Honoura i te vaa mataeinaa, e huai i taua umu ra, huai atura ra tatou, hoe mahana hoe po aita i maheu, parau atura i taua taata nui ra, eita e roaa, ta tatou maa, ua parau atura oia ia ratou, faatea outou, patia ihora te rima Honoura i ropu ua ope atura i te repo roaa maira te maa, parau atu ra Honoura i te mataeinaa, a huri te moa i raro i te pape, huri atura ratou i taua maa rahi ra, te uru, te fei, te apura, te ape, te mau huru maa tahito, ua huri iraro i te pape, haapahu atura i te pape, rapu atura i taua maa ra, parau atura Honoura i taua mau taata ra, e amu outou, ia paia afai atu ai to te Arii, amu ihora ratou, e toe ihora te rahi o te maa, rave ihora ratou e afai na te Arii Taihia e aita maitai ua paruparu roa taua maa ra, parau atu ra ratou e Honoura eita e maitai te maa a te Arii, parau maira Honoura : Atira ia Amu ihora Honoura i taua maa rahi ra, pau roa tura te maa e te pape atoa e te ofai i roto i te opu o Honoura paia rahi tona, taoto atura i te paepape, ite aera te tupuna i tau ohipa ra haere mai ra ia Honoura, ua taoto, ua tupuhia e te mape, parau atura te tupuna, te pohe o te taata iino e, faaroo aera Honoura i te reo o te tupuna oia Teena, parau aera Honoura tei hea te toa parau atura tei Hiva te toa, te pua'a aitaata i te puo o Mahu parau aera o Honoura, a tii i te Omore ra ia Ruaipoou, e te pahu tei roto i te marae inia i te paepae, parau atura oia aita vau iite Tia aera Teena haere atura, i te oire, faarue maira i te mootua ia Honoura faaite atura i te Mataeinaa e huri i te paepae e rave i te Omore ia Ruaipoou e te pahu ra ia Taifaote raa i haapu, Iriti iho raa te taata i taua Omore ra e aita ima maa faaite atura io Honoura e ita e manaa te

Omore i te taata ia iriti, Tiei atu ra, Honoura i tana rima rave maira i taua Omore ra e te pahu.

Tupu atura te hamani ino o Teena i taua tamaiti ra ia Honoura. Faaue atura te Arii ia Taihia, e hamani i te pahi, hama hia taua pahi ra, e ia oti faatia hia te tira faatomo hia i te ofai, tono atura te vea ia Honoura e haere mai e tô i taua pahi ra parau maira Honoura ua tia, faaite hia'tura oia e ore te pahi o te Arii ia tae irairo i te miti e pohe oe, tia 'tura Honoura i nia, parau atura eihea te pahi o te Arii tutau ai, parau atura Tautu te hoa o te Arii, eite aehaa parau aera Honoura e mea maoro, Tia ihora Honoura i te reimuri i te pahi, patautau aere teie te parapore no taua tô raa i te pahi ra.

E te pahi nui nei e, e te ivi o te au mo'a e!

Atu mai a haera, o taua nae teie faatu i te tira o Tearii Taihia e fano i te rau pua atea, Titi rorea, ta ta rorea, e tuatua e! e tuau te pahi, ua pua noa mai e te torea a iriti tore i te tau rehia, horo iuta unairao mata nevaneva, a tahi ruperupe iti na tatou apiti ruperupe iti na tatou, o Arii Taihia ua rere i tona aia, A iriti tore i tau rehia!

Tae atura te pahi i te tai haere roa'tura i te aehaa, tutau atura i reira i ta Tautu faaue ra, hoi maira Honoura i uta, Te ui hia nei, tei hea te pahi o te Arii, faaite maira Honoura tei te aehaa, haere atura te taata e imi e maha mahana, aita roa iitea, hoi maira, faaite aiha te pahi o te Arii, faaue atura ia Honoura e tii i taua pahi ra ti atura oia i vaua pahira i te aehaa, afai mai ra i te pae fenua tutau atura ireira parau atura Honoura i te metua ia Auatoa tei hea te toa faaite maira te metua tei hiva oia Raiatea, o hiva ia i te parau ta hito, tei reira te toa ra, te pua'a aitaata i te puo o Mahu, hinaaro aera oia e tii i taua toa ra taparahi, ua parau atura i na teina, e hamani i te pahi e, haere i hiva, hamani ihora raua i taua pahi ra ia oti haere atu ra ratou i taua tere ra, farerei atura i taua toa ra patia 'tura i te tura i te omore ra ia Ruaipaau puta 'tura naroto i te vaha e i muri maiha 'tura, irapae, pohe atura tau a toa ra, amu ihora ra tou, aita i pau afai atura i te toe na Auatoa imi faahou i te toa i te Auroa, e aito puai te reira o te Auroa, patia ihora Honoura i taua toa ra, e pohe atura, pohe atura, amu atura ra tou i taua au ra, aita i pau afai atura i te toe na te metua. Hoi atu ra Honoura i Tahiti e te peho parahi atura, faatia tura i tona fare, afefe te faa, afefe atoa te fare, afaro te faa afaro atoa te fare parahi atura Honoura i taua fare nui ra e na Teina, o Tainanu e o Tai iti, iroto i taua fare ra ra ia Temao roa iata.

Tirara.

Une légende.

Tradition fabuleuse des Iles Tahiti, écrite par Taumihau tane.

Un homme de Maupiti, nommé Haamauriri, résolut de faire un voyage de découverte dans les îles.

On sait qu'il prit avec lui deux femmes, l'une s'appelait Urumairaitapu et l'autre Urumaraihau. Ils mirent à l'eau le bateau « Aere », la grande pirogue du district, hissèrent la voile et s'embarquèrent, les enfants d'un côté, les adultes de l'autre.

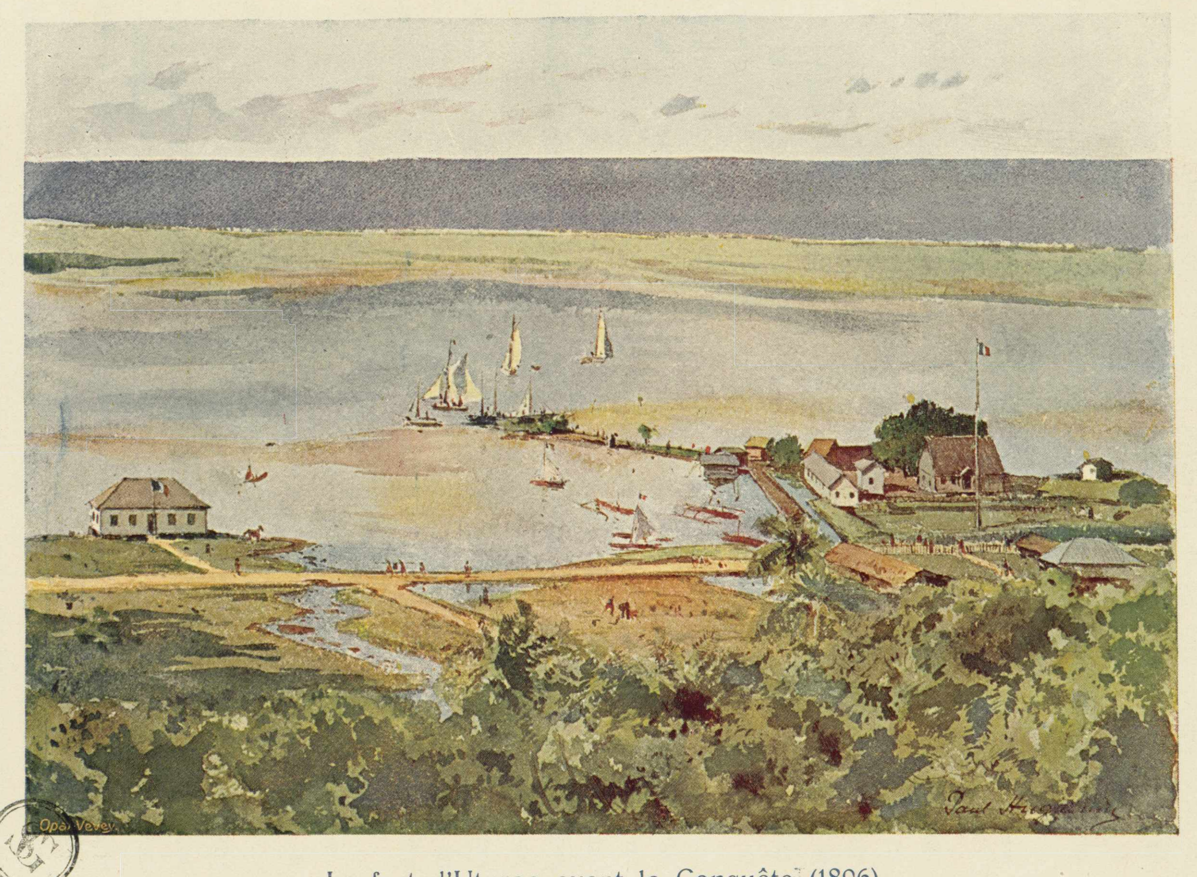
Bientôt le vent du Nord-Ouest, le toerau, s'éleva ; on toucha à Bora-Bora ; Urumaraitapu et Urumaraihau, ceintes de la ceinture rouge, cherchèrent un mari et n'en trouvèrent point.

N'en trouvant pas ici, on touche à Tahaa pour chercher des maris ; il n'y en a pas, on s'en va à Raiatea et l'on débarque à Opoa ; on cherche des maris, il n'y en a pas ici ; on remet à la voile pour la douce terre, Matairea ou Huahine ; n'y trouvant pas de mari, on passe à Aimeo ou Moorea, sans plus de succès, et l'on fait voile enfin pour Tahiti où l'on jette l'ancre devant Punavia. Dans le voisinage du lieu où l'on aborda se trouvait un homme du nom de Teena qui aperçut les deux femmes, Urumaraitapu et Urumaraihau. Il courut vers la montagne, à Haapape, où se trouvait le roi Teriitaihia et lui annonça qu'un bateau venait d'accoster amenant deux femmes d'une grande beauté. Le roi lui dit : Va leur faire signe de débarquer. Teena dit au roi : De ces deux femmes, l'une, la grande et grosse sera au roi, et l'autre, la maigre, sera pour moi.

Le bateau de Aere accosta donc, les deux femmes avec leur ceinture rouge s'en vinrent l'une derrière l'autre à la cour du roi Teriitaihia de Tahiti.

Le roi éleva la voix et dit : Venez ! Il dit ensuite à Urumaraitapu la femme grasse : Sois la bienvenue !

Le roi était dans son palais et Teena à sa gauche ; Urumaraitapu,



Le fort d'Uturoa avant la Conquête (1896).

(Vue prise au moment des préparatifs pour la fête du 14 juillet.)

A gauche la maison d'école.

la belle femme grasse, vint à lui; quant à Urumaraihau, la femme maigre, ce fut Teena qui l'emmena.

Il s'en alla avec cette femme à Punavia et ils habitèrent dans la vallée. Cette femme conçut et enfanta un fils auquel elle donna le nom de Auatoa-le-sacré de Tahiti. Ils élevèrent Auatoa et, quand il fut devenu adulte, il voulut avoir une flèche qui était plantée sur la maison.

Auatoa demanda à son père : Quel est ce morceau de bois sur notre maison? — C'est la flèche de guerre, expliqua le père.

L'enfant détacha la flèche, la tint dans ses mains et demanda : Quel est l'emploi de ce morceau de bois ? — C'est un tueur d'hommes, répondit Teena. — Apprends-moi ce que c'est qu'un tueur d'hommes. Teena le lui apprit. Auatoa dit : Je veux aller à Tahiti. Il y alla. Il avait environ vingt ans. Il alla dans le village, au bord de la mer pour y chercher fortune. Il y trouva une femme avec laquelle il dormit.

Cette femme se nommait Teranuimarama. Elle devint enceinte. Auatoa lui dit : Allons au village de la vallée de Puahu. Ils y allèrent dans leur grande propriété, si grande que dix hommes n'en pourraient mesurer l'étendue. Il planta la flèche au milieu et s'en alla en laissant sa femme Teranuimarama près de la flèche. Après deux jours de marche, il rencontra deux guerriers qui lui dirent : O Auatoa ! prête-nous ta femme à nous deux ; tu es un guerrier, nous le sommes de même. Auatoa leur répondit : Prenez-la, amenez-la près de l'eau et satisfaites votre désir.

Il s'en retourna. Les deux guerriers allèrent chercher la femme. Quand Auatoa arriva au bord de l'eau, la femme n'y était pas, il la chercha en vain ; il se mit en colère, brisa le manche de la flèche sur un rocher. Il rencontra ensuite les deux guerriers ; ceux-ci lui dirent que sa femme était morte. Il tua l'un et blessa l'autre. Son père entendit alors sa voix ; cette voix était comme le tonnerre et Auatoa disait : « Prenez cet homme, placez-le les jambes en l'air et clouez sa tête dans la boue. » C'est ce qu'il fit des deux guerriers. Il retrouva alors sa femme et retourna chez son père. Ils demeurèrent dans le village où la femme de Auatoa mit au monde un fils. Jamais on ne

vit un nouveau-né si grand que celui-là ; il mesurait peut-être une brasse à sa naissance. On l'appela Honourariaria ; ensuite son père, Auatoa, le mena dans une caverne, hantée par des esprits, où il resta. La femme enfanta encore des enfants à Auatoa, les deux jumeaux Tai iti et Tai namu.

L'ami de Taihia fit alors un voyage et alla dans la vallée pour couper une plante appelée i'e. Alors l'esprit dit à Honoura : Debout ! Sois le bienvenu, ami du roi ! Tautu, debout, sois le bienvenu !

Il demanda ensuite : Où vas-tu ? Tautu répondit : Je vais chercher de la plante de i'e. Il alla et peu de temps après, grand fut son étonnement de voir Honoura. Il revint et raconta au roi Taihia qu'il y avait, dans la vallée, un homme qui la remplissait tant il était grand. Le roi dit à Tautu : Va et dis-lui : Lève-toi. Il alla vers cet homme et Honoura debout était si grand que son ventre touchait à la montagne Tahuareva et sa tête se trouvait dans les nuages.

Il dit C'est assez ! L'esprit dit alors : Qu'il ne te soit pas fait de mal à toi qui viens de Tahiti. Entre dans le village de ton père Auatoa. Il dit et raconta la légende suivante :

« Tu viens ici toi qui coupes les branches du tronc de Tahuareva pour faire une offrande aux dieux. Serviteur des dieux qui as fait le voyage des six îles, allant d'une mer à l'autre.

Bientôt il regarda de l'autre côté du ciel pour voir le lever du soleil et quand le soleil se leva il vit que c'était Tahiti ; alors il demanda : Quel est ce géant qui a parlé ? Le soleil étant levé il s'en alla la tête en haut et il se trouva dans la terre qu'il connaissait et la tête de Honoura était tout près du ciel. Alors Honoura dit : O Tautu, quel est le but de ton ordre ? Il alla ensuite dans la vallée et mangea du fei ; il s'étendit à terre ; ce géant avait arrondi le tronc de Tahuareva et il dormit les jambes écartées sur le tronc de Tahuareva. Il dormait dans l'enclos quand le roi Taihia ordonna à ses hommes d'aller dans la vallée chercher de la nourriture. Ils y allèrent et rencontrèrent Honoura qui leur demanda : Où allez-vous ? Ils dirent : Nous allons chercher de la nourriture pour le roi. Ils en cherchèrent une grande quantité ; il leur dit : Gardez-la ici et faites-la cuire pour le roi. Ils apportèrent la nourriture et la gardèrent comme Honoura

l'avait dit, et la firent cuire dans le four. Alors Honoura dit: Il faut bientôt mettre de côté une certaine quantité pour l'esprit. Ensuite Honoura dit: Arrêtez le cours de l'eau du petit ruisseau de Vaitepiha. Roulez la nourriture dans cette eau, les cocos, l'anguille, les écrevisses, mélangez cela dans cette eau. Honoura dit alors à ces hommes : Venez manger et apportez au roi sa part; ils mangèrent, mais non pas tout. Quand ces hommes eurent mangé, il leur dit d'apporter de la nourriture au roi; ils répondirent: Ce n'est pas bon. Alors Honoura mangea la part réservée au roi, puis il bâilla, leva sa mâchoire supérieure et regarda vers le ciel; il mangea énormément, le fei et l'anguille, les écrevisses et les cocos et les pierres mêmes avec l'eau du ruisseau qui avait été détournée.

Les hommes étaient étonnés de voir Honoura manger ainsi. Ils retournèrent dans la plaine et dirent au roi Taihia: Il n'y a pas de nourriture. Le roi demanda : Où est la nourriture? Ils lui firent savoir que c'était le géant Honoura qui l'avait mangée. Le roi commanda de nouveau de prendre la pirogue du district et de chercher de la nourriture. Ils partirent bientôt et appelèrent Paraimamau. Honoura les entendit et demanda: Quel est ce nom? Je ne m'appelle pas Paraimamau. Maui tua, maui aro et maui teipo sont des esprits et mon nom est Honoura i te puu maruea, le guerrier. Il creusa la terre avec un bâton, fit un four immense, entassa beaucoup de bois, chercha le feu et alluma. La pirogue du district revenait chargée de nourriture. Honoura enleva les pierres brûlantes du four, chercha les vivres dans la pirogue du district et les entassa sur le four qui devint aussi haut qu'une montagne. La nourriture cuit dans le four dit Honoura; laissons le four couvert et ne le découvrons pas pendant un jour et une nuit.

Ils dirent à ce géant: Nous n'avons plus notre nourriture maintenant. Il leur répondit: Consolez-vous. Il enleva la terre qui recouvrait le four, découvrit la nourriture et dit aux gens de la pirogue: Roulez la poule dans l'eau, roulez aussi cette nourriture, ces fruits de l'arbre à pain, ce fei, cet apura (espèce de taro), ce hape (autre tubercule), et toutes les sortes de nourritures anciennes; retenez le

cours de l'eau et mélangez ces vivres dans l'eau. Ainsi Honoura dit à ces hommes-là : Mangez maintenant et apportez à manger au roi. Ils mangèrent et il restait beaucoup de vivres; ils les prirent et les portèrent au roi Taihia. Mais ces vivres n'étaient pas bons; ils étaient gâtés, c'est pourquoi Honoura dit: Elle n'est pas bonne, cette nourriture pour le roi. Honoura dit alors: C'est assez, et il se mit à manger une énorme quantité de vivres; il mangea tout et l'eau et les pierres aussi: tout passa dans le ventre de Honoura qui était tout à fait plein. Il dormit à côté du ruisseau. Son ancêtre sut la besogne qu'il venait de faire; il vint lui chercher querelle; il le vit dormant, les entrailles pleines et dit: Ce méchant homme est mort. Honoura entendit la voix de son ancêtre, Teena. Honoura dit: Où est le guerrier que tu as nommé Hivatetoa, le mangeur d'hommes, le mangeur de la moelle de Mahu? Honoura dit: Va chercher la flèche « Ruaipoou » et le tambour qui est dans le marae sur le pavé du marae. Il répondit: Je ne sais pas où ils se trouvent. Teena se leva, alla dans le village, commanda aux gens du district de rouler les pierres du marae, prit la flèche « Ruaipoou » et le tambour. Tai faote s'était réfugié là, et avait enlevé la flèche; il dit à Honoura que la flèche ne s'y trouvait pas. Mais Honoura l'arracha de ses mains ainsi que le tambour.

Alors Teena recommença d'agir mal avec son fils Honoura. Le roi Taihia ordonna de faire une pirogue à balancier, et quand elle fut achevée on hissa le mât, on chargea de lest et on porta à Honoura le commandement du roi: Viens combattre ce bateau-ci. Honoura se leva et dit: Sache que si le bateau du roi ne s'en va pas au loin sur la mer, tu es mort. Honoura se leva et dit: Où est le bateau du roi, où est-il ancré? Tautu, l'ami du roi, lui dit: Il est au large. Honoura monta seul sur la proue du bateau et entonna le chant suivant pour chanter le combat naval de ce bateau :

« O grand bateau, et les morts de la sainte guerre reculez! Voici le chef de la barque du roi Taihia ; il fait voile au loin au delà des coraux. Titi rorea, tata rorea, e tuatua e!

« Ce bateau est un ravageur. L'hirondelle est venue, le pigeon aux yeux égarés vole vers le rivage. Un beau petit pigeon vient

à nous, deux beaux petits pigeons viennent à nous. Le roi Taihia s'est enfui dans son refuge. »

Le bateau s'en retourna sur la mer, s'avança au large, jeta l'ancre à la place où Tautu avait ordonné de s'arrêter. On demanda alors : Où est le bateau du roi ? Honoura dit : Il est au large. Les hommes allèrent à sa recherche pendant quatre jours, ne le trouvèrent pas ; ils revinrent et dirent qu'ils ne trouvaient pas le bateau du roi. Le roi ordonna à Honoura de chercher ce bateau. Il alla chercher le bateau au large, l'amena à terre et jeta l'ancre. Honoura dit à son père Auatoa : Où est le guerrier ? Le père dit qu'il se trouvait dans la tribu de Raiatea, dans le Hiva, selon l'expression ancienne ; c'est là que se trouvait le guerrier mangeur d'hommes, le mangeur du cœur de Mahu. Il désira se rencontrer avec ce guerrier et le tuer. Ils firent un bateau et mirent à la voile pour se rendre au Hiva. Il rencontra le guerrier, lança sa sagaie et la flèche « Ruaipaau » le frappa dans la bouche et par derrière aussi, et le tua. Ils mangèrent ensuite, pas tout cependant, et apportèrent les restes à Auatoa ; il rencontra de nouveau le guerrier Auroa, un vaillant guerrier celui-là ; Honoura le transperça, il fut tué ; ils mangèrent, mais non pas tout et portèrent le reste au père.

Honoura revint à Tahiti et resta dans la vallée où il bâtit une maison ; il y resta ainsi que Teena et les deux jumeaux Tainanu et Taiiti. Cette maison fut appelée Temaoroaiata.

C'est tout.

**Himene no Tupaia no te Matahiti 1897 no te 14 no Tiurai.
Arearea a Farani.**

**Chant de Tupaia pour l'année 1897, pour le 14 de juillet.
Fête de la France.**

Transcrit par Taumihau t. à Uturoa, Raiatea.

1. Faahanahâna na'e tatou i te Hau Repupirita o tei fa'a ti'a hiâ e te Hau metuâ, ite pae moâna Oteânia nei.

2. Manavâ i te reva Farani o tei huti hiâ, inia ina Fenua nei ua oaoa tona Fênua nei i te Faariro raa hia ei hoe[1] i te huti raa hia o te reva Farani.

3. Torea iti une arere arere ae ua Uturea tau raa tei nuutere mea puhia te mata'i, te mata'i e farara mai maraai taurere te mata'i, tau turumai i te mau himene i te faatura raa i to reo, to reo. Ofai rua[2] tamahine haere te oroa Tiurai e.

4. Ia ora te Hau Repupirita, huro! Ja ora te Peretiteni, huro! ia ora te Tavanahau, huro!

1. Glorifions tous le Gouvernement de la République protectrice et le Gouvernement de nos pères, de ce côté des mers, en Océanie.

2. Bienvenu sois le pavillon français, lequel est hissé sur cette terre ici! Elle est joyeuse, cette terre ici, pour être devenue unifiée par l'érection du pavillon français.

3. Petite Hirondelle, messagère d'Uturoa, message qu'emporte avec rapidité le vent; le vent souffle vers nous, du Sud impétueux souffle le vent; aide-nous dans les chants de glorification par la voix des deux pierres; filles, allez à la fête de juillet.

4. Vive le Gouvernement de la République, hourra! Vive le Président, hourra! vive le Gouverneur, hourra !

[1] C'est-à-dire pour avoir été de nouveau unie après une division d'environ dix ans.

[2] Allusion aux deux pierres célèbres dans la tradition de Raiatea. Voir page 23. Le Méhani, la montagne sacrée, se trouve au Sud d'Uturoa.

Conversation entre indigènes.

Ceci est un spécimen de la conversation habituellement échangée entre indigènes qui se rencontrent. Un couple est assis (en tailleur) sur sa véranda au bord de la route, à l'entrée du village d'Uturoa. Le mari, *Moehonu tane*, fabrique un hameçon de nacre pour la pêche du thon. La femme, *Moehonu vahine* tresse la paille d'un chapeau en fumant une cigarette. Survient le chef du district éloigné de *Vaiaau*, *Mataute tane* portant sur l'épaule un bambou auquel sont suspendus des cocos et un mouchoir noué contenant ses vêtements de rechange. Dès que celui-ci est en vue, le couple Moehonu l'accueille par le traditionnel : *Haere mai ne!* Viens ici. L'omission de cette formule de politesse serait une offense tout à fait extraordinaire, et notre Mataute va entendre le même appel en passant devant chaque case. Il est tenu, en échange, de dire où il va, tout au moins de prononcer la formule : « Je vais, et je reviendrai, et vous restez », Haere au, ehoi mai au parahi, outou ! Il s'approche ici, et répond avec affabilité : Ia ora na orua, e homa e ! Vivez vous deux, mes amis !

Moehonu ma. — Ia ora na oe. No hea mai oe?	Vis toi. D'où viens-tu ?
Mataute. — No Vaiaau mai au. Mea roa te purumu.	De Vaiaau viens-je. Chose longue le chemin.
Moe. — Na tai mai anei oe ?	Par mer viens, est-ce que toi?
Mat. — Na uta mai. O to'u mau tamarii, na tua mai ratou.	Par terre viens. Mes enfants par mer viennent-ils.
Moe. — Na nia anei oe i te puaahorofenua?	Sur est-ce que toi le cheval?
Mat. — Aita! Na raro noa : ua pohe i te mai o to'u puaahorofenua.	Non pas ! par terre seulement : est malade mon cheval.
Moe. — E aha to'oe tere?	Pourquoi ton voyage?

Mat. — Aita! e haere noa vau i Uturoa. E aha te parau api i Uturoa?

Moe. — Aita roa'tu te parau api i to matou oire. Parahi noa râ te taata. Ua faaroo noa o matou i haere mai te tahi Tavanahau api no Farani.

Mat. — Aue tatou e! E taata marù anei oia?

Moe. — Taata marù paha? Aita e papu maitai. Taata poria ona. Mea iti tona paparia. A piti urii ia na To-maua manao e taata maitai ona.

Mat. — Oia mau! Tamata noa. Toohia ta-orua tamarii?

Moe. — Tooono a maua tamarii: a toru tamahine, a toru tamaroa. Tei te matahapio, o Teipo vahine tona i'oa.

Mat. — Aue! Potii nehenehe oia!

Moe. — Ae! ua i te maitai oia i te reo farani: ua haere oia i te haapi iraa farani i te mau mahana' toa.

Mat. — Teihea ta orua mau tamaroa?

Moe. — Tei tai'a ratou. A hio! teie mai nei ratou i te vaa rii.
E Maitu e! e i'a anei to-outou?

Maitu. — E i'a rii!

Moe. — E i'a ha?

Maitu. — E operu ia.

Moe. — E hia ia?

Maitu. — Mea iti rahi.

Moe. — Afai mai na. E! parau mau! Mea rahi roa te maa! E Ha-

Pas (de but) vais seulement je à Uturoa. Quelle parole nouvelle à Uturoa?

Pas du tout de parole nouvelle dans notre village. Restent seulement mais les hommes. Entendons seulement nous est venu un Gouverneur nouveau de France.

Ah! nous tous! Un homme doux est-ce que lui?

Homme doux peut-être? Pas est clair bien. Homme gras lui. Peu sa barbe. Deux chiens à lui. A nous deux pensée un homme bon lui.

C'est juste! Essayons seulement. Combien à vous deux enfants?

Six à nous deux enfants: trois filles, trois garçons.
Voici l'aînée, c'est Teipo fille son nom.

Viens! Fille jolie elle!

Oui! sait bien elle la langue française, va elle à l'école française les jours autres (c'est-à-dire, tous les jours).

Où à vous deux les garçons?

Ils pêchent eux. Vois! Là-bas viennent eux dans la petite pirogue. Eh! Maitu! du poisson est-ce que à vous?

Un peu de poisson!

Du poisson quel?

Du maquereau est.

Combien est?

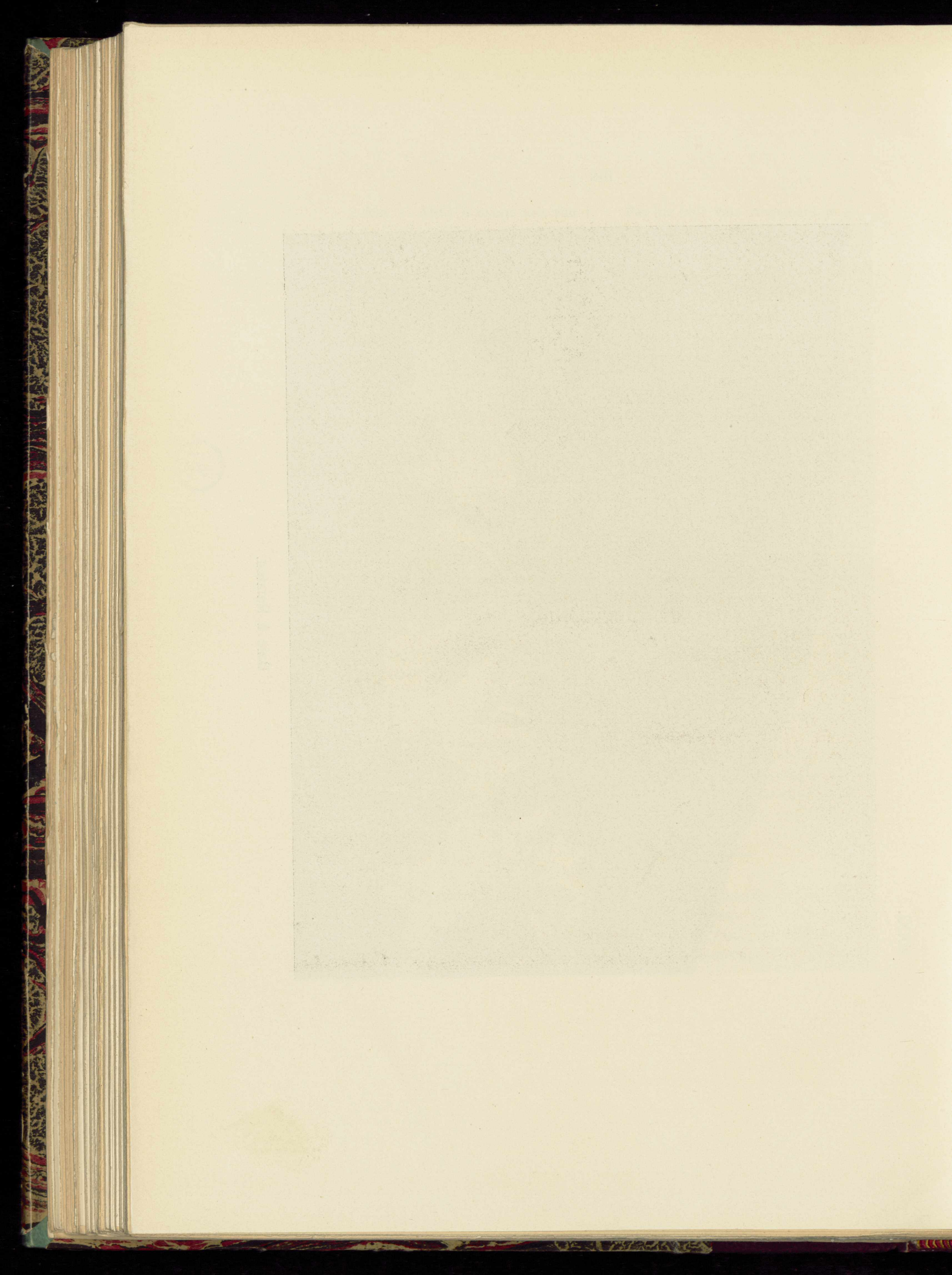
Chose petite grande (petite renforce l'expression).

Apporte ici. Oui, c'est vrai. Beaucoup très la nourriture!

XXXI.

Baie à Raiatea.





pairai e! a tahu oe haapeepee i te auahi e tunu i te maa.

Mataute. — A! haere au! Parahi outou. Ia ora na i te parahiraa.

Moe. — Eiaha paha e haere oe. Eita e rû. Mea rohirohi oe i to oe haere raa mai mai Vaiaau mai. Parahi rii i onei, e tamaa tatou e i'a rahi to matou.

Mataute. — Atira! e parahi rii au. E ohipa anei ta-outou i teie nei mataeinaa?

Moe. — Ohipa! E raverahi te ohipa. Ohipa purumu, ohipa fare haapiiraa, ohipa no te hau, ua rau te huru, te aua, te peue, te vaa, te tanuraa maa. Tei te monire te arearea rahi à Farani.

Mat. — Eha te patau no to outou pehe?

Moe. — O Tupaia tane! Taata ite ona. Ua hamani oia i te tahi himene api. To matou manao te re matamua no na.

Mat. — Ua ite outou i te himene maitai roa. Aita paha o matou.

Moe. — Aita! Ua ite maitai outou atoa. Ae! ua oti te maa. Ta maa tatou.

O Hapairai! allume toi vite le feu pour cuire la nourriture.

Ah! je vais! Restez-vous. Salut à ceux qui restent.

Pas du tout peut-être aller toi. Pas de hâte. Chose fatiguée toi de ton voyage vers de Vaiaau ici. Reste un peu ici mangerons tous, poisson beaucoup à nous.

C'est assez, resterai un peu moi. Ouvrage est-ce que à vous dans ce district?

De l'ouvrage! Beaucoup d'ouvrage. Ouvrage des chemins, ouvrage de l'école, ouvrage du Gouvernement, cent espèces: les barrières, les nattes, les pirogues, les plantations de fruits. C'est lundi la fête grande de France (le 14 juillet).

Quel est le chef d'orchestre de votre chœur?

C'est Tupaia homme! Homme savant lui. A composé lui un chant nouveau. Notre idée le prix premier à lui.

Savez-vous autres le chant très bien. Pas peut-être nous.

Point! Savez bien vous aussi. Ah! est finie la cuisson de la nourriture. Mangeons!

Te rohu Atua teie no Maurua, no Porapora, no Tahaa, no Raiatea, no Huahine.

Tutaitutai au i te Fenua i te poripori tia pari e! Tutai â i te fenua mau, mai te aere o Maurua, te pii ra te tuahine o Hina, i nia i te au-

peuvaru : e Rû e ! o vai ia fenua ? *O Maurua nui te afea.* Te tiai ia i tuu hia e Rû, o Maurua nui te afea Mai te reira toa *Borabora i te hoe mamu e moe te heiva*, mai te reira toa *Tahaa nui marai hau,* mai te reira toa, *Raiatea nui auha te marari*, i parau hia'i auha te marari, e taparahi taata tana ohipa, e orurehau, auha e to ere tana, e auha tana toroa, emarari te fenua ia na, aita tona raatira.

Na Tuamihau.

Ceci est l'histoire des dieux de Maupiti, de Bora-Bora, de Tahaa, de Raiatea, de Huahine.

(Cette phrase est le lambeau d'une ancienne prière païenne dont le sens échappe à la génération présente.)

L'île de Maupiti sort du firmament; la sœur de Hina (déesse) appela le dieu Rû, celui qui étendit le ciel et lui demanda : Quelle est cette terre? C'est *Maurua nui te afea.* Elle a été créée par Rû, l'île de Maurua nui te afea. Ensuite aussi *Bora-Bora i te hoe mamu e moe te heiva*, ensuite aussi *Tahaa nui auha te marari,* ensuite aussi *Raiatea nui auha te marari,* et voici l'explication de ce nom : *Auhà* est un brigand, un trouble-paix, il tue sans combat, brigander est son métier, et Marari est sa terre, dont il n'est pas le chef.

Noté par Taumihau.

E parau paari no te mau fenua tahiti Ra'iatea e Tahaa, Matairea oia Huahine, Vaiotaha oia Borapora, te parau na te opu na Toofa.

O Mateirea te taa nia,
Terii maro uri te Arii,
E hau Moorere te hau ;
O Vaiotaha te taa raro,
O Terii maro tea te Arii,
O Vaitape te hau ;

O Taputa puatea te aràpoa,
O Terii maroura te Arii;
O na Toofa te opu
i parau hia'i te opû na Toofâ.

Na Taumihau.
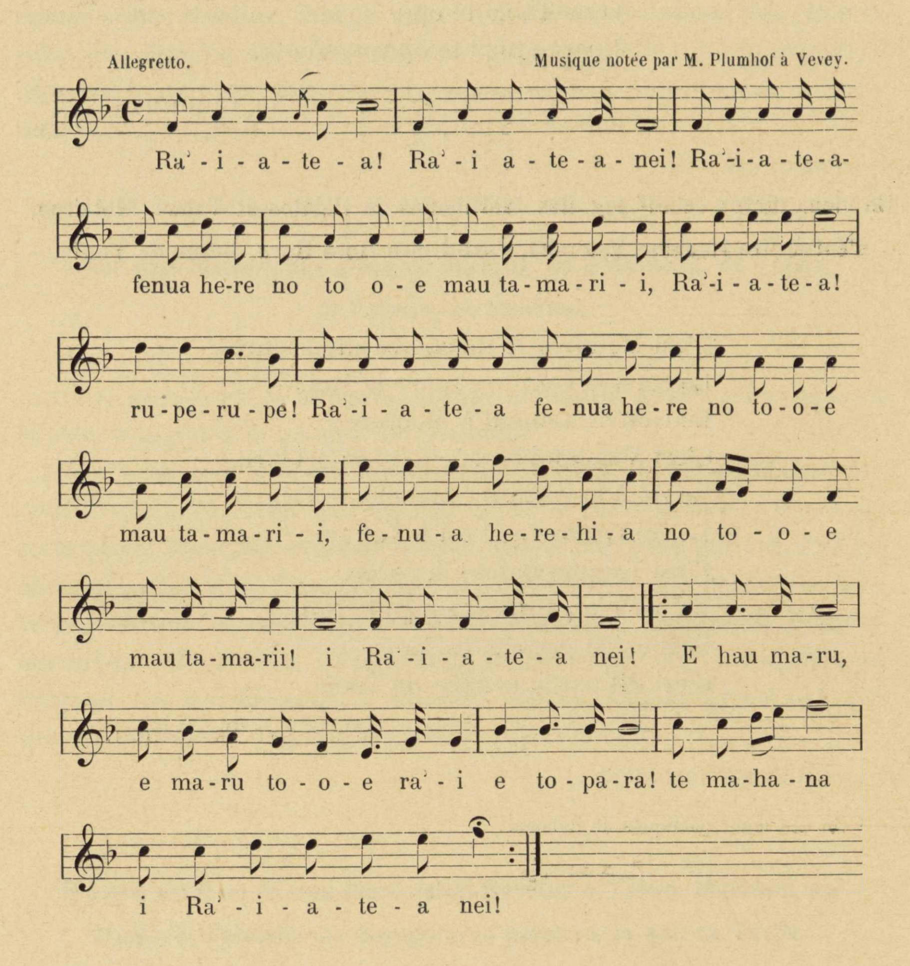
Un vieux dicton relatif aux îles tahitiennes de Raiatea et Tahaa, Matairea, c'est-à-dire Huahine, Vaiotaha, c'est-à-dire Bora Bora, dicton de Toofa.

C'est Matairea la mâchoire supérieure
Le roi à la ceinture noire le Roi,
Le Gouvernement à Moorere;
C'est Vaiotaha la mâchoire inférieure,
Le roi à la ceinture blanche le Roi,
Le Gouvernement est à Vaitape;
C'est Taputapuatea[1] la gorge,
Le roi à la ceinture rouge le Roi;
Ceci est la pensée de Toofa,
C'est dit par la pensée de Toofa.

Noté par Taumihau.

[1] Un des noms poétiques de Raiatea.

Ra'iatea.
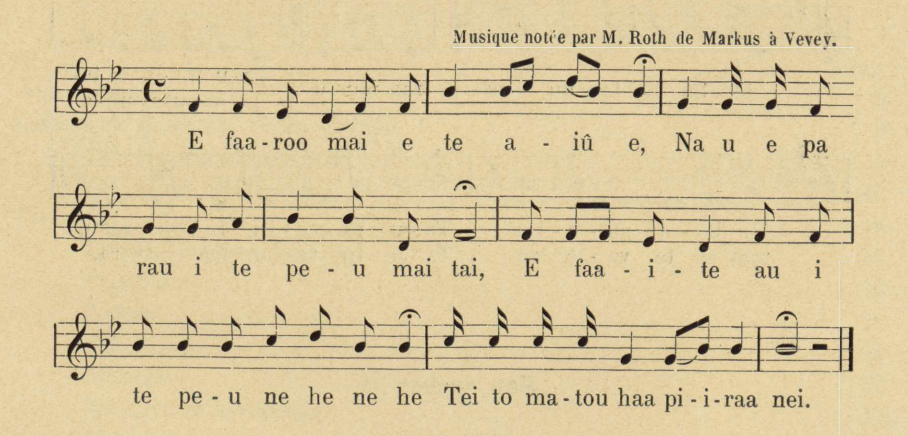


Raiatea.

(Traduction.)

Raiatea, ma Raiatea !
Raiatea, terre chérie
Par tous tes enfants,

Raiatea florissante,
Terre aimée de tes enfants,
Terre chéris de tous tes fils
O Raiatea !
Ton ciel est suave et enchanteur,
Ton firmament est plein d'une lumière nacrée
O Raiatea !

No te aiû rii.
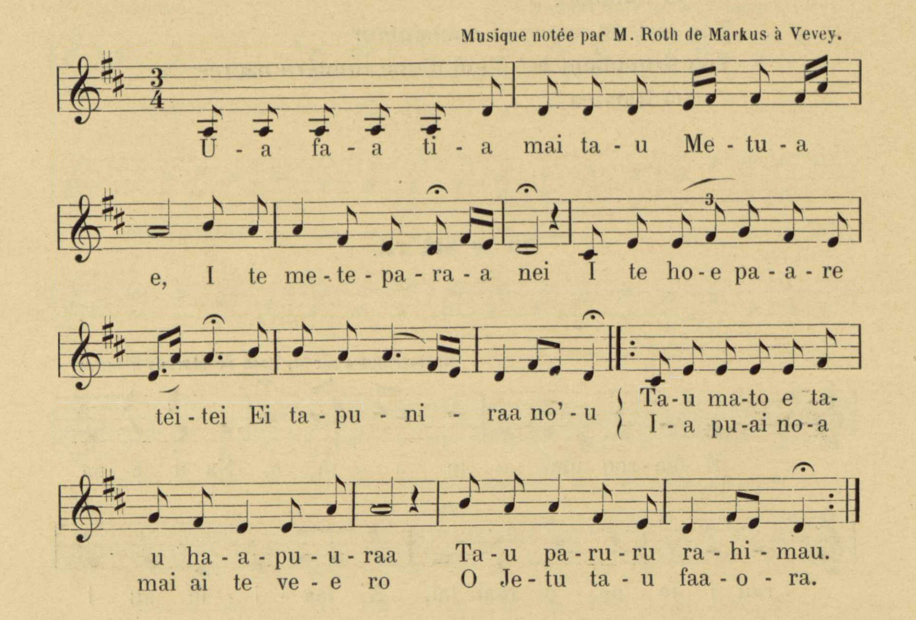


Pour les petits enfants.

(Traduction.)

Petits enfants, écoutez-moi,
Je vous enseignerai les bonnes mœurs,
Je vous ferai connaître le bon et le beau,
C'est là ce qu'on apprend dans notre école.

Tau mato.



Mon rocher ! [1]

(Traduction.)

Mon père est mon soutien
  Dans ce désert.
Au sein de cette forteresse élevée
  Je demeure à l'abri.
Mon rocher, ma forteresse,
  Mon véritable bouclier,
Celui qui dans l'orage me protège,
  C'est Jésus, mon Sauveur.

[1] Ces paroles sont l'œuvre de missionnaires européens. La musique seule est indigène.

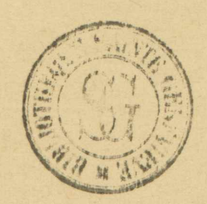


TABLE DES MATIÈRES


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

